



**HAL**  
open science

## La classe moyenne au Brésil : entre croissance et décroissance

Yves-André Fauré

► **To cite this version:**

| Yves-André Fauré. La classe moyenne au Brésil : entre croissance et décroissance. 2017. ird-01625916

**HAL Id: ird-01625916**

**<https://ird.hal.science/ird-01625916>**

Preprint submitted on 29 Oct 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La classe moyenne au Brésil**  
**Entre croissance et décroissance**

**Yves-A. Fauré**  
**IRD, UMR Prodig,**  
**CNRS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**  
**Juillet 2017**

## Présentation

La présente étude est une composante du programme de recherche international et comparatif « Les implications de l'essor des classes moyennes sur l'évolution des politiques publiques dans les pays émergents et en développement », Agence Française du Développement référencé AFD/ACH – 2015-092 portant, outre le Brésil, sur la Turquie, le Vietnam et la Côte-d'Ivoire.

Le Comité de pilotage du programme est composé de :

- Matthieu Clément, GREThA, Université de Bordeaux
- François Combarrous, GREThA, Université de Bordeaux
- Eric Rougier, GREThA, Université de Bordeaux
- Dominique Darbon, LAM, Sciences po Bordeaux
- Jean-Philippe Berrou, LAM, Sciences po Bordeaux

Le présent document est exclusivement dédié à l'étude du Brésil. Il a été réalisé, tant pour la partie des recherches documentaires que pour les entretiens de terrain, à l'appui de l'Institut d'Economie de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro et de la Faculté d'économie de l'Université Fédérale du Ceará à Fortaleza. L'auteur exprime sa gratitude à l'égard de ses collègues les professeurs Lia Hasenclever et Jair do Amaral Filho exerçant dans les deux institutions universitaires précitées pour leur accueil et les échanges dont il a bénéficié. Une lecture du texte par Matthieu Clément a permis d'apporter quelques précisions à la version initiale. L'auteur reste cependant seul responsable des erreurs et omissions ainsi que des interprétations suscitées par cette étude de cas.

Les développements à suivre ne rappellent pas les documents préparatoires du programme auxquels fait suite, entre autres monographies, l'étude du Brésil : « Méthodologie d'identification et de caractérisation des classes moyennes » (GREThA, Université de Bordeaux, février 2017, 49 p.) et « Principaux résultats de l'analyse quantitative des données-ménages » (GREThA, Université de Bordeaux, février 2017, 8 p.) dont les auteurs sont François Combarrous et Matthieu Clément.

La présente étude a vocation ultérieurement à être la source – comme les autres monographies-pays – de documents plus courts et organisés autour de thèmes spécifiques.

# Plan de l'étude

## **Chapitre 1 Contexte général du Brésil** **6**

### **1. Caractéristiques d'ensemble**

#### **1.1. Histoire et territoire**

#### **1.2. Eléments géographiques et sociodémographiques**

### **2. L'Etat brésilien, les institutions et le régime politique**

### **3. Trajectoire et situation économique du pays**

#### **3.1. Une longue période de politiques développementalistes 1930-1980**

#### **3.2. Une phase de libéralisation soutenue (fin des années 80 – fin des années 90)**

#### **3.3. Des préoccupations sociales dans un cadre économique libéral maintenu (2003-2015)**

### **4 L'arrière-plan de la stratification sociale et des inégalités**

#### **4.1. Le lourd héritage des inégalités sociales et des disparités régionales**

#### **4.2. La réduction des inégalités et de la pauvreté dans la période récente**

*La lente mais réelle décrue des inégalités*

*La persistante concentration des richesses dans les strates sociales supérieures*

*Le net recul de la pauvreté et de l'extrême pauvreté*

## **Chapitre 2 Identification et caractéristiques de la classe moyenne** **33**

### **2.1. Les enjeux politiques et économiques de l'émergence d'une classe moyenne au Brésil**

### **2.2. L'identification de la classe moyenne**

*L'approche par le Critère Brésil ; L'approche du SAE ; Les travaux du CPS-FGV ; Les enquêtes POF et PNAD de l'IBGE ; La stratification Kamakura/Mazzon ; L'approche par la consommation (Rosa et al.)*

### **2.3. Les caractéristiques de la classe moyenne**

### **2.4. Les comportements de la classe moyenne**

*La classe moyenne, les dépenses et le crédit ; La classe moyenne et les biais de la représentation politique ; Les frustrations et les attentes de la classe moyenne*

### **2.5. La classe moyenne en débat**

## **Chapitre 3 Politiques sectorielles et classe moyenne** **55**

### **3.1. Education et inclusion au marché du travail**

*Des avancées... ; Et des limites...*

### **3.2. Mobilité et connectivité**

*Des infrastructures déficientes ; Le déficit persistant du secteur du logement ; L'accès de la classe moyenne à de nouveaux modes de transports ; Une classe moyenne « branchée »*

### **3.3. Fiscalité**

*Une fiscalité pesante et complexe ; Une fiscalité pro-riches*

### **3.4. Protection sociale**

**Actions sociales et volumes financiers : une première approche globale**

**Programmes sociaux et prestations sociales**

*De la dispersion à la centralisation de l'accès aux programmes sociaux ; Des programmes sociaux en grand nombre*

## **Quelques caractéristiques des principaux programmes**

*Bourse Famille ; Minha Casa Minha Vida ; Benefício de Prestação Continuada – BPC*

## **Couverture et coûts des programmes sociaux**

### **Les effets des programmes sociaux**

### **La prévoyance sociale : régime général et régime des fonctionnaires**

*Les linéaments de la sécurité sociale brésilienne ; Les différents régimes de prévoyance sociale*

A) Le Régime Général de Prévoyance Sociale ; B) **Les flux et les résultats financiers du Régime général** ; C) Le Régime Propre de Prévoyance Sociale ; D) Le Régime de Prévoyance Complémentaire du régime général ; E) **Le régime de prévoyance complémentaire des fonctionnaires**

## **3.5. Sécurité et démocratie**

## **Chapitre 4 La crise actuelle et les menaces pesant sur la classe moyenne** **92**

### **4.1. Le basculement dans la récession**

*Les signes d'une chute d'activité ; La gestion plutôt prudente des « années Lula » ; Une nouvelle phase de relance par la demande ; De la crise économique à la crise politique*

### **4.2. La crise, les mesures d'ajustement et les menaces sur la classe moyenne**

*La dégradation des comptes ; Un chômage en forte hausse ; La recrudescence de la pauvreté  
Les réformes en préparation : austérité financière et régression sociale*

## **Chapitre 5 Trajectoires, comportements et attentes de la classe moyenne. Principaux résultats des entretiens « ménages »** **106**

### **5.1. Quelques précisions méthodologiques**

### **5.2. Les caractéristiques générales des groupes de la classe moyenne**

*Scolarisation ; Revenus*

### **5.3. Evolution des conditions de vie intergénérationnelles**

*Aux origines : les parents des enquêtés ; Les carrières et les situations des enquêtés ; L'état et le devenir des enfants des enquêtés ; Trajectoires : essai de comparaison des situations entre les trois générations*

### **5.4. Les comportements socio-économiques des familles enquêtées**

*Dépenses des ménages ; Epargne des ménages ; Investissements des ménages ; Recours au crédit ; Logements et déménagements ; Moyens de communication ; Eléments de sociabilité ; Couverture sociale ; Impact des conditions économiques*

### **5.5. Les familles de la classe moyenne et la sphère publique**

*La sécurité publique ; Les transports collectifs et individuels ; Les cotisations sociales et les impôts ; Les opinions des familles sur la vie politique ; Les ménages et la corruption ; Les ménages, les services et les infrastructures*

## **Chapitre 6 Trajectoires, comportements et attentes de la classe moyenne. Principaux résultats des entretiens institutionnels** **136**

### **6.1. Définition de la classe moyenne**

### **6.2. Evolution de la classe moyenne : flux et reflux**

### **6.3. Caractéristiques de la classe moyenne : conditions de vie et modes de consommation**

### **6.4. Les aspirations de la classe moyenne : contrariées mais vivaces**

### **6.5. Les actions dédiées à la classe moyenne : de l'indifférence à des ajustements spécifiques**

**6.6. Les secteurs institutionnels et les réformes de politiques publiques : du global au spécifique**

**Chapitre 7. Notes conclusives : politiques publiques et classe moyenne au Brésil** **151**

**7.1. L'influence indirecte de politiques publiques sur la croissance et le renouvellement de la classe moyenne**

**7.2. Besoins et attentes de la classe moyenne en matière de politiques publiques**

**Références bibliographiques** **158**

**Guia de entrevistas às famílias /Grille d'entretiens ménages** **164**

**Guia de entrevistas às instituições / Grille d'entretiens institutions** **170**

# Chapitre 1

## Contexte général du Brésil

### 1. Caractéristiques d'ensemble

#### 1.1. Histoire et territoire

L'histoire du Brésil fait l'objet d'un découpage en grandes périodes sur lesquelles s'accordent les spécialistes et qui offrent une compréhension aisée de la succession des faits – politiques et économiques principalement relevés ici – au cours du temps. C'est cette périodisation consensuelle qui servira de trame à la présentation très synthétique des grands événements et des grandes orientations qui ont caractérisé le passé – et pèsent encore souvent sur le présent – de ce pays<sup>1</sup>.

La période coloniale débute avec l'expédition portugaise commandée par Pedro Álvares Cabral en route vers l'Inde, qui « découvre » en 1500 ce qui deviendra le Brésil et débarque sur sa côte<sup>2</sup>. Les premiers esclaves africains arrivent au Brésil en 1538 et sont employés dans les plantations et les moulins à sucre (*engenhos*) puis affectés pour certains d'entre eux au service des premiers colons qui forment les premiers noyaux urbains. Un gouverneur général organise la colonie et s'appuie sur le zèle inquisitorial et prosélyte de religieux<sup>3</sup>. La colonie commence à être découpée en capitaineries héréditaires, transects territoriaux plus ou moins parallèles définis à partir de la côte et s'étendant vers l'intérieur. Elles seront éteintes au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, l'ensemble de la colonie territoire redevenant possession directe de la Couronne portugaise. A la fin du 16<sup>e</sup> siècle plusieurs expéditions destructrices sont lancées contre les communautés indiennes. C'est le début des *bandeirantes*, groupes de féroces aventuriers qui s'enfoncent dans l'intérieur des terres à la recherche de ressources précieuses et d'Indiens réduits en esclavage. Français, Anglais et Hollandais tentent à de multiples reprises à partir du 17<sup>e</sup> siècle d'installer des comptoirs (dans les actuels Maranhão, Rio de Janeiro, Bahia, Recife). Ils sont à chaque fois repoussés par les Portugais. Le Traité de Tordesillas qui départage les possessions d'Amérique entre Portugais et Espagnols est hardiment contourné par les Portugais qui, par de multiples incursions et installations dans l'ouest du territoire agrandissent considérablement leurs possessions. Une loi de 1680 interdit l'esclavage des Indiens. Et une autre, en 1686, prohibe l'installation de manufactures sur le territoire. La fin du 17<sup>e</sup> siècle est marquée par la découverte d'or dans le Minas Gerais et peu après par la découverte de diamants. L'économie extractiviste repose sur l'abattage et

---

<sup>1</sup> Les développements de cette section reposent sur une variété de sources dont les principales sont Bennassar et Marin (2000), Fausto (1998), Furtado (1959), Freyre (1974), Paiva Abreu (1990).

<sup>2</sup> Dans un souci de relativiser l'eurocentrisme et de faire valoir la mémoire et les droits indiens certains cadres et sympathisants du mouvement indigéniste, non sans une ironie mâtinée de vérité historique, renversent la perspective et au lieu d'évoquer la traditionnelle « découverte du Brésil » (*descobrimento*) par les Portugais parlent de la découverte des Européens par les Indiens. Ces mêmes défenseurs et représentants de la cause indienne utilisent parfois ce raccourci à la fois ironique et historiquement fondé opposant les populations natives aux colons européens et qui synthétise le renversement des rôles et des statuts : « Autrefois nous avions la terre et ils avaient la bible ; à présent nous avons la bible et ils ont la terre ».

<sup>3</sup> Les Jésuites, plus sensibles à la condition des Indiens, seront à plusieurs reprises expulsés du Brésil.

l'exportation du pau-Brasil (bois de braise) arbre servant notamment à la teinture et très demandé dans les Européens. Plusieurs révoltes d'esclaves africains éclatent au 18<sup>e</sup> siècle et sont très durement réprimées et, au siècle suivant jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, de nombreux soulèvements seront l'œuvre de colons et de leurs descendants dans les provinces. En 1808, sous la menace des troupes napoléoniennes, la Cour portugaise s'installe à Rio de Janeiro avec l'aide des Anglais qui obtiennent en retour l'ouverture des ports de la colonie au commerce avec le reste du monde. Le roi João VI retourne au Portugal en 1821 ; son fils, le régent don Pedro, refuse en 1822 de le rejoindre, proclame l'indépendance du Brésil, octroie une constitution au pays qui devient un Empire. L'indépendance du Brésil sera reconnue par le Portugal en 1825.

Durant la période suivante, celle de l'Empire du Brésil (1825-1889), les Anglais commencent à faire pression sur le Brésil en vue de l'abolition de l'esclavage. Le trafic négrier vers le Brésil est supprimé en 1850 mais le régime esclavagiste se perpétue sur le territoire et ne sera aboli qu'en 1888 par la « Loi d'or » (*Lei Áurea*) sans satisfaire les revendications des propriétaires fonciers qui exigeaient une indemnisation pour perte de leur main d'œuvre. Les esclaves sont laissés à eux-mêmes, expulsés des plantations (*fazendas*), sans moyens et sans disposer de lopins de terre. Cette déshérence pèsera longtemps sur la condition des Noirs brésiliens. De nombreuses manifestations politiques sont organisées par les nouvelles élites locales et provinciales, certaines inspirées par les idées libérales venues d'Europe contre l'autoritarisme impérial. Les cycles de monoproduction se succèdent : pau-brasil (sur la frange côtière), canne-à-sucre et coton dans le Nord-est, or, diamants et minerais sur les plateaux du vaste Minas Gerais. Ce sera ensuite le tour de la caféiculture. L'agriculture et l'élevage reposent sur de très vastes exploitations (*latifundios*)

Le temps des Républiques compose la troisième période (1889 à nos jours). En 1890 est proclamée la 1<sup>ère</sup> République qui met en place un régime présidentiel et fédéraliste. Dans cette période, des vagues d'immigration européenne non portugaise (Allemands, Suisses, puis Italiens, etc.) commencent à s'installer dans le Sud-Est et le Sud du pays qui perd la Province Cisplatine devenue République orientale d'Uruguay. Au début du 20<sup>e</sup> siècle les plantations de café, produit qui bénéficie d'une valorisation croissante sur les marchés extérieurs, s'étendent de Rio de Janeiro vers le Minas Gerais puis, surtout, dans la région autour de São Paulo. Jusqu'en 1930 la séquence est dite « Vieille République » (*República Velha*) dominée par les oligarchies provinciales et une alternance à la présidence entre les élites paulistes et *mineiras* maintient un semblant d'équilibre (compromis connu sous l'expression de « *café com leite* » – café au lait à cause des principales spécialisations productives des deux provinces). L'ère gétuliste met fin à la Vieille République. Elle commence par un coup d'Etat militaire qui dépose le président nouvellement élu et lui substitue Getúlio Vargas qui avait largement perdu les élections. Celui-ci exerce un pouvoir autoritaire assimilable à une dictature (régime de l'*Estado Novo*). Inspiré par le fascisme italien, le *caudillo* organise l'Etat brésilien sur une base corporatiste et arrête, dans le même temps, un ensemble de mesures sociales teintées d'autoritarisme et de paternalisme. Les années de gouvernement de Getulio Vargas (1930-1945 puis 1951-1954), entrecoupées d'un « exil intérieur », peuvent être divisées en quelques séquences marquées par différentes inspirations : révolutionnaire dès 1930, puis fasciste, enfin constitutionnelle. Mais toujours nettement autoritaires. L'idéologie corporatiste associée à ce mode de gouvernement est à l'origine de l'organisation, encore en vigueur de nos jours, du monde syndical brésilien : impôt syndical pesant sur tout travailleur, syndiqué ou non, unicité syndicale selon les catégories d'entreprises et d'activité, etc. Les organismes représentatifs du patronat sont conçus sur le même mode, les fédérations ayant la double caractéristique d'être des entités privées financées par des taxes qu'on dirait parafiscales, obligatoires et remplissant



des missions d'ordre public – apprentissage, formation, santé des travailleurs, etc. Les mesures prises dans le domaine économique sont caractérisées par le volontarisme et le nationalisme et un certain nombre d'avancées sociales sont octroyées dans le monde du travail, comme nous le verrons dans des développements ultérieurs.

Le retrait contraint de Vargas en 1945 conduit à l'adoption, en 1946, d'une nouvelle constitution, plus démocratique et élargissant les droits individuels. C'est le début de la *República Nova*. L'organisation de la coupe du monde de football en 1950 confiée au pays donne à celui-ci une notoriété internationale – en dépit de la défaite en finale jugée « humiliante » par les Brésiliens face au « petit » Uruguay. Vargas revient au pouvoir en 1951 cette fois à l'issue d'élections ouvertes. Orienté par un nationalisme économique persistant et s'appuyant sur l'adhésion des milieux intellectuels, universitaires et sur la classe ouvrière il crée la Petrobras en proclamant le fameux slogan « *o petróleo é nosso* » (le pétrole nous appartient) voyant dans les premières découvertes de cet hydrocarbure les fondements possibles d'une indépendance énergétique et, plus largement, économique. Secoué par une série de graves reproches – notamment la tentative d'assassinat d'un leader de l'opposition - Vargas se suicide en 1954 dans le palais présidentiel à Rio de Janeiro. Le nouveau président élu en 1955, Juscelino Kubitschek, oriente le gouvernement dans une politique décidée et active de développement (*desenvolvimentismo*) dans l'industrie (automobile) et les grands travaux dont la création puis l'inauguration de Brasília en 1960 est le point d'orgue<sup>4</sup>. Diverses péripéties politiques écartent les présidents suivants (Jânio Quadros puis João Goulart celui-ci soupçonné d'affinités communistes et de vouloir mettre en œuvre une réforme agraire).

Une nouvelle période s'ouvre avec le coup d'Etat militaire perpétré en 1964 qui a le soutien des milieux conservateurs et de l'église catholique. Ce régime prétorien durera jusqu'en 1985 en faisant se succéder cinq présidents militaires. Le climat et les lois et décrets adoptés visent à réprimer durement toute orientation politique ou sociale progressiste ; les partis politiques sont interdits. Peu après deux seuls sont alors reconnus et institutionnalisés (l'Arena et le MDB) sensés représenter les tendances gouvernementales et d'opposition. Cette façade « démocratique » ne trompe personne. Une nouvelle constitution est promulguée en 1967 prévoyant l'élection indirecte du président. Les mouvements de contestation ne s'estompent pas et donnent naissance ici et là à des luttes armées ; les militaires dissolvent alors le Congrès, suppriment les droits politiques et le régime juridique d'*habeas corpus* et organisent la censure. A partir de 1974 l'alourdissement de la dette extérieure, la forte élévation de l'inflation et la nouvelle conjoncture internationale – liée au premier choc pétrolier – conduisent le général Geisel puis son successeur, le général Figueiredo à relâcher la répression – retour des exilés, amnisties – et, progressivement, à laisser les élections municipales et *estaduales* plus libres et concurrentielles. Les élections présidentielles indirectes de 1985 marquent le retour à un gouvernement civil suivi par un vaste mouvement populaire réclamant des élections directes (*diretas já*). Les réalisations économiques lancées sous les gouvernements militaires ont été nombreuses notamment dans les domaines de l'énergie (barrages, etc.), des transports (métros, chemins de fer, route transamazonienne, etc.).

La dernière période débute avec l'adoption de la constitution de 1988 toujours en vigueur et qui, en dépit de sa longueur – plus de 250 articles décomposés en de très nombreux paragraphes et alinéas – a subi jusqu'à nos jours de nombreux amendements (*emendas*)

---

<sup>4</sup> Le projet Brasília avait valu au Brésil une rupture avec le FMI qui voyait dans cette initiative spectaculaire et onéreuse un danger pour les comptes du pays et un alourdissement de sa dette.

(Brandão de Oliveira, 2002). Cette constitution organise un régime civil et démocratique ; elle consacre le pluralisme partisan et régit des élections libres et concurrentielles. Les partis politiques – dont le grand nombre résulte mécaniquement des modes de scrutin – disposent du monopole des candidatures et le vote est obligatoire. Le paysage institutionnel issu de la nouvelle *carta magna* et les politiques économiques mises en œuvre par les gouvernements successifs seront abordés dans les sections ultérieures *ad hoc*.

## 1.2. Eléments géographiques et sociodémographiques

Pour s'étendre sur environ 8,5 millions de km<sup>2</sup> le Brésil se place à la cinquième place mondiale des pays par leur superficie. Ses points extrêmes Nord-Sud et Ouest-Est sont séparés par plus de 4.300 kilomètres. Son relief est faiblement accentué et son plus haut sommet – o Pico da Neblina – atteint 3.000 mètres d'altitude. Par sa taille il occupe environ la moitié du continent sud-américain. Il a des frontières avec tous les pays composant ce continent à l'exception du Chili et de l'Equateur. Pour être situé depuis l'équateur au nord jusqu'au-delà du tropique du capricorne au sud et appartenir de ce fait majoritairement à la zone tropicale – subtropicale au Sud – il bénéficie d'une variété climatique et végétale. Il abrite la part la plus étendue de l'énorme forêt amazonienne à l'Ouest. Le climat chaud prédomine sur le territoire et la pluviosité, abondante dans le bassin amazonien et, à un moindre degré, au sud du pays, se fait rare dans le Nord-Est semi-aride sujet à de récurrentes périodes de dramatiques sécheresses. Du Nord à l'Ouest et au Sud le Brésil dispose de près de 7.400 kilomètres de côte sur la façade atlantique. A côté du bois, très abondant mais longtemps exploité de manière désordonnée et prédatrice, le pays dispose d'importantes ressources et réserves minérales ainsi que de pétrole et de gaz. Un abondant réseau hydrographique lui assure un approvisionnement en électricité : 75% – faisant du Brésil, avec le recours à la biomasse, à l'éthanol, aux sources éoliennes et solaires, le pays ayant la matrice énergétique la plus écologiquement « propre » car fondée sur des ressources renouvelables.

Outre le jeu propre et décisif du facteur climatique et des conditions du sol, l'histoire économique du Brésil a nettement spécifié cinq régions géographiques aux vocations productives différentes et d'importance très inégale. Le Sud-Est est la région la plus développée, que l'accumulation interne de capital et le processus d'industrialisation par substitution a érigée en centre industriel et financier du pays concentrant plus de la moitié du PIB brésilien en 2010 et dans laquelle le seul Etat de São Paulo contribue à ce même PIB à hauteur de 33% cette même année (IBGE, 2013a). La région Sud a été caractérisée par l'arrivée de vagues de migrants européens, Italiens et Allemands principalement, venus travailler à partir de la fin du 19e siècle dans les plantations de café et qui, par la suite, sont devenus des propriétaires de petites et moyennes exploitations rurales. L'industrie de cette région s'est développée et s'est diversifiée notamment en bénéficiant d'un processus de déconcentration de l'appareil productif du Sud-Est. Sa participation au PIB brésilien demeure ces dernières années autour de 17% (IBGE, 2013a). Le Centre-Ouest abrite la capitale Brasília. Sa construction en 1961 a fortement impulsé la croissance économique de cette région intérieure jusque-là très faiblement peuplée et exploitée. Elle est devenue depuis un important front agricole avec des plantations de soja très étendues et l'élevage de bétail pour l'exportation. Bien que sa contribution au PIB soit encore plus faible que celle du Nordeste, autour de 9% dans la période analysée (IBGE, 2013a), elle ne constitue pas une région pauvre et ses activités économiques sont en pleine expansion. La majeure partie de la région Nord est occupée par la vaste forêt amazonienne, le plus vaste massif forestier tropical du monde, ce qui explique sa faible participation au PIB brésilien. Elle se caractérise par sa pauvreté et son

faible développement. Elle n'héberge guère des industries de transformation, à l'exception notable de la Zone franche de Manaus qui constitue un district industriel notamment orienté vers la production d'équipements électriques et dont la vocation est l'exportation. Hors ce *cluster* assis sur de précieux avantages fiscaux, la région exploite essentiellement sa vocation économique extractiviste (minerais et bois). La région Nordeste est la plus défavorisée du pays bien qu'elle soit dotée de zones métropolitaines bien développées. Marqué par l'héritage de la monoculture de la canne-à-sucre et du coton, caractérisé par une structure agraire très concentrée et la persistance du pouvoir des oligarchies locales, le Nordeste présente, dans son hinterland, des territoires semi-arides très étendus, contraints par des conditions climatiques adverses et ayant des ressources naturelles limitées empêchant par là même l'implantation et la diversification d'activités agricoles. A partir des années 1990 la déconcentration industrielle du Sud-Est, modeste mais réelle, a bénéficié au Nordeste. La région continue cependant à présenter la plus forte concentration de pauvreté rurale de toute l'Amérique latine avec 67% de sa population vivant dans cette condition<sup>5</sup>.

Depuis la période coloniale le peuplement s'est essentiellement opéré le long des côtes et l'intérieur n'a été que très lentement exploré et exploité. Le résultat de cette dynamique démographique et spatiale très inégale est que, encore de nos jours, la façade maritime est densément peuplée alors que les densités de population sont à peine de 5 habitants par km<sup>2</sup> dès qu'on s'éloigne des côtes. En 1900 le Brésil comptait 17,5 millions d'habitants, 30,6 millions en 1920, 52 millions en 1950, 121 millions en 1980, 191 millions en 2010 (chiffres arrondis ; source : les divers recensements, *censos*, de l'IBGE). Les vagues d'immigration ont longtemps participé à cette dynamique démographique. Le taux d'accroissement décennal, qui était de près de 37% entre 1950 et 1960, a par la suite régulièrement chuté pour atteindre 12,5% entre 2000 et 2010.

La population était estimée à 205 millions en 2015 par l'IBGE. Sa densité actuelle est de l'ordre de 24 h/k<sup>2</sup> avec des différences très sensibles selon les régions considérées. La population est très largement urbanisée (84%)<sup>6</sup> et plus d'une centaine de villes dépassent les 250.000 habitants. Selon l'IBGE l'espérance de vie est de 75,4 ans en 2014 (78,8 ans chez les femmes, 71,6 chez les hommes) et présente d'importants écarts entre les régions plus riches du Sud et du Sud-Est et les régions du Nord et du Nord-Est. Le taux de fécondité est de l'ordre de 1,7 en 2015 quand il était encore à 2,4 en 2000. L'ensemble de ces évolutions démographiques montre les importantes transformations structurelles qui ont des effets économiques majeurs – par ex. le vieillissement de la population brésilienne qui oblige notamment à se préoccuper du financement des pensions de retraite – mais qui ne peuvent masquer les très nettes disparités qui persistent encore au sein de la société.

---

<sup>5</sup> On trouvera dans Amaral et al. (2013) une analyse détaillée des freins historiques au développement du *Nordeste*, une synthèse des politiques fédérales ayant tenté de réduire les inégalités régionales, particulièrement celles dont souffre cette région, et le bilan mitigé des impacts sur l'appareil productif nordestin des diverses initiatives, publiques et privées, visant à le dynamiser et à le diversifier.

<sup>6</sup> Le taux d'urbanisation, officiel, est cependant un peu exagéré car la fiscalité introduit un biais : les maires (*prefeitos*) ont tout intérêt à déclarer – c'est de leur compétence – leurs communes (*municípios*) comme étant urbaines car l'impôt sur le foncier urbain ( *IPTU, Imposto sobre a Propriedade Predial e Territorial Urbana*) est une ressource qui alimente directement et en totalité les budgets municipaux alors que l'impôt sur les propriétés rurales ( *ITR, Imposto Territorial Rural*) est d'ordre fédéral.

## 2. L'Etat brésilien, les institutions et le régime politique

Aux termes de la dernière constitution adoptée le 5 octobre 1988 le Brésil est une République fédérative, un Etat démocratique et de droit<sup>7</sup>. Composée de l'Union, des Etats fédérés au nombre de 27 – y compris le District fédéral de Brasília organisé sur le modèle *estadual*<sup>8</sup> et de 5.560 communes (*municípios*) – la structure fédérative est ancienne, ancrée pourrait-on dire dans la tradition brésilienne et imposée par la dimension du pays. Elle a cependant souffert de quelques soubresauts au cours du temps en fonction du caractère plus ou moins autoritaire de certains gouvernements.

Le régime est de type présidentiel suite à un referendum (*plebiscito*) de 1993 où les électeurs ont choisi cette forme de régime, qui a prédominé au cours des Républiques précédentes, plutôt que le parlementarisme et la monarchie<sup>9</sup>. En réalité les effets du système électoral, qui conduisent à une grande fragmentation des partis politiques représentés au Congrès, et les compétences attribuées à celui-ci par la Constitution imposent un dialogue permanent entre le/la titulaire de la présidence et le pouvoir législatif. On a pu évoquer à ce propos un « présidentielisme de coalition » qui reflète parfaitement cette situation hybride et qui fait du/de la président/e quelque peu le/la prisonnier/e du parlement.

Le président, en même temps que le vice-président, est élu au suffrage universel direct pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois. Chef de l'Etat, il dirige le gouvernement fédéral composé de Ministres et l'administration fédérale dans la capitale Brasília – des services fédéraux sont aussi installés dans les Etats fédérés. Le pouvoir législatif est exercé, à l'échelle fédérale, par le Congrès dans la capitale. Bicaméral, il est composé du Sénat (*Senado*) et de la Chambre des députés (*Câmara dos deputados*). Les sénateurs exercent un mandat de 8 ans selon un dispositif qui renouvelle la chambre haute par 1/3 puis par 2/3. A raison de 3 sénateurs représentant chaque Etat fédéré et le District fédéral les sénateurs sont au nombre de 81. Les députés sont au nombre de 513. Ils sont élus pour 4 ans renouvelables. A cette échelle fédérale le pouvoir judiciaire est exercé par le Suprême Tribunal Fédéral (*Supremo Tribunal Federal - STF*), et le Suprême Tribunal de Justice (*Supremo Tribunal de Justiça - STJ*) compétent en matière civile et pénale. Le Ministère Public fédéral est un organe indépendant à la fois du gouvernement et du STF. Une Cour des comptes (*Tribunal de Contas da União*) et une Justice du Travail complètent les organes juridictionnels à cette échelle fédérale.

Ce schéma des principales institutions fédérales se reproduit au plan des Etats fédérés : le pouvoir Exécutif y est détenu par un Gouverneur élu pour 4 ans et par des Secrétaires d'Etat ; le pouvoir législatif est exercé par une Assemblée législative (*Assembleia legislativa*) ; le pouvoir judiciaire revient aux Cours fédérales régionales et aux Tribunaux de justice (de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> degrés) et aux Ministères publics. Le paysage est complété par des tribunaux financiers et du Travail. Cette organisation vaut aussi pour les communes : les maires (*prefeitos*)

---

<sup>7</sup> Les développements de cette section sont principalement basés sur le texte constitutionnel de 1988 et les commentaires qui en sont proposés par Brandão de Oliveira (2002). Il est aussi tenu compte des amendements adoptés par le Congrès depuis 2002 qui touchent à l'organisation des pouvoirs publics.

<sup>8</sup> *Estadual* (*estaduais* au pluriel) se réfère à un ou des Etat/s fédéré/s. On n'utilisera pas ici l'expression, qu'on peut lire dans la presse française, d'« Etat régional » car les régions, au Brésil, n'ont pas d'existence institutionnelle ; ce sont des regroupements géographiques utiles à des traitements statistiques et elles constituent aussi des circonscriptions d'action pour la mise en œuvre de certaines politiques publiques.

<sup>9</sup> Des descendants de la dynastie impériale brésilienne – eux-mêmes descendants de la monarchie portugaise, maison de Bragance – vivent et résident de nos jours dans le pays.

exercent leur mandat de 4 ans renouvelable une fois en continu à côté d'une Chambre de conseillers municipaux (*Câmara dos Vereadores*)<sup>10</sup>, à cette différence que des *Tribunais de Contas* ne sont installés que dans les plus grandes villes.

Il est important de rappeler que la Constitution de 1988 place sur un pied d'égalité les entités (*entes*) des trois niveaux, fédéral, *estadual* et municipal. Cette architecture a été conçue pour ménager l'identité et les intérêts propres de chaque collectivité – et de ses instances – participant à la fédération. C'est ainsi qu'elle institutionnalise un double processus d'autonomie verticale des niveaux de gouvernement et de séparation horizontale des trois types de pouvoirs et de fonctions. Ni l'Union ni les Etats ne peuvent par exemple intervenir trop abruptement dans les affaires municipales et, à chaque échelon, les différents organes, législatifs, exécutifs et juridictionnels sont particulièrement vigilants à conserver leurs prérogatives respectives. Telles se présentent, au moins formellement, les règles du jeu institutionnel brésilien, qui tendent à se vérifier dans les grandes lignes par la pratique quotidienne des acteurs de ces différentes instances, ce qui, bien évidemment, n'interdit ni les débordements des périmètres de compétence ni des collusions et connivences, sociopolitiques ou économiques, qui donnent de la souplesse à ce cadre apparemment rigide jusqu'à, parfois, l'altérer et le corrompre. La coexistence, à chaque niveau de pouvoir, de compétences propres et de compétences partagées provoque de nombreux conflits qui viennent encombrer les Tribunaux fédéraux. Pour montrer la grande liberté des Etats fédérés et des communes il suffit d'indiquer qu'ils participent ou non, et toujours sur une base volontaire, aux programmes fédéraux. Cette autonomie institutionnelle, notamment en matière d'action économique et sociale, contribue à alimenter les particularismes *estaduais* et municipaux et, par voie de conséquence, à entretenir les disparités spatiales.

### **3. Trajectoire et situation économique du pays**

#### **3.1. Une longue période de politiques développementalistes 1930-1980**

Géré comme une colonie de pure exploitation, ayant débuté par l'extraction du *pau-Brasil* dès le 16<sup>e</sup> siècle, le pays a connu une succession de cycles économiques fondé chacun sur une production dominante. Le cycle du sucre a commencé au 16<sup>e</sup> siècle et a laissé des marques perceptibles jusqu'à nos jours dans les Etats du Nord-Est qui constituaient le centre dynamique de l'économie à cette époque. Et si les cycles postérieurs ont été ceux des minerais puis du café, le sucre continue à représenter un important *item* des exportations brésiliennes. Le Nord-Est a perdu de son importance au profit du Sud-Est lorsqu'a débuté le cycle du café à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. La différence essentielle quant à la nature et aux effets de ces deux cycles tient au régime d'accumulation du capital : alors que le cycle du sucre était dominé par des intérêts extérieurs – les excédents financiers étaient appropriés par les compagnies commerciales européennes – le cycle du café a donné lieu à une accumulation interne entre les mains de l'élite caféicole du Sud-Est, initialement dans la région de Rio de Janeiro puis, avec le déplacement du front pionnier provoqué par l'épuisement des sols, dans la région de São Paulo. Cette accumulation interne de capital, à partir de la nouvelle capitale économique du Brésil, a assuré le financement de l'industrialisation du pays après la crise de 1929 qui a

---

<sup>10</sup> On ne traduit pas ici *Câmara dos Vereadores* par Conseil municipal car il existe aussi parallèlement des *Conselhos municipais* qui, dans certaines communes et à l'initiative des autorités locales, sont constitués de représentants de la société civile – et économique.

affecté directement les exportations de café et a marqué la fin du cycle majeur de cette production.

Jusqu'à la fin des années 1920 le Brésil est un pays agro-exportateur. Ses ressources proviennent de la vente de produits primaires, du sol et du sous-sol et le café constitue la source principale des devises et des recettes de l'Etat. Le pays est encore peu urbanisé et son industrie balbutiante, historiquement muselée par les intérêts extérieurs<sup>11</sup>. C'est à partir des années 1930, avec le régime autoritaire et corporatiste de Getúlio Vargas qu'est adoptée une politique volontariste d'industrialisation reposant sur un processus de substitution des importations dont la théorisation fera ultérieurement la notoriété de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) de l'ONU<sup>12</sup>. L'idée est de charger l'Etat d'assurer un rattrapage économique en sortant les pays concernés d'un cycle extractiviste internationalement désavantageux et d'assurer une internalisation des produits industriels jusque-là procurés à l'extérieur. Cette politique d'industrialisation par substitution des importations (ISI) est vue comme devant fonder un plein développement économique et social. Elle s'accompagne, tout au long de son déroulement, et par les gouvernements successifs, de la création de nombreuses entreprises publiques et par la construction d'importants ouvrages d'infrastructures (ports, routes, énergie, etc.).

Historiquement cette politique a dominé les grandes orientations économiques du pays des années 1930 aux années 1980. Son succès se mesurait alors au degré de nationalisation de la production et non pas à partir des performances comparées des entreprises et de la compétitivité de leurs produits, des barrières douanières prohibitives protégeant le marché national. Débuté par la production de biens de consommation non durables comme les médicaments le processus s'est approfondi, au cours des décennies 50 et 60, par la fabrication de biens de consommation durables, dont l'automobile a été l'emblème sous le gouvernement Jucelino Kubitshek, puis, dans les décennies suivantes, par la production de biens intermédiaires et de biens d'équipements – pétrochimie, etc. Ces politiques développementalistes, foncièrement volontaristes et nationalistes – sinon dans leur financement au moins dans les intérêts locaux qu'elles visent à défendre – ont été conçues et mises en œuvre à l'aide d'un puissant appareil de planification. Les créations du Conseil national de politique scientifique et technologique (CNPq), de la Banque de développement économique (BNDE devenue par la suite BNDES par extension de ses interventions dans le domaine social), de l'entreprise publique Petrobras sont significatives de cette période. L'ambitieux programme exécuté entre 1956 et 1961 dans le cadre du Plan d'objectifs (*Plano de Metas*) a orienté l'édification de Brasília, le percement de grandes routes assurant l'intégration du pays-continent, le développement de l'industrie automobile, la croissance de l'exploitation pétrolière, l'essor de l'extraction du minerai de fer, etc. Au Plan triennal élaboré par Celso Furtado au milieu des années 60 a succédé, durant la période militaire, le Plan stratégique de développement (*Plano Estratégico de Desenvolvimento*) à compter de 1967 poursuivant le processus d'import-substitution et misant, plus spécifiquement, sur les infrastructures, la sidérurgie, les industries extractives et le BTP ; le premier Plan de développement économique et social lancé en 1972 vise en outre à mieux intégrer à l'ensemble économique national les grandes régions jusque-là marginalisées, Nord-Est et Amazonie, par la création de grandes agences de développement (SUDENE, SUDAM

---

<sup>11</sup> Le pacte colonial imposé par le Portugal a longtemps interdit l'amorce d'un processus d'industrialisation du Brésil.

<sup>12</sup> Furent alors particulièrement importantes, dans la conception de cette politique industrielle, les idées de Raul Prebisch qui permirent d'établir un diagnostic sur la détérioration des termes de l'échange entre pays en développement et pays développés.

notamment). La séquence 1967-1973 – sous le régime militaire qui dirige le pays de 1964 à 1985 – est alors qualifiée de « miracle économique » (*milagro econômico*) durant laquelle le taux moyen annuel de croissance est supérieur à 10% et le taux d'investissement approche les 20% du PIB. Les autorités poursuivent l'objectif de maintenir à marche forcée ce « miracle » dans la période suivante en dépit des changements qui affectent le système financier international et d'une conjoncture extérieure défavorable (chocs pétroliers, relèvement des taux d'intérêt, ralentissement de l'activité économique mondiale<sup>13</sup>). La situation financière de l'Etat se dégrade du fait de rentrées fiscales en chute et de l'augmentation de la dette. S'exacerbent alors les conflits autour de la redistribution du revenu<sup>14</sup> et l'inflation s'accroît dangereusement entretenue notamment par de nombreux mécanismes d'indexation<sup>15</sup>. La seconde moitié des années 80 voit plusieurs tentatives de combat contre l'envolée des prix. Mais les plans successifs Cruzado, Bresser et Verão ont été incapables de contenir l'inflation qui atteignait près de 1.000% par an à la fin de 1989. L'ajournement des investissements a fini par renforcer la stagnation observée durant cette période.

L'ensemble de ces politiques a eu d'indéniables effets en terme de développement. C'est d'elles que résulte la transformation d'un pays agro-exportateur en puissance industrielle induisant la forte urbanisation de la population et l'expansion du salariat. La modernisation du Brésil s'est bâtie sur les grands programmes d'infrastructures et d'équipement – routes, chemins de fer, télécommunications, ponts, centrales hydroélectriques, usines nucléaires – sur la constitution d'un imposant parc d'industries de base (minerais, sidérurgie, etc.), de transformation (papier, ciment, aluminium, chimie, etc.), de biens d'équipement (générateurs, centraux téléphoniques, moteurs, turbines, etc.), de biens de consommation durables (automobile, électroménager, etc.), d'agro-industries alimentaires (viande, grains, produits du lait, jus de fruits, etc.) enfin sur la création de grands établissements publics de financement (BNDES) et de puissantes entreprises d'Etat dans des domaines stratégiques comme l'énergie (Petrobras par ex.). Le Brésil se hisse alors dans les premiers rangs mondiaux par la production de richesses.

Sur un autre plan on peut observer que dès les premières phases de ce processus d'industrialisation la législation du travail s'était enrichie de mesures favorables à la main d'œuvre. Le gétulisme, mélange d'autoritarisme politique, d'interventionnisme économique et de paternalisme social est associé à la création du salaire minimum, à la mise en place de la carte de travail – la *carteira assinada* est au fondement de la définition brésilienne du secteur formel couvert par les statistiques du Ministère du Travail et des droits ouverts aux salariés au titre du régime général de la sécurité sociale – à l'institution, dans l'ordre juridictionnel, d'une justice spécifique du travail, à la fixation maximale à 48 h de la durée hebdomadaire du travail – *jornada* ramenée à 44 heures par la Constitution de 1988 – à la concession des droits à congés payés d'un mois par an, à la réglementation du travail des femmes et des mineurs de 14 ans<sup>16</sup>. Dans le même sens a été très tôt défini un régime d'assurance-chômage (*seguro-desemprego*) qui constituait une exception en Amérique latine et la création du FGTS (*Fundo*

---

<sup>13</sup> Rendant d'autant plus coûteuses les incitations fiscales aux exportations distribuées par les gouvernements brésiliens successifs.

<sup>14</sup> Quand, à certaines phases, ils ne subirent pas une réduction, les salaires augmentèrent au cours de cette longue période à un rythme très inférieur à celui de la productivité.

<sup>15</sup> Si la décennie 80 a pu être qualifiée de haute inflation, l'inflation a toujours été élevée au Brésil. L'OCDE rappelle ainsi qu'en moyenne annuelle celle-ci s'est établie à 36% pendant la période 1945-1980 (OCDE, 2001).

<sup>16</sup> Le travail formel est régi par le dispositif appelé *Consolidação das Leis do Trabalho* (CLT) équivalent du code du travail composé de l'ensemble des mesures sociales adoptées au cours du temps.

*de Garantia por Tempo de Serviço*) est venue renforcer les droits monétaires des salariés licenciés.

### **3.2. Une phase de libéralisation soutenue (fin des années 80 – fin des années 90)**

A la fin des années 80 les orientations de la politique économique ont été profondément réformées. Et, au milieu de la décennie suivante, elles ont été subordonnées aux préceptes du fameux Consensus de Washington : discipline financière, abaissement des tarifs douaniers et élimination des barrières non tarifaires, privatisation d'entreprises publiques, déréglementation des activités, taux d'intérêt dictés par le marché, suppression des barrières au capital étranger, soutiens financiers à la recherche-développement. La politique industrielle a peu à peu disparu des priorités fédérales<sup>17</sup> – le seul secteur où elle s'est maintenue a été celui de l'informatique, avec un bilan fort mitigé – et ce sont les Etats fédérés qui ont pris le relai, avec des moyens moindres et des résultats parfois malheureux : une guerre fiscal-financière (*guerra fiscal*) s'est installée entre les Etats pour attirer les investissements. Elle a généré des coûts élevés au regard des bénéfices obtenus en termes d'emplois et de revenus<sup>18</sup>.

Au cours de cette période un des principaux facteurs responsables de la réduction des inégalités de revenu au Brésil a été la politique de stabilisation macroéconomique mise en œuvre à partir de 1994, année du lancement du plan Real qui a mis fin à l'hyperinflation et à ses effets corrosifs en termes de distribution (Ferreira et al., 2009). Si l'on ajoute à ce processus les changements institutionnels initiés à la fin des années 1980 et les nouvelles politiques sociales appliquées après la stabilisation économique, nous avons là les principaux paramètres du nouvel ordre économique et social qui a depuis lors caractérisé le Brésil.

Les changements institutionnels et les politiques publiques qui conduisirent le Brésil dans un nouveau contexte économique et social peuvent être résumés en deux phases. La première période riche d'importants changements institutionnels a commencé à la fin des années 1980 et la nouvelle Constitution de 1988 peut être considérée comme le point d'inflexion initial de cette séquence. Les tentatives de juguler la persistante inflation et de garantir la stabilisation macroéconomique avaient commencé en 1986 à travers la mise en œuvre de divers plans<sup>19</sup>, aussi nombreux qu'infructueux. Cette période est donc marquée à la fois par ces tentatives d'ajustement de l'économie et par l'adoption de réformes d'inspiration libérale, orientées vers le marché et conçues sous l'influence du fameux « consensus de Washington » (Yano et Monteiro, 2008). Ces priorités fixées aux politiques gouvernementales ont eu pour effet de marginaliser les politiques sociales et les perspectives de réduction des disparités régionales.

La Constitution de 1988 a concédé de plus larges compétences aux Etats de la Fédération et aux communes. Une importante altération en vue d'une plus grande autonomie des Etats a consisté dans l'augmentation des proportions de l'impôt sur le revenu (*Imposto de Renda - IR*) et de l'impôt sur les produits industriels (*Imposto sobre Produtos Industrializados - IPI*) destinés au Fonds de Participation des Etats (FPE). Ce FPE a été créé en 1965 et les premiers

---

<sup>17</sup> Si l'on veut bien admettre que les facilités financières alors accordées aux secteurs de l'automobile et du textile-habillement ne peuvent tenir lieu d'une véritable politique industrielle.

<sup>18</sup> Les entreprises, brésiliennes et étrangères, ont mis en concurrence les Etats pour obtenir un moins-disant fiscal et d'autres avantages – le cas du constructeur automobile Ford a été emblématique de cette *guerra fiscal* puisqu'après avoir arraché exonérations et concessions du gouvernement de l'Etat de Bahia il a installé une usine dans le Rio Grande do Sul où des avantages plus substantiels lui ont été octroyés.

<sup>19</sup> La première tentative d'en finir avec les taux très élevés d'inflation a été le Plan Cruzado en 1986, qui a été suivi par les plans Bresser (1987), Verão (1989), Collor I (1990), Collor II (1991) e Real (1994).



transferts ont eu lieu en 1967. Il était alimenté à hauteur de 10% des recouvrements nets des deux impôts IR et IPI. Ce pourcentage avait été réduit à 5% en 1968 et par la suite il a été augmenté chaque année pour atteindre 14% peu avant la promulgation de la nouvelle Constitution en 1988. A cette occasion il s'éleva à 18% et fut augmenté progressivement pour s'élever à 21,5% à partir de 1993. La loi Complémentaire (*Lei Complementar*) 62, de 1989, encore en vigueur, établit ainsi la répartition du FPE : 85% aux Etats des régions Nord, Nord-Est et Centre-Ouest et 15% aux Etats des autres régions (Ministério da Fazenda, 2012). Ainsi le FPE a été clairement constitué pour être un instrument de réduction des inégalités régionales. L'utilisation de ses crédits n'obéit à aucune affectation *a priori* (*sem vinculação específica*).

Les modifications portant sur le régime de la prévoyance sociale en milieu rural, introduites dans la Constitution de 1988, ont fait l'objet de textes d'application (*regulamentação*) en 1991. Les travailleurs ruraux et les assurés sociaux relevant du régime de la petite production familiale ont alors eu accès aux droits et dotations du Régime Général de Prévoyance Sociale (RGPS). Ainsi les retraités et les bénéficiaires de pensions de réversion ont fini par obtenir un plancher monétaire équivalent à un salaire minimum (*salário mínimo*, SM), applicable aussi à celles et à ceux dont les droits avaient déjà été reconnus et les pensions déjà versées. De plus les femmes se sont vues reconnaître le droit à pension de retraite indépendamment du conjoint même si celui-ci percevait une pension (Schwarzer, 2000). Ces modifications et d'autres de même orientation dans le programme de la prévoyance rurale ont induit une plus grande intégration de la population rurale pauvre à l'économie monétaire.

Un autre changement institutionnel important s'est manifesté par une plus grande ouverture du pays au commerce international. Ce processus commença en 1988 par des réductions significatives des barrières tarifaires et non tarifaires héritées de la période de substitution des importations suivant en cela la tendance générale de l'économie mondiale et le mouvement fut amplifié en 1990. Cette plus grande ouverture a favorisé l'importation de produits propres à satisfaire la demande croissante après la stabilisation économique générée par le Plan Real. Une des conséquences de l'ouverture commerciale s'est manifestée dans un début de restructuration industrielle pour cause de plus grande exposition des entreprises brésiliennes à la concurrence internationale. La politique industrielle et du commerce extérieur de 1990 a été comparée par Erber et Vermulm (1993) à une pince : d'un côté elle exerçait une pression sur les entreprises industrielles *via* la plus grande ouverture au commerce extérieur, et de l'autre côté elle les stimulait pour qu'elles devinssent plus compétitives. Cependant ce côté de la pince s'est révélé plus court que l'autre, beaucoup d'entreprises ne parvenant pas à se restructurer au même rythme que l'ouverture commerciale décidée abruptement et ne supportèrent pas la pression compétitive. Plusieurs secteurs, comme celui du textile, passèrent par de profondes réformes structurelles, des entreprises furent fermées quand d'autres, à la fin de la décennie de 1990, purent résister à la compétition internationale.

Le processus de privatisation des entreprises publiques a été lancé au cours de cette même période<sup>20</sup>, les principaux arguments avancés pour justifier cette politique ont été d'une part la crise financière de l'Etat brésilien et l'inefficacité du secteur public dont les entreprises étaient déficitaires pour diverses causes dont un excès d'emplois de complaisance. Les privatisations s'amplifièrent après 1995.

---

<sup>20</sup> De 1990 à 1994 furent privatisées 33 entreprises assurant des recettes de 11,9 milliards de dollars US. Plusieurs appartenaient aux secteurs de la sidérurgie, de la pétrochimie et de la production de fertilisants (Yano et Monteiro, 2008).

Un autre changement d'importance a consisté dans la réforme financière et la libéralisation des flux de capitaux. Conformément à la tendance des économies latino-américaines le Brésil débuta, à partir de la seconde moitié des années 80, un processus de libéralisation du système financier domestique vis-à-vis du capital étranger. C'est cependant à partir de la décennie de 1990 que les transformations s'accrochèrent en matière de structure et de réglementation du système financier national. Parmi les principales réformes figurent alors l'élimination des barrières à l'entrée des investissements étrangers, l'arrivée d'institutions financières internationales via l'acquisition et le contrôle actionnarial d'entités locales ou l'installation de filiales et la possibilité donnée aux résidents d'accéder à de nouvelles modalités de financement externe c'est-à-dire l'autorisation d'émettre des titres et des actions auprès du marché international de capitaux (Yano et, Monteiro, 2008). En outre un Amendement Constitutionnel de 1994 a concédé le même régime aux entreprises étrangères que les entreprises nationales. Ces modifications ont eu pour effet d'accroître le volume des investissements directs étrangers, principalement à la fin de la décennie 90.

La deuxième période confortant le nouveau contexte économique et social du Brésil commence en 1995 avec la stabilisation résultant de Plan Real adopté l'année précédente et coïncide avec le début du premier mandat du Président Cardoso. Plusieurs réformes lancées lors de la séquence antérieure ont alors été conduites jusqu'à leur terme quand d'autres ont été initiées dans le même temps où des politiques sociales nouvelles ont été rendues possibles grâce à la stabilisation économique.

En 1995 débute une nouvelle phase de privatisations des actifs publics qui constitue un des principaux axes de la réforme de l'Etat. Les entreprises prestataires de services publics – électricité, transports et télécommunications – en plus du secteur financier ont été la cible de ces privatisations procurant des recettes budgétaires et favorisant de nouveaux investissements par les acquéreurs en dépit des fortes critiques qui ont été alors adressées au modèle de privatisation adopté par le gouvernement. Dans les secteurs de l'énergie électrique et du transport ce sont 24 entreprises qui ont été cédées au secteur privé. Il est aussi devenu nécessaire de créer des agences de régulation de ces services certes privatisés mais dont les activités sont d'intérêt public s'agissant d'infrastructures essentielles. C'est à cette époque que s'est produit un pic des participations du capital étranger à ces privatisations « ...parvenant à atteindre 53% du total des recettes recouvrées lors du processus de désétatisation » (Yano et Monteiro, 2008).

S'agissant des transferts régis par la Constitution, une importante modification est intervenue à travers l'Amendement constitutionnel n°14 de 1996 qui a créé le Fonds d'entretien et de développement de l'enseignement fondamental et de valorisation des instituteurs (*Fundo de Manutenção e Desenvolvimento do Ensino Fundamental e de Valorização do Magistério - Fundef*). Ce Fonds était entre autres alimenté par le prélèvement de 15% des transferts du FPE et du FPM (Fonds de participation des *Municípios*) et la nouveauté revint aussi à affecter obligatoirement une partie des ressources des divers Fonds à l'enseignement fondamental (Mendes, 2001).

Dans le domaine social les principales mesures décidées sous la présidence Cardoso concernent la Loi organique d'Assistance sociale (LOAS) qui a garanti un salaire minimum aux personnes âgées et aux handicapés physiques, les programmes de transferts directs de revenus – Bourse-Ecole, Bourse-Revenu, Bourse-Alimentation – et le Programme d'éradication du travail infantile (Giambiagi et al., 2005).

D'autres réformes institutionnelles, après 1999, lors du second mandat du Président Cardoso, ont conforté l'assainissement des comptes publics et ont assuré la continuité du programme de privatisations, la modification des règles régissant le capital étranger, l'assainissement du secteur bancaire, la reformulation partielle de la Prévoyance sociale, la renégociation des dettes, souvent cachées, des Etats. Fut aussi adoptée la Loi de Responsabilité financière (*Lei de Responsabilidade Fiscal*<sup>21</sup>, *Lei Complementar* n° 101 de 2000) imposée aux trois niveaux de gouvernement (fédéral, fédéré et municipal) (Giambiagi et al., 2005).

### 3.3. Des préoccupations sociales dans un cadre économique libéral maintenu (2003-2015)

Le premier gouvernement (2003) du Président Lula a mis en œuvre des politiques sociales porteuses de conséquences positives en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus. Parmi les principales mesures illustrant cette sensibilité sociale on peut noter : l'augmentation du salaire minimum réel car actualisé chaque année en tenant compte du taux de croissance du PIB des deux années antérieures et du taux d'inflation de l'année précédente et dont les effets ont été très importants sur le secteur productif des régions les plus défavorisées<sup>22</sup>, l'élévation des pensions de retraite et des diverses allocations de la LOAS dont les montants sont indexés sur le salaire minimum (SM), la réunion et l'amplification des programmes de transferts de revenus créés par le gouvernement antérieur sous une nouvelle formule et appellation (Bourse Famille) et son extension progressive<sup>23</sup> ; l'accès facilité au crédit à la consommation des ménages.

Bien qu'il ne soit pas le programme social le plus important en termes de volumes financiers, la Bourse Famille (*Bolsa Família*) est sans doute le plus connu, dans les frontières et hors des frontières du Brésil. Ses caractéristiques seront détaillées plus avant dans cette étude. A ce stade on peut se contenter d'indiquer qu'il s'agit d'un mécanisme de transferts directs de revenus sous condition de fréquentation scolaire et de vaccination des enfants des familles bénéficiaires. Il est né de la fusion de programmes lancés sous le gouvernement F. H. Cardoso : Bourse-Ecole, Allocation-Gaz, Bourse-Alimentation. Leur unification sous la nouvelle et efficace appellation avait déjà commencé avant la présidence Lula mais c'est celui-ci qui a donné toute sa notoriété au programme, plus tard inclus dans un projet plus vaste appelé Brésil sans misère. Fin 2013, il bénéficiait à 14 millions de familles, soit environ 50 millions d'individus pour un montant de 24 milliards de Reais correspondant, *grosso modo*, à 2% des dépenses budgétaires fédérales (Lustosa et Fauré, 2013). Il vise à éradiquer l'extrême pauvreté (revenu mensuel familial *per capita* jusqu'à 70 Reais) et la pauvreté (revenu mensuel familial *per capita* de 70 à 140 Reais)<sup>24</sup>. Il accorde par individu une bourse mensuelle de 70 à 310 Reais. Ce mécanisme n'a pas été épargné par les critiques : il a donné

---

<sup>21</sup> Cette Loi de responsabilité financière imposée aux Etats et aux communes a nettement contribué à l'assainissement des comptes de ces deux niveaux de gouvernement notamment parce qu'elle a limité leurs possibilités d'emprunt et a interdit que plus de 60% de leurs ressources soient affectées à la masse salariale.

<sup>22</sup> Les salaires dans les régions moins développées sont plus faibles que dans les autres régions de sorte qu'une augmentation du salaire minimum y a un grand impact sur le pouvoir d'achat.

<sup>23</sup> Le Brésil semble avoir confirmé une tendance plus générale observée par Salama (2012, p. 162) à propos des économies latino-américaines : alors que les ressources consacrées aux investissements publics subissaient des réductions, les dépenses sociales des gouvernements centraux et/ou fédéraux ont augmenté au milieu des années 2000. Ainsi, par exemple, les pensions de retraite représentaient ces dernières années environ 13% du PIB brésilien, taux supérieur à bien d'autres pays comme par ex. la Grande Bretagne. Il est vrai pour des montants individuels moindres.

<sup>24</sup> Le salaire minimum (SM) a été fixé par le gouvernement à 678 Reais pour l'année 2013 soit 221 Euros. En 2016 il est de 880 Reais.

lieu à de multiples fraudes, il est vrai en voie de lente diminution, et, surtout, la persistance de son caractère assistancialiste en fait davantage un instrument d'inclusion sociale – via les contreparties exigées en matière de scolarisation et de vaccination des enfants – que d'intégration économique puisque l'accès au marché du travail des bénéficiaires du programme ne constitue un objectif ni recherché en principe, ni atteint de fait. Mais bien que plusieurs études économiques aient établi que cette fameuse Bourse Famille a moins contribué que l'augmentation du salaire réel à l'amélioration de la condition des couches pauvres de la population, elle a largement participé au mieux être social de bien des familles brésiliennes pauvres et très pauvres<sup>25</sup>. Dans de nombreux *municípios* les revenus tirés de la *Bolsa Família*, à côté des pensions de retraites et des salaires des employés municipaux – personnels souvent pléthoriques car le clientélisme en influence encore le recrutement – constituent les seules sources d'animation de l'économie locale et la seule Bourse Famille parvient dans maintes situations à représenter des volumes supérieurs aux ressources du Fonds fédéral de participation en faveur des communes (FPM).

Les transferts gouvernementaux au bénéfice des régions plus pauvres, qu'il s'agisse des programmes de transferts de revenus, d'assistance sociale et de sécurité alimentaire, ou qu'il s'agisse des programmes imposés par la Constitution comme le FPE (*Fundo de Participação dos Estados*) et le FPM (*Fundo de Participação dos Municípios*) sont importants pour une partie considérable de territoires démunis, dont l'appareil productif est fragile et désarticulé comme l'est le semi-aride du Nord-Est<sup>26</sup>. Cela conduit à une configuration que Maia Gomes (2001) a désigné comme « une nouvelle économie » fondée sur l'appropriation de revenus créés dans d'autres régions. Aussi les ressources fédérales, par leur capillarité et les volumes transférés, ont généré un fort mouvement de consommation qui dynamise localement le commerce et le secteur des services sans cependant constituer une politique d'investissements productifs dans les régions bénéficiaires de cette manne fédérale.

Le taux d'investissement rapporté au PIB a toujours été faible au Brésil ce qui a continûment limité son potentiel de croissance. Il était monté jusqu'à 23,33% en 1975 à la fin de la période dite du « miracle économique » puis avait décliné pour atteindre 15,66% en 1999. Le tableau ci-contre détaillant l'évolution de ce taux sur la période plus récente montre que ce n'est qu'à partir de 2008 que ce taux a rattrapé le niveau du début de la décennie pour ensuite augmenter modestement mais régulièrement.

**Tableau 1 : Taux d'investissement à prix courant en proportion du PIB**

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
18,33	18,42	17,93	16,60	17,32	17,06	17,81	18,00	19,29	19,10	20,53	20,60	20,72	20,95

Source : IPEADATA

Au milieu des années 2000 les résultats obtenus en matière de stabilisation macroéconomique et financière et la disponibilité nouvelle de ressources ont incité les autorités nationales à adopter des politiques visant à relancer l'investissement public. Parmi les principales mesures figurent le Programme d'accélération de la croissance (PAC) et le Programme national de développement régional (PNDR) décidés au cours du second mandat du président Lula. Ces plans d'action, mis en œuvre avec quelques difficultés, accusent d'importants retards et leurs coûts ont considérablement augmenté. On ne peut donc, pour l'heure, en mesurer les effets en

<sup>25</sup> Une étude de l'IPEA (Institut de Recherche en Economie Appliquée, organisme fédéral) est venue confirmer ces analyses d'universitaires en montrant que 54,9% de la réduction des inégalités est due à l'évolution des revenus du travail contre 20,8% aux pensions et allocations de la Prévoyance sociale et 12,2% au programme *Bolsa Família* (source : Agência Brasil, 1er octobre 2013).

<sup>26</sup> Sur les impacts régionaux de ces deux Fonds, cf. Lustosa et Fauré (2013).

termes de réduction des disparités régionales conformément à ce qu'indiquent les auteurs d'études aux résultats très mitigés sur les impacts des grands programmes fédéraux (Apolinário et Lussieu da Silva, 2011).

La croissance brésilienne, s'élevant en moyenne à 3,7% par an au cours de la décennie 2000, a été plus régulière et plus soutenue que dans la décennie 1990 où elle était en moyenne de 2,9% par an. Elle a été cependant inférieure à celle des autres pays constituant le fameux « club » des émergents. En revanche si, dans cette période, les inégalités de revenu se sont creusées en Russie, Chine et Inde elles ont diminué au Brésil. Ainsi au cours de cette décennie, favorisées par cette croissance économique, modeste mais réelle et surtout plus régulière que dans les années 1990, par la dynamique de création d'emplois formels, par l'élévation du salaire minimum réel et par une meilleure distribution du revenu grâce notamment à des programmes de transferts, les conditions de vie d'une importante partie de la population se sont clairement améliorées ; nombre de familles ont pu échapper à la misère et à la pauvreté et les catégories intermédiaires de la structure sociale brésilienne (désignées officiellement comme étant les classes B, C et D sur un spectre qui en compte cinq de A à E) ont considérablement augmenté leurs effectifs.

Certains analystes voient dans cette évolution favorable la marque d'orientations économiques libérales découlant elles-mêmes des réformes institutionnelle des années 1990, l'importance du rôle dynamique du marché et des entreprises privées et les avantages tirés de l'ouverture commerciale externe, dans le prolongement, plus ou moins assumé, des grandes décisions adoptées à la suite du plan Real de 1994 qui a mis fin au régime d'hyperinflation, a permis la stabilisation et l'assainissement des comptes publics.

De fait, la question de savoir si le changement économique l'a emporté sur la continuité avec l'arrivée au pouvoir du président Lula et du Parti des travailleurs (PT) en 2003 a été largement débattue au Brésil. Avec l'abandon des engagements du programme initial du PT du temps où il était dans l'opposition et qu'il revendiquait la rupture avec le néolibéralisme, voire le capitalisme, et qu'il prônait le divorce avec les institutions financières internationales, FMI en tête, un premier ensemble d'observateurs et d'analystes ont incliné à penser que la politique macroéconomique, après 2002, n'a pas fondamentalement dévié des orientations précédentes initiées avec l'adoption en 1994 du Plan Real puis d'un régime de taux de change flexible. Les mesures de stabilisation macroéconomiques subséquentes se fondaient en effet sur trois objectifs majeurs dans le strict prolongement des orientations libérales. Le premier consistait à contrôler l'inflation en essayant de la maintenir autour de 4,5% par an dans la limite de deux points au-dessus ou au-dessous de ce taux. Le deuxième objectif, sous la recommandation du FMI, revenait à dégager un solde primaire positif – soit une situation budgétaire favorable avant paiement du service de la dette. Le troisième objectif, porté par la Loi de Responsabilité budgétaire visait l'assainissement des comptes publics – du gouvernement fédéral mais aussi des Etats fédérés et des communes dont une partie des dettes échappait à la connaissance des autorités centrales. Ces orientations macroéconomiques, pourtant bruyamment décriées auparavant, non seulement n'ont pas été dénoncées sous les deux présidences Lula ni sous la présidence de Dilma Roussef mais elles ont fait l'objet d'une attention constante des autorités issues du PT. De même, les privatisations intervenues dans les années 1990 n'ont pas été remises en cause et, de plus, l'appel au secteur privé, national et international, a même connu un regain d'intérêt avec le développement du partenariat public-privé dans les grands projets (dans le cadre par ex. du Programme d'accélération de la croissance) et la multiplication d'importants contrats de concession dans le domaine de la gestion et du renouvellement des grandes infrastructures du pays (cf. OCDE, 2013).

D'autres auteurs, mettant en avant une série de mesures protectionnistes et des programmes de relance adoptés depuis 2003, insistent sur les changements enregistrés dans le domaine économique entre les deux périodes et vont jusqu'à les ériger en base d'un régime de croissance différent – entendu comme mode d'accumulation et de répartition (e.g. Salama, 2010). Et, de fait, les autorités brésiliennes, à travers une succession de mesures sectorielles d'aide à des activités en difficulté et l'adoption de programmes de grands travaux, ont montré que leur rôle ne se bornait pas à s'occuper des seuls agrégats macroéconomiques et à laisser le système productif continuer à être conditionné par les seuls mécanismes du marché. Par ces types d'intervention l'Etat brésilien a manifesté son retour en économie dans le même temps où il ménageait des orientations plus sociales dans les dépenses fédérales.

Si le débat demeure ouvert entre ces deux interprétations, on doit convenir que c'est dans le domaine social que se situe la nouveauté par rapport aux gouvernements précédents. Il est clair que la fin de l'hyper inflation qui a directement découlé de l'adoption du Plan Real de 1994 a notablement contribué à l'amélioration de la distribution des revenus. Le salaire minimum (SM) a pratiquement doublé en termes réels entre 1995 et 2012 passant de 313,51 Reais – (aux prix de 2012) à 622 Reais<sup>27</sup> (IBGE, 2012). Autrement dit le pouvoir d'achat du SM a augmenté pendant la période de près de 100%. Une bonne partie de la population a bénéficié de cette évolution vu que, selon des estimations du gouvernement, 45,5 millions de personnes disposent de revenus indexés sur la valeur de ce SM (SAE, 2013), y compris celles qui perçoivent des allocations (*benefícios*) du Régime Général de Prévoyance sociale (RGPS) composées pour l'essentiel (88%) des pensions de retraite et de réversion auxquelles s'ajoutent les allocations liées à un certain nombre de prestations d'assistance. Ces allocations constituent une importante source de transferts de revenus opérés par le gouvernement fédéral.

En milieu rural, le régime des pensions de retraite a été assez profondément révisé par des lois adoptées au cours des années 1990 dans le sens d'une ouverture des droits et des ressources des travailleurs des campagnes et dont le montant a été rehaussé par la valorisation du salaire réel et par l'indexation sur le SM. D'une part, les actifs relevant de la petite production familiale ont eu accès aux droits et dotations du RGPS, soit à un plancher équivalent à un SM. D'autre part, les femmes se sont vues reconnaître les mêmes droits même si leurs conjoints bénéficiaient d'une pension. Ces mesures, adoptées par les gouvernements précédents mais rehaussées par le double phénomène d'élévation du SM et d'indexation sur sa valeur ont eu pour effet d'intégrer davantage la population rurale pauvre à l'économie monétaire que lors de la décennie précédente..

L'expansion du crédit a aussi participé à la dynamique économique du pays. Longtemps contenu à un niveau très faible comparé à d'autres pays – le niveau d'endettement des ménages était de 18% de leurs revenus en 2005 – il a connu un pic historique en juillet 2013, la Banque Centrale informant que le taux d'endettement des ménages avait atteint plus de 45% de leurs revenus (source : *Agência Brasil, 27 de setembro de 2013*). La nette augmentation des ventes de biens de consommation durable permise par l'expansion du crédit a participé à l'amélioration du quotidien des couches modestes de la population.

La croissance et l'adoption de mesures incitatives – par exemple la mise en place d'un impôt unique et de taux très bas appelé *Simples* auquel sont assujettis les petits commerçants,

---

<sup>27</sup> Environ 170 dollars US en 1995 et 338 en 2012, sur la base du taux de change du 2 janvier 2012.

artisans et prestataires de services, sans compter les initiatives prises par le SEBRAE (Service brésilien d'appui aux petites entreprises) en vue de « légaliser » les petits établissements – ont fait baisser le taux d'informalité des activités qui, selon l'Ipeadata est passé de 57,8% en 1995 à 57,4% en 2003 et à 47,5% en 2011. Symétriquement, alors que la population économiquement active a progressé de 36% entre 1995 et 2009 et que la population occupée a crû de 33% dans la même période, les emplois formels enregistrés par le Ministère du Travail et de l'Emploi ont augmenté de 95% entre 1995 (23,750 millions de postes) et 2011 (46,3 millions de postes de travail) (Ministério do Trabalho e do Emprego 2013). Enfin le chômage a connu une baisse régulière pour se situer officiellement au plus bas avec un taux de 5,3% en août 2013 (OCDE, 2013)<sup>28</sup>.

L'ensemble de ces mesures a incontestablement participé à la croissance du pays que résume, à sa manière condensée, la progression du PIB brésilien. Sur les trois fronts de l'emploi, plus nombreux et formalisés, du revenu en hausse et de la consommation en expansion, les avancées sont notables depuis une dizaine d'années. Au-delà des indicateurs macro-comptables, il faut bien voir que ce sont des dizaines de millions d'individus, des millions de familles qui ont vu leurs conditions de vie s'améliorer peu à peu. Cette évolution des situations privées n'en a que plus mis en valeur les considérables carences observées dans l'espace public et notamment dans le domaine des équipements collectifs et des infrastructures à l'origine d'importants mouvements sociaux ces dernières années (Fauré 2015)<sup>29</sup>.

#### **4. L'arrière-plan de la stratification sociale et des inégalités**

Pour bien comprendre la nature de la stratification du Brésil et son évolution, lente et modeste, il apparaît nécessaire de prendre en compte d'une part la profondeur historique des inégalités sociales et d'autre part le fait que ces inégalités se trouvent redoublées et renforcées par les écarts considérables qui séparent les différentes régions du pays. Ces deux types de données structurelles permettent d'éclairer les modifications, réelles, intervenues, dans la période récente, dans la stratification sociale mais aussi de tenir compte de l'inertie qui limite l'ampleur des changements observés.

##### **4.1. Le lourd héritage des inégalités sociales et des disparités régionales**

Le Brésil s'est longtemps caractérisé par ses profondes et tenaces inégalités sociales et par l'ampleur de la pauvreté affectant avec une redoutable constance au cours du temps d'importantes couches de population et de vastes régions du pays. Mélange, fort déséquilibré, de son peuplement indigène et autochtone, de l'arrivée massive d'Africains réduits en esclavage dans les plantations et de l'installation des vagues successives de colons européens et asiatiques, l'extrême diversité de ses habitants, parfois célébrée comme une richesse dans ses manifestations culturelles<sup>30</sup>, ne saurait en effet masquer le poids des inégalités et des

---

<sup>28</sup> Une nouvelle méthodologie utilisée par l'IBGE en 2014 et plus conforme aux standards internationaux a pour effet de relever d'un point à un point et demi le taux de chômage.

<sup>29</sup> De son côté, Dedecca (2015) voit dans une politique publique de soutien actif aux infrastructures le moyen indispensable de dépasser l'essoufflement probable des mesures de réduction des inégalités.

<sup>30</sup> L'ancien doyen de l'Institut d'Economie de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro (IE/UFRJ), ancien expert auprès de la CEPAL et ancien dirigeant de la BNDES, évoquant l'histoire de l'ancienne capitale parle du Rio de tous les Brésils (*O Rio de todos os Brasis*) (Carlos Lessa, 2001). Le sociologue et anthropologue Roger Bastide,

disparités qu'elle recouvre. Ce sont là des facteurs-clefs, historiques, qui permettent de comprendre la nature profonde et l'évolution de la société brésilienne.

Certes le Brésil continue de partager de nombreux traits communs à l'ensemble de l'Amérique latine : une extrême concentration des revenus et des richesses, d'importantes carences en matière d'éducation et de santé, des infrastructures notoirement insuffisantes, le fléau de l'inflation, des crises financières à répétition, de fréquentes ruptures de croissance et un revenu par habitant ne progressant que très lentement. Dans un constat dressé au début des années 2000<sup>31</sup>, l'économiste américain Jeffrey Sachs avançait deux séries d'explication, au demeurant bien incomplètes mais déjà suffisamment suggestives, à cette situation continentale. En premier lieu, les pays de la région ont historiquement inscrit dans leurs institutions et leurs cultures des systèmes d'inégalités et de domination qui ont inexorablement tendu à se reproduire – les fractions riches de ces sociétés combattant notamment les impôts nécessaires aux investissements dans les domaines de la formation et des équipements et à laisser dans une pauvreté profonde et durable de larges couches de la population. En second lieu, les politiques de soutien à la science et à la technologie ne figuraient pas dans les priorités gouvernementales, contrairement aux pays asiatiques, ce qui se reflétait dans les taux très faibles de dépenses de recherche-développement longtemps inférieures à 0,5% des PIB de ces pays<sup>32</sup>.

Mais le Brésil a aussi toujours présenté des caractéristiques propres ou plus accentuées que celles de la région. On pourrait légitimement les résumer – et par là pointer commodément les défis de développement de ce pays – en mettant en perspective son rang économique mesuré par le PIB en parité de pouvoir d'achat qui le faisait se situer pendant longtemps autour de la dixième place dans le monde et son classement dans l'ordre de l'IDH (Indice de développement Humain) au-delà de la 70<sup>e</sup> place mondiale. Ces deux positionnements ont constitué un saisissant raccourci du passif social (*dívida social* ou dette sociale comme elle était encore désignée au Brésil au début des années 2000) de ce pays en rapport à sa puissance économique. En reprenant à notre compte un vocabulaire emprunté aux Brésiliens, voilà un pays où moins de 10% de la population vivait dans des conditions dignes du *primeiro mundo*, quand 65% de la population était reléguée dans un *terceiro mundo*<sup>33</sup> et dont la classe moyenne, statistiquement étriquée – contrairement par exemple à celle de l'Argentine d'avant les crises affrontées par ce pays – avait l'impression, pas tout à fait fautive, de porter le poids des efforts imposés par la faible contribution fiscale des franges riches et par la quasi exclusion économique et financière des couches démunies.

Quelques exemples peuvent suffire à montrer non seulement les énormes disparités qui singularisent le Brésil, plus que d'autres pays latino-américains, mais aussi la grande richesse de ses élites : au début des années 2000 le Brésil était le second marché privé d'hélicoptères au monde ; des arrondissements entiers de grandes agglomérations présentaient un IDH supérieur à celui de la Norvège. A la veille d'une décennie d'importantes réformes qui altéreront les conditions de l'activité économique du pays, celui-ci comptait en 1990 18,8% d'indigents (extrêmement pauvres) et 39,6% de pauvres (IBGE). L'analphabétisme en 1991

---

longtemps enseignant à l'Université de São Paulo, avait intitulé son ouvrage paru en 1957 *Brésil. Terre des contrastes* (Bastide, 1999, nouvelle édition).

<sup>31</sup> Ce constat sera repris dans un article paru dans le journal *Les Echos* du 19 juillet 2004.

<sup>32</sup> Après les réformes des années 1990 et les politiques mises en œuvre dans les années 2000 au Brésil le taux s'établissait à 0,59% (IPEA, 2013).

<sup>33</sup> Dont le lot commun est de vivre dans des habitats précaires – *favelas* dans et autour des villes – de n'avoir guère accès aux infrastructures et services de base et d'exercer, au mieux, une activité informelle.



touchait encore 18,7% de la population (de 15 ans et plus) avec des écarts considérables entre individus blancs (*brancos*) 12,3% et individus noirs (*negros*) 29,2%. Les travailleurs du secteur informel représentaient, en 1993, entre 54,4% et 59,7% des personnes occupées<sup>34</sup>. Pour donner une idée de cette extrême concentration des richesses que le terme d'« inégalité » ne rend que faiblement : en milieu rural, si seules 1% des *fazendas* – propriétés agricoles ou d'élevage – ont une superficie supérieure à 1.000 hectares, elles représentaient cependant 45% de l'ensemble des terres agricoles du pays dans les années 1990 (OCDE, 2001 se fondant sur le recensement agricole de l'IBGE). A la fin de cette décennie, selon les données de l'IBGE, la frange des 10% les plus riches de la population accaparait près de la moitié du revenu national cependant que la moitié la plus pauvre ne recevait que 10% de ce même revenu national.

D'amples disparités régionales viennent en quelque sorte redoubler les profondes inégalités sociales. Ces contrastes régionaux – qui abritent aussi de fortes dissemblances à l'échelle infrarégionale, entre Etats fédérés et à l'intérieur même de ces Etats – se fondent sur des vocations et spécialisations productives diversifiées mais aussi sur des régimes d'administration et des types de rapports sociaux et politiques variés qui puisent leurs origines dans un lointain passé. Leurs premières manifestations découlent du mode de gouvernement établi lors de la colonisation de cet énorme territoire par le colonisateur portugais. Les initiales « capitaineries héréditaires » étaient accordées par la couronne portugaise à des nobles en vue de peupler la colonie, l'exploiter, la gérer avec des moyens autonomes, approvisionner les marchés de la métropole en ressources naturelles puis en sucre, répandre la foi catholique, organiser l'ordre public, distribuer des terres à cultiver, fonder des villes et des communes, la base matérielle de ce dispositif reposant sur la force de travail esclavagiste dont le maintien sera durable. Ce système des capitaineries, plus tard supprimé, a marqué très profondément la structuration du territoire brésilien, ses divisions spatiales et son mode d'occupation bien entendu mais aussi son système de gestion, d'administration et de gouvernement. Les capitaineries constituent ainsi les premiers linéaments d'une mosaïque régionale dont on peut encore de nos jours repérer la trame différentielle. L'histoire politique du pays, mouvementée et souvent limitée aux conflits entre ses élites successives, a bien été marquée, entre autres, par une alternance de phases de renforcement et d'amoindrissement des régions sans que soient fondamentalement remis en cause au plan économique leurs atouts et handicaps respectifs qui les distinguent si nettement.

On peut prendre la mesure de ces disparités régionales à travers le tableau ci-joint qui présente une sélection de données enregistrées en 1991 – tout en rappelant que d'importants écarts existent aussi à l'intérieur des 27 Etats de la Fédération, District fédéral inclus. Ce tableau de synthèse confirme que les écarts de résultats économiques et de conditions de vie sont considérables entre les grandes régions du pays. Le Nord-Est est la région la plus pauvre devant la région Nord beaucoup moins peuplée mais la plus vaste puisqu'elle recouvre l'énorme bassin amazonien où parviennent encore à survivre des populations autochtones luttant pour la reconnaissance de leurs droits ancestraux et sans cesse menacés par l'intrusion de migrants venus des autres régions attirés par des opportunités d'installation et d'activités profitables. On note que la région Nord-Est cumule la plus grande pauvreté et la plus forte concentration de richesses. Il est loisible de compléter ce panorama des disparités régionales, à l'aube des grandes réformes qui marqueront la décennie 90, par des informations sur la dispersion des revenus. Alors qu'à São Paulo et à Rio de Janeiro (région du Sud-Est) le salaire moyen en 1991 était de 852,1 R\$ et 601,5 R\$, il s'établissait à 698,2 R\$ à Florianopolis et à

---

<sup>34</sup> Selon les trois définitions du taux d'informalité proposées par l'IPEADATA.

590,2 R\$ à Porto Alegre (région Sud), à 374 R\$ à Fortaleza et 358,9 R\$ à São Luis (région Nord-Est), enfin 525,4 R\$ à Goiânia et 867,5 R\$ à Brasilia (région Centre-Ouest) (Fontes, 2006).

**Tableau 2 : Quelques données régionales en 1991**

	<b>Brésil</b>	<b>Nord</b>	<b>Nord-est</b>	<b>Sud-est</b>	<b>Sud</b>	<b>Centre-Ouest</b>
Population	146.917.454 100%	7%	28,9%	42,6%	15,1%	6,4%
PIB	100%	4,5%	13,1%	57,9%	16,7%	7,8%
Indice de Gini	0,637	0,612	0,647	0,613	0,596	0,632
Taux de fécondité	2,89	4,18	3,71	2,39	2,52	2,66
Taux de mortalité infantile	45,2	44,1	71,5	31,7	27,4	32,4
Espérance de vie à la naissance	66,9	66,9	62,8	68,8	70,4	68,6
Analphabétisme Pop. 15 ans et +	20,1%	24,6%	37,6%	12,3%	11,8%	16,7%
Domiciles reliés à un réseau d'eau	77,8%	48%	66,4%	88,3%	80,1%	73,2%

Sources : IBGE Censo 1991 et IBGE/UNFPA-Brasil 2006. Le taux de mortalité est calculé sur 1.000 naissances.

## **4.2. La réduction des inégalités et de la pauvreté dans la période récente**

### *La lente mais réelle décreue des inégalités*

L'évolution de l'indice de Gini de la distribution des revenus montre, depuis un quart de siècle, une claire tendance à la réduction graduelle des inégalités.

**Tableau 3 : Evolution de l'indice de Gini du Brésil**

<b>1990</b>	<b>1998</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
0,607	0,567	0,545	0,541	0,539	0,526	0,519	0,516	0,500	0,496	0,495	0,490

Source : Ministério da Fazenda, SPE (2016). Les données de l'année 2010 ne sont pas disponibles.

On peut relever que cet indice, qui a légèrement diminué dans les années 90, et principalement à la suite du plan Real de lutte contre l'hyper inflation, a connu une décroissance annuelle de même rythme à partir de 2004 et, cette fois, sans les à-coups observés dans les périodes précédentes, signifiant par là une baisse réelle et régulière des inégalités. Malgré cela, le Brésil est un pays encore fortement marqué par d'importantes disparités, de revenus, de patrimoines, entre individus, entre familles, entre régions. A titre de comparaison internationale les données disponibles pour l'année 2013 montrent que si le Brésil présentait un indice de 0,495, la Norvège atteignait l'indice de 0,26, l'Allemagne 0,30, la France 0,33 (Ministério da Fazenda SPE, 2016).

Les disparités régionales étant presque aussi profondes que les inégalités sociales, il est bon de s'intéresser aux évolutions observées dans les cinq grandes zones brésiliennes.

**Tableau 3 : Participation des régions au PIB brésilien – 1995-2012**

	Nord	Nord-est	Sud-est	Sud	Centre-ouest
1995	4,2	12,0	59,1	16,2	8,4
1996	4,3	12,5	58,4	16,2	8,6
1997	4,1	12,5	58,5	16,1	8,8
1998	4,2	12,4	58,2	16,2	9,0
1999	4,2	12,4	58,2	16,4	8,8
2000	4,4	12,4	58,3	16,5	8,4
2001	4,5	12,6	57,7	16,7	8,5
2002	4,7	13,0	56,7	16,9	8,8
2003	4,8	12,8	55,8	17,7	9,0
2004	4,9	12,7	55,8	17,4	9,1
2005	5,0	13,1	56,5	16,6	8,9
2006	5,1	13,1	56,8	16,3	8,7
2007	5,0	13,1	56,4	16,6	8,9
2008	5,1	13,1	56,0	16,6	9,2
2009	5,0	13,5	55,3	16,5	9,6
2010	5,3	13,5	55,4	16,5	9,3
2011	5,4	13,4	55,4	16,2	10,4
2012	5,3	13,6	55,2	16,2	9,8

Source : IBGE, Contas regionais.

Les évolutions favorables de la dernière période examinée ici ne sont pas suffisamment puissantes et ne se déroulent pas sur un horizon temporel suffisamment long pour remédier aux tendances lourdes et aux caractéristiques structurelles de l'économie brésilienne. Ainsi, malgré l'importance des programmes de transferts directs de revenus et de l'augmentation du salaire minimum dans la réduction de la pauvreté et des disparités régionales de revenus, la participation des régions au PIB brésilien a été très faiblement modifiée entre 1995 et 2012, le Sud-Est restant de loin la région la plus riche du pays, et si la part de celle-ci a diminué de 4 points dans la période, elle contribue encore à hauteur d'un peu plus de 55% au PIB brésilien en 2012 comme le montre le tableau 3.

**Tableau 4 : Revenu moyen mensuel par région (1990-2013).**

	1990	1995	1999	2004	2008	2013
Centre-ouest	731,30	725,02	757,37	792,03	1042,61	1279,03
Nord	679,59	579,27	514,09	471,68	581,53	702,39
Nord-est	331,57	386,20	394,40	400,04	527,71	670,69
Sud	679,44	827,10	809,08	870,68	1057,14	1289,41
Sud-est	820,63	936,07	893,16	849,97	1046,94	1251,42

Source : IPEADATA.

Note : Valeurs déflatées aux prix de 2014.

L'évolution du revenu moyen mensuel selon les régions montre que les écarts initiaux ne sont que très faiblement comblés. Si la région Nord-Est, la plus désavantagée en début de période, a vu doubler la valeur du salaire moyen (+102,3%), les résultats de la région Nord témoignent d'une stagnation et, comme les salaires moyens, dans les trois autres régions, ont assez nettement progressé, les écarts interrégionaux demeurent de l'ordre de 1 à 2 entre les zones les mieux dotées et celles qui le sont moins.

## ***La persistante concentration des richesses dans les strates sociales supérieures***

L'exploitation et l'analyse des données issues des déclarations fiscales des personnes physiques permettent d'éclairer la distribution des revenus et des richesses. Pour 2013, ultime année pour laquelle les informations sont disponibles, les calculs opérés par les responsables du Ministère des Finances – Secrétariat des Politiques économiques – portent sur un effectif de 26,5 millions de personnes soit 26,1% de la population économiquement active selon l'enquête PNAD 2013 de l'IBGE<sup>35</sup>. Certes le nombre relativement faible de déclarants introduit un évident biais dans l'analyse de la distribution des revenus et des richesses, les personnes aux conditions plus modestes échappant à l'étude. Mais cette source d'information officielle donne des indications très détaillées sur la répartition des revenus et des richesses dans la population aisée et très aisée du pays que le propre Ministère des Finances juge plus fiables pour ces strates de population que les données des enquêtes dites domiciliaires (Recensement de la population ou Censo, Enquête nationale par domicile ou PNAD, Enquête budget des ménages ou POF)<sup>36</sup>.

**Tableau 5 : Distribution du revenu et de la richesse par classe de salaire minimum (SM) en 2013**

<b>Classes de SM</b>	<b>Répartition des déclarants</b>	<b>Participation au revenu brut total</b>	<b>Participation à la propriété totale de biens et valeurs nettes</b>
Jusqu'à 20 SM	91,6%	53,6%	40,6%
20 à 40 SM	5,7%	16,0%	16,3%
40 à 80 SM	2%	10,7%	12,4%
80 à 160 SM	0,5%	5,7%	8%
+ 160 SM	0,3%	14,0%	22,7%
Total	100%	100%	100%

Source : Ministério da Fazenda SPE (2016).

Notes : le SM s'élevait, en 2013, à 678 Reais. Les valeurs nettes (*direitos líquidos* en comptabilité et droit fiscal brésiliens) correspondent à des valeurs à recouvrer de tierces personnes (par ex. ventes à terme) ou des valeurs dont le déclarant est propriétaire mais qui se trouvent provisoirement en possession d'autres personnes.

Le tableau de distribution du revenu par classe de SM explicite clairement la forte concentration des revenus et des richesses dans cet univers de 26,5 millions de déclarants. Plus précisément ceux qui perçoivent l'équivalent de plus de 20 SM – et qui ne représentent que 8,4% des déclarants retenus par l'analyse du Ministère des Finances – accaparent 46,4% du revenu brut total et 59,4% des biens et valeurs. En d'autres termes les inégalités sont loin de se vérifier plus ou moins uniformément entre les classes de revenu et de richesse ; elles sont d'autant plus fortes que s'élève la position des déclarants vers le haut de la pyramide sociale. Un autre enseignement tiré de cette étude du Ministère des Finances revient à constater une grande inertie au cours du temps, tant en termes de répartition en % des déclarants selon les classes de SM qu'en termes de leur répartition en % de niveaux de revenu

<sup>35</sup> La Direction fédérale des Impôts (*Receita Federal do Brasil*) cette année-là fixait l'obligation de déposer une déclaration aux personnes disposant d'un revenu fiscal supérieur à 26.661,70 Reais, d'où l'important écart entre le volume de la population active et le nombre de déclarants (Ministério da Fazenda, SPE 2016). Le seuil des revenus obligeant à déposer une déclaration fiscale est révisé chaque année.

<sup>36</sup> Par ailleurs l'IPEA chargé d'analyser les résultats de la PNAD note que « le revenu par domicile *per capita* n'est pas une variable parfaite. Quand la PNAD ne parvient pas à enregistrer la valeur d'un revenu, par exemple d'une personne qui travaille mais dont le revenu est ignoré par l'autre co-résident du domicile qui répond au questionnaire ou quand il y a une erreur d'enregistrement le cas est marqué avec un code spécial : revenu ignoré. Il suffit qu'un revenu d'un membre du groupe domestique soit ignoré il n'est alors pas possible de calculer le revenu total du domicile » (IPEA 2015).

et de richesse. Pour donner un exemple : le pourcentage des déclarants percevant jusqu'à 20 SM est le même en 2007 et 2013 (91,6%) de même que celui des déclarants percevant plus de 160 SM (0,3%). De très faibles mouvements sont perceptibles en ce qui concerne la distribution des déclarants selon leurs volumes de biens et de valeurs entre 2007 et 2013 dans ces deux catégories extrêmes de déclarants : de 41,9% à 40,6% pour les « moins nantis » et de 22,8% à 22,7% pour les plus riches. S'agissant d'une approche structurelle on ne peut être guère étonné par cette inertie sur une période de 6 ans. Ce constat rejoint des observations faites ici et là par des économistes et par des responsables politiques selon lesquelles les – modestes – orientations sociales des gouvernements dirigés par le Parti des Travailleurs, si elles ont évidemment favorisé les classes les moins nanties de la société brésilienne, n'ont pas altéré la condition des riches familles du pays. L'absence de réforme du régime fiscal n'a pas peu contribué à cette situation.

**Tableau 6 : Distribution du revenu et de la richesse selon les déciles en 2014**

Déciles	Participation au revenu brut total	Participation à la propriété totale de biens et valeurs nettes
1	6%	12%
2	5%	7%
3	4%	5%
4	4%	5%
5	5%	4%
6	6%	6%
7	7%	5%
8	10%	10%
9	14%	10%
10	39%	36%
Dont les 5% plus riches	28%	28%
Dont le 1% plus riche	14%	15%
Dont le 0,1% plus riche	6%	6%

Source : Ministério da Fazenda SPE (2016).

Note : le SM s'élevait en 2014 à 724 Reais. Les calculs portent sur 26,5 millions de déclarants.

Inspirés par les travaux récents des économistes tels que Thomas Picketty, les collaborateurs du Secrétariat de Politique économique (SPE) du Ministère des Finances, auteurs de l'étude sous revue, se sont intéressés à la situation des Brésiliens les plus fortunés. Après avoir divisé la population par sections de 10% ils ont subdivisé le dernier décile par tranches de 5%, 1% et 0,1%. Les résultats obtenus confirment et accentuent l'extrême concentration de la richesse comme le montre le tableau ci-contre portant sur la distribution du revenu et de la richesse selon les déciles en 2014. Les plus riches de la population (0,1%) composant à peine 27.000 personnes sur un univers de 26,5 millions de déclarants en 2014 se sont appropriés 6% du revenu brut total – ou 3.101% du revenu moyen de tous les déclarants – et 6% des biens et valeurs – ou 6.448% de la moyenne générale. Plus on observe le haut de la pyramide, plus les inégalités sont flagrantes. Ainsi les déclarants composant le 0,1% disposent de 44,3% du revenu brut de ceux qui composent le 1% des plus riches. Les comparaisons internationales montrent que le Brésil est à peine dépassé, dans cette concentration des richesses au plus haut de la pyramide sociale, par les Etats-Unis et se place bien avant des pays comme l'Allemagne, la France et le Japon.

Ainsi, si les inégalités ont été réduites au cours du temps, elles n'ont pas entamé la concentration des richesses entre les mains des couches aisées et très aisées et cette persistante réalité est de nature à limiter le mouvement de mobilité sociale vers les strates les plus hautes. On perçoit déjà ici que la réduction des inégalités s'est opérée par l'amélioration de la

condition des ménages pauvres et modestes bien plus que par la remise en cause des dotations – et, pourrait-on dire, des privilèges – des plus fortunés.

**Tableau 7 : Proportion du revenu total approprié par chaque décile de la distribution selon le revenu par domicile *per capita*. (1990 à 2013).**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1990	0,68	1,46	2,20	3,03	4,08	5,43	7,36	10,40	16,57	48,78
1995	0,70	1,61	2,39	3,28	4,36	5,61	7,45	10,41	16,33	47,85
1999	0,74	1,67	2,47	3,36	4,45	5,70	7,53	10,46	16,35	47,27
2004	0,86	1,89	2,72	3,63	4,73	6,13	7,82	10,68	16,21	45,33
2008	0,96	2,11	3,04	4,01	5,17	6,59	8,19	10,87	15,99	43,06
2013	0,96	2,28	3,30	4,33	5,54	6,97	8,44	10,97	15,65	41,55
2013/1990	+41,2%	+56,2%	+50,0%	+42,9%	+35,8%	+28,3%	+14,7%	+5,5%	-5,6%	-14,8%

Source : tableau de synthèse élaboré à partir de données d'IPEADATA.

Note : le décile 1 est celui des plus pauvres et le décile 10 celui des plus riches.

Les données de l'année 1990 confirment l'extrême inégalité de revenu à la veille des grandes réformes institutionnelles et économiques de la décennie : 10% des Brésiliens accaparaient pas loin de la moitié du revenu total du pays. Et ne s'agit-il ici que de revenu car les inégalités de richesse, tenant compte de la propriété de biens et de valeurs sont encore plus élevées. Le tableau 7 montre clairement que le poids, à l'origine très faible voire marginal, des groupes sociaux les plus modestes (du 1<sup>er</sup> au 6<sup>e</sup> décile) a très nettement augmenté, la progression ayant été beaucoup moins forte dans les déciles 7 et 8 et les deux derniers déciles ont vu leur importance relative diminuer sensiblement. Ce même tableau donne à voir les effets incontestables des politiques, notamment sociales, conduites au cours de cette période mais aussi les impacts de la croissance économique très régulière enregistrée dans la seconde moitié de cette période qui a permis un relèvement appréciable du salaire en termes réels. Du même coup, le tableau offre une vision d'ensemble qui suggère des mouvements opérés dans le schéma de stratification sociale du Brésil sans avoir pour autant réduit fortement les inégalités exprimées par des écarts considérables persistant entre les différentes strates ni réduit, en 23 ans, le poids de la fraction la plus riche puisque 10% des individus continuent, en 2013, à disposer d'un peu moins de 42% du revenu total alors que 30% des individus pèsent à peine pour 6,5% du revenu total en fin de période.

### ***Le net recul de la pauvreté et de l'extrême pauvreté***

Il existe de nombreuses formules de calcul de la pauvreté et de l'extrême pauvreté qui dépendent de la ligne de pauvreté retenue, des critères sélectionnés, des modes de traitement et de calculs utilisés. Par ailleurs, il existe deux grands modèles d'observation et d'analyse de la pauvreté selon qu'elle est abordée selon le niveau des revenus ou selon les besoins de base des individus. Abordée par sa seule dimension monétaire – d'évidence incomplète mais facilitant les mesures et les comparaisons – il est courant au Brésil que l'état de pauvreté soit assimilé à un revenu familial moyen mensuel *per capita* (*renda domiciliar média mensal per capita*) égal ou inférieur à la moitié du salaire minimum et que l'état d'extrême pauvreté corresponde à un revenu familial mensuel *per capita* inférieur au quart du salaire minimum. C'est ainsi que pour l'Ipeadata, selon des calculs publiés en 2013, la population extrêmement pauvre – considérée sur la base des individus ayant un revenu mensuel égal ou inférieur à 70 Reais en valeur monétaire de 2010 – s'élevait à 27,3 millions en 1991, 21,2 millions en 2000 et à 12,6 millions en 2010 représentant successivement 18,6%, 12,6% et 6,6% de la population totale. La même source indiquait, s'agissant de la population pauvre –

appréhendée sur la base des individus ayant un revenu mensuel supérieur à 70 Reais et égal ou inférieur à 140 Reais – les chiffres de 56 millions en 1991, 47,4 millions en 2000 et 29 millions en 2010 soit pour ces trois années respectivement 38,1%, 27,9% et 15,2% de la population totale.

De fait, au Brésil, les données et résultats sont assez diversifiés en fonction des sources auxquelles il est fait appel. Mais ils traduisent tous une décreue très significative de la pauvreté et de l'extrême pauvreté.

**Tableau 8 : Evolution de l'extrême pauvreté et de la pauvreté**

Années	Personnes extrêmement pauvres	% de la population totale	Personnes pauvres	% de la population totale
2001	25.520.845	15,19	58.963.230	35,09
2003	26.242.672	15,18	61.814.129	35,75
2014	8.191.008	4,2	25.888.565	13,29

Source : IPEADATA

Note : la ligne d'extrême pauvreté est basée sur l'estimation de la valeur du panier alimentaire assurant les calories nécessaires à l'entretien d'une personne selon les recommandations de la FAO et de l'OMS. La ligne de pauvreté correspond au double de la ligne d'extrême pauvreté.

Le tableau 8 qui résulte d'une approche par les besoins fondamentaux des individus, atteste clairement d'une forte chute de l'extrême pauvreté et de la pauvreté entre l'année du pic d'accroissement de ces deux catégories – 2003 correspondant aussi à l'investiture du président Lula da Silva – et 2014. Dans les deux cas la réduction atteint successivement 68,8% et 58,1% dans un intervalle de temps où la population totale du pays s'est accrue de l'ordre de 20 millions de personnes.

Divers critères, fondés sur le revenu, étaient utilisés au Brésil pour définir l'éligibilité et l'accessibilité à des politiques publiques déterminées, notamment dans le domaine social, ce qui, indirectement, informait, avec plus ou moins de rigueur, sur la pauvreté. En 2003 le gouvernement décidait que 50 Reais et 100 Reais définiraient successivement les limites supérieures de l'extrême pauvreté et de la pauvreté dans le cadre de la mise en œuvre du programme Bourse Famille. Ce n'est qu'en 2011, quand le gouvernement a lancé le Plan Brésil sans misère (*Brasil sem Miséria*) englobant le précédent programme que la ligne d'extrême pauvreté a été assimilée à un revenu mensuel *per capita* inférieur à 70 Reais. En 2014, le gouvernement fédéral a réajusté cette ligne à 77 Reais<sup>37</sup>. D'autres lignes d'extrême pauvreté ont été utilisées ici et là. Celle, internationale, à laquelle se référaient les Objectifs de Développement du Millénaire correspondaient à 1,25 US dollar par jour en parité de pouvoir d'achat de 2005. La Banque Mondiale a actualisé cette ligne à 1,90 US dollar par jour en 2015 en parité de pouvoir d'achat de 2011 et a défini la ligne de pauvreté à 3,10 US dollars par jour. Pour s'en tenir à ces seuls exemples, on voit bien que les critères utilisés pour définir l'extrême pauvreté et la pauvreté sont divers et que les effectifs de personnes pauvres et extrêmement pauvres peuvent notablement varier selon les méthodes mobilisées. Cependant tous les résultats convergent dans le sens d'une nette et claire réduction de la pauvreté : selon les lignes auxquelles il est fait référence le taux de pauvreté a diminué entre 63% et 68,5% entre 2004 et 2014 et la tendance est la même s'agissant de l'extrême pauvreté (Osório, 2015).

<sup>37</sup> On notera que l'inflation entre ces deux années ayant été supérieure à 10%, les 77 Reais de 2014 correspondent en fait à 64,71 Reais de 2011. La conséquence mécanique de ce type d'actualisation monétaire inférieure à l'inflation est de réduire le nombre de personnes extrêmement pauvres. C'est pourquoi les calculs et analyses de la pauvreté et de l'extrême pauvreté fondés sur le seul critère monétaire doivent être pris avec prudence.

Ces derniers résultats sont assez proches de ceux découlant du tableau présenté précédemment et se fondant sur la valeur du panier alimentaire.

Retenant d'autres définitions et reposant sur d'autres critères des études avancent des données un peu différentes (e.g. Rocha, 2013) mais elles convergent s'agissant des grandes tendances : sur la longue durée la pauvreté et la misère ont été réduites au Brésil et le rythme de cette baisse s'est clairement accéléré à partir de 2002/2003 coïncidant avec le début de la présidence de Lula da Silva. Des millions de personnes sont sorties de ces déplorables conditions de grande ou d'extrême précarité.

Le tableau final de cette section présente quelques caractéristiques sociales enregistrées lors des derniers recensements de 2000 et de 2010.

Ce tableau de synthèse donne à voir à la fois des changements dans la structure sociale et des améliorations de conditions de vie des Brésiliens en une décade. Dans un croît démographique dont le rythme, comme précédemment signalé, est en baisse, la répartition par classe d'âge montre un processus inéluctable de vieillissement de la population lié notamment à la baisse de la natalité et à un meilleur accès aux soins de santé. La proportion de la population qui se déclarait « blanche » est en nette diminution au profit de la population noire et surtout métissée (*negros* et *pardos*).

Les résultats censitaires attestent aussi de la montée inexorable des religions et églises évangéliques, proches des communautés, au détriment de la religion catholique considérée comme étant plus distante des populations malgré ses activités pastorales. Cette dynamique a des conséquences dans l'arène politique. Le groupe parlementaire (*bancada*) transpartisan des évangéliques dispute au groupe des congressistes liés à l'agrobusiness la plus grande influence au Sénat et à la Chambre des députés. Enfin, l'évolution des biens durables recensés dans les domiciles révèle l'accroissement et l'amélioration qualitative des équipements domestiques.

Comme pour toute statistique générale, d'ordre macroscopique, utilisée pour éclairer les situations brésiliennes on se doit d'être très prudent. Les disparités sont encore d'une telle profondeur, en dépit des progrès observés çà et là, que sous les améliorations apparaissant dans ce type de tableau se cachent d'importants écarts entre les régions, entre les zones urbaines et rurales et entre les différentes catégories et strates de population. Les variations, selon les rubriques considérées, peuvent ainsi aller de 10 à 20 points de pourcentage.

**Tableau 9 : Quelques données sociales 2000-2010**

	<b>2000</b>	<b>2010</b>
Population	169.872.856	190.755.799
Population urbaine	81,2%	84,4%
Population rurale	18,8%	15,6%
Classes d'âge		
0 à 14 ans	29,6%	24,1%
15-59 ans	61,8%	65,1%
60 ans et plus	8,6%	10,8%
« Couleur et races »		
Blancs	53,8%	47,5%
Noirs	6,2%	7,5%
Asiatiques	0,4%	1,1%
Métissés	38,5%	43,4%
Indigènes	0,4%	0,4%



Autres et non déclarés	0,7%	0,1%
Religions		
Catholiques	73,9%	65%
Évangéliques	15,4%	22%
Autres religions	3,3%	5%
Sans religion	7,4%	8%
Possession de biens durables		
Radio	87,9%	81,4%
Télévision	87,2%	95%
Machine à laver	32,9%	47,2%
Réfrigérateur	83,4%	93,7%
Ordinateur	10,6%	38,3%
Accès à internet	ND	30,7%
Automobile	32,7%	39,5%
Téléphone fixe		39,2
Téléphone	87,9%	
- seulement fixe	4,7%	ND
- seulement portable ( <i>celular</i> )	47,1%	ND
- les deux	36,1%	ND

Source : IBGE *Censos* 2000 et 2010

Notes : les recensements officiels au Brésil ont recours à la catégorie de *cor e raça* – littéralement couleur (de peau) et race – traduite ici entre guillemets. Les recensements distinguent les « couleurs et races » *branca, preta, amarela, parda, indígena*. Les appartenances aux sous-catégories de *cor e raça* sont déterminées par les auto-déclarations des personnes recensées (dans le détail plus de 200 expressions sont utilisées par elles pour se définir). Les recensements distinguent trois types de catholicisme et 25 types de religions évangéliques. La possession de biens durables est recensée par domicile permanent (unité de résidence).

## **Chapitre 2**

### **Identification et caractéristiques de la classe moyenne**

Les évolutions qui ont caractérisé le pays durant les 15 à 20 dernières années, et plus encore celles manifestées après 2003, ont naturellement provoqué des transformations socioéconomiques sensibles et généré des mouvements dans la structuration de la société brésilienne. La croissance économique, l'expansion des emplois formels, l'augmentation des salaires en termes réels, l'amplification des programmes d'assistance sociale et de transferts de revenus, l'indexation de nombreuses allocations sur un salaire minimum augmentant chaque année, l'explosion du crédit ont eu pour effet d'opérer des translations significatives entre les différentes strates et notamment des plus modestes vers celles situées un peu plus haut dans la pyramide sociale. Les dizaines de millions d'individus, les millions de familles qui ont pu rehausser leurs revenus et améliorer leurs conditions de vie ont pesé sur la stratification sociale. Longtemps connu pour opposer une élite très réduite et fort aisée à une masse pauvre ou misérable et ne disposer que d'une classe intermédiaire restreinte – contrairement à l'Argentine – le Brésil, au bénéfice de ces récentes transformations sociales, a vu accroître nettement le nombre et la proportion des couches un peu moins pauvres de sa population venant ainsi gonfler les niveaux intermédiaires du spectre social.

Ces évolutions sociales n'ont pas été sans répercussion dans l'arène politique et dans l'expression d'intérêts économiques nouveaux. Les dirigeants politiques se sont répandus en discours triomphalistes saluant l'apparition d'une « nouvelle classe moyenne » – au demeurant davantage renouvelée que nouvelle – et la propension consumériste de cette classe a suscité de nombreuses études économiques débordant les sciences de gestion et multipliant les approches marketing. Ce sont ces nouvelles attentions que nous présenterons avant de préciser les moyens par lesquels la classe moyenne est désormais identifiée et caractérisée dans le pays.

#### **2.1. Les enjeux politiques et économiques de l'émergence d'une classe moyenne au Brésil**

On sait l'importance de l'émergence et de la consolidation des classes moyennes dans le processus de développement. Quand elles sont en essor, dans un pays elles consacrent les effets positifs de politiques sociales et économiques, concourent, par leurs dépenses, à l'expansion du marché domestique et, par là, contribuent à la croissance du PIB, et, par la nature de leur consommation, elles tendent à accroître la demande pour des biens qui ne se limitent plus à des produits de première nécessité.

Sur le plan social, leur développement brise le dualisme et l'antagonisme entre une vaste masse de population pauvre et une élite restreinte accaparant richesse et pouvoir et révèle le potentiel de mobilité ascendante entre les strates de la société. Leur déploiement participe aussi au processus de cohésion interne susceptible de générer de la stabilité politique et leurs exigences nouvelles peuvent déboucher sur un affermissement d'un régime démocratique<sup>38</sup>.

---

<sup>38</sup> Ce sont là des effets tendanciels et l'exemple récent de l'Argentine, où pendant longtemps la classe moyenne a été nettement plus ample et mieux scolarisée qu'au Brésil, montre que ces liens ne sont pas mécaniques.

Si les autorités brésiliennes se sont résolument emparées du thème c'est qu'elles ont vu en lui un moyen simple et efficace, à usage interne, de montrer la légitimité et l'efficacité des orientations impulsées depuis une dizaine d'années et, au plan extérieur, de prouver l'appartenance pleine et entière du Brésil au club des pays émergents et de pouvoir ainsi revendiquer, avec eux, l'établissement d'un nouvel ordre dans les relations internationales. La sensibilité de ces enjeux explique que le gouvernement fédéral ait fait feu de tout bois de ce thème, ait multiplié les discours, au Brésil et dans les arènes internationales, pour vanter cette réussite brésilienne comme a pu le faire l'ex-présidente Dilma Rousseff au Forum économique mondial de Davos en janvier 2014.

C'est dans cette atmosphère assez euphorique que le gouvernement, qui avait créé en juillet 2008 un Secrétariat des Affaires Stratégiques (*Secretaria de Assuntos Estratégicos – SAE*) avec rang de ministère et chargé d'aider le gouvernement à formuler des politiques publiques de long terme, l'a par la suite plus particulièrement orienté vers la définition et le suivi des actions en vue de consolider la classe moyenne<sup>39</sup>. De nombreuses et solennelles activités ont alors été organisées autour de celle-ci – réunions, séminaires, ateliers, production et diffusion d'études et de documents, etc. – dans cette période d'effervescence. La « classe C » comme elle était désignée – sur un spectre de 5 « classes » allant de A à E – présentée comme composée désormais de près de 54% de la population brésilienne et disposant d'un pouvoir de consommation de 1.000 milliards de Reais représentait, dans l'esprit des gouvernants, le visage d'un nouveau Brésil, fier de ses progrès et démontrant l'efficacité des politiques sociales conduites depuis la présidence de Lula da Silva.

Le Centre des Politiques Sociales de la Fondation Getúlio Vargas (CPS-FGV) a eu un rôle éminent, sinon pionnier, dans les études portant sur la stratification de la société brésilienne. Son fondateur, devenu président de l'IPEA, enthousiasmé par les résultats des politiques de réduction de la pauvreté des dernières années et passionné par les effets de ceux-ci sur la structure sociale, a publié de nombreux documents sur la « nouvelle classe moyenne » brésilienne au point d'en devenir en quelque sorte le chantre (cf. une synthèse de ses études dans Neri 2012). Les autorités fédérales, percevant tous les avantages symboliques qu'elles pouvaient tirer de cette thématique positive, a, dans la foulée, nommé cet économiste ministre-chef du SAE, placé directement sous la tutelle de la présidence de la République.

Au-delà des discours auto-satisfaits prononcés non sans légitimité par les autorités nationales, des actions concrètes ont été lancées pour soutenir cette nouvelle classe moyenne. C'est ainsi par exemple que les ministères ont été encouragés à s'intéresser à des dispositifs de qualification des travailleurs appartenant à cette strate alors que jusqu'alors ces dispositifs étaient dédiés aux chômeurs. Le souci d'améliorer la productivité – jugée faible par les économistes brésiliens et par maints experts étrangers – inspirait d'évidence ce type d'initiative en faveur de la classe moyenne. Mais ces bonnes intentions feront long feu avec l'extinction du SAE en 2015 et le retournement spectaculaire de conjoncture au détour de 2014..

Dans ce climat positif les spécialistes des sciences de gestion se sont intéressés de nouveau à cette thématique de la classe moyenne, suivis et même dépassés par les études et enquêtes de marketing. Puisque cette nouvelle classe disposait d'un tel pouvoir d'achat – moins à l'échelle individuelle et plutôt par la masse des millions de familles concernées – la demande adressée aux fabricants et aux commerçants, grossie par les offres de crédit, devenait extrêmement

---

<sup>39</sup> Cet organisme a été supprimé en octobre 2015.

attrayante pour le monde des affaires, de la production et de la finance. L'ensemble des études et enquêtes conduites dans ce sens aura permis d'enrichir les approches de la stratification, jusque-là souvent réduites à la seule définition des groupes de revenus, par l'étude des modes et tendances de consommation des familles concernées.

## 2.2. L'identification de la classe moyenne

D'un point de vue « technique », c'est-à-dire sans faire état, pour l'heure, des critiques de fond auxquelles les différentes approches et identifications ont donné lieu, plusieurs systèmes de classification des strates sociales ont été – et continuent d'être – utilisés au Brésil. Certains sont unidimensionnels (se fondant sur le revenu ou le type d'occupation professionnelle) quand d'autres sont multidimensionnels (reposant sur plusieurs variables telles le revenu, l'éducation, la possession de tels biens, etc.).

### *L'approche par le Critère Brésil*

L'Association brésilienne des entreprises d'enquêtes (*Associação Brasileira de Empresas de Pesquisa – ABEP*) est à l'origine du recours à ce qui est communément appelé le « Critère Brésil » (*Critério Brasil*). L'ABEP a été créée en 1984 et elle s'est donnée pour mission de représenter et défendre les intérêts communs des entreprises intervenant dans le domaine des enquêtes sociales et économiques – l'ABEP parle d'« industrie des enquêtes » (*indústria da pesquisa*). Elle prétend rassembler plus de 90% des entreprises du secteur. Le Critère Brésil est un principe de classification des strates de population recommandée par cette association auprès de toutes les entreprises prestataires de services dans les domaines des études, enquêtes, conseils, etc. réalisés pour des organisations économiques (associations patronales, sectorielles) et des firmes privées. Les études de marché constituent une des plus importantes activités des personnes morales membres de l'ABEP. Elle les incite à l'adoption de règles objectives, rigoureuses – et à présent éthiques – dans les processus d'enquête. En ce sens elle peut être vue comme un organe autorégulateur du secteur.

Le Critère Brésil a été conçu pour identifier des groupes de consommateurs conformément aux besoins de segmentation, basée sur le pouvoir d'achat, des clientèles des grandes entreprises. L'ABEP prévient clairement qu'il ne s'agit nullement de « classes sociales » mais de « classes économiques ». Les groupes sont identifiés en fonction de leur accès à une série de biens et de services et sont définis par le recours à des techniques statistiques reliant le revenu et la possession et le nombre de biens possédés – l'étude parue en 2008 faisait ainsi référence à la l'existence, au sein des familles, d'une automobile, d'une télévision en couleur, d'une radio, de toilettes, de machine à laver, de réfrigérateur, de vidéo-cassette/DVD, de l'emploi d'un/e domestique. Il était aussi tenu compte du niveau d'instruction du chef de famille<sup>40</sup>. L'ambition de l'ABEP était de fournir un modèle permettant d'estimer la capacité de consommation des ménages et, sur cette base, d'identifier les grands groupes de population (ABEP 2008). Un système de ponctuation est affecté à chaque variable – nature et quantité de biens, niveau d'instruction.

---

<sup>40</sup> Les données primaires sont issues de l'Enquête budget des familles (*Pesquisa Orçamento Familiar*) de l'IBGE, jugée plus fiable que la PNAD en ce qui concerne les revenus et des enquêtes de l'Institut de sondages IBOPE. Selon le SAE les données issues des Enquêtes POF de l'IBGE sont plus fiables que celles de l'enquête PNAD, fondée sur les déclarations des individus et familles, en ce qui concerne le revenu. Le revenu tiré de POF/IBGE serait environ 30% supérieur (source : déclaration du SAE le 29 avril 2013 cf. [www.g1.globo.com/economia/noticia/2013/04](http://www.g1.globo.com/economia/noticia/2013/04)).

Les résultats de cette procédure dite Critère Brésil mise en œuvre en 2008 et qui identifiait l'existence de 8 classes économiques sont présentés dans le tableau 10.

**Tableau 10 : Les classes économiques selon le Critère Brésil en 2008**

Classes	Points	Distribution Brésil	Revenu familial moyen en Reais
A1	42-46	0,9%	9.733
A2	35-41	4,1%	6.564
B1	29-34	8,9%	3.479
B2	23-28	15,7%	2.013
C1	18-22	20,7%	1.195
C2	14-17	21,8%	726
D	8-13	25,4%	485
E	0-7	2,6%	277

Source : ABEP (2008).

Note : le SM était de 415 Reais en 2008.

Des modifications sont intervenues en 2015, tenant compte de données de l'enquête PNAD 2013, avec l'adjonction de biens durables (lave-vaisselle, sèche-linge, micro-ondes, ordinateur et motocyclette), avec la suppression de l'item télévision en couleur enfin avec la fusion entre elles des deux classes les plus modestes ainsi que des deux classes les plus aisées réduisant la distribution à 6 groupes. Par ailleurs deux rubriques liées aux services publics sont introduites : l'accès au réseau d'eau et le fait que la rue du domicile soit ou non revêtue (*pavimentada*). Les nouveaux résultats apparaissent dans le tableau 11.

**Tableau 11 : Les classes économiques selon le Critère Brésil en 2015**

Classes	Points	Distribution Brésil	Revenu familial moyen en Reais
A	45-100	2,7%	20.272,56
B1	38-44	5%	8.695,88
B2	29-37	18,1%	4.427,36
C1	23-28	22,9%	2.409,01
C2	17-22	24,6%	1.446,24
D-E	0-16	26,6%	6.39,78

Source : ABEP (2015).

Note le SM était de 788 Reais en 2015.

Si le recours à ce Critère Brésil est assez répandu dans le pays, il n'est pas sans présenter de sérieuses limites. Généralement des critiques sont formulées à propos des variables retenues, modifiées au cours du temps quand d'autres, tout aussi ou plus discriminantes, sont laissées de côté. Il se trouve cependant qu'avec la croissance économique du pays des produits et équipements sont devenus d'accès courant et que leur puissance discriminante se réduit progressivement. C'est d'ailleurs l'objet même des actualisations du Critère. Il s'ensuit que les comparaisons dans le temps, si elles sont possibles, sont sérieusement contraintes. Une critique plus robuste porte sur le fait que la quantité des biens, produits, équipements détenus par les familles, qui pèse en termes de ponctuation, n'a pas forcément grand sens. Dans la mesure où le Critère Brésil ne tient pas compte de la taille des familles, posséder tel bien en un seul exemplaire dans une famille constituée d'une ou deux personnes et en posséder plusieurs exemplaires dans une famille nombreuse ne signifie nullement que la première soit moins aisée. Enfin il est reproché au Critère Brésil de ne pas accorder d'importance aux différentes qualités d'un même produit : des familles possédant des réfrigérateurs situés sur des niveaux de gamme très différents auront la même ponctuation alors qu'elles peuvent présenter des pouvoirs d'achat bien différenciés (cf. Rosa, Gonçalves, Fernandes, s.d.).

## *L'approche du SAE*

Aiguillonné par l'attention nouvelle et soutenue, dans l'espace public, portée au thème de la classe moyenne, stimulé par des travaux et études académiques de plus en plus nombreux sur le sujet, incité aussi sans doute par la profusion d'articles diffusés par les médias brésiliens sur les transformations observées – ou supputées – sur la stratification sociale du pays, le Secrétariat aux Affaires Stratégiques a créé une Commission *ad hoc* en vue de mesurer, définir et caractériser cette nouvelle classe moyenne. Trois documents principaux sont issus des réflexions et analyses de cette commission, le premier est de nature conceptuelle et méthodologique (SAE 2012a), le deuxième explicite les opérations statistiques de la Commission et détaille un certain nombre de résultats (SAE 2012b) ; enfin le troisième résume les conclusions des précédents et a été diffusé à destination d'un large public (SAE 2013)<sup>41</sup>.

La Commission mise en place par le SAE situe d'abord la problématique de la classe moyenne par rapport à un certain nombre de questions et de défis générés par les changements socio-économiques intervenus dans le pays dans la période récente : quelles sont les principales conséquences du surgissement (*surgimento*) de cette nouvelle classe moyenne pour le développement du pays ? Quel est son impact en termes de consommation (*consumo*) et d'épargne (*poupança*) et, subséquentement sur le taux d'inflation ? Quelle est sa vision quant au rôle de l'Etat ? Comment étendre ses opportunités et lui assurer une plus grande sécurité sociale ? Le Rapport issu de cette Commission n'analyse pas ces points et se limite ici à définir et mesurer ce qu'elle nomme le « groupe du milieu de la pyramide sociale » tout en maintenant le terme pour elle équivalent de « classe » par commodité – son usage est en effet répandu alors au Brésil – mais en précisant bien qu'il est assez inapproprié si l'on veut s'en tenir à une définition rigoureuse. Elle insiste sur le fait que cette classe moyenne est bel et bien une construction analytique utile pour comprendre la structure sociale du pays et ses évolutions. Par ailleurs son étude porte sur des stocks et non sur des flux, ces derniers exigeant la conduite d'explorations longitudinales des différents groupes.

La Commission avance plusieurs arguments pour écarter le recours à un critère multidimensionnel qui serait dans l'idéal plus satisfaisant. Il requerrait notamment la collecte de nombreuses informations non nécessairement disponibles et imposerait la mobilisation d'indicateurs synthétiques posant notamment des problèmes de pondération. La finesse de l'analyse ne compenserait pas le coût des recherches. Aussi opte-t-elle pour un critère unidimensionnel pour sa simplicité et sa commodité. Le revenu est retenu à ce titre parmi d'autres critères unidimensionnels possibles. Et plus précisément le revenu familial brut mensuel *per capita*, variable utilisée dans les enquêtes PNAD et POF de l'IBGE. Cette variable est articulée à la notion de vulnérabilité c'est-à-dire à la probabilité que les classes identifiées restent pauvres ou le (re)deviennent, cette vulnérabilité induisant des comportements socio-économiques différents (pour résumer : des comportements défensifs de crainte et d'épargne *versus* des comportements de planification du futur chez les individus et groupes plus confiants dans leur devenir). La Commission passe en revue diverses alternatives de définition de la classe moyenne et procède à de nombreuses simulations de résultats (distribution du revenu en pourcentages, en déciles, autour de la médiane –comme le suggère l'OCDE – recours à la technique de polarisation permettant de déterminer des groupes de façon à minimiser l'inégalité interne et à maximiser l'inégalité externe, etc.). Enfin la

---

<sup>41</sup> Les développements qui suivent se fondent sur ces documents du SAE.

Commission retient la ligne de pauvreté du programme Brésil sans misère – qui englobe le programme Bourse Famille – soit 140 Reais *per capita* mensuels. Les résultats de ces travaux sont présentés dans le tableau 12.

**Tableau 12 : La classification du SAE pour 2009**

Classes	Revenu familial moyen mensuel <i>per capita</i> en Reais	Correspondance avec les classes du Critère Brésil	Distribution de la population
Extrêmement pauvre	227	E	5%
Pauvre	648	D	11%
Vulnérable	1.030	C2	19%
Basse classe moyenne	1.540	C1	17%
Moyenne classe moyenne	1.925	B2	17%
Haute classe moyenne	2.813	B1	15%
Basse classe haute	4.845	A2	13%
Haute classe haute	12.988	A1	4%

Source : SAE (2012a). Les valeurs sont exprimées par le SAE en valeurs d'avril 2012.

Notes : le SM était de 622 Reais en 2012. Les pourcentages de population sont tirés de SAE (2012b) qui ne fournit pas plus de précisions.

La classe moyenne cernée par le SAE correspondait ainsi à 48% de la population brésilienne en 2009 – par projection elle atteindrait 54% en 2012. Les calculs alternatifs et les différentes simulations opérés par la Commission couvrent la période 2001 à 2009 et ce panorama confirme la réduction au cours des années des strates très pauvres et pauvres et le gonflement des strates composant la classe moyenne – et, à un moindre degré, l'augmentation de la proportion de population dans les catégories plus aisées.

Les limites de cette étude, explicitées par les membres de la Commission, outre l'utilisation d'un critère unidimensionnel, consistent notamment dans l'aspect quelque peu arbitraire de la ligne de pauvreté. Focalisés sur le revenu les résultats ne disent rien sur l'accès aux services publics et privés, sur les biens consommés et les équipements acquis par les individus.

Une nouvelle étude, publiée en 2014 par le SAE, intégrant les données de la dernière enquête PNAD et couvrant la période 2003 à 2013, a recomposé la distribution des revenus en trois strates : celle des classes jointes AB, celle de la classe C et celle des classes jointes DE. Pour reconstituer l'évolution de la stratification le document se fonde en effet sur trois groupes (*faixas*) de revenus : la moitié inférieure de la distribution (50%), le décile supérieur (10%) et le groupe intermédiaire (les autres 40%). Au fond il s'agit d'un mixte de mesures relatives et absolues. Les résultats, en proportion de la population, sont présentés dans le tableau 13.

**Tableau 13 : Distribution de la population par classes économiques 2003-2013**

	2003	2009	2013
Classe AB	7,7%	10,7%	13,12%
Classe C	37,6%	50,5%	56%
Classe DE	54,7%	38,8%	30,9%

Source : SAE 2014.

### *Les travaux du CPS-FGV*

Le Centre des Politiques Sociales de la Fondation Gétúlio Vargas (CPS-FGV), institut académique, a produit de nombreuses études sur la stratification sociale brésilienne et plus particulièrement sur la classe moyenne au cours des années 2000. Une publication

substantielle a été réalisée en 2008 (Neri, 2008a). Elle se fondait sur les données de l'Enquête mensuelle sur l'Emploi de l'IBGE (*Pesquisa Mensal do Emprego – PME*) qui a pour avantage de présenter un délai très court entre la collecte des données de terrain et la diffusion des résultats contrairement à l'Enquête nationale sur échantillon de domiciles (PNAD, du même IBGE) dont les données sont disponibles plus d'un an après leur recueil. Le critère ici est unidimensionnel – le revenu du seul travail (revenu du travail par domicile *per capita*), à l'exception de toutes autres sources de revenus. Une autre limite est que la PME n'était réalisée que dans quelques métropoles brésiliennes.

La ligne d'extrême pauvreté utilisée est spécifique au CPS-FGV. Elle a été définie à 135 Reais par mois et par personne. Les personnes percevant un revenu jusqu'à cette valeur constituent la classe E. Les autres classes sont déterminées selon la méthodologie empruntée par la PME. Les frontières de la classe D sont constituées par les revenus au-dessus de la ligne d'extrême pauvreté et par la médiane de la distribution du revenu du travail par domicile *per capita*. La classe C quant à elle va de cette médiane jusqu'au 9<sup>e</sup> décile de la distribution. Et la classe désignée AB est composée du dernier décile.

**Tableau 14 : La classification du CPS-FGV en 2008**

Classes	Critère utilisé
AB	Dernier décile
C	De la médiane au dernier décile
D	De la ligne de pauvreté (135 R\$) à la médiane
E	De 0 à la ligne de pauvreté

Source : Neri (2008a).

Si les deux classes AB confondues représentent, par construction, 10% de la population, la classe C assimilée par les auteurs à la classe moyenne représentait 52% de la population. Les classes pauvres et extrêmement pauvres n'étaient pas mesurées en pourcentage de la population. Une autre étude émanant du même CPS-FGV diffusée la même année et exploitant cette fois les données précédentes de l'enquête PNAD – et tenant compte de tous les revenus – indiquait que la classe moyenne s'établissait en 2007 à 47,05% de la population brésilienne (Neri, 2008b).

La méthodologie mise en œuvre par le CPS-FGV est mixte : dans le cas des classes AB et C la mesure est relative (ultime décile d'une part, de la médiane au 9<sup>e</sup> décile d'autre part) ; s'agissant des classes E et E la mesure est absolue : de la médiane à la ligne de pauvreté d'une part, de la ligne de pauvreté à l'absence de revenus d'autre part. L'unidimensionnalité portant sur les seuls revenus constitue une limite et l'arbitraire est patent dans la fixation de la ligne de pauvreté.

Dans une nouvelle étude réalisée au CPS-FGV, Neri (2010), utilisant les micro-données de l'enquête PNAD de 2009, fonde la définition des classes économiques sur le potentiel de consommation. Il s'inspire de la méthodologie utilisée par le Critère Brésil qui estime le poids des biens durables acquis et leur nombre à partir d'une équation [dite mincerienne] de revenu et classe les personnes par groupes de points. Des indices de potentiel de consommation sont calculés et associés au revenu courant. Les résultats sont présentés dans le tableau 15.



**Tableau 15 : Les classes économiques selon le CPS-FGV 2010**

Classes économiques	Distribution de la population	Revenus mensuels <i>per capita</i> en Reais
A	5,1%	6.329 et plus
B	5,5%	4.854-6.329
C	50,45%	1.126-4.854
D	23,62%	705-1.126
E	15,32%	0-705

Source : Neri (2010).

Note : le SM en 2009 s'élevait à 465 Reais.

On voit que les résultats de cette dernière étude diffèrent assez peu de ceux fournis par l'étude SAE 2014 alors que si dans les deux cas la source utilisée est l'enquête PNAD les données utilisées par les auteurs portent sur des années différentes (2009 et 2013).

#### *Les enquêtes POF et PNAD de l'IBGE*

Sur la base de l'enquête portant sur le budget des familles brésiliennes (*Pesquisa de Orçamentos Familiares – POF*), l'IBGE a opté pour un mode fort simple de présentation de la distribution des revenus. Le critère retenu est celui du revenu brut familial mensuel et l'unité de mesure est le salaire minimum (SM). La population est alors étagée en fonction du nombre de SM perçus par les familles conformément au tableau 16.

**Tableau 16 : La classification IBGE (POF 2008)**

Classes	Revenu mensuel familial en salaire minimum SM
A	Au-dessus de 20 SM
B	De 10 à 20 SM
C	De 4 à 10 SM
D	De 2 à 4 SM
E	0 à 2 SM

Source : IBGE (2009).

Note : le SM s'élevait à 415 Reais.

Il s'agit, on le voit, d'une classification qui, par son aspect simple et commode fondé sur le SM, a été maintes fois utilisée dans des études et enquêtes hors l'IBGE. Sa simplicité se paie par d'évidentes limites. C'est une répartition purement économique de la population et non pas une taxinomie de stratification socioéconomique. Les limites des classes sont arbitraires bien que recevables par convention. Par ailleurs l'unité de comptage, le SM, n'informe pas sur son pouvoir d'achat, variable au cours du temps et selon les régions du Brésil marquées par des coûts de la vie dissemblables.

On peut relever à ce stade que pour les enquêtes PNAD l'IBGE utilise une distribution plus fine des revenus en subdivisant le SM et ses regroupements comme le montre le tableau 17 qui a aussi l'avantage de préciser les pourcentages des effectifs de population concernés par chaque tranche de revenus.

**Tableau 17 : Classes de revenus et de population en 2014 IBGE PNAD**

<b>Classes de revenus en SM</b>	<b>Distribution de la population</b>
Jusqu'à ½ SM	7,5%
+ ½ à 1	19,3%
+ 1 à 2	25,6%
+ 2 à 3	10,9%
+ 3 à 5	7,1%
+ 5 à 10	4,4%
+ 10 à 20	1,5%
+ 20	0,5%
Sans revenus	21,3%
Sans déclaration	1,9%

Source : IBGE PNAD (2014). Le tableau porte sur le revenu moyen mensuel des personnes de 15 ans ou plus.

Note : la catégorie « sans revenus » comprend aussi les personnes qui perçoivent exclusivement des allocations.

### *La stratification Kamakura/Mazzon*

Elle résulte d'un travail récemment publié et est explicitement orientée vers l'affinement des techniques de segmentation du marché des consommateurs, en d'autres termes elle vise l'amélioration des approches statistiques de type marketing, notamment de l'ABEP s'agissant du Brésil (Kamakura et Mazzon, 2013 ; 2016). Les auteurs formulent un certain nombre de critiques sur les critères principalement utilisés jusqu'ici dans le pays. Celui du SAE peut être utile pour aider à formuler des politiques dédiées à la classe moyenne mais très insuffisant pour les études de marketing. Le critère ABEP<sup>42</sup> est fondé notamment sur la possession de biens durables mais ceux-ci sont très réduits pour déterminer le revenu permanent des familles.

A partir des données fournies par l'enquête POF de l'IBGE, la méthodologie mise au point par les deux auteurs incorpore 39 variables. Les variables obligatoirement documentées portent sur la composition de la famille (nombre d'adultes, de mineurs), sur les caractéristiques de la zone de résidence (rural/urbain, petite ou grande ville), sur la localisation de la région (Nord, Nord-Est, Centre-Ouest, Sud-Est, Sud). Les variables dites optionnelles admettant l'absence d'informations systématiques se divisent en variables sociales et de domiciles (revenu, éducation, nombre de pièces, etc.) et en variables relatives aux biens possédés et à leur nombre.

Sur le plan technique : les auteurs utilisent un modèle de classification par les classes latentes, qui identifie k catégories distinctes d'une variable nominale latente basée sur un vecteur initial d'indicateurs continus, nominaux ou ordinaux permettant de déterminer S classes sociales. La méthode est utilisée parce qu'elle demeure efficace pour classer certains individus malgré l'absence de certains indicateurs et qu'elle est d'application aisée et peut-être répliquée à des fins de comparaison avec d'autres modèles de stratification.

L'étude ne vise pas à identifier des classes économiques et encore moins des classes socioéconomiques, seulement des segments de population sur la base de leur consommation et sur leur propension à alimenter la demande adressée au marché. C'est pourquoi le concept même de classe moyenne est étranger à un tel travail et les 7 strates agrégées identifiées par les auteurs dans un exercice final de mise en perspective avec les classifications SAE, ABEP

<sup>42</sup> Le critère ABEP rénové en 2015 et qui élargit les variables s'inspire des travaux de Kamakura et Mazzon.

(ancien modèle) et ABEP (rénové) se limitent à être des assemblages statistiques consuméristes sans autre objectif que d'éclairer l'offre des entreprises. Il est cependant loisible de lire ces strates en les rapprochant des classifications présentées dans ce chapitre.

**Tableau 18 : Les strates Kamakura/Mazzon**

1	2	3	4	5	6	7	Total
2,5%	3,2%	14,9%	20,8%	20,9%	24,7%	13%	100%

Source : Kamakura, Mazzon 2016.

Note : cette stratification agrégée est celle qui, selon les auteurs, se rapproche le plus de celle de l'ABEP rénové.

Cette proposition de stratification présente l'avantage d'incorporer autant de variables sociales que de variables liées au revenu permanent – soit la possession de biens durables – et de fournir une approche multidimensionnelle beaucoup plus riche que les classifications antérieures. Mais elle est aussi critiquée par d'autres auteurs qui notent que plusieurs aspects importants quant à la consommation sont laissés de côté. Certains biens d'usage courant et des biens durables sont négligés générant ainsi un modèle partiel de consommation (Rosa 2015).

*L'approche par la consommation (Rosa et al., s.d.).*

Partant du principe que l'inégalité, très souvent, est liée à des différences entre qualité et quantité consommées de biens et de services sans qu'elle soit suffisamment explorée et utilisée dans la définition des classes sociales – n'étant que partiellement intégrée dans quelques classifications socioéconomiques à travers certains biens et services sélectionnés – Rosa et al. (s d.) proposent de fonder une approche de ces classes sur la seule notion et mesure de la consommation. Ils observent que les possibilités de consommation pour un agent économique dans une société moderne sont larges et diversifiées, qu'un recours plus soutenu à des modèles de consommation pourrait révéler davantage de ressemblances et de différences au sein de la population que l'approche par les seuls revenus et par la possession de quelques biens durables ne dévoilent pas nécessairement. Ces auteurs notent que les ressources des budgets sont alloués en fonction des besoins de chaque famille ce qui conduit au fait que la disposition ou non de biens ne reflète pas nécessairement le partage de caractéristiques justifiant de regrouper les familles dans une même classe.

Rosa et al. avancent qu'un modèle de consommation qui prendrait en compte un maximum de biens, durables ou d'usage courant, et de services, essentiels ou de luxe, permettrait de classer la population d'une façon nouvelle. Les personnes seraient séparées selon leurs préférences révélées retirant ainsi le niveau de revenu du cœur des préoccupations. Ce niveau de revenu resterait pris en considération une fois que les paniers de consommation sont définis en tenant compte des contraintes budgétaires de chaque individu. L'étude se base sur l'enquête POF de l'IBGE de 2008/2009. Elle a recours à une méthode multivariée à travers l'analyse de *clusters* assurant la séparation de groupes homogènes ; le regroupement des données est réalisé via l'utilisation d'une procédure de classification en nuées dynamiques (*k-means*). Les traitements portent sur une combinaison possible de 9.000 produits et services et tient compte de la perception qu'ont les individus de leur positionnement socioéconomique. Les résultats sont présentés dans le tableau 19.

**Tableau 19 : Classes de consommation Rosa et ali. s. d.**

Classes	Revenus moyens en Reais	Distribution de la population
Haute consommation haute	5.927	23,8%
Basse consommation haute	3.724	5,4%
Haute consommation moyenne	2.338	11,2%
Moyenne consommation moyenne	2.023	18,2%
Basse consommation moyenne	1.492	9,2%
Haute consommation basse	1.320	19,8%
Moyenne consommation basse	1.048	5%
Basse consommation basse	1.043	7,4%

Source : Rosa et al. (s. d.)

Note : les valeurs sont exprimées en Reais de 2009.

On observe, à lire ces résultats, que la classe la plus aisée compose la classe modale de la distribution (près de 24%) alors qu'elle devrait être, dans un pays si inégalitaire, la plus faible proportionnellement. Le tableau révèle moins de surprise s'agissant des strates les plus modestes. Les auteurs assimilent les trois strates de consommation moyenne à la classe moyenne brésilienne (près de 39% selon leurs résultats), soit une proportion un peu moindre que dans les classifications exposées jusqu'ici dans ce chapitre.

### 2.3. Les caractéristiques de la classe moyenne

Les évolutions observées dans le pays depuis une quinzaine d'années ont sensiblement modifié la distribution de la population dans les différentes taxinomies et classes qui visent à rendre compte de la stratification socioéconomique comme l'attestent tous les travaux présentés ci-dessus. Mais même ceux suscités par l'objectif central d'identifier la classe moyenne et d'en mesurer l'ampleur renseignent mal ou peu sur ses caractéristiques socioéconomiques. Et ceux qui se fondent sur la seule dimension monétaire n'autorisent pas d'inférer de leurs résultats les conditions de vie réelles des différentes couches de population. D'une façon générale, les enquêtes et études consacrées au sujet ne fournissent guère d'informations sur les composantes de cette classe moyenne et notamment sur leurs profils socioprofessionnels. En dépit de ces limites, les travaux davantage orientés sur les types et niveaux de consommation en fonction de leurs stratifications propres offrent de premières indications précieuses sur les caractéristiques et conditions de vie de la classe moyenne outre le fait qu'ils donnent à voir les usages et interprétations qu'ils font des données primaires qui leur servent de source.

En 2011, de premières caractéristiques de la classe moyenne ont été présentées par le SAE sur la base de l'enquête PNAD 2009 de l'IBGE. Sur les 95 millions de personnes concernées la majorité est féminine (51%) et blanche (52%) ; 63% de l'effectif avait plus de 25 ans. La grande majorité de cette population était urbaine (89%) et se trouve fortement présente dans trois régions : le Sud (61%), le Sud-Est (59%) et le Centre-Ouest (56%) ; elle est à 60% employée, engagée dans une activité formelle (42% avec une carte de travail, 11% étant fonctionnaires), 19% travaillent sans être enregistrés, 19% travaillent comme autonomes (*conta própria*), 3% sont employeurs et 6% ne sont pas rémunérés. Les trois quarts des familles de cette classe moyenne habitent dans des maisons ou appartements dont elles sont propriétaires, indépendamment de la qualité des matériaux de l'habitation (source : *Agência Brasil, 8 de agosto de 2011*).

A partir d'estimations opérées sur la base de l'enquête PNAD 2012 de l'IBGE, le SAE fournit de nouvelles données générales sur la classe moyenne, celle-ci étant définie par un revenu

familial mensuel *per capita* situé entre 291 et 1.019 Reais correspondant à 53% de la population (SAE, 2012c). Entre 2002 et 2012 son effectif est jugé être passé de 67 millions de personnes à 104 millions soit 37 millions de personnes qui, selon le SAE, ont intégré la classe moyenne. La population noire (*negros*)<sup>43</sup> constitue en 2012 53% de cette classe moyenne – contre 38% en 2002 – et la population nordestine 24% contre 17% en 2002. Le SAE établit que 55% des jeunes brésiliens et 53% des femmes font partie de cette classe. Les facteurs d'accroissement de celle-ci sont, selon le même document, l'augmentation de la valeur en termes réels du salaire minimum et de l'expansion des emplois formels dont la proportion est passée de 25% de la force total de travail en 1995 à 40% en 2009. Le revenu moyen de la classe moyenne est estimé en 2012 à 505 Reais contre 143 Reais s'agissant de la classe à bas revenus soit un écart de 3,5 fois. L'écart est supérieur par rapport à la classe aisée – 4 fois – le revenu moyen s'y élevant à 2146 Reais. La durée moyenne de scolarité de la classe moyenne est de 8 ans contre 5 ans pour la classe plus modeste et 12 ans pour la classe aisée.

Les classifications fondées sur la consommation complètent les caractéristiques de la classe moyenne. S'agissant de ceux de Rosa et al. (s. d.) en retenant et en agrégeant les strates intermédiaires 3, 4 et 5 assimilées par les auteurs à la classe moyenne brésilienne – quand les strates 1 et 2 représentent les couches aisées de la population et les strates 6, 7 et 8 les couches pauvres et extrêmement pauvres – on aboutit aux informations suivantes synthétisées dans le tableau 20.

**Tableau 20 : Données sur la consommation selon les classes (Rosa et al.)**

	Classe moyenne	Classe aisée	Pauvres et extrêmement pauvres
Budget jugé nécessaire pour les dépenses alimentaires	612 R\$	840 R\$	449 R\$
Jugement sur les transports collectifs	1,56	1,71	2
Jugement sur le service d'éducation	1,32	1,37	1,39
Années d'étude	9,6	7	4,2
Possession de biens durables			
- TV couleur	97,5%	95,7%	86,3%
- Automobile	72,5%	26,7%	8,7%
- Réfrigérateur 1 porte	54,5%	70%	70%
- Réfrigérateur 2 portes	45,5%	26,3%	9,7%

Source : Rosa et ali. (s. d.)

Notes : les données primaires proviennent de l'enquête POF 2008/2009 de l'IBGE dont l'unité de recensement était le domicile. Les indicateurs de perception sont étalonnés de 1 (services corrects) à 2 (services défaillants).

Les résultats montrent des comportements de consommation – conditionnés bien évidemment par les niveaux de revenus par domiciles – bien différenciés entre les trois groupes de population. Le jugement plus amène de la classe aisée sur les services de transports en commun s'explique par le fait qu'elle a moins besoin et moins tendance à les utiliser car elle recourt majoritairement à des moyens privés de déplacement. La même tendance, à un moindre degré, est visible quant au service d'éducation : comme on le verra la classe aisée tend à placer ses enfants en âge de scolarité dans des écoles et collèges privés et elle souffre moins que les autres classes des insuffisances notoires des écoles publiques. La durée des études est nettement contrastée entre les trois groupes et, sous cet indicateur, la classe

<sup>43</sup> Le SAE ne le précise pas mais, comme souvent dans les documents officiels, sont regroupées ici les catégories noire (*preta*) et métissée (*parda*) – rappelons que la couleur est fondée sur les auto-déclarations censitaires.

moyenne se trouve à équidistance des deux autres. Si la télévision est un équipement possédé dans la grande majorité des domiciles par l'ensemble des trois classes, l'automobile est un bien fortement distinctif entre elles. La possession d'un réfrigérateur à deux portes introduit une notion de qualité : non seulement les classes diffèrent par la quantité de biens durables dans les maisons mais aussi par leur qualité, naturellement liée au prix.

Les travaux à orientation marketing de Kamakura et Mazzon (2013 ;2015) fournissent des informations détaillées sur les biens durables acquis par les familles et sur l'accès de celles-ci à certains services publics. En rapprochant les diverses catégories de population, sous le rapport de leur consommation, de la classification rénovée de l'ABEP 2015 ils ont construit 7 strates agrégées qu'ils qualifient de socioéconomiques de 1, la plus aisée à 7 la plus pauvre. Nous retiendrons ici les résultats des strates intermédiaires 4 et 5 que nous fondrons et qui peuvent correspondre, *grosso modo*, à la classe moyenne brésilienne dont les caractéristiques seront comparées aux strates 1 à 3 (classe aisée) et 6 et 7 (classe la plus modeste). Les données ainsi réorganisées figurent dans le tableau 21.

**Tableau 21 : Données sur le domicile et la consommation selon les classes (Kamakura et Mazzon, 2015)**

Indicateurs	Classe moyenne strates 4 et 5	Classe aisée strates 1 à 3	Classe pauvre strates 6 et 7
Revenu familial mensuel	2.104 R\$	10.813 R\$	846 R\$
Scolarité/études 15 ans ou plus	4%	48,8%	0,2%
Nombre de pièces habitation	1,9	2,3	1,75
Nombre de WC	1,2	2,5	0,95
Branchement au réseau d'eau	99,3%	99,9%	78,1%
Branchement réseau assainissement	63,8%	79,8%	23,7%
Rue pavée ou asphaltée	80,7%	93,1%	40,2%
Cuisinière (ou réchaud)	99,4%	99,9%	93,5%
Congélateur	37,3%	82,1%	7,4%
Réfrigérateur	97,3%	98,8%	78,1%
Aspirateur	6,8%	52%	0,1%
Fer à repasser	88,4%	96,3%	53,3%
Machine à laver	51,1%	88,6%	13,1%
Télévision couleur	96,9%	98,8%	85,4%
Poste de radio	34,9%	47,9%	38,1%
Air conditionné	3,8%	38,8%	0,3%
Ventilateur	66,3%	82,1%	40,9%
Machine à coudre	18,5%	31,2%	11,6%
Automobile	33,9%	85,3%	5%
Bicyclette	41%	47,4%	41,5%
Motocyclette	17,2%	13%	8,5%
Ordinateur	28%	83,3%	0,7%
Micro-ondes	29,6%	75,7%	1,6%
Sèche linge	2,6%	15,4%	0,5%
Lave vaisselle	0,4%	16%	0,1%

Source : Kamakura et Mazzon (2015) qui adaptent la classification ABEP 2015.

Situer les caractéristiques de la classe moyenne, selon la définition précisée plus haut, en regard de celles des strates aisées et des strates pauvres de la société brésilienne permet de les appréhender de manière relative et non absolue. La classe moyenne n'est pas une réalité physique ou concrète mais le résultat d'une construction analytique. Seule sa mise en perspective avec les autres regroupements constitutifs de la totalité sociale, en évitant chemin faisant le piège essentialiste, permet de la caractériser au plan social et économique.

Les indicateurs composant le tableau explicitent son statut de groupe intermédiaire tout en laissant observer que sa distance par rapport aux deux autres regroupements n'est pas constante. Dans tous les items recensés, à l'exception de la possession d'une motocyclette, la classe moyenne est moins bien dotée que les strates aisées et elle est toujours mieux équipée que les strates modestes de la distribution sauf s'agissant de la possession d'un poste de radio, et elle en est proche quant au lave-vaisselle. La classe moyenne se situe dans une relative équidistance dans les caractéristiques suivantes : revenu familial mensuel, durée des études, nombre de pièces et de toilettes composant l'habitation ; s'agissant des biens durables cette équidistance relative se vérifie dans la possession des équipements suivants : congélateur, aspirateur, machine à laver, air conditionné, ventilateur, machine à coudre, automobile, ordinateur, micro-ondes, sèche-linge.

Elle est plus proche des strates aisées en ce qui concerne les caractéristique du domicile et de son environnement : branchement au réseau d'eau et au réseau d'assainissement, rue pavée ou asphaltée. Quant aux biens durables elle est plus proche de ces strates aisées s'agissant des équipements suivants : réfrigérateur, fer à repasser, télévision en couleur.

Des instituts et agences d'enquête et de sondage ont tenté de définir les composantes de cette « nouvelle classe moyenne » en usant de frontières internes souvent aussi imprécises que les appellations étaient imagées<sup>44</sup>. L'institut de São Paulo Data Popular a ainsi identifié quatre sous-groupes et mesuré leur poids respectif : les « entrepreneurs » (*empreendedores*) 16%, les « expérimentés » (*experientes*) 26%, les « prometteurs » (*promissores*) 19%, les « battants » (*batalhadores*) 39%<sup>45</sup>. De courts récits de vie accompagnaient cette présentation ainsi qu'une description de quelques caractéristiques synthétisées ci-dessous.

Le sous-groupe des « prometteurs » : 14,7 millions sont adultes, leur moyenne d'âge est de 22,2 ans, 59% d'entre eux ont achevé l'enseignement secondaire, 57% possèdent une carte de travail, 43% se situent dans la région Sud-Est. Ils pèsent pour 20% du revenu de la classe moyenne et consomment annuellement 230,8 milliards de Reais.

Le sous-groupe des « battants » : 30,3 millions sont adultes, leur moyenne d'âge est de 40,4 ans, 48% d'entre eux ont suivi l'enseignement primaire complet, 49% disposent d'une carte de travail, 57% sont des femmes. 45% se situent dans la région Sud-est. Percevant 33% du revenu total de la classe moyenne, leur consommation annuelle est estimée à hauteur de 389 milliards de Reais.

Le sous-groupe des « expérimentés » : 20,5 millions sont adultes, leur moyenne d'âge est de 65,8 ans, 59 % ont suivi l'enseignement primaire complet, 58% sont des femmes et 36% sont établis en tant que travailleurs autonomes. 42% se situent dans la région du Sud-Est. Percevant 23% du revenu total de la classe moyenne, leur consommation annuelle est estimée à 274 milliards de Reais.

Le sous-groupe des « entrepreneurs » : 11,6 millions sont adultes, leur âge moyen est de 43,1 ans, 19% d'entre eux ont achevé des études supérieures, 78% sont des hommes et 49% se situent dans la région du Sud-Est. Percevant 24% du revenu total de la classe moyenne, leur consommation annuelle est estimée à 276 milliards de Reais.

---

<sup>44</sup> Les critères de définition des sous-groupes identifiés et nommés ne sont pas publiés.

<sup>45</sup> Les personnes interrogées par l'institut étaient âgées de 16 ans et plus.

Tout orienté vers la mise à disposition du secteur productif d'informations sur cette classe moyenne et sa propension à consommer, il est évident que ce type d'étude est loin de satisfaire à toutes les exigences académiques de production des connaissances – quand bien même les techniques d'enquête de terrain utilisées soient en elles-mêmes plutôt rigoureuses. Mais il permet aussi de fournir d'intéressants éléments d'information sur les modes de représentation sociale de la classe moyenne, sur les perceptions courantes, sinon populaires, de cette classe, sur les images communes qu'elle suscite au-delà de l'instrumentation et de l'analyse scientifiques<sup>46</sup>.

## 2.4. Les comportements de la classe moyenne

### *La classe moyenne, les dépenses et le crédit*

Le document déjà cité du SAE (2012c) estime, à partir de données issues de l'enquête POF et des comptes nationaux de l'IBGE, que sur un total de dépenses des familles de 2.525 milliards de Reais en 2011, la classe moyenne a contribué à hauteur de 38,6% (975 milliards) quand les dépenses de la classe aisée, beaucoup plus restreinte, représentent 55,4% (1.400 milliards) et la classe la plus modeste à peine 5,9% (150 milliards).

De son côté l'institut spécialisé dans les enquêtes de consommation, Data Popular, se référant au critère de revenu définissant la classe moyenne (320 à 1.120 Reais mensuels *per capita*, valeurs de 2013) indiquait qu'elle pèse pour 58% du crédit alors qu'elle est sensée constituer 54% de la population (Data Popular, 2014). Interrogées par le même institut, les personnes appartenant à cette classe déclaraient avoir pour projet, au cours de l'année suivante (2014) de réaliser les dépenses suivantes. Du côté des biens individuels : 8,5 millions de voyages à l'intérieur du pays, 3,2 millions de voyages internationaux, 7,8 millions d'ordinateurs portables, 4,5 millions de tablettes, 3,9 millions de smartphones. S'agissant des dépenses au sein du domicile : 7,8 millions de meubles, 6,7 millions d'appareils de télévision, 4,8 millions de réfrigérateurs, 3,9 millions de machines à laver, 3 millions d'automobiles, 2,5 millions de maisons ou appartements. Avec de telles perspectives de dépenses on comprend que les grandes entreprises, les syndicats patronaux mais aussi les agences de sondage et les spécialistes de gestion et de marketing se soient véritablement rués vers cette population pour en comprendre les ressorts et les projets consuméristes. Cette euphorie sera bientôt brisée par le retournement brutal et profond de conjoncture comme on le verra dans le dernier chapitre de cette étude.

L'enquête CNI/IBOPE 2012 informe sur les comportements financiers de la classe moyenne. Les moyens de paiement des dépenses qu'elle utilise sont les suivants : dans 77% des cas le paiement s'effectue en argent liquide (*dinheiro*), les cartes bancaires<sup>47</sup> sont utilisées dans 21%

---

<sup>46</sup> Plusieurs typologies ont fleuri au Brésil durant cette période d'exaltation accompagnant la croissance de la classe moyenne. Tel auteur, sur la base d'une enquête réalisée en 2009 par l'institut de sondage et d'enquête IBOPE, a identifié trois sous-groupes : les « consommateurs » (*consumistas*), acheteurs compulsifs, les « planificateurs » (*planejadores*), prudents et économes, enfin ceux qui sont sur la réserve (*retraídos*), qui changent de comportement selon les circonstances et sont donc difficilement prévisibles (Braga, 2012).

<sup>47</sup> Au Brésil on distingue la carte de crédit (*cartão de crédito*) et la carte de débit (*cartão de débito*). La différence réside sur le moment de débit du compte : soit concomitamment au moment de l'achat – *cartão de débito* – soit ultérieurement à une date prédéfinie avec l'établissement émetteur de la carte (*cartão de crédito*). Les pourcentages relatifs aux deux modes de paiement par carte sont réunis ici. Ils s'établissent à 13% (carte de crédit) et à 8% (carte de débit).



des cas et les chèques dans 2% des cas. Le paiement en liquide est plus fréquent dans la classe modeste (près de 84%) et moins fréquent dans la classe aisée (près de 58%).

Quant au comportement d'épargne, la même enquête CNI/IBOPE révèle qu'un tiers des familles de la classe moyenne réussit à réaliser quelques économies contre environ 23% de la classe modeste et 50% de la classe aisée. Le principal instrument de placement des économies de cette classe moyenne est le carnet d'épargne (*caderneta de poupança*) dans 64% des cas, loin devant le compte courant (14%), la carte de crédit<sup>48</sup> (13%) ; dans 13% des cas les valeurs sont conservées au domicile.

Une enquête auprès de 1.500 personnes dans 10 capitales du pays appartenant à la classe moyenne et réalisée par l'agence brésilienne Mintel spécialisée dans les études de marché révélait, mi 2013, que 37% des interviewés formaient le projet de changer de résidence ou d'acquérir une habitation (maison ou appartement) afin d'améliorer les conditions de vie de leurs domiciles (source : Mintel, *Pesquisa Estilo de vida da classe média brasileira*, 4 de junho de 2013).

### *La classe moyenne et les biais de la représentation politique*

La Constitution brésilienne de 1988 impose le vote obligatoire à partir de 18 ans ; il est facultatif pour les jeunes de 16 et 17 ans et pour les personnes âgées. Dans ce très vaste pays, l'armée est mise à contribution pour apporter les urnes jusque dans les installations humaines les plus reculées ou inaccessibles, notamment dans l'énorme massif amazonien auprès des populations indiennes disséminées le long des fleuves et rivières (*os ribeirinhos*). Les personnes qui ne votent pas doivent se justifier, postérieurement, auprès de la Justice électorale de leurs régions. L'absence de justification entraîne de sérieuses sanctions : interdiction de se présenter à des concours des fonctions publiques (fédérale, *estaduale*, municipale), impossibilité de soumissionner à des appels d'offres et autres marchés administratifs, etc. Ces brefs rappels suggèrent que les Constituants de 1988 ont eu à cœur de faire participer le plus grand nombre des citoyens aux importants événements de choix des élus. Mais ces bonnes dispositions politiques se trouvent détournées par des mécanismes électoraux qui biaisent la représentation politique des différentes catégories, couches et classes de la société brésilienne. A l'instar des pères fondateurs des Etats-Unis qui ont consacré le vote populaire pour mieux le canaliser par des élections indirectes, ces mécanismes n'ont pas été choisis au hasard par la classe politique brésilienne. Les modes de scrutin retenus en 1988 figurent parmi les instruments qui ont pour effet de déformer passablement la représentation. Sans entrer dans les détails techniques, qu'il suffise ici d'indiquer que la complexité du mode d'élection des députés, pour ne prendre que cet exemple, qui fait intervenir le quotient électoral par siège disputé et le quotient des partis politiques a pour conséquence que des candidats ayant recueilli moins de voix mais membres d'un parti ayant concentré plus de suffrages que les autres seront élus au détriment de candidats ayant recueilli individuellement plus de voix mais dont le parti a rassemblé moins de votes<sup>49</sup>. D'autres instruments contribuent à la distorsion de la représentation : la fortune et le contrôle de la machine administrative qui permettent l'achat de votes, la corruption – et la fameuse caisse noire (*caixa dois*) des campagnes électorales si prégnante au Brésil – la

---

<sup>48</sup> La carte de crédit n'est pas nécessairement associée à un compte courant et peut être obtenue directement auprès d'un réseau de gestion des cartes.

<sup>49</sup> A la Chambre des députés élus en 2014 à peine 73 représentants ont été élus par le vote direct des citoyens, les autres 440 députés ont été désignés par le jeu propre du quotient électoral et du quotient des partis (source : BBC Brasil.com 19 de abril de 2016)

pratique des alliances opportunistes entre partis (*coligações*), la création de petits partis défendant des intérêts privés (*legendas de aluguel* : littéralement partis qui louent leurs services) et qui permettent de percevoir des ressources du Fonds d'appui aux partis politiques, etc. Enfin le Brésil est connu pour n'avoir quasiment aucun parti programmatique mais des formations, sortes de clubs défendant des intérêts corporatistes ou particularistes et composés au grès des circonstances et opportunités<sup>50</sup> (Fauré 2011). Bref, le jeu politique n'obéit que formellement aux principes de la démocratie, les inégalités sociales persistantes – de revenu et de richesse, d'éducation, etc. – accentuant encore ces tendances lourdes à la distorsion de la représentation.

La composition des deux Chambres du Congrès est éloquent à cet égard. Le Sénat, 81 membres, comprend 13 femmes (16% alors qu'elles représentent 51% de la population), 6 sénateurs sont noirs ou métissés (7% quand ceux-ci sont 54% dans la population totale) ; l'âge moyen y est de 60 ans (contre 31 ans dans la population totale) ; 85% des sénateurs ont achevé des études supérieures (contre 7,9% dans la population totale) et un quart d'entre eux ont suivi des études juridiques. De nombreux sénateurs appartiennent à de véritables dynasties politiques et ont eu eux-mêmes de longues carrières dans les corps législatifs et dans les Exécutifs (fédéraux, *estaduais*). Et 16% d'entre eux sont parvenus à la Haute Chambre sans vote car ils étaient préalablement des suppléants (source : *BBC Brasil.com, 26 de agosto de 2016*). Les décalages sont tout aussi nets à la Chambre basse : des 513 députés 10% sont des femmes, les députés blancs sont 80% de l'Assemblée et près de la moitié des députés ont déclaré lors des dernières élections détenir un patrimoine supérieur à 1 million de Reais (source : *terra.com.br 26 de agosto de 2016*).

Il n'est pas nécessaire de poursuivre la démonstration. Le profil de la classe politique brésilienne est très éloigné du portrait de la société civile. Et les avancées constatées sur les plans économique et social ne se reflètent nullement dans l'arène politique. La classe moyenne, largement augmentée et renouvelée, est donc très loin d'être représentée dans les enceintes officielles et dans les institutions majeures du pays. De nombreuses voix appellent à une réforme politique, non pas seulement pour assurer une meilleure représentativité des instances mais aussi pour réduire, sinon pour éliminer, les comportements les plus illicites révélés par maints scandales ces dernières années. Dans un entretien au syndicat *Central Única dos Trabalhadores* l'économiste et ancien président de l'IPEA Marcio Porchmann affirmait que « sans réforme politique le Brésil va continuer à élire seulement des représentants des riches » (source : *CUT Destaques 19 de fevereiro de 2014*). La persistance des travers politiques et l'impéritie des pouvoirs publics à satisfaire des revendications visant à de meilleures conditions de vie ont alimenté, dans la période la plus récente, l'expression des frustrations de la classe moyenne et suscité en son sein des mouvements de révolte.

### *Les frustrations et les attentes de la classe moyenne*

Les imposants rassemblements et les innombrables manifestations qui se sont emparés du pays de mars à juin 2013, au point de le paralyser et de pétrifier les autorités, sont une illustration de l'exaspération et des revendications exprimées en particulier par les couches intermédiaires de la société brésilienne qui, ayant profité de la croissance économique des années 2000 – en termes d'emplois, de salaires, de consommation et d'éducation – n'en ont que plus pris conscience du fossé entre l'amélioration des conditions de vie, individuelles et

---

<sup>50</sup> Le Tribunal Electoral Supérieur a enregistré en 2016 l'existence de 35 partis dont 28 sont représentés au Congrès de Brasília.

familiales, et les défaillances et carences constatées dans l'espace public<sup>51</sup>. Outre les dénonciations des mœurs politiques marqués par la corruption et l'impunité des élus, d'une insécurité publique provoquée par une criminalité grandissante, d'une justice protectrice des puissants, ce sont des préoccupations du quotidien mettant en cause les équipements collectifs, les infrastructures et les services publics qui ont concentré la colère populaire : les transports urbains, insuffisants et onéreux, les réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement défaillants, les difficultés de logement – très insuffisants en nombre et de piètre qualité – le coût de la vie qui augmente sous l'effet d'une inflation toujours soutenue, les services publics d'éducation et de santé fortement dégradés – dont la situation déplorable a été reconnue par la présidente Dilma Rousseff, lors de la campagne présidentielle de 2014, comme n'étant même pas « minimalement raisonnable » (source : (Entretien de la présidente avec le Journal télévisé de TV Globo, rapporté par [www.terra.com.br](http://www.terra.com.br) du 18 août 2014) – les dépenses pharamineuses consacrées à des événements sportifs de prestige sans retombées sociales (coupe du monde et coupe des confédérations de football, jeux olympiques), etc.

Si ce mouvement social a débuté par des manifestations de jeunes étudiants ils ont été rapidement rejoints, dans des dizaines de villes en ébullition, par de nombreux enseignants, fonctionnaires, professionnels de santé, techniciens, cadres moyens et supérieurs du secteur privé et leurs familles. Une enquête de l'IBOPE menée dans sept capitales et réalisée, au cours de cette période, auprès de 2.000 manifestants et enregistrant notamment les niveaux de revenus et d'éducation ne laisse aucun doute sur le fait que les protestataires relevaient, en grande partie, des catégories socioprofessionnelles intermédiaires<sup>52</sup>.

Compte tenu des évolutions caractérisant la stratification sociale et des contradictions que la croissance économique a généré entre les nouvelles attentes des acteurs sociaux et la situation objective qui leur est faite dans le domaine des biens et des services publics<sup>53</sup>, on a pu avancer une explication de cette fronde en s'inspirant du schéma proposé par Hirschman sur les conditions de prise de parole (*voice*) et de défection (*exit*) (Hirschman 1995). Qu'il s'agisse des transports collectifs, des services publics d'éducation et de santé, etc., les membres des strates supérieures de la vaste classe moyenne renouvelée et augmentée ont pu financièrement échapper aux graves défaillances constatées dans ces domaines par un processus de « fuite » dans le secteur marchand (écoles et collèges privés, plans de santé privés, automobiles). Ainsi, ceux qui pouvaient disposer de quelques ressources – capitaux monétaire, scolaire et social – pour peser sur les structures concernées ont fait défection au sens hirschmanien. En revanche, les nouveaux entrants dans cette même classe intermédiaire, dont les niveaux de vie se sont incontestablement améliorés et qui ont été au cœur des manifestations, ont nécessairement perçu le décalage entre l'amélioration de leurs conditions dans la sphère privée – individuelle et familiale et qu'atteste l'expansion des biens de consommation durables – et l'état déplorable des infrastructures et des services publics dont ils ne peuvent se passer vu leur situation

---

<sup>51</sup> Cette fronde sociale et politique est longuement analysée et interprétée dans Fauré (2015). Des répliques protestataires ont surgi ultérieurement avec cependant moins d'intensité.

<sup>52</sup> Les résultats de cette enquête sont exposés dans Fauré (2015).

<sup>53</sup> Prenant en considération la relative jeunesse des manifestants et leur appartenance aux catégories sociales moyennes (*camadas médias*), Ridenti (2013) a mis en évidence les décalages entre leur formation scolaire – les niveaux de scolarisation ont clairement augmenté dans la dernière période – et les conditions professionnelles que leur réserve le contexte économique. La hausse générale, bien que toujours inégalement répartie, du niveau d'éducation a logiquement suscité chez les bénéficiaires de cette évolution des attentes et aspirations qui se heurtent à des difficultés, obstacles et blocages tant dans la vie professionnelle (conditions de travail, qualité des postes, rémunérations, etc.) que dans la vie sociale (dégradation des conditions de vie urbaine).

nouvelle et encore précaire<sup>54</sup>. Leurs attentes et leurs frustrations se sont transformées en exaspération et en protestation.

## 2.5. La classe moyenne en débat

De très nombreux livres et articles de revues académiques ont été publiés dans le sillage des premiers travaux et statistiques publiés par le CPS-FGV puis par le SAE sur la « montée en puissance », présentée comme spectaculaire, de la classe moyenne. Relayant ces résultats sans les traiter avec la prudence requise, d'innombrables articles ont été diffusés par la presse écrite et le sujet a été abordé dans maints reportages télévisés au Brésil. D'innombrables débats, discussions, controverses, ateliers, séminaires ont été organisés çà et là autour de spécialistes et, plus largement, dans le milieu intellectuel sur cette question devenue centrale à partir de la fin des années 1980 par ses dimensions imbriquées, tant économiques et sociales que politiques et idéologiques<sup>55</sup>.

L'expression « classe moyenne » à laquelle il a été fait jusqu'ici un recours purement commode dans la présente étude n'a été utilisée qu'en tant que prénotion au sens durkheimien du terme. Elle permet d'ouvrir une démarche d'enquête en définissant préalablement et provisoirement l'objet enquêté sans préjuger de sa validité que seule la fin de l'investigation consacre ou récuse. Il est donc nécessaire de la confronter aux objections de toutes sortes qui lui ont été opposées. Dans les étroites limites de ce texte on ne pourra donner qu'un très bref aperçu de la variété des réactions et des points de vue qu'elle a suscités dans la société brésilienne. Pour être très rapide, ce tour d'horizon n'est pas moins impératif car il permet de restituer la « réception » de cette expression par les divers segments de la société, les visions du monde social qu'elle engage pour les uns et pour les autres. Comme l'écrivait Raymond Aron, la conscience de la réalité fait partie de la réalité elle-même.

Nul ne pourrait nier la difficulté à définir des classes sociales et à en mesurer l'ampleur. La documentation sur le sujet qui abonde en grandes œuvres et en études savantes est là pour prouver que chaque essai se heurte à ses propres limites et génère autant de critiques. Chaque définition donc suscite des réserves et des objections. C'est aussi pourquoi on a fait fréquemment appel ici aux concepts de stratification et de strates, plus simples, plus « techniques », beaucoup moins chargés de sens et lestés de considérations idéologiques. Elles ne font guère appel, pour identifier les regroupements, à l'« en-soi » et au « pour-soi » qui complexifient l'approche en termes de classes. Mais enfin les données de distribution de la population brésilienne sous le rapport d'un quelconque indicateur sont souvent construites et exposées à partir de classes et c'est de cela qu'il faut partir pour en aborder la nature, la teneur et les effets<sup>56</sup>.

Relevons tout d'abord que ni les travaux du CPS-FGV, ni ceux du SAE ne prétendent permettre d'inférer des répartitions quantitatives qu'ils opèrent à partir du revenu les conditions de vie et de conscience des populations ainsi classées. Cette prudence est mise en exergue dans les documents produits. On trouve pourtant dans des études critiques

---

<sup>54</sup> La très grande majorité des emplois formels créés entre 2003 et 2013 correspondent à une rémunération ne dépassant pas 2 SM.

<sup>55</sup> Nous limiterons drastiquement le florilège qui suit à un résumé de quelques points de vue et prises de position que l'on veut représentatifs de la diversité tant est ample la matière des débats et des publications.

<sup>56</sup> Rappelons ici que Maurice Halbwachs (1877-1945) préconisait de fonder la théorie de la stratification sociale à la fois sur le rapport au travail et sur le genre de vie (Halbwachs 1972, nouvelle édition).

brésiliennes par trop marquées par une forme de sociologisme ce reproche injustifié. Ces travaux de référence sont loin d'être exempts de critiques mais ils ne méritent pas ce procès d'intention. A l'inverse des travaux relevant de la gestion ou du marketing, soit par maladresse soit dans un dessein ambitieux, franchissent les frontières et les strates de distribution de la population sont parfois explicitement assimilées à des classes socioéconomiques (e.g. Kamakura et Mazzon, 2015).

Qu'elles relèvent du domaine de l'économie, de la gestion et du marketing, de la sociologie, les études en termes de classes, et notamment celles portant sur la classe moyenne, dès lors qu'elles résultent d'opérations d'objectivation, laissent naturellement de côté la dimension subjective des individus ainsi répertoriés et classés<sup>57</sup>. Plusieurs enquêtes montrent pourtant que leurs perceptions d'appartenance à telle ou telle catégorie, leur identité de classe sont en fort décalage avec les « cases » dans lesquelles ces individus sont statistiquement placés. Le SAE reconnaît lui-même qu'« une bonne partie de la classe haute/aisée [définie selon le niveau du revenu tel que proposé par le même SAE] se refuse à être perçue en tant que telle » (source : [www.g1.globo.com/economia/noticia/2013/04](http://www.g1.globo.com/economia/noticia/2013/04)). Telle revue répercutant les données du SAE et du CPS-FGV a reçu de nombreuses réactions de lecteurs qui ne se reconnaissaient pas du tout dans les classes désignées à partir des strates de revenu (source : [www.mercadopopular.org/2015/09/classe-media](http://www.mercadopopular.org/2015/09/classe-media)). Une enquête a été conduite en 2008 auprès de 2.000 personnes de la classe moyenne – sélection d'abord probabiliste quant aux villes et aux familles puis recours à la méthode des quotas quant au genre, à l'âge, à la scolarité, au secteur de l'activité professionnelle et au revenu, enfin traitement des données par une analyse de correspondances multiples – qui devaient se classer spontanément (question ouverte) puis se reconnaître comme appartenant à une série de classes pré-désignées (question fermée). La majeure partie des enquêtés disait se situer entre la classe moyenne et la classe plus modeste (*classe baixa*) et ne pas disposer des attributs et ressources supposés par eux être ceux de la classe intermédiaire ou classe C des classifications SAE et CPS-FGV quant au niveau de revenu, de scolarité, à la catégorie professionnelle, au capital culturel, etc. (Salata 2015). On voit par là les déphasages entre les classifications officielles ou quasi officielles dans lesquelles les personnes et familles sont réparties et les perceptions, subjectivités, identités de classes de celles-ci. Si les enquêtés se reconnaissent si peu dans ces regroupements peut-être faut-il s'interroger sur les critères et niveaux, notamment de revenus, sur lesquels se fondent les classifications et autres stratifications formelles. Peut-être aussi ces réponses décalées par rapport à ces dernières intègrent-elles des considérations tenant à la situation concrète, quotidienne de ceux et celles qui sont sensées appartenir à la classe moyenne. Cette appartenance n'est pas forcément solide et durable, surtout s'agissant de primo-entrants dans cette classe qui sont loin d'avoir des postes professionnels stables et correctement rémunérés (Braga, 2012). Bref, l'instabilité de leur position les conduit-elle à une forme de grande prudence lorsqu'il s'agit pour eux de définir leur place et leur rang.

Et cette circonspection des enquêtés à se reconnaître spontanément comme appartenant à la classe moyenne des stratifications officielles et courantes peut aussi s'éclairer de considérations économiques négligées par ces classifications. On sait évidemment que les approches unidimensionnelles, essentiellement celle qui se fonde sur le revenu monétaire, ne permettent d'aborder qu'une facette d'une réalité socio-économique plus complexe et d'une stratification plus labile que celle résumée par les données quantitatives issues du revenu. Faut-il rappeler ici que les revenus enregistrés sont des revenus bruts délestés notamment des dettes – et, pour les contribuables, ces revenus ne se confondent pas avec les revenus

---

<sup>57</sup> Emile Durkheim évoquait la « conscience collective de classe ».

disponibles. De leur côté, les travaux basés sur la consommation des familles tendent à délaissier la question des conditions financières d'acquisition des biens et des produits. Or l'explosion du crédit à la consommation qui a accompagné et même soutenu les années de croissance a fortement endetté les familles brésiliennes – à tel point que le renversement ultérieur de conjoncture et l'approfondissement de la crise provoqueront un mouvement, parfois dramatique, d'insolvabilité de ces familles (*inadimplência*) et de faillites des petits entrepreneurs, artisans et commerçants (*falência*) et autres défauts de paiement. Avec cet éclairage on peut mieux comprendre les décalages constatés entre « classe objective » et « classe subjective »<sup>58</sup>.

Des auteurs remettent en cause la notion même de « classe » s'agissant d'une telle catégorie sociale intermédiaire, fort peu homogène. La diversité des composantes de cette classe moyenne et l'hétérogénéité de leurs caractéristiques – sous les espèces de l'âge, du niveau de scolarisation et de revenus, d'acquisition de biens durables, d'accès aux nouvelles technologies, etc. – doivent être en effet soulignées. La croissance économique, l'augmentation du nombre d'emplois formels, l'élévation du revenu en termes réels ont eu pour effet d'élargir la taille des strates sociales intermédiaires et d'en renouveler nettement les composantes puisque la mobilité ascendante a permis d'y intégrer des catégories de personnes jusque-là contraintes par un efficace mécanisme de reproduction des inégalités à n'avoir pour horizon que le maintien dans les positions des parents. Plusieurs économistes et sociologues relevant que l'augmentation sensible des emplois formels est à l'origine de la « montée » des classes populaires vers les catégories intermédiaires, désignent par l'expression « nouvelle classe travailleuse » ces couches de population qui ont bénéficié de la croissance économique (Sobrinho 2011 ; Scalon et Salata, 2012). De son côté le politologue A. Singer, observant la composition sociale du mouvement de fronde de mars-juin 2013 qualifie de « nouveau prolétariat urbain » la masse des jeunes particulièrement actifs lors des défilés et manifestations qui ne sont pas les héritiers d'une ancienne classe moyenne et qui ont, grâce à la croissance des années 2000, trouvé un emploi et obtenu des revenus mais qui vivent dans des conditions encore précaires (Singer, 2013). Une enquête conduite à São Paulo auprès de jeunes travailleurs sensés entrer dans la « nouvelle classe moyenne » montre la grande précarité de leurs conditions professionnelles et de vie (Costhek Abílio, 2011).

Les travaux de l'économiste M. Porchmann, ancien président de l'IPEA – travaux qui ont donné lieu à plusieurs et importants débats dont on ne peut pas rendre compte dans les limites de la présente étude<sup>59</sup> – dénoncent la grande faiblesse des classifications opérées par le CPS-

---

<sup>58</sup> Les dirigeants de la Confédération nationale des Industries (CNI), commanditaire d'une grande enquête réalisée à la fin des années 1980, ne cachaient pas leurs interrogations à l'occasion de la divulgation des résultats. L'accroissement de la consommation en grande partie favorisée par l'offre croissante de crédit leur faisaient dire « nous sommes préoccupés quant à la soutenabilité de ce processus » (Braga, 2012 ; Souza et Lamounier, 2010).

<sup>59</sup> Parmi les participants à ces débats autour de la classe moyenne figurait Jessé Souza, sociologue, un moment président de l'IPEA. Il critiquait avec force l'économicisme du « chantre » de la nouvelle classe moyenne brésilienne, M. Neri – en cela il résumait les objections des sociologues déplorant que les classifications officielles (CPS-FGV et SAE) laissent totalement de côté, notamment, les dimensions éducatives et culturelles qui sont, entre autres facteurs, au fondement de la constitution des classes sociales. Jessé Souza assimile cette nouvelle classe sociale à la couche des travailleurs – les battants (*batalhadores*) dans sa terminologie – qui ont réussi à sortir de la pauvreté grâce aux politiques sociales des gouvernements du PT (Souza 2009). De son côté la sociologue Bomeny (s. d.), met en évidence les frontières symboliques qui séparent la « nouvelle classe moyenne émergente » de la « classe moyenne traditionnelle » alors que pour Oliveira 2012, si la première se différencie de la seconde par le niveau des revenus et de la scolarisation, ces frontières symboliques tendent à s'estomper, les valeurs et les types de consommation de la seconde tendant à « aspirer » les comportements de la

FGV et par le SAE et l'imposture selon laquelle une « nouvelle classe moyenne » aurait émergé au Brésil qui serait ainsi devenu « le pays de la classe moyenne » comme aiment à le proclamer les autorités et les économistes associés à elles, sortes d'intellectuels organiques. De ces résultats et présentations il critique l'impasse idéologique – faute d'une réflexion approfondie sur les structures de la société brésilienne – et l'aspect fondamentalement mercantile, lié à des politiques se contentant d'inciter aux comportements consuméristes et de recourir au secteur marchand pour un certain nombre de services que l'Etat assume de moins en moins – plans privés de santé, éducation, prévoyance. Il insiste sur le fait que 94% des emplois créés entre 2004 et 2010 correspondent à des postes rémunérés jusqu'à 1,5 SM. Des politiques favorables à la base de la pyramide sociale – comme l'élévation de la valeur réelle du salaire minimum et l'expansion des transferts de revenus – ont conforté la « classe travailleuse » identifiée de façon erronée à une « nouvelle classe moyenne ». Il ne dénie pas, évidemment, le processus de mobilité sociale dont ont notamment bénéficié les catégories situées en bas de la pyramide sociale sous l'effet de la croissance économique, la formalisation des emplois, l'amélioration des revenus, la réduction de la pauvreté et de l'inégalité. Mais, outre le fait qu'ils sont encore faiblement rémunérés, la plupart des nouveaux postes de travail, principalement créés dans les services et le commerce et dans les activités autonomes, sont de très faible qualification, assurés dans des conditions très précaires et soumis à une forte instabilité professionnelle. Comparant l'histoire économique et sociale du Brésil à celle des pays du « capitalisme avancé », l'auteur montre que font défaut ici un processus durable d'industrialisation<sup>60</sup>, un système d'éducation performant, le développement d'un Etat providence, la structuration de forces sociales et syndicales actives, comme ce fut le cas en Europe après la 2<sup>e</sup> révolution industrielle, pour pouvoir parler de classe moyenne.

---

première. L'approche anthropologique de la « nouvelle classe moyenne » est des plus critique (e.g. Vicente, 2012).

<sup>60</sup> Le Brésil est en phase de désindustrialisation précoce alors que son industrialisation est loin d'être arrivée à maturité.

## **Chapitre 3**

### **Politiques sectorielles et classe moyenne**

Les conditions et politiques sectorielles abordées dans ce chapitre entretiennent des rapports variés avec la classe moyenne brésilienne. Certaines ont clairement contribué à son épanouissement et à son renouvellement quand d'autres l'ont plutôt défavorisée.

#### **3.1. Education et inclusion au marché du travail**

L'éducation est un des droits sociaux fondamentaux consacrés par la Constitution de 1988 (en son article 6) qui affirme son universalité et en fait un devoir majeur de l'Etat et des familles (article 205 et suivants). Ce principe trouve sa traduction par l'obligation d'y consacrer 25% du budget public. Depuis le début des années 2000, de notables progrès ont caractérisé ce secteur, progrès permis par l'amélioration de la situation économique du pays mais aussi contraints par son évolution démographique. Le rattrapage réel de certains retards et les avancées constatées laissent cependant imprégnés d'énormes défis tant quantitatifs que qualitatifs dans ce secteur.

*Des avancées...*

Le système d'enseignement brésilien est composé de trois niveaux : l'enseignement primaire (*fundamental*) qui dure 8 ans lorsqu'il est suivi jusqu'à son terme ; l'enseignement secondaire (*médio*) qui dure jusqu'à la 11<sup>e</sup> année de scolarité ; enfin l'enseignement supérieur (*superior*) qui va jusqu'à la 15<sup>e</sup> année de scolarité. Chacun relève de la compétence et de la gestion du gouvernement fédéral, des gouvernements des Etats et des municipalités. L'ensemble est placé sous l'égide du Ministère de l'Education (*Ministério da Educação MEC*) chargé de la mise en œuvre des lignes directrices dans ce secteur.

Les changements observés depuis 15-20 ans au Brésil et les avancées sociales manifestées dans les années 2000 se sont vérifiés dans le domaine de l'éducation soit par des effets directs – à travers des politiques, programmes et mesures dédiés à ce domaine pour en améliorer la qualité et y réduire les traits les plus déséquilibrés – soit par des effets indirects, en d'autres termes les conséquences en ce domaine de l'amélioration des revenus et des conditions de vie de la majorité de la population. Les données statistiques attestent d'une élévation des niveaux de scolarisation et, parallèlement, d'une forte diminution du taux d'analphabétisme dans le pays : 13,3% de la population en 1999 et 8,3% en 2014 (Source : Ipeadata).

Si ce double mouvement est perceptible depuis longtemps il s'est incontestablement accéléré dans la dernière période. Il résulte d'un effort budgétaire sérieux et continu. Tous niveaux d'enseignement public confondus les dépenses de fonctionnement et d'investissement dans l'éducation représentaient 4,6% du PIB en 2000, 5,1% en 2007 et 6% en 2014, avec cependant des évolutions différentes selon les niveaux considérés. Dans l'enseignement fondamental, ce taux avait peu augmenté étant de 1,5% en début de période et 1,6% en fin de période. Dans l'enseignement secondaire, où l'effort budgétaire a été plus sensible, les taux étaient respectivement de 0,6%, 0,7% et 1,1%. Enfin dans l'enseignement supérieur les taux étaient de 0,9%, 0,9% et 1,2% (Ministério da Educação / INEP, 2016). Conscientes des grandes faiblesses du système éducatif, les autorités fédérales ont amplifié, consolidé ou lancé, au milieu des années 2000, de très nombreux programmes d'action visant



l'augmentation quantitative et l'amélioration qualitative tant des élèves que des enseignants. Ainsi, le MEC recensait en 2005 plus d'une trentaine de ces programmes (MEC, 2005).

L'accès aux établissements d'enseignement – quels que soient les niveaux considérés – a été élargi contribuant par là-même à une réduction des inégalités devant le système scolaire. Les efforts quantitatifs se sont traduits par l'ouverture de nouvelles écoles, de nouveaux collèges et de nouvelles universités. En dépit de cela, prime encore l'insuffisance des équipements qui oblige souvent les écoles à organiser deux classes, voire trois classes par jour. A l'école et dans les collèges, les élèves n'ont ainsi cours qu'une partie de la journée et l'école à temps complet (*tempo integral*), réclamée par beaucoup, est encore très loin d'être une réalité ce qui influe nécessairement sur la formation de base des jeunes brésiliens et se répercute dans les étapes ultérieures du cursus. La Banque Mondiale attirait l'attention en 2012 sur la nécessité de développer les infrastructures scolaires. La préscolarisation, étape importante de formation des compétences des futurs élèves, est négligée au Brésil : elle touche à peine un peu plus de 50% des enfants contre 100% dans de nombreux pays, y compris le Mexique.

La durée moyenne de la scolarité des personnes de 25 ans et plus était de 5,7 ans en 1999, de 6,7 ans en 2007 et de 7,8 ans en 2014 (source : Ipeadata), démontrant ainsi des progrès évidents dans la formation des Brésiliens<sup>61</sup>. Plus précisément, dans le monde du travail la durée moyenne des études des travailleurs s'est allongée de manière linéaire entre 1992 où elle était de 5,7 ans et 2012 où elle a atteint 8,8 ans. Dans le même temps l'indice de Gini des années d'étude de cette population occupée et rémunérée a décliné de 0,435 à 0,274 soit une chute de 37% (IPEA, 2013b). Examinant la moyenne des années de scolarité selon la distribution de la rémunération du travail au cours de cette même période de 20 ans, les experts de cet institut voient dans ces trajectoires « une claire corrélation positive entre l'amélioration de la scolarité et l'amélioration du revenu ». Plus encore, ils notent que ces améliorations sont nettement visibles s'agissant des couches plus pauvres de la population.

Mais l'allongement de la durée de la scolarisation ne se traduit pas mécaniquement par l'élévation du niveau d'instruction. Le Programme international d'évaluation des élèves créé par l'OCDE (connu sous l'acronyme PISA) plaçait en 2000 le Brésil en ultime position sur 32 nations. Si des améliorations ont été constatées depuis sur le plan interne, comme le montre le dernier rapport du Programme, le pays n'a guère avancé comparativement aux autres nations : l'enquête PISA 2012 a révélé que sur 65 pays les tests des élèves brésiliens les placent en 55<sup>e</sup> position pour la lecture, en 58<sup>e</sup> position en mathématiques et en 59<sup>e</sup> position en sciences (OCDE/PISA, 2013).

Des avancées ont été réalisées dans le domaine de la formation professionnelle dont le taux de scolarisation a doublé depuis une dizaine d'années (OCDE, 2013). Le programme PRONATEC du gouvernement fédéral a pour objectif de développer le réseau national d'établissements d'enseignement technique ; il est en partie ciblé vers les publics à revenus modestes (places réservées, bourses, etc.). Le système d'apprentissage (*Sistema Nacional de Aprendizagem Industrial – SENAI*), créé en 1942 dans la période d'inspiration corporatiste de Getúlio Vargas, et auquel participent les organisations patronales, est présent sur tout le territoire et organise de nombreux cours professionnels. Cependant, en tant que dispositif propre d'apprentissage, il n'a guère de succès dans le pays – contrairement à la France et

---

<sup>61</sup>Le différentiel de durée moyenne de scolarité des femmes par rapport aux hommes, inexistant en 1999 (5,7 ans pour les deux sexes), tend depuis à s'agrandir. La durée de scolarité des femmes était de 7 ans en 2007 (6,8 ans chez les hommes) et de 8 ans en 2014 contre 7,6 ans chez les hommes (source : Ipeadata).

surtout à l'Allemagne – et ne facilite donc pas le passage des études à l'emploi. Par ailleurs, seuls 5% des élèves brésiliens ayant achevé des études secondaires ont été formés dans des filières professionnelles en 2014 bien en-dessous de la moyenne des pays de l'OCDE (Ministério da Educação, 2016 qui détaille les résultats nationaux de l'étude *Education at a Glance* de l'OCDE publiée la même année). Pourtant, sur un plan général, le lien entre formation et emploi est parfaitement confirmé au Brésil. En 2013 le taux d'emploi était de 85,6% chez les personnes ayant suivi un parcours universitaire, de 77,4% chez les personnes ayant suivi un parcours secondaire et de 68,7% chez les personnes ayant suivi seulement l'enseignement fondamental (Ministério da Educação, 2013). Les données de l'IBGE pour 2014 montrent des différences de l'ordre de 2,5 points de pourcentage quant au chômage des Blancs et des Noirs/Métissés au détriment de ces derniers. Du coup, on voit bien que des politiques, programmes d'action et autres mesures incitatives visant à développer la scolarisation et à en améliorer les performances pourront avoir des effets bénéfiques sur deux plans : celui de la diminution des inégalités et celui de l'inclusion au marché du travail.

*Et des limites...*

C'est par sa qualité, jugée médiocre par beaucoup de spécialistes, que pêche le système éducatif brésilien. Le niveau du capital humain du Brésil est loin d'atteindre la moyenne des pays de l'OCDE (OCDE, 2013). L'enseignement public primaire et surtout secondaire est, de notoriété publique, de piètre qualité. Outre l'insuffisance des équipements, les faibles rémunérations des professeurs contribuent sans doute à ce résultat<sup>62</sup>. A ces deux niveaux de scolarisation il est bien connu que les établissements privés, payants, sont de meilleure qualité. En bout de chaîne éducative on observe alors le paradoxe suivant : comme les admissions dans les filières des universités publiques (surtout les universités fédérales et à un moindre degré les universités *estaduales*) sont malthusiennes<sup>63</sup> – les places sont peu nombreuses et les concours d'entrée rigoureux – ce sont les jeunes issus des établissements privés qui ont les plus fortes chances de suivre un enseignement supérieur public de qualité où les professeurs perçoivent des rémunérations de bon niveau selon les comparaisons internationales. Des mécanismes ont été mis en place ces dernières années pour réduire les effets sociaux de ce processus fort élitiste sous la forme de quotas de places réservées aux Noirs et aux jeunes issus des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degrés de l'enseignement public, provoquant des résistances dans le milieu académique fondées sur l'argument courant d'un risque de baisse de qualité des formations supérieures. Le strict *numerus clausus* en vigueur à l'entrée des filières des universités publiques a pour conséquence de refouler une grande partie des étudiants désirant poursuivre des études supérieures vers les facultés privées constituant un marché lucratif et dont les évaluations officielles montrent qu'elles sont de moindre qualité<sup>64</sup>. Un Fonds de financement des étudiants (*Fundo de Financiamento Estudantil – FIES*) a été créé en 2001 destiné, sous forme de bourses mensuelles, à aider les étudiants poursuivant des études supérieures dans les établissements

---

<sup>62</sup> Contrastant avec les rémunérations des professeurs des universités fédérales jugées plus élevées que dans maints pays de l'OCDE et comparables aux pays nordiques Finlande, Norvège et Suède (source : OCDE, *Um olhar sobre a Educação 2016*, étude rapportée par la BBC Brasil 15 septembre 2016).

<sup>63</sup> L'accès à l'enseignement supérieur public suppose de bons résultats à l'examen de fin des études secondaires (ENEM, organisé annuellement par le Ministère de l'Education) et la réussite au *vestibular*, concours d'entrée organisé par chaque université. Il est fréquent que des centaines de candidats concourent pour l'entrée dans un cursus n'offrant que quelques dizaines de places.

<sup>64</sup> Le nombre d'institutions d'enseignement supérieur (monodisciplinaires comme des facultés et pluridisciplinaires comme des universités) a été en constante augmentation entre 2000 et 2013 (+103% au total, 108% dans le secteur des institutions privées et 71% dans le secteur public). En 2013 étaient recensées 2.090 institutions privées et 301 institutions publiques (SEMESP, 2015).

privés et donc payants<sup>65</sup>. Dans les dix dernières années, on a enregistré un doublement des entrées dans l'enseignement supérieur – qui accueille actuellement, toutes années et disciplines confondues, environ 7,5 millions d'étudiants. Mais seuls 15% des jeunes ayant un cursus secondaire complet intègrent les universités.

Les données caractérisant l'évolution d'ensemble du système éducatif suggèrent donc que de nouvelles couches sociales, jusque-là plus ou moins écartées de cet univers, ont pu intégrer le réseau des institutions scolaires et, sans doute à un moindre degré, les établissements d'enseignement supérieur. Ainsi il ne fait pas de doute que les populations intermédiaires de la stratification ont bénéficié d'une meilleure et plus longue formation, dans les limites rappelées plus haut. Mais les tendances générales positives et même les notables avancées du système éducatif ne peuvent masquer les inégalités qu'il contribue à maintenir. L'origine sociale des élèves et étudiants et le niveau de revenu des familles, la couleur de peau, la résidence urbaine ou rurale, leur localisation selon les régions et les Etats, etc. sont des facteurs encore actifs de différenciation en termes de chances scolaires et universitaires. A titre d'exemple, le recensement 2010 de l'IBGE faisait apparaître que si 14,1% des personnes « blanches » avaient un cursus d'enseignement universitaire complet, ce pourcentage descendait respectivement à 4,3% et 4,6% dans la population noire et métissée (source : Censo 2010 IBGE)<sup>66</sup>. Et les nombreux « décrochés » du système scolaire (*evasão escolar*) proviennent de milieux modestes. L'ouverture de l'enseignement au bénéfice d'une classe moyenne plus nombreuse et plus composite, par sa pression même, pourrait permettre à terme de réduire les mécanismes souterrains qui favorisent encore les *insiders*.

### 3.2. Mobilité et connectivité

Dans le domaine des infrastructures, base de tout processus de développement, le Brésil a continûment affronté de très sérieux problèmes. Il est vrai que sont lourdes les contraintes d'un pays présentant de telles dimensions géographiques qui grèvent les coûts du secteur et qui font obstacle à la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre d'opérations de long terme. A cet égard la période développementaliste passée peut faire figure d'exception quand de grands travaux furent entrepris mais qui ont en contrepartie alourdi l'endettement du pays.

---

<sup>65</sup> Où l'on voit ainsi – comme on l'observera en matière de fiscalité – que l'Etat brésilien, à sa manière, favorise le secteur marchand quand bien même les bourses du FIES permettent d'intégrer dans l'enseignement supérieur quantité de candidats refoulés aux épreuves d'entrée dans les universités fédérales.

<sup>66</sup> La persistance des disparités de « chances scolaires » entre les grands groupes de population – Blancs, Noirs et Métissés – en dépit des efforts réalisés pour les diminuer incite des réseaux et mouvements sociaux comme *Todos pela Educação* à réclamer des mesures spécifiques en faveur des Noirs. En dépit des réticences d'universitaires – beaucoup d'entre eux craignant une baisse de qualité de l'enseignement pour s'adapter à un nouveau public – une loi adoptée en 2012 a imposé des quotas « raciaux » à 63 universités fédérales aux fins de diversifier l'origine sociale des étudiants. Ce dispositif repose sur deux critères principaux : 50% des places doivent être réservées à des étudiants provenant d'écoles et collèges publics ; le nombre de places universitaires réservées aux Noirs, Métissés et Indiens doit tenir compte de leur proportion dans le recensement, à l'échelle de chaque Etat de la fédération. Si les campus universitaires ont ainsi vu leur population quelque peu transformée il est encore trop tôt pour apprécier l'ensemble des effets générés par cette mesure.

## *Des infrastructures déficientes*

Les retards accumulés au cours du temps – accentués par le décalage entre les séquences de croissance et les faibles ressources dédiées au secteur – l’insuffisance et la mauvaise qualité notoires des infrastructures, d’ailleurs contradictoires avec la vocation exportatrice du pays, constituent la toile de fond problématique du secteur. Les flagrantes carences dans le sous-secteur des infrastructures sociales – écoles, collèges, universités, unités de soins, hôpitaux, habitat, etc. – se prolongent dans les criantes insuffisances des infrastructures économiques (transports, énergie, télécommunications). Les milliers de kilomètres de routes en très mauvais état, les files de camions attendant sur des dizaines de kilomètres l’accès aux ports d’exportation des produits agricoles illustrent, en un raccourci saisissant, les défaillances considérables du secteur.

Celui-ci a souffert d’un sous-investissement historique. Une étude conduite par la Confédération nationale de l’industrie (*Confederação Nacional da Indústria – CNI*) établit que, sur les vingt dernières années, le Brésil a investi en infrastructures à peine un peu plus de 2% du PIB – et, plus précisément, de 2001 à 2014 en moyenne 2,18% du PIB, bien loin des ressources mobilisées dans le secteur par les pays émergents et même par des pays sud-américains comme le Chili et le Pérou (source : *Agência de Notícias CNI, 9 de junho de 2016*)<sup>67</sup>. *Le custo Brasil*, expression commune dans le pays, se réfère, de manière générique, à toutes les difficultés structurelles qui handicapent les investissements et élèvent les coûts, notamment dans les infrastructures (longs délais bureaucratiques, contentieux fréquents, détournements de fonds, etc.)<sup>68</sup>. Sur le terrain la mise en œuvre des programmes, l’ouverture et la poursuite des chantiers sont souvent suspendus de sorte que les documents officiels d’exécution budgétaire – quelles qu’en soient les sources : Tribunal des Comptes de l’Union, Ministère des Finances, Sénat, Chambre des députés – font tous état de *restos a pagar* (restes à payer) représentant des proportions considérables (souvent de l’ordre de 30 à 50%) des volumes budgétaires autorisés annuellement par le Congrès (pour un bilan très récent dans le domaine des infrastructures cf. CNI, 2016).

Jusque dans les années 1980 c’est l’Etat qui assurait le financement du secteur. A partir des années 1990 avec les mesures de libéralisation le secteur privé, national et étranger, a commencé à intervenir à travers des contrats de concession (autoroutes par exemple) puis, dans les années 2000 dans le cadre du partenariat privé-public. Depuis 2003, deux grands plans d’action ont été lancés visant à stimuler la croissance par une amélioration de l’état des infrastructures devenues, au fil du temps, de véritables goulots d’étranglement (*gargalos*) dans le processus d’expansion de l’économie. Le Programme d’accélération de la croissance (*Programa de Aceleração do Crescimento – PAC*), sur financement majoritairement public, porte essentiellement sur les infrastructures de logistique, d’énergie et d’habitat. Le Programme d’investissement en logistique (*Programa de Investimento em Logística – PIL*) vise à mobiliser des financements privés via la concession d’autoroutes, de chemins de fer, de ports et d’aéroports (pour un bilan récent cf. *Agência Brasil 2 de janeiro de 2016*).

---

<sup>67</sup> Les travaux comparatifs sur l’Amérique latine confirment la faiblesse des investissements brésiliens dans les infrastructures (ONU/CEPAL, BID, 2016).

<sup>68</sup> A ce « coût Brésil » le secteur privé ajoute, pour expliquer sa frilosité à investir massivement, la politique délibérée visant à contenir les tarifs des usagers.

## *Le déficit persistant du secteur du logement*

Le logement – son insuffisance numérique, sa piètre qualité, sa cherté – a été au cœur des revendications populaires apparues dans les frondes et protestations de rues et dans les mouvements sociaux de ces dernières années au Brésil – à côté des récriminations et doléances portant sur la sécurité publique, les transports et les équipements de santé et d'éducation. Le type et la qualité du logement occupé sont fortement corrélés à la stratification sociale ; ils en sont le signe extérieur le plus visible. Dans le passif social – *dívida social* – accumulé au long des décennies par le pays le logement occupe, par son déficit, une place centrale. Dès les années 1930 la rapide industrialisation du Brésil a attiré dans les villes d'importants flux de population qui, faute de politiques locales et nationales dédiées à l'habitat et à l'aménagement urbain, se sont installées dans des centres déjà habités qu'elles ont densifiés parfois jusqu'au danger quand elles ne se sont pas établies *de facto* sur des aires urbaines et péri-urbaines dans des conditions souvent irrégulières et périlleuses – favelas accrochées aux *moros* (collines) dominant les centres des métropoles, zones inondables, terrains marécageux, etc. Un ensemble de facteurs, politiques, économiques, sociaux et culturels, ont longtemps conduit à cette inertie. Des mesures publiques ont certes été adoptées au cours du 20<sup>e</sup> siècle ; elles se sont révélées incapables de résoudre réellement la question du logement celle-ci étant laissée aux initiatives des individus et des familles en fonction de leurs revenus. Ce n'est, *in fine*, que le 14 février 2000, sous la présidence de Fernando Henrique Cardoso, que le logement (*moradia*) est élevé au rang de droit supérieur via un amendement à la Constitution de 1988 qui avait proclamé d'autres droits sociaux (cf. da Silva 2016). La réglementation de ce nouveau droit s'est traduite par l'adoption, en 2001, du Statut de la Ville (*Estatuto da Cidade*) censé fixer les grands principes d'organisation et d'aménagement des cités et orienter les politiques décidées en ce domaine.

La question du logement est multidimensionnelle, elle renvoie à l'économie de la construction et de son financement, aux politiques urbaines et d'aménagement, aux problématiques foncières et fiscales, aux infrastructures de base (réseaux d'électricité, d'eau, d'assainissement) et aux transports collectifs. Elle fait intervenir les trois niveaux de gouvernements : fédéral, *estadual* et municipal. Se basant sur les conclusions d'un rapport relevant les importantes carences constatées en matière d'habitation – 7 millions de familles à loger ou reloger, 10 millions souffrant d'infrastructures absentes ou insuffisantes – les nouveaux dirigeants nationaux, le président Lula et les leaders du Parti des Travailleurs et des partis alliés, ont créé en 2004 le Ministère de la Ville (Ministério das Cidades 2004). Outre les services spécialisés du ministère de nombreux organismes publics interviennent dans ce secteur, depuis les anciennes Compagnies *estaduales* d'habitation (Cohab) jusqu'à la Caixa Econômica Federal et les institutions professionnelles du bâtiment installées dans tous les Etats. Le secteur du logement fait l'objet d'un important programme social, *Minha Casa, Minha Vida*, financé par le gouvernement fédéral et visant à faciliter l'accès des familles à revenus modestes et moyens à la propriété immobilière. Les conditions et modalités de ce programme sont détaillées dans la section consacrée à la protection sociale.

Sans qu'on puisse rigoureusement en mesurer le volume, de nombreux Brésiliens, de nombreuses familles se trouvent encore de nos jours sans logements dignes de ce nom – campements ruraux installés provisoirement dans la foulée de mesures, très modestes, de réforme agraire et campements jugés illégaux décidés par des agriculteurs sans terre sur des propriétés inactives (*assentamentos*), habitants urbains sans toits (*sem tetos, moradores de rua*), installations de fortune dans les favelas verticales et horizontales, occupations très précaires en périphérie des agglomérations, etc. Il s'agit de plusieurs dizaines de milliers voire

de quelques centaines de milliers de personnes sans abris ou disposant d'abris incertains et provisoires. Si la très grande majorité des logements en matériaux durables disposent d'eau potable et d'électricité, le réseau d'assainissement ne profite en 2014 qu'à 75% des domiciles recensés (source : Ipeadata) et près de 10% des domiciles permanents sont considérés comme ayant une densité excessive de résidents (IBGE 2015).

Une étude récente de la Fundação João Pinheiro, du Ministério das Cidades, de la Banque Interaméricaine de Développement et du Programme des Nations Unies pour le Développement évalue à 9% le déficit en logements urbains pour l'ensemble du Brésil. Les carences se concentrent dans les familles percevant les plus modestes revenus : 83,9% dans les familles disposant jusqu'à 3 SM, 9,7% dans les familles disposant de plus de 3 SM jusqu'à 5 SM, 5% dans les familles disposant de plus de 5 SM jusqu'à 10 SM et 1,4% dans les familles percevant plus de 10 SM<sup>69</sup> (FJP, MC, BID, PNUD 2016). Les insuffisances qualitatives et la pénurie de logements concernent principalement les zones urbaines où résident désormais plus de 85% de la population brésilienne. Il résulte de cette situation que les logements disponibles voient leurs loyers augmenter régulièrement. Les loyers jugés excessifs, c'est-à-dire ceux dépassant les 30% des revenus familiaux, représentaient 7,5% des habitations en 2004 et 12,7% des habitations en 2014 (IBGE 2015). Ainsi la croissance économique des années 2000 n'a fait qu'exacerber la crise du logement : dans le même temps où elle a permis l'expansion de l'emploi formel elle a rendu l'accès à un domicile plus difficile et plus coûteux et les composantes les plus récentes et les plus fragiles de la classe moyenne ont évidemment pâti de cette situation.

#### *L'accès de la classe moyenne à de nouveaux modes de transports*

Selon le dernier bulletin statistique de la Confédération nationale du Transport (*Confederação Nacional do Transport – CNT*), le Brésil dispose en 2016 d'un réseau routier de 1.721.000 km dont à peine 211.000 (13,8%) sont revêtus (asphalte, dallage/pavement). Sur ce dernier total 19.500 km d'autoroutes sont gérés par des concessionnaires privés contre 1.200 km par des opérateurs publics. La même source enregistre près de 2,7 millions de camions. Les cars régionaux et internationaux sont au nombre de 20.000, les cars interurbains 57.000. Le très mauvais état général de ce réseau, qui pénalise les entreprises de logistique, et la très faible proportion de routes véritablement carrossables ne facilitent pas la mobilité routière des personnes et constituent autant d'entraves à l'intégration économique nationale<sup>70</sup>. Le réseau ferroviaire, long de 60.000 km, est administré à 50% par des entreprises privées, principalement dans le domaine du fret. Il est faiblement intégré dans l'ensemble du territoire pour des raisons historiques et techniques. Les aéroports internationaux sont au nombre de 34

---

<sup>69</sup> Il s'agit de revenus moyens familiaux mensuels. La notion de déficit inclut les habitations précaires, celles dont le loyer est jugé excessif (supérieur à 30% du revenu familial), celles présentant un excès de résidents (plus de 3 résidents par chambre) et celles qui, par leur qualité et leur surface, obligent les habitants à déménager.

<sup>70</sup> Le plus important des impôts indirects, l'Impôt sur la circulation des marchandises et des services (*Imposto sobre a Circulação de Mercadorias e Serviços – ICMS*) que perçoivent en totalité les Etats fédérés répond à des codes, à des assiettes, à des taux différents selon les Etats. Son calcul est d'autant plus complexe qu'il mêle des principes d'origine et de destination ; il se présente en partie comme taxe sur le chiffre d'affaires et en partie comme taxe à la valeur ajoutée dont le dispositif de récupération par les entreprises est rendu très compliqué et fort aléatoire. La Banque mondiale estime qu'il est nécessaire pour les entreprises de consacrer 2.600 heures par an pour se conformer aux règles fiscales en raison de leur complexité et de leur diversité selon les Etats fédérés (World Bank, 2015). D'où le recours à des services comptables spécialisés et des contentieux innombrables. Ce régime fiscal ne facilite évidemment pas l'intégration économique nationale.

et les aéroports domestiques au nombre de 29. Il existe 649 aérodromes publics et 1.900 aérodromes privés.

La matrice du transport de fret (*transporte de cargas*) est largement dominée par le transport routier (61%), devant les chemins de fer (21%) et le transport fluvial (14%). Les passagers transportés en 2015 se sont répartis ainsi : 108 millions dans les transports routiers inter-Etats et internationaux, 1,9 millions en chemin de fer de longue distance, 550.000 sur les bateaux fluviaux et 103 millions par voie aérienne. Vu les retards accumulés dans les infrastructures de transport et la dimension continentale du pays on ne s'étonnera pas de constater, s'agissant des passagers, la faible part occupée par la voie ferrée et le volume considérable de personnes empruntant la voie aérienne (CNT, 2016 ; tous les chiffres ont été ici arrondis).

Selon les données enregistrées par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (*Agência Nacional de Aviação Civil – ANAC*), de 2002 à 2012 ce sont 55% des Brésiliens qui ont emprunté l'avion au moins une fois. En conséquence le transport aérien domestique a crû dans le pays 3,5 fois plus que la croissance du PIB et plus de 14 fois plus que la croissance démographique. En 2012, les passagers voyageant par les airs ont avoisiné les 100 millions. L'Organisation internationale du Transport aérien (IATA) situe le Brésil au 4<sup>e</sup> rang du marché des vols domestiques derrière les USA, la Chine et le Japon (source : [www.brasil.gov.br/infraestrutura/2014](http://www.brasil.gov.br/infraestrutura/2014)). Ce boom du transport aérien – qui n'a pas été sans créer maints problèmes d'engorgement dans des infrastructures aéroportuaires devenues insuffisantes en taille et en qualité technique – s'est en partie opéré au détriment du transport inter-Etats et interrégional par cars : au-delà de 75 km les statistiques de l'Agence nationale de transport terrestre (*Agência Nacional de Transportes Terrestres – ANTT*), organe régulateur du secteur, montrent une décline régulière du nombre de passagers de ces lignes : de 71,4 millions en 2003 à 65,1 millions en 2006 et 40,2 millions en 2013. Alors que jusqu'au début des années 2000 ce type de transport était dominant pour ces types de longs parcours entre Etats et entre régions (ANTT, 2016).

Mais les déplacements des personnes, dans la même période, ont aussi basculé au profit de moyens individuels et familiaux. Le nombre de véhicules en circulation n'a cessé d'augmenter fortement : de 34,3 millions en 2002 la flotte totale des véhicules s'est établie à 54,5 millions en 2008 et à 90,7 millions en 2015 (ANTT, 2016) dont la très grande majorité est constituée d'automobiles.

Ces évolutions attestent qu'avec la croissance économique et l'amélioration des revenus des Brésiliens ceux-ci ont non seulement accru leurs déplacements de longue distance mais ont aussi fait appel à des moyens de transport jusque-là réservés aux strates socioéconomiques aisées : l'avion et le véhicule privé. La classe moyenne a sans aucun doute participé à cette mobilité physique croissante et a recouru à des moyens de transport qui lui étaient jusque-là inaccessibles.

#### *Une classe moyenne « branchée »*

Depuis les réformes des années 1990, les télécommunications sont devenues le domaine d'action des entreprises privées. A son début en 1988 l'usage d'internet est confiné au milieu académique à São Paulo et Rio de Janeiro. A partir de 1996, la couverture croissante du pays par le réseau technique et la dynamique du marché civil (demande des consommateurs, offre des fournisseurs d'accès) provoquent un boom dans le recours à internet. En 1997 le pays

compte 1,8 millions d’usagers. En 2007 seront enregistrées 114 millions d’opérations de commerce électronique, 40 millions d’ordinateurs et 18 millions d’internautes.

Selon les dernières données diffusées par l’organe régulateur du secteur, l’Agence nationale des Télécommunications (*Agência Nacional de Telecomunicações – ANATEL*), le pays disposait en 2014 de 325,7 millions de téléphones soit une densité de 160,1 pour 100 habitants. Les téléphones fixes en service étaient 45 millions et les téléphones portables personnels (*celular* ou *móvel pessoal*) 280,7 millions soit une densité de 138 pour 100 habitants (ANATEL, 2015).

**Tableau 22 : Nombre de téléphones 1992-2013**

	1992	1995	1998	2001	2004	2007	2010	2013
Téléphones fixes en service	10,8	13,3	20	37,4	39,6	39,4	42,1	44,7
Téléphones portables personnels	0,031	1,4	7,4	28,7	65,6	120,9	202,9	271,1

Source : ANATEL 2015.

Note : en millions.

Comme dans de nombreux pays relativement sous-équipés en téléphones fixes, le basculement vers l’utilisation de téléphones portables a non seulement montré une croissance spectaculaire, quasi exponentielle, mais ces derniers ont eu pour conséquence un ralentissement très net du nombre de postes fixes et même, sous le rapport de la densité par habitant, une claire décline. Le nombre de postes fixes, établi selon l’ANATEL à 1,3 millions en 1972, avait lentement augmenté jusqu’en 1991 (14,8 millions) et au cours de ces vingt années leur densité par habitant avait toujours été nettement inférieure à 10. A partir des années 2000, les nouvelles générations techniques de téléphones portables ont offert l’avantage de l’accès à internet ce qui explique l’engouement populaire pour ce type d’équipement.

L’enquête PNAD 2015 de l’IBGE, dont de premiers résultats ont été diffusés auprès des médias brésiliens, permet de préciser quelques caractéristiques sociales de l’usage d’internet. Le nombre d’internautes s’établit à 102,1 millions contre 82,9 millions en 2012 soit 57,5% de Brésiliens « navigant » sur internet. Désormais ce sont 58% des domiciles qui disposent du téléphone portable exclusif (source : [g1.globo.com.br](http://g1.globo.com.br)). Les changements technologiques ont obligé l’IBGE à modifier ses questionnaires d’enquête : jusqu’en 2013, l’institution comptabilisait les ordinateurs connectés. Depuis cette année-là elle enregistre aussi les divers accès au réseau des smartphones, des tablettes, des téléviseurs, etc. Le téléphone portable (*celular*) est devenu l’appareil utilisé majoritairement pour se connecter, les connexions par ordinateur ayant subi une baisse de 2013 à 2014 (-1,4 millions de personnes utilisant ce dernier moyen). Pour la première fois depuis qu’existe l’enquête PNAD le nombre d’ordinateurs par domicile, jusque-là en augmentation régulière, a chuté en 2015 (-900.000 postes).

**Tableau 23 : Accès à internet des domiciles selon les niveaux de revenus**

Niveaux de revenus par domicile	Accès à internet 2013	Accès à internet 2014
Sans revenu et jusqu’à ¼ du SM	23,9%	28,8%
+ de ¼ à ½ du SM	33,8%	40,3%
+ de ½ à 1 SM	43%	47,9%
+ de 1 à 2 SM	55,6%	59,5%
+ 2 à 5 SM	78,4%	80,8%
+ 5 à 10 SM	84,5%	88,1%
+ 10 SM	89,9%	91%

Source : *Valor econômico* do 6 de abril de 2016 d’après PNAD IBGE 2015



Si l'accès à internet est plus fréquent dans les couches aisées de la population, la dernière enquête de l'IBGE montre que toutes les strates socioéconomiques ont accru leur accès entre 2013 et 2014 et que cette augmentation est plus nette dans les catégories pauvres comme le montre le tableau 23. L'enquête PNAD 2015 nous informe aussi d'une progression générale du recours à internet, quels que soient les secteurs d'activité, et montre un net accroissement dans les catégories de travailleurs des secteurs à faibles rémunérations comme l'atteste le tableau 24.

**Tableau 24 : Accès à internet selon les secteurs d'activité**

Professions et secteurs d'activité	Accès à internet 2013	Accès à internet 2014
Travailleurs agricoles	11,4%	14,5%
Employé/es domestiques	28,3%	35,7%
Travailleurs de la construction	34,6%	41,8%
Travailleurs de l'industrie	58,9%	65,5%
Travailleurs des services sociaux et personnels	69,8%	76,2%
Travailleurs des transports et communications	57,1%	63%
Commerces et réparations	63,9%	69,5%
Logement/hôtel et restauration	53,5%	58,8%
Agents de l'administration publique	74,3%	79,5%
Education, santé, services sociaux	81,5%	85,1%
Autres activités	81,9%	85,7%

Source : *Valor econômico* do 6 de abril de 2016 d'après PNAD IBGE 2015

Note : l'IBGE, parfois, mêle secteurs d'activité et statut de l'emploi dans ces activités, comme c'est le cas dans le présent tableau.

Bien qu'en diminution ces dernières années, au Brésil le coût moyen de 500 MB/mois est de 8,46 dollars US, montant jugé accessible à seulement 32% des personnes dans les pays émergents contre 94% des personnes dans les pays plus riches où ce même prix s'applique pour des volumes atteignant 1,4 GB dans les réseaux 3G et 4G (haut débit ou *banda larga*). Le réseau 4G est pour l'heure concentré à São Paulo, Rio de Janeiro et Brasília (source : Rapport State of Connectivity 2015 réalisé par Facebook repris par [www.tecnoblog.net](http://www.tecnoblog.net) consulté le 4 décembre 2016). Une enquête réalisée par le Comité d'administration d'internet au Brésil (*Comitê Gestor da Internet no Brasil – CGI.br*) dans 23.465 domiciles entre novembre 2015 et juin 2016 indique que pour 60% des personnes interrogées dont les domiciles ne sont pas connectés à internet le prix du service d'accès est considéré comme une barrière (source : *EBC Agência Brasil*, consulté le 4 décembre 2016). S'il est estimé que 39% des domiciles disposent du haut débit internet, parvenir à la couverture de 90% du pays, objectif gouvernemental affiché ces dernières années, supposerait des financements situés, selon des scénarios présentant différentes modalités, entre 100 et 200 milliards de Reais. Le facteur financier limite les engagements et la rentabilité. Le retour sur investissement des entreprises du secteur est calculé à hauteur de 4,8% alors que le coût du capital – en partie grevé par les niveaux élevés des taux d'intérêt – est évalué à 15% (CNI, 2016).

En dépit de ces limites et de ces difficultés, les diverses enquêtes réalisées prouvent la diffusion rapide des nouvelles technologies de communication et l'acquisition croissante, et à un rythme élevé, des équipements correspondants par les familles brésiliennes. Toutes les couches sociales ont nettement accru leur connectivité et on peut raisonnablement en tirer la conclusion que la classe moyenne brésilienne est fortement « branchée ». Au demeurant, une étude récente recense plus de 93 millions d'utilisateurs mensuels – i.e. ayant réalisé au moins un accès par mois – des réseaux sociaux (source : [www.canaltech.com.br/noticia/redes-sociais/brasil](http://www.canaltech.com.br/noticia/redes-sociais/brasil) consulté le 4 décembre 2016). Ceux-ci ont provoqué un véritable engouement

dans le pays et ils ne sont pas étrangers aux massives mobilisations constatées dans les mouvements sociaux ces dernières années (Fauré, 2015).

### 3.3. Fiscalité

Dans ce domaine, les jugements citoyens et les avis des experts se rejoignent : la fiscalité brésilienne est communément jugée complexe, lourde, injuste, coûteuse, arriérée. Malgré son poids, elle peine à couvrir les besoins d'investissement du pays ; malgré des principes constitutionnels plutôt généreux elle est profondément inéquitable et malgré les nécessités de croissance et de développement elle limite la dynamique économique.

#### *Une fiscalité pesante et complexe*

Les principaux problèmes posés par la fiscalité brésilienne ont, depuis longtemps, été disséqués et dénoncés par les spécialistes, de même qu'ils ont été mis en évidence dans maintes études et rapports nationaux et étrangers (cf. par exemple Giambiagi et Além, 1999). Le poids des prélèvements fiscaux (*carga tributária*) des trois sphères de gouvernement (fédéral, *estadual* et municipal) atteint ces dernières années 37% du PIB (OCDE, 2015). C'est un niveau certes comparable avec des économies développées mais supérieur aux économies émergentes et bien au-dessus des pays latino-américains. Les Brésiliens déplorent que cette masse financière ne trouve guère de contrepartie dans le nombre et la qualité des infrastructures et des services. Et ce niveau de prélèvement est tel qu'il limite considérablement les marges de manœuvre du gouvernement fédéral lorsqu'il se doit de redresser les comptes publics.

D'après un recensement récent et exhaustif, les impôts, taxes et contributions sont au nombre de 93 ([www.portaltributario.com.br](http://www.portaltributario.com.br), consulté le 5 décembre 2016). Plusieurs impôts indirects ont des effets en cascade frisant l'irrationalité économique et éloignant la perspective de simplifier le paysage fiscal par l'adoption d'un régime de taxe à la valeur ajoutée. On ne reviendra pas ici sur la complexité du système fiscal dont on a donné un très bref exemple, dans une section précédente, s'agissant du seul ICMS. Ni sur les difficultés découlant directement de la structure fédéraliste du pays et qui, dotant les Etats fédérés et les *municípios* d'impôts propres et d'impôts partagés rend très compliquées, voire fait avorter les moindres tentatives de réformes et de modernisation fiscales (Fauré, 2005).

#### *Une fiscalité pro-riches*

Parce que ces aspects ont à voir avec la répartition de la charge au sein de la population et de ses différentes strates, c'est sous l'angle de l'équité sociale qu'on peut sélectionner quelques traits caractéristiques de la fiscalité brésilienne. Dans son ensemble cette fiscalité, par sa nature régressive et du fait qu'elle ponctionne principalement les biens et les services, fait peser un poids jugé excessif sur les catégories sociales modestes et intermédiaires (IPEA, 2011).

En 2013, sur le total de la collecte des impôts (*arrecadação*) des trois sphères de gouvernement, 51,3 % portaient sur les biens et les services, 18,1% sur les revenus et 3,9% sur la propriété. C'est une matrice fiscale bien différente des pays du Nord, Etats-Unis et Europe notamment, où les proportions des prélèvements sur les revenus sont nettement plus élevées. Il en est de même des pays sud-américains comme le Chili, le Pérou et la Colombie

où ces prélèvements se situent entre 33 et 39%. La propension à consommer des catégories sociales modestes et intermédiaires étant, comme chacun sait, plus importante que dans les classes aisées, on voit bien que ce régime fiscal pénalise les premières et avantage clairement les dernières. L'impôt sur le patrimoine ne représentait en 2013 que 3,9% des ressources fiscales contre plus de 12% au Royaume Uni, plus de 10% en Colombie et plus de 9% en Argentine. L'impôt sur la propriété foncière urbaine, la même année, n'a été à l'origine que de 1,4% de la collecte fiscale. Quand, dans les pays de l'OCDE, l'impôt sur les revenus correspondent en moyenne à 8,5% du produit fiscal, au Brésil il n'en représente que 2,7% (contre 13,5% en Turquie et 13,6% au Mexique). Les taux marginaux sont peu élevés, la dernière tranche étant de 27,5% au Brésil (contre 35% en Turquie et 30% au Mexique). Les dividendes, contrairement à la plupart des pays – et à l'exception de l'Estonie au sein de l'OCDE – ne sont pas imposables<sup>71</sup>. Quant à l'imposition de l'héritage et des donations, dont le taux varie selon les Etats fédérés, elle atteint en moyenne des taux très faibles (ces chiffres sont tirés de *Carta Campinas 2016*).

Tous ces biais sociaux du régime fiscal, qui correspondent à des intérêts et à des segments précis de la société brésilienne, sont confirmés par une étude conduite par des magistrats et experts des finances publiques (Afonso et Castro, 2012) qui, à leur tour, qualifient la fiscalité brésilienne de «complexe, archaïque, coûteuse, anti-compétitive et inéquitable». L'iniquité ne se limite pas à une absence de progressivité des impôts, mais à leur franche dégressivité. Les auteurs rappellent des travaux récents réalisés au sein de l'Université de São Paulo montrant clairement que 49% du revenu des familles appartenant au premier décile de revenus, soit jusqu'à deux SM, sont prélevés par le fisc contre à peine 26% du revenu des familles relevant du dernier décile percevant plus de 30 SM. Ils renvoient également à une étude conduite par l'IPEA révélant que la charge fiscale totale (impôts, taxes et contributions) pèse à hauteur de 53,9% des revenus du premier décile et à hauteur de 29% s'agissant de l'ultime décile. L'augmentation régulière, depuis une vingtaine d'années, de la part des contributions dans le total des recettes fiscales ajoute à la dégressivité puisque les impôts indirects en question, indifférents aux revenus des familles, représentent une charge plus lourde pour celles relevant des catégories modestes de la population. La faiblesse de l'imposition sur le patrimoine – en 2011, elle représentait 1,23% du PIB – et l'évolution de ses composantes renforcent encore les nettes inégalités fiscales des Brésiliens.

Un document de la *Receita Federal do Brasil* de 2012 indique par ailleurs que les cinq millions de propriétaires d'entreprises ont permis une collecte sur les revenus de 6,2 milliards de Reais tandis que les 5,7 millions d'employés d'entreprises privées ont assuré une recette fiscale de 22 milliards de Reais. La concentration des revenus et, plus largement, de la richesse est un marqueur essentiel et traditionnel du Brésil qui se reflète notamment dans les indices de Gini. Si ceux-ci se sont un peu améliorés ces dernières années, le système fiscal continue d'entretenir cette concentration comme le prouve l'étude divulguée en 2014 par le Cabinet d'audit et d'expertise comptable PricewaterhouseCoopers qui établit que dans les 19 pays examinés (pays développés et émergents), les ménages aisés conservent encore au Brésil 73,3% de leurs revenus, soit de 15 à 20 points de plus que les ménages semblablement aisés dans les pays anciennement industrialisés (PWC, 2014).

---

<sup>71</sup> L'auteur de ces lignes, résidant alors au Brésil, se souvient d'un débat au Congrès où cette question fut abordée. Une nette majorité des parlementaires refusèrent l'option de taxer les dividendes au prétexte que cela reviendrait à frapper d'impôt deux fois la même source de revenus et d'activité, les entreprises distribuant les dividendes ayant préalablement été soumises à l'impôt sur les sociétés.

Un dispositif fiscal tend mécaniquement à accroître les avantages des contribuables aisés ; un certain nombre de dépenses sont en effet déductibles des impôts sur le revenu des personnes physiques. Selon les dernières données traitées et diffusées par le Secrétariat des Politiques économiques du Ministère des Finances viennent en tête des déductions, hors les déductions forfaitaires de 35%, les dépenses de prévoyance sociale (21% du total des déductions), les frais de santé (17%), les dépenses de soutien aux personnes dépendantes (10%), les dépenses d'éducation (7%), les dépenses de différentes nature inscrites chronologiquement comme dans un livre de caisse (*livro caixa* : 6%), les pensions alimentaires (4%), etc. Ce mécanisme a des effets avantageux croissants en fonction du niveau des revenus déclarés. On ne peut dès lors être surpris de constater qu'en haut de la pyramide sociale/fiscale les personnes déclarant l'équivalent de plus de 40 SM, soit 2,7% des contribuables, s'approprient 10,8% de la valeur totale des déductions (Ministério da Fazenda, SPE, 2016). Il s'agit ainsi, parmi d'autres éléments dégressifs et donc inégalitaires, d'un dispositif, savamment entretenu, qui maintient les privilèges de certains, qui peuvent fuir vers des solutions privées/marchandes, et qui oblige les individus et familles moins bien dotés à devoir subir pleinement les défaillances des services et des équipements publics.

On voit aisément en quoi les inégalités fiscales – qui forment un véritable système, et très inertiel – contribuent amplement au système de reproduction des positions socio-économiques dans le pays. D'où le sentiment très répandu au sein de la classe moyenne de devoir payer pour les autres catégories sociales : au profit des pauvres dans le cadre des transferts sociaux et en substitution des riches, qui non seulement sont formellement sous-fiscalisés mais qui ne se privent pas en outre d'user de divers moyens plus ou moins légaux pour réduire encore leur exposition à l'impôt (évasion fiscale, sous-déclarations – *sonexação*)<sup>72</sup>. Le régime fiscal brésilien n'est donc pas de nature à favoriser la classe moyenne alors que, selon le mot du Directeur du FMI prononcé le 15 mai 2016, « il y a une énorme marge pour taxer les riches au Brésil » (source : *BBCBrasil.com*).

### **3.4. Protection sociale**

Comme déjà indiqué dans le premier chapitre de la présente étude, c'est dans le domaine social que les politiques publiques mises en œuvre ces 12 ou 15 dernières années se sont distinguées des orientations des gouvernements antérieurs. On verra dans cette section qu'il aura fallu mobiliser assez peu de ressources financières en rapport au PIB et toucher modérément les équilibres budgétaires pour contribuer à l'amélioration sensible des conditions de vie de millions de familles au cours de cette période. C'est dire, en creux, la résistance historique des élites brésiliennes dans le maintien de leur rang et l'indifférence dont elles ont continûment fait preuve à l'égard des couches sociales défavorisées.

#### **Actions sociales et volumes financiers : une première approche globale**

Une étude récente et approfondie réalisée par le Secrétariat du Trésor National au sein du Ministère des Finances fournit de très utiles informations sur les dépenses sociales (*gasto social*) du gouvernement fédéral (*Governo Central*) sur la période 2002 à 2015 (Ministério da

---

<sup>72</sup> « Selon une étude de 2010 de la Fédération des industries de l'Etat de Sao Paulo (FIESP), se fondant sur les données de 1990 à 2008, la corruption et l'évasion fiscale coûteraient chaque année au pays entre 1,38% et 2,3% du produit intérieur brut, soit une fourchette allant de 25 à 40 milliards de dollars » (*Le Monde Economie* du 1<sup>er</sup> juin 2016).

Fazenda, Secretaria do Tesouro Nacional, 2016). A partir d'une approche fonctionnelle des dépenses, sept domaines de nature ou à vocation sociale ont été retenus : assistance sociale, éducation et culture, organisation agraire, prévoyance sociale, assainissement et habitat, santé, travail et emploi. Les données exploitées se réfèrent d'une part aux dépenses directes du gouvernement fédéral (*gasto direto*) et d'autre part aux dépenses fiscales<sup>73</sup> (*gasto tributário*) constatées dans ces différents domaines d'action. Au total de ces domaines et de ces deux types de coûts, les dépenses sociales du gouvernement fédéral correspondaient en 2015 à 17,5% du PIB, en constante augmentation depuis 2002 où ce total s'établissait à 12,8% du PIB.

**Tableau 25 : Dépenses sociales (directes et fiscales) du gouvernement central**

Domaines des dépenses sociales	% du PIB 2002	% du PIB 2015	Masse budgétaire 2002	Masse budgétaire 2015
Assistance sociale	0,5	1,5	15,9	91,3
Education et culture	1,7	2,7	57,0	160,0
Organisation agraire	0,2	0,2	6,3	12,9
Prévoyance sociale	8	9,3	273,9	552,4
Assainissement/habitat	0,1	0,5	4,9	28,7
Santé	1,8	2,1	60,6	122,0
Travail et emploi	0,5	1,2	17,8	70,9

Source : Ministério da Fazenda, Secretaria do Tesouro Nacional, 2016.

Note : les volumes budgétaires sont exprimés aux prix de décembre 2015 après utilisation du déflateur IGP-DI de la Fondation Getúlio Vargas et en milliards de Reais.

On observe un accroissement des dépenses sociales, mesurées au PIB, dans l'ensemble de ces domaines à l'exception de l'organisation agraire – et il est vrai que, contrairement aux promesses des gouvernements de cette période, le secteur de la réforme agraire n'a pratiquement pas connu de progrès, le poids des lobbies ruralistes et de l'agrobusiness réunis, très actifs au Congrès, n'étant pas étranger à cette situation<sup>74</sup>. En termes budgétaires ces dépenses révèlent des augmentations considérables notamment dans le domaine de l'éducation et de la culture. Entre 2002 et 2015, les dépenses sociales totales, aux prix de décembre 2015, sont passées de 431 milliards de Reais à 1.038 milliards. Même si ces dépenses mêlent charges de fonctionnement et d'investissement – y compris, dans les premières, les coûts en personnels – ces évolutions confirment l'orientation sociale qui a caractérisé les gouvernements brésiliens depuis le début de la décennie 2000 ; elles se sont traduites par les améliorations de divers indicateurs comme la santé, l'éducation, le marché du travail et elles ont fortement contribué à la réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus.

A partir des documents élaborés par le Sénat relatifs à l'examen de l'exécution budgétaire des lois de finances annuelles, il est possible de compléter cette première approche globale du Trésor national en centrant l'analyse sur les masses du budget fédéral qui ont ou qui sont

<sup>73</sup> Les dépenses fiscales englobent diverses réductions et exonérations accordées à des entités ou à des activités relevant du domaine social (*entidades sem fins lucrativos*) et qui représentent un « manque à gagner » pour le fisc. Etant donné l'étendue, au Brésil, des initiatives non étatiques (fondations, associations, ONG, entreprises) dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la culture l'identification des dépenses fiscales sociales trouve sa pleine justification. Elles représentaient en 2015 11,5% du total des dépenses sociales du gouvernement fédéral contre 2,4% en 2002.

<sup>74</sup> Un amendement constitutionnel adopté par le Congrès en 2000 limite la variation, exprimée en pourcentage du PIB, des actions et services publics de santé puisque dans ce domaine les ressources budgétaires dédiées doivent annuellement être corrigées par la variation du PIB de l'année antérieure.

susceptibles d’avoir un impact social primordial. Cette source documentaire, différente de celle utilisée par le Trésor national – qui a eu recours au Système intégré de gestion financière : *Sistema Integrado de Administração Financeira*, SIAFI – a le mérite de fournir des informations au plus près de la mise en œuvre concrète des actions budgétaires. On comprend alors pourquoi les dernières données disponibles s’arrêtent à 2014 au moment de la collecte des informations pour la rédaction de la présente étude.

**Tableau 26 : Principales masses budgétaires fédérales à impact social**

Exercices budgétaires	Montants milliards de R\$ courants	En part du budget
Total 2002	709	
Education	11,7	1,7%
Santé	23,4	3,3%
Ville	1,4	0,2%
Prévoyance	123,9	17,5
Assistance sociale	6,6	0,9%
Total 2014	2.608	
Education	91,8	3,6%
Santé	92,7	3,6%
Ville	10,5	0,4%
Prévoyance	495,6	19%
Assistance sociale	70,9	2,7%

Source : SIGA BRASIL, Senado, 2002 et 2014.

Note : du fait des changements d’appellations et de périmètres de compétence de certains ministères mais aussi du fait de changements de nomenclature budgétaire intervenus au cours de la période sous revue, les montants figurant dans ce tableau sont fondés sur une approche fonctionnelle des budgets fédéraux dont les résultats ont été croisés avec les données programmatiques. Le Ministère de la Ville n’a été créé qu’en 2004 mais l’approche fonctionnelle a permis d’identifier en 2002 les montants budgétaires affectés à ce secteur gouvernemental.

Si les volumes financiers réunis dans le tableau ci-contre sont différents de ceux définis par le Trésor national, les évolutions en pourcentage des budgets dédiés à la sphère sociale ou générant d’indiscutables effets sociaux confirment les tendances observées jusqu’ici, à savoir la montée de la sensibilité sociale des gouvernements successifs depuis 2002.

### **Programmes sociaux et prestations sociales**

Les prestations sociales assurées au Brésil se présentent, *grosso modo*, comme dans d’autres pays, sous deux grands types : les prestations contributives et les prestations non contributives, les premières étant conditionnées à des cotisations antérieures de montant et de durée variables versées par les bénéficiaires, les secondes étant accordées sans autres conditions que l’état de dénuement ou les difficultés d’autonomie des allocataires. Caractéristiques de la première catégorie sont les pensions de retraite, publiques et privées, de leurs régimes complémentaires et de toutes les allocations relevant de la prévoyance sociale (à la grande exception des pensions rurales qui n’ont pas de caractère contributif). Typiques de la seconde catégorie sont la fameuse Bourse Famille (*Bolsa Família*) et tous les autres programmes ciblant des personnes et des familles dont la situation précaire justifie un effort de solidarité de la nation. Ces nombreux programmes, souvent créés dès les années 1990 dans le sillage des droits sociaux proclamés par la Constitution de 1988, ont fait l’objet de nombreuses modifications au cours des années (cf. Simões, 2010, qui retrace ces altérations jusqu’à cette année-là) : changements d’appellation – e.g. le programme *Bolsa Família* (PBF)

s'est d'abord intitulé *Brasil sem Fome*, Brésil sans faim – amplifications, attributions à différents ministères, etc<sup>75</sup>.

### *De la dispersion à la centralisation de l'accès aux programmes sociaux*

Jusqu'à là éparpillés et gérés par de nombreux organes, source de désordre et de confusion ayant facilité la fraude et réduit l'efficacité d'ensemble de ces dispositifs, un instrument de centralisation et de rationalisation a été mis en œuvre avec la création du Cadastre Unique.

Le Cadastre unique ou CU (*Cadastro Único ou CadÚnico*) est un système d'information centralisé, géré par le Ministère du Développement Social et du Combat contre la Faim (MDS), contenant des données sur les familles brésiliennes à faible revenu et qui ouvre à celles-ci la possibilité d'intégrer les programmes sociaux financés par le gouvernement fédéral. Ces familles sont considérées comme pauvres ou extrêmement pauvres dès lors que leur revenu *per capita* est inférieur ou égal à un demi salaire minimum ou que leur revenu total est inférieur ou égal à trois salaires minimum. Les données sont recueillies par les services municipaux d'assistance sociale et portent, outre les revenus, sur l'état de l'habitation, l'accès à des services publics de base, etc. L'enregistrement est opéré sur présentation de documents tels que la carte de contribuable (*Carteira de Pessoa Física – CPF*), la carte d'identité et les certificats de naissance des membres de la famille ainsi que, dans la mesure du possible, toute pièce attestant des revenus. Après analyse, l'inscription au CU permet de bénéficier de tel ou tel programme social géré par le MDS.

La centralisation de ces informations a progressivement contribué à réduire la fraude qui a accompagné notamment les premières années de mise en place de la *Bolsa Família* et reconnue implicitement par les pouvoirs publics à travers, par exemple, les rapports de l'instance fédérale de contrôle des programmes gouvernementaux (*Controladoria Geral da União – CGU*) qui, pour les seules années 2010 et 2011, signalait l'exclusion de 664.978 familles inscrites au programmes et dont il s'est avéré qu'elles n'y étaient pas éligibles (pour cause de revenus supérieurs, pour fausses déclarations d'enfants, etc.) (*Controladoria Geral da União*, 2012). Ces corrections progressives n'ont cependant pas mis fin à toutes les situations frauduleuses. Ainsi, en novembre 2016, le MDSA a déclaré avoir rencontré des irrégularités dans les dossiers de 1,16 millions de familles bénéficiaires du PBF : 469.000 bourses ont été immédiatement annulées et 667.000 suspendues à des vérifications par les services compétents. Par ailleurs 1,4 millions de familles ont été appelées à actualiser leur enregistrement au CU à compter de janvier 2017 (source : EBC Agência Brasil do 7 de novembro de 2016).

### *Des programmes sociaux en grand nombre*

Déclenchés par l'inscription initiale des familles au Cadastre Unique, de nombreux programmes sont ainsi gérés par le Ministère du Développement Social (MDS devenu MDSA). Le tableau 27 en donne un rapide aperçu.

---

<sup>75</sup> Jusqu'en 2002 le Ministère de la Prévoyance était également chargé de l'Assistance sociale. A partir de 2004 le Ministère de l'Assistance sociale devient le Ministère du Développement social et du Combat contre la faim (*Ministério do Desenvolvimento Social e do Combate a Fome – MDS*). Avec la destitution de la présidente Dilma Rousseff il est devenu Ministère du Développement Social et Agraire (MDSA).

**Tableau 27 : Les programmes sociaux gérés par le Ministère du Développement Social**

<b>Nom du programme</b>	<b>Objet</b>	<b>Conditions et bénéficiaires</b>
Transport gratuit / <i>Passe livre</i>	Concession de voyages inter-Etats gratuits en transports publics	Personnes déficientes physiques, mentales, auditives, visuelles membres de familles dont le revenu <i>per capita</i> est au plus d'un SM
Tarif social électricité / Tarifa Social de Energia Elétrica	Rabais sur la facture d'électricité	Familles dont le revenu per capita est au plus d'un demi SM ou dont un membre reçoit le Benefício de Prestação Continuada da Assistência Social (BPC) ou famille dont le revenu total est au plus de 3 SM ayant un membre sous traitement de santé recourant à un équipement électrique
Carte de personne âgée / <i>Carteira do Idoso</i>	Concession de voyages inter-Etats gratuits en transports publics	Personnes ayant 60 ans ou plus dont le revenu individuel est au plus de 2 SM
Brésil alphabétisé / <i>Brasil Alfabetizado</i>	Alphabétisation des jeunes et des adultes	Individus à partir de 15 ans n'ayant pas été alphabétisés. Inscriptions prioritaires des bénéficiaires du PBF
Secours financier d'urgence / <i>Auxílio Emergencial Financeiro</i>	Aide financière aux familles affectées dans des communes en état de calamité ou d'urgence reconnue par le gouvernement fédéral	Familles d'agriculteurs ayant souscrit au PRONAF (Programme national de renforcement de l'agriculture familiale) ayant un revenu jusqu'à 2 SM et n'ayant pas adhéré au programme Garantie récolte ( <i>Garantia Safra</i> )
Retraite des personnes à faibles revenus / <i>Aposentadoria para Pessoas de Baixa Renda</i>	Donne accès aux prestations de la prévoyance sociale moyennant une contribution réduite à 5% du SM	Personnes dédiées exclusivement aux tâches du foyer n'ayant pas de revenu propre et dont la famille a un revenu total mensuel jusqu'à 2 SM
Téléphone populaire / <i>Telefone Popular</i>	Tarifs réduits sur les lignes de téléphone fixe	Familles inscrites au CU ayant actualisé leurs dossiers dans les derniers 24 mois
Bourse verte, appui à la conservation de l'environnement / <i>Bolsa Verde (Programa de Apoio à Conservação Ambiental)</i>	Allocation financière trimestrielle aux familles très pauvres, déjà bénéficiaires de la Bolsa Família, vivant dans des zones jugées prioritaires aux fins de conservation de l'environnement Programme lancé en septembre 2011	Familles dont le revenu per capita atteint au plus 70 R\$ résidant dans des aires protégées et ayant des activités d'exploitation durable des ressources naturelles dans des Unités de conservation, ou dans des campements dérivant de la Réforme agraire ou dans des territoires de communautés indigènes ou d'anciens esclaves ayant fui leurs conditions ( <i>quilombos</i> ) ou de riverains de rivières et d'exploitants traditionnels extractivistes dans des zones délimitées par l'Exécutif. Fait partie du Plan Brasil sem Miséria.
Appui aux activités productives rurales, assistance technique et développement rural / <i>Programa de Fomento às Atividades</i>	Donne accès aux services d'assistance technique et de développement rural et à des ressources financières non	Familles rurales ayant un revenu <i>per capita</i> jusqu'à 77 R\$



<i>Produtivas Rurais/Assistência Técnica e Extensão Rural</i>	remboursables	
Exemption de paiement des droits d'inscription dans les concours publics / <i>Isenção de Pagamento de Taxa de Inscrição em Concursos Públicos</i>	Exemption des frais d'inscription dans les concours publics organisés par l'Exécutif fédéral	Personnes inscrites au CU
Réforme agraire / <i>Programa Nacional de Reforma Agrária</i>	Ensemble de mesures visant une meilleure distribution des terres à travers des modifications du régime de propriété et d'usage afin de répondre aux principes de justice sociale, développement rural durable et augmentation de la production	Familles vivant dans des campements, prioritaires si inscrites au CU
Crédit foncier / <i>Programa Nacional de Crédito Fundiário</i>	Complète la Réforme agraire en permettant aux travailleurs ruraux sans terre ou disposant de peu de terre d'acheter un bien immobilier ou un équipement productif via un financement à taux d'intérêt réduit	Agriculteurs ruraux, travailleurs ruraux sans terre, petites producteurs ruraux ayant au moins 5 ans d'expérience au cours des 15 dernières années, inscrits au CU
Bourse famille / <i>Bolsa Família</i>	Programme de transfert direct de revenu sous conditions	Familles très pauvres (revenu per capita jusqu'à 77 R\$) et pauvres (entre 77,01 R\$ et 154 R\$)
Brésil affectueux / <i>Brasil Carinhoso</i>	Aide les familles ayant des enfants jusqu'à 6 ans par création de crèches et de places de crèches, distribution de suppléments vitaminés, etc.	Les familles déjà bénéficiaires de la BF perçoivent un complément mensuel de 70 R\$ par enfant concerné
Brésil sans misère / <i>Brasil sem Miséria</i>	Programme lancé en juin 2011. Il vise un approfondissement de la BF en focalisant les aides aux personnes/familles vivant dans l'extrême pauvreté (16,2 millions de Brésiliens en 2011 soit 8,2% de la population selon les données de l'IBGE et de l'IPEA).	Les principales actions relevant de ce programme sont présentées individuellement dans ce tableau car elles ont pu préexister à ce programme de synthèse (cours professionnels, eau pour tous, etc.).
<b>Sécurité alimentaire et nutritionnelle / <i>Segurança Alimentar e Nutricional</i></b>		
Acquisition d'aliments / <i>Programa de Aquisição de Alimentos – PAA</i>	Achats de produits agro-alimentaires par le gouvernement fédéral à des fins de redistribution	Exploitants de l'agriculture familiale vendent au gouvernement (via les gouvernements fédérés, les communes ou la Compagnie nationale d'approvisionnement - <i>Companhia Nacional de Abastecimento</i> ) qui redistribue les produits sous forme de dons à des écoles, à des entités d'assistance sociale, restaurants populaires, banques alimentaires, etc. Ces produits servent aussi à constituer des stocks publics pour répondre à des situations d'urgence et à composer des paniers alimentaires destinés aux plus démunis
Construction de citernes / <i>Programa de Cisternas</i>	Programme de construction de citernes et autres équipements de retenue d'eau de pluie dans les régions semi-arides pour la	Familles à faibles revenus inscrites au CU résidant en zones rurales et prioritairement dans le semi-aride brésilien

	production agro-alimentaire et l'élevage d'animaux	
L'eau pour tous / <i>Água para Todos</i>	Visé à garantir l'accès à l'eau pour la consommation humaine par l'installation de citernes	Familles inscrites au CU résidant en zones rurales, prioritairement dans le semi-aride brésilien et n'ayant pas accès à l'eau courante. Relève aussi du Plan d'action Brésil sans misère ( <i>Plano Brasil Sem Miséria</i> )
Inclusion productive rurale / <i>Inclusão Produtiva Rural</i>	Met à disposition des moyens (assistance technique et ressources financières) pour augmenter la production d'aliments et générer des revenus familiaux	Producteurs relevant de l'agriculture familiale et membres de communautés traditionnelles ou indigènes en situation d'extrême pauvreté. Cogéré avec le Ministère du Développement agricole. Une partie est rattachée au Plan Brésil sans misère ( <i>Plano Brasil sem Miséria</i> ), une partie est rattachée au Plan d'action semi-aride ( <i>Fomento Semiárido</i> )
Paniers alimentaires/ <i>Cestas de alimentos</i>	Acquisition puis redistribution de produits alimentaires de base pour faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	Programme dédié à des groupes spécifiques : familles dans des campements en attente d'accès au Plan national de réforme agricole et communautés indigènes, descendants d'anciens esclaves ayant fui leur condition, familles affectées par la construction de barrages
Education alimentaire et nutritionnelle / <i>Educação alimentar e nutricional</i>	Cours de promotion des pratiques alimentaires tenant compte des aspects biologiques et sociaux et des cycles de vie	Communautés traditionnelles locales
<b>Cours de qualification professionnelle / Cursos de Qualificação profissional</b>		
Accès à l'enseignement technique et à l'emploi / <i>Programa Nacional de Acesso ao Ensino Técnico e Emprego – Pronatec</i>	Offre de cours (plus de 600) de formation professionnelle et technologique visant l'insertion des élèves sur le marché du travail local (allocation de matériel didactique, indemnités de transport et d'alimentation)	Personnes à partir de 16 ans inscrites ou en cours d'inscription au CU. Cours assurés dans les Instituts techniques fédéraux et par les grandes Fédérations professionnelles Créé en 2011, ce programme fait partie du Plan Brésil sans misère

<b>Assistance sociale / Assistência Social</b>	<p>Ensemble d'actions et de services assurés localement par des Centres de référence</p> <p>Protection, accueil et conseils aux familles / <i>Proteção e Atendimento Integral à Família</i></p> <p>Vivre ensemble et renforcer le lien social / <i>Convivência e Fortalecimento de Vínculos</i></p> <p>Protection spéciale en cas de menaces ou de violation des droits / <i>Proteção Especial em Casos de</i></p>	Réception, accueil, écoute et conseils destinés à des personnes et des groupes vulnérables (enfants, adolescents, personnes âgées et personnes souffrant de déficiences, personnes vivant dans les rues, personnes auxquelles des droits sont niés ou n'ayant pas accès aux services publics, ou ayant des difficultés relationnelles avec la famille, la communauté, etc.)
--	--	---

	<p><i>Ameaças ou Violação de Direitos</i></p> <p>Suivi des adolescents soumis à des mesures socio-éducatives / <i>Acompanhamento a Adolescentes que Cumprem Medidas Socioeducativas</i></p> <p>Appui aux personnes vivant dans les rues, aux victimes de travail infantile, d'exploitation sexuelle et autres / <i>Identificação e Apoio a Pessoas em Situação de Rua, Trabalho Infantil, Exploração Sexual e outros</i></p> <p>Protection spéciale des personnes souffrant de déficiences, des personnes âgées et de leurs familles / <i>Proteção Especial para Pessoas com Deficiência, Idosas e suas Famílias</i></p> <p>Protection en cas de calamité publique et de situation d'urgence / <i>Proteção em Calamidades Públicas e Emergências</i></p> <p>Allocation d'assistance sociale continue aux personnes âgées ou souffrant de déficiences et dépourvues de tout moyen de survie / <i>Benefício de Prestação Continuada (BPC) para Idosos ou Pessoas com Deficiência sem Condições de Sustento</i></p> <p>Autres prestations exceptionnelles et provisoires / <i>Benefícios Eventuais</i></p>	
--	---	--

Source : Ministério do Desenvolvimento Social.

Note : BF=Bolsa Família; PBF=Programme BF; CU=Cadastro Único; SM=Salário mínimo; R\$=Reais; CPF=Carteira de Pessoa Física.

D'autres programmes sociaux existent en dehors du MDS, décidés et gérés par les gouvernements des Etats et par les communes. Ils sont cependant d'une bien moindre ampleur, tant par le nombre de bénéficiaires que par les volumes financiers en jeu. Par ailleurs de nombreux programmes conduits à l'échelle fédérale et relevant de divers ministères comportent une forte dimension sociale.

**Tableau 28 : Principaux programmes sociaux gérés par les autres ministères**

Sciences sans frontières / <i>Ciências sem Fronteiras</i>	Programme lancé en 2011 par les Ministères de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (MCTI) et le Ministère de l'Éducation (MEC)	Par un système de bourses, il a permis, jusqu'en 2015, à 79.000 jeunes d'étudier à l'étranger
Plus de médecins / <i>Mais Médicos</i>	Mis en place en 2013 il facilite, par des incitations financières, l'installation de médecins.	Au bénéfice de zones reculées en déficit sanitaire. En 2015 plus de 18.000 médecins ont été aidés à s'installer dans 70% des communes brésiliennes. (Suite à une convention signée avec La Havane plusieurs milliers de médecins cubains ont participé à ce programme)
Brésil souriant / <i>Brasil Sorridente</i>	Créé en 2003 pour universaliser l'accès aux soins dentaires	Une partie du programme est rattachée au plan Brésil sans misère et s'adresse à l'extrême pauvreté.
Fonds de financement des étudiants / <i>Fundo de Financiamento Estudantil – FIES</i>	Offre des allocations d'études	Études soutenues dans des disciplines déficitaires (ingénierie, etc.) et dans des régions pauvres (Nord et Nordeste)
Programme Université pour tous / <i>Programa Universidade para Todos - ProUni</i>	Créé en janvier 2005. Allocation de bourses	Bourses d'étude dans des institutions privées d'enseignement supérieur. Accès sur concours après l'examen de fin d'études secondaires (ENEM).
Femmes, vivre sans violence / <i>Mulher Viver sem Violência</i>	Secrétariat des Politiques en faveur des Femmes rattaché à la présidence fédérale	Mise à disposition de complexes immobiliers pouvant accueillir les femmes victimes de violence et disposant de services publics d'accompagnement et de protection (police, justice, aide psychosociale, etc.)
Ma maison ma vie / <i>Minha Casa Minha Vida</i>	Lancé en 2009 par le gouvernement fédéral, il est géré par le Ministère de la Ville ( <i>Ministério das Cidades</i> ). Il facilite l'acquisition d'une maison d'habitation	Familles dont les revenus sont au plus de 1.600 R\$ (1 <sup>ère</sup> tranche), 3.275 R\$ (2 <sup>e</sup> tranche) et 5.000 R\$ (3 <sup>e</sup> tranche) correspondant à trois modalités de subventions dégressives dans la phase de remboursement

Source : <http://www.brasil.gov.br/governo/2015/08/programas-sociais-promovem-cidadania-e-desenvolvimento> et sites internet des ministères concernés.

## Quelques caractéristiques des principaux programmes

### *Bourse Famille*

Le plus connu au Brésil et dans le monde est la *Bolsa Família*. Il s'agit d'un programme de transfert direct de revenu réalisé sous conditions (*condicionalidades*) au bénéfice de familles très pauvres (revenu familial mensuel per capita jusqu'à 77 R\$) et pauvres (revenu familial mensuel per capita de 77,01\$ à 154 R\$) visant à sortir ces familles de leurs conditions misérables ou précaires. La sélection des familles s'opère sur la base des enregistrements, par les municipalités, auprès du Cadastre Unique parmi les autres enregistrements ouvrant droit à

une série de programmes sociaux. Le paiement, mensuel, est opéré sur la base d'une carte semblable aux cartes bancaires au nom du chef ou de la cheffe de famille (la majorité des cartes est attribuée aux mères). Outre le niveau des revenus qui détermine le déclenchement du programme, la valeur allouée – les montants de base ont été réajustés le 30 avril 2014 – dépend de la taille de la famille, et de l'âge de ses membres. A l'allocation (*benefício*) de base de 77 R\$ viennent éventuellement s'ajouter une allocation variable de 42 R\$, limitée à deux prestations, liée à la présence d'adolescents (16 et 17 ans) dans la famille, une autre allocation variable (35 R\$) pour les enfants jusqu'à 15 ans, une dotation (35 R\$) pour femmes enceintes (*gestantes*) et une allocation pour la nutrition des bébés (jusqu'à 6 mois). Enfin, existe une dotation spéciale pour les familles qui, en dépit des diverses allocations obtenues, demeurent dans la misère ; elle vise à leur permettre de sortir de cette situation d'extrême pauvreté.

Il ne s'agit pas d'un pur et simple programme de transfert direct de revenu puisque son bénéfice est conditionné à la fréquentation scolaire des enfants et au respect du calendrier de leurs vaccinations, deux séries d'engagements (*compromissos*) des familles. Ce programme est né de la fusion de programmes lancés sous le gouvernement F. H. Cardoso : Bourse-Ecole, Allocation-Gaz, Bourse-Alimentation. Leur unification sous la nouvelle et efficace appellation avait déjà commencé avant la présidence Lula mais c'est celui-ci qui a donné toute sa notoriété au programme, désormais inclus dans un projet plus vaste appelé Brésil sans misère.

Ce mécanisme de transfert n'a pas été épargné par des critiques. Outre les fraudes auxquelles il a donné lieu – et en voie de lente diminution – c'est surtout son caractère assistancialiste qui a été dénoncé car il est en fait davantage un instrument d'inclusion sociale – via les contreparties exigées en matière de scolarisation et de vaccination des enfants – que d'intégration économique puisque l'accès au marché du travail des bénéficiaires du programme ne constitue un objectif ni recherché en principe, ni atteint de fait. Mais bien que plusieurs études économiques aient établi que cette fameuse Bourse Famille a moins contribué que l'augmentation du salaire réel à l'amélioration de la condition des couches pauvres de la population, elle a largement contribué au mieux-être social de bien des familles brésiliennes<sup>76</sup>. Dans de nombreux *municípios* brésiliens, les revenus tirés de la *Bolsa Família*, à côté des pensions de retraites et des salaires des employés municipaux – souvent pléthoriques car le clientélisme en influence encore le recrutement – constituent les seules sources d'animation de l'économie locale et la seule Bourse-Famille parvient dans maintes situations à représenter des volumes supérieurs aux ressources du Fonds fédéral de participation en faveur des communes.

### *Minha Casa Minha Vida*

Ce programme, Ma maison Ma vie, a été créé en 2009 par le gouvernement fédéral dans le but de faciliter l'accès à la propriété de logement des familles à travers l'intervention de coopératives de construction ou d'autres entités privées sans fins lucratives. Il visait ainsi à répondre au déficit d'habitations dont souffre le pays et à soutenir l'emploi et le revenu dans le secteur du bâtiment, gros employeur de main d'œuvre. Il concerne les familles à faibles revenus. Celles dont le revenu mensuel total se situe jusqu'à 1.800 R\$ bénéficient d'une aide

---

<sup>76</sup> Une étude de l'IPEA (Institut de Recherche en Economie Appliquée, organisme fédéral) est venue confirmer des analyses d'universitaires en montrant que 54,9% de la réduction des inégalités est due à l'évolution des revenus du travail contre 20,8% aux pensions et allocations de la Prévoyance sociale et 12,2% au programme *Bolsa Família* (source : *Agência Brasil*, 1<sup>er</sup> octobre 2013).

allant jusqu'à 90% de la valeur du bien immobilier et ont à payer 120 échéances de 270 R\$ maximum. Celles dont le revenu atteint au maximum 2.350 R\$ bénéficient d'une aide maximale de 45.000 R\$ et remboursent leurs échéances sur la base d'un taux d'intérêt annuel (*juros*) de 5%. Celles dont le revenu va jusqu'à 3.600 Reais bénéficient d'une aide de 27.500 R\$ et acquittent de 6 à 7% d'intérêt annuel. Enfin les familles ayant un revenu égal ou inférieur à 6.500 R\$ sont soumises à un taux d'intérêt de 8,16% annuel<sup>77</sup>. Essentiellement destiné aux résidents des villes encouragés à l'auto-construction dans des formules associatives ou coopératives, ce programme bénéficie aussi aux acteurs de l'agriculture familiale et aux travailleurs ruraux selon des modalités propres. Les travaux peuvent porter sur des constructions nouvelles ou sur des rénovations de logements anciens. On notera que dans tous les cas les taux d'intérêts appliqués sont inférieurs ou proches de l'inflation et qu'ils sont très inférieurs à ceux pratiqués par le marché bancaire ce qui contribue à leur donner un réel caractère de prêts subventionnés par l'Etat ou l'équivalent de prêts bonifiés.

### *Benefício de Prestação Continuada – BPC*

L'allocation de prestation continue a été créée par une loi en décembre 1993 et a fait l'objet d'une ultime réglementation par décret (*regulamentação*) en septembre 2007. Elle garantit un salaire minimum aux personnes affectées de déficiences et aux personnes âgées de 65 ans et plus qui doivent prouver ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins ni être aidées par leurs familles. Le revenu maximum qui donne droit à cette allocation doit être égal ou inférieur à un quart du SM. Le BPC intègre le système de protection de base (*proteção básica*) du Système universel d'assistance sociale (SUAS) institué par le Ministère du développement social (MDS). Celui-ci supervise le BPC via le Secrétariat national d'assistance sociale en ayant compétence sur la mise en œuvre, la coordination, la régulation, le financement, le suivi et l'évaluation du programme. Les aspects opérationnels de celui-ci (montage des dossiers et paiement de l'allocation) sont du ressort de l'Institut national de sécurité sociale (INSS).

### **Couverture et coûts des programmes sociaux**

Plusieurs difficultés font obstacle à la production de résultats complets – nombre de bénéficiaires, coûts de réalisation – de tous les programmes. Certains bilans ne sont pas publiés ou ne sont pas accessibles et ceux qui le sont se fondent parfois sur des unités de compte (hors personnes et familles bénéficiaires) différents et hors coûts de réalisation : nombre de produits livrés ou redistribués, nombre d'opérations, etc. Certains programmes, par exemple celui relatif aux paniers alimentaires, qui bénéficie à des milliers de familles, présentent de grandes variations d'ampleur d'une année sur l'autre. Par ailleurs toutes les actions relevant de l'assistance sociale sont mises en œuvre avec les administrations des Etats fédérés et, surtout, avec les administrations municipales. A ce titre le MDS transfère à ces entités des deux autres sphères de gouvernement des fonds permettant le fonctionnement des services locaux impliqués dans l'assistance sociale. On sait qu'en 2014 le MDS a transféré à ces services « décentralisés » 11.813.522 R\$. Au total on ne peut dès lors s'étonner que seules les données monétaires individuelles d'une vingtaine de programmes soient disponibles. On trouvera ces résultats, très partiels, dans le tableau 29.

---

<sup>77</sup> Montants et taux réajustés en 2016 (Source : *Ministério das Cidades, Secretaria Nacional de Habitação*).

**Tableau 29 : Couverture et coût de quelques programmes sociaux du MDS et d'autres Ministères**

Programme	Année concernée	Nombre bénéficiaires	Coût en Reais (R\$)
Bourse verte	2014	18.406 familles	5.521.800
Bourse famille	2014	14.003.441 familles	26.700.000.000*
Acquisition d'aliments	2014	46.329 agriculteurs fournisseurs de produits 3.357 entités bénéficiaires 11.460.634 opérations individuelles de distribution des produits	n.d.
Citernes pour la production	2015	158.052 citernes livrées	n. d.
Citernes eau pour tous	2015	907.539	n. d.
Protection, accueil, familles	2014	1.534.500 familles	525.464.400
Vivre ensemble/lien social	2014	1.649.740 personnes	595.430.108
Suivi adolescents	2014	63.240 personnes	33.803.792
Appui aux personnes des rues, etc.	2014	28.100 personnes	25.892.000
Protection spéciale	2014	122.390 personnes	156.420.300
Allocation de prestation continue BPC	2014	4.064.432 personnes**	37.600.000.000
Pronatec	2014		4.700.000.000
FIES	2014		12.200.000.000
ProUNI	2014	205.000 bourses distribuées	1.100.000.000
Pronaf	2013/2014 2014/2015		22.200.000.000 24.000.000.000
Brasil Carinhoso	2014		766.000.000
Minha Casa Minha Vida	2014		16.700.000.000
Brasil Sorridente	2014		1.300.000.000

Sources : MDS, divers Ministères gérant des programmes sociaux, Secretaria do Tesouro Nacional, Câmara dos Deputados.

Note : le total est supérieur au montant de l'Assistance sociale inscrit dans le tableau relatif aux masses budgétaires à impact social potentiel car plusieurs de ces programmes intègrent des coûts de fonctionnement des structures impliquées dans leur mise en œuvre.

\* Pour l'année 2014 le bilan établi par le Tesouro Nacional fait état de ce montant un peu supérieur à celui affiché par le MDS (26,2 milliards de R\$) et par la Chambre des députés (Câmara dos Deputados, Consultoria de Orçamento e Fiscalização Financeira (26,1 milliards R\$).

\*\* Dont 1.810.610 personnes âgées et 2.253.822 personnes affectées de déficiences.

S'agissant de la *Bolsa Família*, un bilan réalisé par le MDS en mai 2015 a mis en avant les résultats suivants : 13,9 millions de familles bénéficient de la BF, les familles reçoivent en moyenne mensuellement 167,75 R\$. En 12 ans de fonctionnement du programme, 3 millions de familles en sont sorties du fait de l'amélioration de leurs revenus. Au-delà de sa caractéristique de substitut ou de complément de revenu ce programme est directement lié à la scolarisation de 17 millions d'enfants et de jeunes réduisant ainsi l'évasion scolaire et le travail infantile (source : [brasil.gov.br/governo/2015/08/programas-sociais](http://brasil.gov.br/governo/2015/08/programas-sociais)). La montée en puissance de ce programme se lit dans l'évolution des montants transférés aux familles bénéficiaires. En 2004 (1<sup>ère</sup> année pleine de fonctionnement du PBF) : 6.571.839 bénéficiaient du programme pour un montant de 3,8 milliards R\$. En 2010 ce montant était de 13,5 milliards R\$, de 16,6 milliards en 2011, 20,5 milliards en 2012, 23,9 milliards en 2013, de 26,7 milliards en 2014 et de 27,1 milliards en 2015 (en valeurs courantes).

Dans le cadre du programme *Minha Casa Minha Vida*, dans une première étape, un million d'habitations ont été construites et livrées. La deuxième phase prévoyait la livraison de 2,75 millions de résidences et 3 millions lors d'une future troisième phase. Un bilan établi par les

autorités de Brasília en août 2015 indique que depuis son lancement le programme a bénéficié à 9,2 millions de personnes et que 2,3 millions d'habitations ont été livrées aux familles. Cette même source officielle fait état d'importantes retombées économiques : environ 270 milliards de R\$ au titre des investissements pour une valeur de 550 milliards de R\$ des infrastructures (source : [brasil.gov.br/governo/2015/08/programas-sociais](http://brasil.gov.br/governo/2015/08/programas-sociais)) Créé en 2009, ce programme représentait un coût de 6,7 milliards R\$ en 2010 et a crû rapidement pour atteindre 16,8 milliards en 2014 selon les données du Trésor National.

Quant à l'Allocation de prestation continue (BPC) : en 2004 elle se montait à 7,5 milliards et a connu un rythme de progression très soutenu (8,7 milliards de 2005, 14,1 milliards en 2007) pour atteindre 36,7 milliards R\$ en 2014, somme supérieure de 11 milliards R\$ au coût de la Bourse famille (source : *Câmara dos Deputados, Consultoria de Orçamento e Fiscalização Financeira, 2014*).

Le FIES, créé en 2001, représentait un coût de 1,3 milliards de R\$ en 2004 et 14 milliards en 2015 (Ministério da Fazenda, Secretaria do Tesouro Nacional, 2016).

### **Les effets des programmes sociaux**

Rapportés au PIB brésilien, les principaux programmes sociaux représentent des fractions relativement modérées. Ainsi, en 2015, le programme PBC, le plus coûteux, s'établissait à hauteur de 0,7% du PIB (5.900 milliards de R\$) et le programme BF à hauteur de 0,45% de ce même PIB (Ministério da Fazenda, Secretaria do Tesouro Nacional 2016). Les dépenses respectives de ces programmes représentaient la même année 2% et 1,3% du budget de l'Etat central (2.100 milliards hors sécurité sociale).

L'analyse des impacts des programmes sociaux peut être appelée sous forme de question générale : peut-on mettre au seul crédit de la politique sociale des gouvernements depuis 2003 les modifications de la stratification de la société brésilienne ? Plusieurs facteurs convergents ont en effet contribué à l'établissement d'une configuration de croissance – solde positif croissant du commerce extérieur, augmentation réelle des revenus, création d'emplois formalisés, développement du crédit, maintien de l'inflation dans les limites du ciblage gouvernemental, etc. – qui ont, ensemble, pesé sur les changements positifs observés.

Une équipe d'économistes de l'IPEA a cherché à mesurer les effets des politiques et programmes sociaux sur les revenus et sur les inégalités de revenus (revenus des domiciles *per capita*) en exploitant les micro-données de l'enquête de 2012 et la série des comptes nationaux de l'IBGE (IPEA, 2013b). Au cours de la période 2002-2012, des diverses sources retenues composant le revenu et pesant sur sa variation, les experts mettent en avant l'incidence de la rémunération du travail à hauteur de 71%, les allocations de la Prévoyance sociale à hauteur de 23%, les transferts du *Benefício de Prestação Continuada* (BPC) à hauteur de 2%, le PBF également à hauteur de 2%, comme les « autres revenus ». La valorisation continue du SM explique en grande partie le poids prééminent des revenus du travail sur la variation de l'ensemble des revenus quand des effets démographiques peuvent partiellement éclairer les évolutions des autres sources de revenus. Quant aux effets mesurés de ces mêmes sources de revenu sur l'indice de Gini du revenu *per capita* sur la même période 2002-2012 : les revenus du travail « pèsent » pour 55% de la variation (positive) de l'indice, les allocations de la Prévoyance pour 21%, le BPC pour 6%, le PBF pour 12% et les autres revenus pour 6%. L'ordre et le niveau des effets respectifs est donc différent du premier calcul : le travail reste en tête mais avec un poids sensiblement réduit, la Prévoyance



accroît son importance relative et le PBF devient une source relativement importante de la décreue des inégalités de revenus par tête. Toutes les sources de revenu examinées par l'IPEA ont participé à cette double tendance d'un accroissement réel des revenus et d'une baisse de l'inégalité de ces revenus. Les résultats démontrent donc toute l'importance des ressources tirées du travail, soutenue par leur augmentation en termes réels sur la période, dans la variation du revenu *per capita* et le poids relatif, mais non négligeable, des programmes sociaux.

Pour conclure sur cette section, il est loisible de constater un certain déphasage entre le poids financier des programmes sociaux et leur notoriété respective. Hiérarchie réelle et hiérarchie symbolique ne coïncident pas. Par ailleurs si leur renouvellement et leur amplification témoignent du virage social introduit dans les orientations gouvernementales à partir des années 2000 on peut observer, comme précédemment indiqué, qu'ils représentent des coûts relativement modérés rapportés au budget fédéral et, plus encore, au PIB du pays. C'est dire qu'un court déplacement du curseur dans les dotations fédérales, en transgressant le conservatisme historique des élites brésiliennes, a permis d'enregistrer des résultats sociaux significatifs et, notamment, d'impulser une dynamique ayant notoirement augmenté le poids relatif de la classe moyenne et renouvelé ses composantes.

### **La prévoyance sociale : régime général et régime des fonctionnaires**

Les programmes sociaux abordés jusqu'ici servent des dotations et allocations non contributives. Leur renouvellement et leur amplification peuvent être regardés comme la caractéristique des gouvernements dirigés par le Parti des travailleurs (PT). Mais la protection sociale couvre des actions beaucoup plus larges et anciennes. A la différence des programmes précédents il s'agit ici, dans la grande majorité des cas, de dispositifs contributifs.

#### *Les linéaments de la sécurité sociale brésilienne*

Le régime de sécurité sociale s'est constitué très progressivement à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle à partir d'initiatives individuelles propres à une multitude de corps de métiers conformément à la logique fonctionnelle et à l'idéologie du système corporatiste qui organise la vie économique du pays et qui trouvera son apogée dans les années 1930 où les législations l'*Estado Novo* sont influencées par le « modèle » mussolinien<sup>78</sup>. Et le régime actuellement en vigueur est le résultat de cette concrétion dont il est utile de rappeler très brièvement le processus.

Une première mesure, très partielle, de protection sociale est adoptée par un décret du 26 mars 1888 qui aménage un dispositif de retraite des employés des Postes (*Correios*) qui exige 30 ans de service effectif et le critère minimum de 60 ans pour accéder à une pension de retraite. La même année la loi du 24 novembre crée une Caisse de Secours (*Caixa de Socorros*) dans chaque compagnie – privée – exploitant les Chemins de fer de l'Empire brésilien. Dans les années suivantes le régime de protection sociale s'enrichit peu à peu de mécanismes couvrant chaque fois une partie des risques au profit de secteurs spécifiques du travail et sans aucun souci d'intégration et encore moins d'uniformisation entre ces divers dispositifs : création

---

<sup>78</sup> Les quelques faits et dates retenus ci-après sont tirés des documents historiques de la Prévoyance sociale (Ministère des Finances) qui comprennent plusieurs centaines d'items. La sélection présentée ici n'a pour but que de montrer les premières étapes du système de protection sociale du Brésil extrêmement fragmenté et d'application initiale fort réduite.

d'un Fonds de pensions des personnels des ateliers de l'Imprimerie nationale (20 juillet 1889) ; organisation du régime de retraite des employés de l'entreprise chargée du Chemin de fer Central du Brésil étendu par la suite à l'ensemble des compagnies ferroviaires (26 février 1890) ; institution des pensions pour invalidité et pour morts des ouvriers des Arsenaux de la marine de Rio de Janeiro (29 novembre 1892)<sup>79</sup> ; un régime de prestations en cas d'accident du travail est mis en place en 1894 puis étendu progressivement jusqu'en 1915 par diverses lois. Le 30 décembre 1911 est créée la Caisse de retraite des ouvriers de la Maison de la Monnaie puis en 1912 (17 avril) celle des employés de la douane de Rio de Janeiro. L'assurance contre les accidents du travail est rendue obligatoire (*compulsória*) dans certaines activités (15 janvier 1919). Toutes ces initiatives, fort dispersées et indépendantes les unes des autres dépendent, entre autres, de l'importance de l'activité économique en jeu et du rapport de force salarial dans chaque service public, dans chaque entreprise, dans chaque secteur d'activité.

Ce qui est généralement considéré comme le point de départ de la Prévoyance sociale proprement dite est le décret du 24 janvier 1923 – curieusement mieux connu au Brésil en tant que « loi » Elói Chaves éponyme de son initiateur – qui crée la Caisse de retraite et de pensions des employés de chaque société ferroviaire : on voit là le premier signe d'une intégration d'un mécanisme de sécurité sociale. La même année (30 avril 1923) est institué un Conseil National du Travail qui a compétence sur les questions relatives à la Prévoyance sociale. Puis la dite « loi » Elói Chaves est étendue aux ports et à la marine commerciale (1926), aux employés des services télégraphistes (1928). Le Ministère du Travail, de l'Industrie et du Commerce, créé le 26 novembre 1930, a pour charge, notamment, d'orienter et de superviser la Prévoyance sociale. La loi Chaves continue de s'étendre à divers secteurs par la création de multiples Caisses de retraite, toujours indépendantes les unes des autres : employés des réseaux d'électricité, d'illumination publique et de tramways urbains (1930), employés de services publics concédés ou en régie (1931), travailleurs des entreprises minières (1932), employés des compagnies maritimes (1933 – dans ce dernier cas la Caisse de retraite intègre l'ensemble du secteur d'activité dans tout le pays, ce qui constitue une première – employés des compagnies aériennes (1934), employés du commerce, des banques et de divers autres secteurs (1934), des travailleurs de l'industrie (1936), des transports (1938). Cette même année 1938 voit l'instauration de l'Institut de Prévoyance et d'Assistance des fonctionnaires (*servidores públicos*) de l'Etat, à l'origine de ce régime spécifique encore en vigueur.

Les mesures adoptées au début des années 40 consistent, pour l'essentiel, à élargir les secteurs d'activités dotées de Caisses retraite et d'assurance contre les accidents du travail, à rendre obligatoire, dans certains domaines, l'affiliation à un régime de base, à diversifier les prestations proposées aux contributeurs (par ex. par la création d'un service alimentaire, d'un service d'assistance à domicile, d'un service d'urgence, etc.), à étoffer les départements administratifs et financiers et les institutions de la Prévoyance sociale, à mettre en place des services sociaux au sein des grands secteurs d'activité (agriculture, industrie, commerce, transports, services), à créer un Conseil supérieur de la Prévoyance sociale (1946) qui supervise dans un premier temps l'uniformisation des normes des diverses Caisses de retraite (1949) puis, dans un second temps et très progressivement, qui agit en vue de l'incorporation des divers régimes d'assurance sociale dans un mécanisme de base, général et obligatoire. C'est ainsi qu'en 1954 un décret du 1er mai normalise le régime général des Instituts de

---

<sup>79</sup> Les pensions pour morts sont des prestations versées à la famille du défunt (*pensionistas*, ayant-droits) – elles constituent encore de nos jours un poste de dépenses de la Prévoyance sociale.

retraite et de pensions (*Institutos de Aposentadoria e Pensões*). Une loi organique du 26 août 1960 et un décret du 10 septembre 1960 consolident l'unification de la législation de tous ces organismes sectoriels. Un Fonds d'assistance du travailleur rural est créé par la loi du 2 mars 1963 et, en décembre de la même année, est approuvé le Régime Unique des Instituts de retraite et de pensions.

De multiples législations et réglementations modifient, au cours des années suivantes les conditions et niveaux de contributions, la nature et la valeur des prestations servies. Finalement les Instituts de retraite et de pensions sont fusionnés par le décret-loi du 21 novembre 1966 au sein de l'Institut National de Prévoyance sociale (INPS). En 1967 celui-ci intègre l'assurance contre les accidents du travail, concède en 1969 l'affiliation de certains travailleurs ruraux (agro-industrie de la canne à sucre) généralisée ultérieurement à tous les travailleurs ruraux. Le régime général de Prévoyance sociale – régime de base, général et obligatoire du secteur privé, à côté d'un régime d'assurances complémentaires libre et volontaire auquel souscrivent les familles aisées – est ainsi constitué dans ses caractéristiques fondamentales en vigueur jusqu'aux temps présents. Les innombrables mesures législatives et réglementaires adoptées par la suite qui en modifient souvent les règles de fonctionnement et le régime financier, altèrent les conditions et niveaux de contributions et de prestations, incorporent de nouveaux affiliés et de nouveaux risques, etc. ne remettent cependant pas en cause cette architecture d'ensemble. La Prévoyance sociale est retirée de la compétence du Ministère du Travail en 1974 et fait l'objet de la création d'un ministère *ad hoc*<sup>80</sup>.

#### *Les différents régimes de prévoyance sociale*

La Prévoyance sociale brésilienne comprend trois régimes différenciés<sup>81</sup> :

- le Régime Général de Prévoyance Sociale (particuliers et secteur privé) (A);
- le Régime Propre de Prévoyance Sociale (fonctionnaires statutaires) (B);
- les Régimes de Prévoyance Complémentaire l'un privé, l'autre complétant le régime propre aux fonctionnaires (C).

Ces différents dispositifs sont successivement examinés ci-après.

#### A) Le Régime Général de Prévoyance Sociale (*Regime Geral de Previdência Social, RGPS*).

Il est géré par l'Institut National de Sécurité Sociale, organisme public. L'affiliation à ce régime est obligatoire pour les travailleurs régis par la *Consolidação das Leis do Trabalho (CLT)* c'est-à-dire les travailleurs du secteur formel, qui disposent de la carte de travail et sont dûment déclarés (sécurité sociale, impôts, etc.). Il se fonde sur son double caractère contributif et obligatoire.

On peut préciser ici quelques-unes des principales caractéristiques de ce Régime général (RGPS), le plus important dispositif en termes de contributeurs et de bénéficiaires et en termes de volumes financiers. Les règles régissant son fonctionnement dépendent du

---

<sup>80</sup> La mesure inverse sera prise en 1990 puis rétablie en 1992. Ce flux et ce reflux ministériels illustrent parfaitement les nombreux va-et-vient qui touchent la législation de la Prévoyance sociale au grès des changements de régimes politiques, des gouvernements et des majorités parlementaires.

<sup>81</sup> Les informations suivantes sont tirées, en décembre 2016, de divers documents présentés, sur le site web officiel de la prévoyance sociale ([www.previdencia.gov.br](http://www.previdencia.gov.br)) et des sites de divers Instituts de sécurité sociale des fonctionnaires municipaux dans plusieurs communes (Institutos de Seguridade Social dos Servidores municipais).

Secrétariat de la Prévoyance localisé au sein du Ministère des Finances (*Ministério da Fazenda*). Leur mise en œuvre est à la charge de l'Institut National de Sécurité Sociale<sup>82</sup>, établissement public fédéral (*autarquia federal*) relevant du Ministère du Développement Social (et Agraire depuis le changement de gouvernement en 2016). Il concerne les employeurs, les salariés, les employés domestiques – depuis une réforme législative de ces dernières années et attendue depuis fort longtemps – les travailleurs dits autonomes (*autônomos*) comprenant aussi bien les opérateurs économiques à compte propre que les professions libérales, enfin les travailleurs ruraux. Des contributeurs volontaires peuvent aussi s'inscrire et cotiser (mères au foyer, étudiants au-delà de 16 ans, chômeurs et autres personnes ne disposant pas de revenus propres). Les assurés dits spéciaux (*segurados especiais*) concernent les producteurs ruraux et leurs parents exerçant dans le cadre de l'agriculture familiale, les artisans pêcheurs et les Indiens (*Índios*) produisant et vendant des biens traditionnels et/ou artisanaux.

Le RGPS couvre les risques maladie, accident du travail et invalidité, maternité, vieillesse. Des prestations sont en outre possibles au bénéfice de parents de défunts et dans les familles dont un membre est en prison. Les prestations versées découlent de ces couvertures : pensions de retraites<sup>83</sup> (accessibles à l'âge requis – réduit de 5 ans pour les travailleurs ruraux – ou pour invalidité, ou en fonction du temps de contribution), indemnités pour maladie<sup>84</sup>, accident, réclusion<sup>85</sup>, pensions pour cause de mort d'un parent proche, allocation familiale (*salário família*)<sup>86</sup>, allocation-maternité, allocation d'assistance sociale au titre du *Benefício de Prestação Continuada* (BPC), cette dernière prestation n'étant pas contributive. Les taux de contributions sont de 8, 9 et 11% du salaire selon les niveaux de rémunération (Cruz 2013).

#### B) Les flux et les résultats financiers du Régime général

Les mouvements et les soldes financiers annuels synthétisés dans le tableau 30 à partir du document publié par le Ministère des Finances (Ministério da Fazenda, Secretaria de Previdência 2017) permettent de restituer, avec l'évolution quantitative du RGPS, les lignes de force politiques qui l'ont orienté de 2003 à 2016.

Sur l'ensemble de la période le résultat annuel total du Régime général a toujours été négatif. Plusieurs séquences différentes sont cependant observables : le déficit se creuse annuellement entre 2003 et 2007 puis se rétracte entre 2008 et 2012 où le solde est de même niveau qu'en 2003 ; à partir de 2013 le solde négatif augmente pour atteindre des sommets historiques en 2015 et surtout en 2016. Ces séquences financières reflètent assez bien, avec un léger décalage, l'évolution de l'activité économique du pays. L'année 2014 qui peut être prise, sous différents aspects, comme celle du basculement de la croissance vers la crise se caractérise par une chute de la collecte, approfondie l'année suivante : l'anémie des activités productives réduit les encaissements de la RGPS alors même que les montants de prestations continuent d'augmenter illustrant clairement un effet de ciseaux.

---

<sup>82</sup> Utilisés souvent indifféremment, *previdência social*, *seguridade social*, *seguro social* sont des termes à peu près équivalents mais le premier renvoie davantage à la dimension institutionnelle de la sécurité sociale.

<sup>83</sup> Les modalités générales d'accès à la retraite seront précisées dans le chapitre 4 dans la mesure où elles font actuellement l'objet d'un projet de réforme en vue de contenir le coût des pensions afférentes.

<sup>84</sup> Les 15 premiers jours d'arrêt du travail sont à la charge de l'employeur, l'INSS prenant le relais à partir du 16<sup>e</sup> jour.

<sup>85</sup> Prestation versée aux personnes économiquement dépendantes du prisonnier / de la prisonnière.

<sup>86</sup> Aux parents dont les enfants ont moins de 14 ans ou sont handicapés.

Les données documentaires, en permettant de différencier le RGPS selon les milieux de résidence des cotisants et bénéficiaires, éclairent ces évolutions de manière fort instructive. Où l'on voit en effet que si les soldes du RGPS en milieu urbain sont positifs entre 2008 et 2015<sup>87</sup> – pour finalement s'effondrer en 2016 – à l'inverse les soldes du RGPS en milieu rural sont non seulement continûment négatifs sur la période mais se creusent d'année en année. De sorte que ceux-ci sont responsables d'environ 68% du solde négatif total sur l'ensemble de la période. La grande pauvreté des familles rurales limite considérablement les encaissements du régime général alors que leurs besoins et carences justifient des prestations croissantes et sans commune mesure avec la collecte dans ce milieu.

Dans l'ensemble le nombre de prestations servies par le RGPS a augmenté de 35% entre 2006 et 2016 (Ministério da Fazenda, Secretaria de Previdência 2017) bien au-delà du croît démographique du pays. Par ailleurs la répartition par milieu de résidence montre que les familles rurales ont perçu en 2015, comme les années précédentes, 33% de la quantité totale des prestations servies par le régime général alors que la population brésilienne est très largement urbanisée à hauteur de 85 à 86%. Cette approche quantitative met en évidence le nombre important des pensions de retraite rurales (36,5% du total en 2015) alors que dans l'ensemble des autres prestations relevant du régime général le différentiel quantitatif villes/campagnes est beaucoup moins marqué. Mais le montant de ces pensions rurales ne représente que 24% de la valeur totale des pensions versées. Ce double phénomène s'explique sans doute d'une part par le fait que les populations rurales sont plus âgées que dans les villes, d'où une proportion plus grande de retraités ; et d'autre part par des montants moyens de pensions inférieurs en zones rurales où le nombre total de prestations est versé à 60% aux femmes contre 55% en milieu urbain. L'âge et le genre pèsent donc sur l'état des prestations sociales en milieu rural. Si la « ruralité » pouvait apparaître comme étant bénéficiaire du régime général de prévoyance sociale par le nombre de prestations versées, en réalité l'approche par les valeurs n'est pas de nature à améliorer les indicateurs sociaux déjà défavorables des familles rurales. Comme si le régime général de prévoyance sociale n'était pas en mesure de modifier les inégalités déjà existantes alors que l'important déficit de son « sous-régime rural » atteste pourtant des efforts consentis par la collectivité nationale à l'égard des campagnes brésiennes. Il est vrai qu'en celles-ci les besoins et les carences, historiquement accumulés, sont considérables.

En fin de période, soit en 2016, on sait que 33.843.478 personnes ont bénéficié d'une prestation accordée par le RGPS. Une approche par tranches de revenus des bénéficiaires (mesurés par SM) révèle les résultats suivants. 2,3% disposaient d'un revenu jusqu'à ½ SM et 66,2% d'un revenu jusqu'à 1 SM. Ce sont donc au total 68,6% des bénéficiaires qui disposaient d'un revenu jusqu'à 1SM. Pour les autres tranches de revenus les données sont les suivantes : 15,5% (de +1SM à 2SM) ; 8% (de +2SM à 3SM) ; 5% (de +3SM à 4SM) ; 2,1% (de +4SM à 5SM) ; 0,7% (de +5SM à 6 SM) ; 0,2% des bénéficiaires disposaient d'un revenu supérieur à 6SM. On ne saurait mieux illustrer le fait que le Régime général de prévoyance sociale s'adresse, dans ces prestations, à la masse de population aux revenus s'échelonnant de faibles à modestes et à moyens. Les familles plus aisées cotisent aussi, et s'adressent préférentiellement, aux compagnies d'assurance privées auxquelles elles adhèrent en plus.

---

<sup>87</sup> Résultat logique de la croissance économique qui a créé de nombreux emplois formels dans les villes brésiennes et de l'augmentation des salaires.

**Tableau 30 : Flux et résultats de la Prévoyance sociale en milliards de Reais de décembre 2016**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1	170,1	186,4	204,5	225,7	246,4	268,9	284,6	318,5	347,1	369,4	387,3	401,5	380,9	355,9
2	189,0	210,7	231,0	251,4	269,3	271,3	287,0	306,0	317,7	336,1	356,3	370,8	375,1	402,8
3	-19,0	-24,4	-26,5	-25,7	-22,8	2,4	2,4	12,5	29,4	33,3	31,0	30,7	5,8	-46,8
4	-0,5	-0,6	-0,6	-0,6	-0,5	-0,04	0,0	0,2	0,5	0,5	0,5	0,4	0,1	-0,7
5	6,3	6,5	6,5	7,2	7,7	8,5	7,4	7,4	7,7	7,9	7,9	8,1	7,9	8,0
6	44,9	47,8	53,1	60,9	66,2	67,8	79,4	86,4	88,7	97,4	103,5	107,7	108,8	113,1
7	-38,6	-41,3	-46,6	-53,7	-58,5	-59,4	-72,0	-78,9	-81,0	-89,6	-95,6	-99,6	-100,9	-105,0
8	-1,0	-1,0	-1,1	-1,2	-1,2	-1,1	-1,3	-1,3	-1,3	-1,4	-1,4	-1,4	-1,5	-1,7
9	176,4	192,9	211,0	232,9	254,1	277,4	294,4	325,9	354,8	377,3	395,3	409,6	388,7	364,0
10	233,9	258,6	284,1	312,3	335,5	339,2	364,0	392,4	406,4	433,6	459,8	478,5	483,9	515,9
11	-57,5	-65,7	-73,1	-79,4	-81,4	-61,8	-69,6	-66,5	-51,6	-56,2	-64,6	-68,9	-95,1	-151,9
12	-1,5	-1,6	-1,7	-1,7	-1,6	-1,2	-1,3	-1,1	-0,8	-0,8	-0,9	-1,0	-1,5	-2,4

Source : Ministério da Fazenda, Secretaria de Previdência 2017.

Note : les différentes lignes correspondent aux définitions suivantes.

1 : Collecte nette milieu urbain ; 2 : Prestations milieu urbain ; 3 : Résultat de la Prévoyance milieu urbain ; 4 : Résultat milieu urbain en % du PIB.

5 : Collecte nette milieu rural ; 6 : Prestations milieu rural ; 7 : Résultat de la Prévoyance milieu rural ; 8 : Résultat milieu rural en % du PIB.

9 : Collecte totale de la Prévoyance (RGPS) ; 10 : Prestations totales ; 11 : Résultat total de la Prévoyance ; 12 : Résultat total en % du PIB.

### C) Le Régime Propre de Prévoyance Sociale (*Regime Próprio de Previdência Social, RPPS*)

Il est géré par divers Instituts et Fonds de prévoyance. L'affiliation à ce RPPS est obligatoire pour les fonctionnaires statutaires – dits *de cargos efetivos* – des trois niveaux de la Fédération (*União, Estados/Distrito federal* et *Municípios*). Les employés non titulaires ainsi que les personnes recrutées par les élus et responsables des entités publiques sur la seule base de relations de confiance – *cargos comissionados* – nombreuses dans ces entités, relèvent du régime général (RGPS).

Au-delà du niveau fédéral, les Etats fédérés et les *municípios* – à cause de la structure fédérative de l'Etat brésilien – peuvent instituer et entretenir un régime propre pour leurs fonctionnaires statutaires. C'est le cas des Etats fédérés et c'est moins fréquent s'agissant des communes. Pour éviter les graves dérapages, déficits et dettes qui ont alimenté la chronique de l'économie publique des années 90, la Loi de Responsabilité budgétaire de 2000 impose le caractère contributif à ces régimes propres et somment les autorités compétentes d'en préserver l'équilibre financier. En tout état de cause le pouvoir normatif général appartient à l'Union et les Etats et *municípios* disposant d'un régime propre ne peuvent élaborer à leur propos que des règles spécifiques et limitées.

L'histoire du RPPS éclaire une philosophie, au moins initiale, de ce dispositif bien différente de celle du secteur privé – particularité encore décelable dans certaines de ses caractéristiques actuelles et dans les difficultés, pour les pouvoirs publics, à envisager sinon une fusion au moins une convergence des régimes. A l'origine, soit à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le RPPS n'a pas été conçu comme un mécanisme de protection sociale des fonctionnaires mais comme une récompense (*prêmio*) du gouvernement pour reconnaissance des services rendus à l'Etat (Porto, Abi-Rama Caetano, 2015). Elle était concédée (*autorgada*) comme rétribution d'années de travail accomplies au service de l'Etat<sup>88</sup>. Certes une retraite pour invalidité a été créée en 1891, et les Constitutions de 1934 et 1937 ont organisé peu ou prou le régime général de retraites des fonctionnaires mais ce n'est qu'en 1938 que ceux-ci ont bénéficié d'un régime de protection sociale réellement organisé avec la création de l'*Instituto de Previdência e Assistência dos Servidores do Estado* (IPASE). La Constitution de 1946 établit trois types de retraites et de pensions afférentes : invalidité, volontaire et enfin de droit (*compulsória*). La dernière Constitution de 1988 confirme le principe du RPPS pour les fonctionnaires de l'Union, des Etats fédérés et du District fédéral, des *municípios*, des établissements publics (*autarquias*) et des fondations publiques.

L'année 1993 marque un véritable tournant en changeant très sensiblement la philosophie qui présidait jusque-là à l'organisation et au fonctionnement de la RPPS. Un amendement constitutionnel dispose cette année-là que désormais les fonctionnaires devront participer au coût du système des retraites et pensions publiques : est ainsi abandonnée l'idée de rétribution et de récompense au fondement historique du dispositif et lui est substitué le principe

---

<sup>88</sup> Il n'est pas indifférent de noter que le terme de « fonctionnaires » pourtant en vigueur au Portugal pour désigner les agents statutaires de l'Etat a vu son usage réservé au Brésil pour désigner les employés du secteur privé alors que les personnels du secteur public ont été nommés *servidores públicos* traduisant ainsi leur soumission originelle au pouvoir (colonial, royal, impérial puis républicain).

contributif. Par la suite le RPPS a fait l'objet de nombreux amendements constitutionnels, lois et décrets qui ont à la fois diversifié et spécifié les conditions de son fonctionnement<sup>89</sup>.

Deux problématiques principales expliquent les nombreux changements opérés sur les régimes de protection sociale, RGPS et RPPS. La question de la soutenabilité est plus cruciale s'agissant du régime des fonctionnaires dont le déficit par assuré est nettement plus élevé. Ainsi en 2014 le régime général couvrait 27 millions de personnes et présentait un déficit de 56,7 milliards de Reais soit un déficit *per capita* de 2.103 Reais. La même année le régime des fonctionnaires relevant du seul gouvernement fédéral – donc à l'exception des Etats fédérés, des *municípios*, des établissements publics et des Fondations publiques – couvrait 978.000 personnes et présentait un déficit de 66,7 milliards de Reais soit 68.216 Reais *per capita* (Porto, Abi-Rama Caetano, 2015).

L'autre question porte sur des perspectives de convergence entre les deux régimes qui justifie un certain nombre de modifications sans pour autant produire des résultats qui feraient avancer cette idée, aussi estimable que très difficile à réaliser. En dépit de ces tentatives d'harmonisation et pour s'en tenir à ce seul exemple, en 2015 le plafond des pensions de retraites au titre du régime général était de 4.663,75 Reais et celui du régime des fonctionnaires était de 33.763 Reais<sup>90</sup>. De manière générale, qu'il s'agisse de la RPPS ou de la RPPS, les innombrables altérations de ces régimes ont eu pour effet direct de rendre extrêmement complexes ces dispositifs puisque, entre autres, le législateur à chaque fois qu'il a modifié les conditions d'accès aux droits et les modes de calculs, a dû prendre en compte l'existence de droits acquis et mettre en place des mécanismes transitoires<sup>91</sup>.

Les prestations servies dans le cadre du RPPS sont assez semblables à celles du régime général selon des conditions d'accès spécifiques et des niveaux financiers naturellement différents : retraites et pensions aux ayant-droits, maladie, accident, invalidité, allocation familiale, allocation-maternité, etc.

Depuis les législations adoptées en 1993 et en 1998 les contributions au RPPS proviennent des organismes employeurs des fonctionnaires, des fonctionnaires actifs, des retraités ainsi que des ayant-droits de ce régime (*pensionistas*). Le basculement du régime dans la philosophie contributive a donc été aussi rapide que profond puisque les inactifs sont eux-mêmes mis à contribution<sup>92</sup>. Le taux (*aliquota*) de celle-ci est le même pour tous les contributeurs individuels (11%.) et la législation avait prévu un taux deux fois plus élevé pour les organismes publics (22%) mais en réalité il varie au-dessus et au-dessous de ce niveau selon les régions et les Etats (Ministério da Fazenda, Secretaria de Previdência, 2015).

---

<sup>89</sup> Un exemple parmi les nombreuses modifications apportées aux conditions d'accès à la retraite et des niveaux de pensions : le calcul des droits a dans un premier temps tenu compte de la dernière rémunération d'active puis a été opéré sur la moyenne arithmétique des contributions.

<sup>90</sup> Par référence au traitement des juges du Suprême Tribunal Fédéral. S'il reste clair que la moyenne des pensions de retraite des fonctionnaires est très inférieure à ce montant, les différences demeurent très nettes entre régime général et régime des fonctionnaires.

<sup>91</sup> Sans compter de subtils mécanismes de correction monétaire intervenant dans le calcul des droits et tenant compte non seulement de l'inflation mais aussi du moment de l'entrée du fonctionnaire dans la carrière et des dispositifs successifs modifiant les conditions d'accès et de calcul.

<sup>92</sup> Une des raisons à cette « universalité » contributive est que les fonctionnaires inactifs régis par la réglementation antérieure à 2003 et bénéficiant donc de retraites équivalent à leur dernier traitement disposeraient *in fine* d'un revenu supérieur à celui de leur période active.



Un aspect important du RPPS doit être enfin souligné en le rapprochant du RGPS. On a pu déjà le percevoir rapidement dans le comparatif des déficits *per capita* des deux régimes. Plusieurs travaux statistiques et études économiques rappelées par Porto, Abi-Rama Caetano 2015 démontrent que le système de prévoyance sociale du Brésil non seulement reproduit mais encore accentue les inégalités de revenus préexistantes.

Selon les données exposées dans l'Annuaire de la prévoyance éditée par le Secrétariat *ad hoc* du Ministère des Finances, en 2015 9,82 millions de personnes sont assujetties au RPPS, 22% relevant de la sphère fédérale, 47% des Etats fédérés et 31% des *municípios*. Du total 63% sont des fonctionnaires en service actif et 37% sont des retraités et des pensionnés (ayant-droits de fonctionnaires décédés). Les résultats financiers du RPPS en 2015, comme les années antérieures, sont négatifs : les encaissements sont de 79,2 milliards de Reais quand les dépenses atteignent 128,32 milliards soit un déficit de 49,12 milliards (Ministério da Fazenda, Secretaria de Previdência Social, 2015). Dans le secteur public des débats animés portent sur les raisons du déséquilibre du RPPS et sur les moyens de le réduire à terme. Sur ce terrain les fonctionnaires et leurs syndicats et associations s'opposent aux avis et intentions des gouvernants. Une partie du déficit peut s'expliquer par le fait que de nombreux ex-fonctionnaires et leurs actuels ayant-droits parvenus à la retraite jusqu'en 1993 n'ont pas contribué dans la période de service actif alors que l'espérance de vie au-delà de 50 ou 55 ans – soit l'âge où beaucoup de fonctionnaires avaient naguère le droit d'accéder à la retraite – a nettement augmenté au Brésil. Par ailleurs la multiplicité des modifications de droits et des modes de calculs intervenus après 1993 et visant pourtant le rééquilibrage des comptes du RPPS a produit des situations plus avantageuses que d'autres maintenues en l'état par la pression des « droits acquis ». Les fonctionnaires avancent un autre argument, celui de la faiblesse des contributions des entités publiques employeuses. Des projets de réforme entrant dans le cadre plus général du redressement des comptes publics sont en cours de discussion : ils seront évoqués dans le chapitre 4 de cette étude.

#### D) Le Régime de Prévoyance Complémentaire du régime général (*Regime de Previdência Complementar*)

Il est géré par des compagnies d'assurance et autres mutuelles. Ce régime est privé, l'affiliation est facultative et il vise essentiellement à compléter – ou à se substituer à – la couverture maladie et accidents et à assurer un complément de retraite. Seules les familles aisées ou relativement aisées adhèrent à ce régime en raison de son coût. Les *planos de saúde* (plans de santé privés) souscrits permettent notamment d'accéder au secteur médical et paramédical et hospitalier privé, permettant aux familles adhérentes d'échapper aux lourdes contraintes des unités médicales et hospitalières publiques (longs délais d'attente, faible coordination des intervenants, etc.).

#### E) Le régime de prévoyance complémentaire des fonctionnaires (*Regime de Previdência Complementar do Servidor Público*).

Enfin la loi du 30 avril 2012 a institué un régime de prévoyance complémentaire pour les fonctionnaires fédéraux. Par la suite plusieurs Fondations de prévoyance complémentaire (*Fundações de Previdência Complementar do Servidor Público, FUNPRESP*) ont été créées dans le cadre de chacun des pouvoirs (Exécutif, Législatif et Judiciaire) et dans certains Etats fédérés, chaque fondation, indépendante, s'organisant et fonctionnant selon des règles propres.

### 3.5. Sécurité et démocratie

Des éléments caractérisant l'organisation et le fonctionnement des institutions ainsi que certains traits relatifs à la vie politique présentés dans plusieurs sections précédentes de cette étude attestent qu'avec l'adoption de la Constitution de 1988 le Brésil présente la figure d'un Etat de droit démocratique à la fois libéral et social : le suffrage universel – et obligatoire – qui exprime la souveraineté du peuple et fonde tout mandat politique, la séparation des pouvoirs, l'organisation d'élections libres et concurrentielles, la pluralité des organisations partisans, la panoplie des contre-pouvoirs et des instruments de contrôle, équivalents des *checks and balances* étatsuniens, comme la justice indépendante, la force des syndicats, la libre formation et expression des associations, une presse exonérée de tout contrôle gouvernemental, la reconnaissance constitutionnelle de droits sociaux, la liberté économique d'entreprendre etc., toutes ces caractéristiques installent l'image d'un régime démocratique. Cependant l'observation du fonctionnement au quotidien de ces institutions et la mise en perspective de ces principes et proclamations avec la réalité invitent à amender quelque peu cette vision formelle et lisse.

Plusieurs phénomènes et processus bien vivaces dans le Brésil contemporain tendent en effet à écorner cette image d'un système de domination légal-rationnel : le haut niveau de la violence prend en défaut la fonction première – en quelque sorte weberienne – de l'Etat visant à imposer le monopole de la coercition légitime sur l'ensemble de son territoire ; la concurrence, dans l'appareil public, entre les recrutements au mérite et les nominations à la faveur ; la loi dont l'universalisme est entamé dans son application par la prise en compte de statuts particuliers quand elle n'est pas « négociée » dans sa mise en œuvre en fonction des conditions personnelles et du rang social des citoyens ; une corruption endémique qui touche tous les échelons administratifs et qui, loin de se cantonner aux plus hautes instances de l'Etat comme tendraient à le montrer les énormes scandales du *mensalão* au milieu des années 2000 et de l'opération *lava jato* ces dernières années<sup>93</sup>, irradie la sphère publique jusqu'aux actes les plus communs (demandes d'autorisations, de licences, de certifications, dépôts de dossiers, etc.) au point d'avoir donné lieu à l'expression générique du *jeitinho*<sup>94</sup>. Ces réalités composent la figure hybride d'un Etat moderne et libéral mâtiné de patrimonialisme. L'ONG Transparency International, mesurant la perception de la corruption dans 176 pays, a classé le Brésil en 79<sup>e</sup> pour l'année 2016, soit un décrochage de trois places par rapport à l'année précédente attestant ainsi de la persistance de ce phénomène dans le pays (source : *Estadão* do 26 de janeiro de 2017). Par comparaison l'Uruguay occupe le 21<sup>e</sup> rang et le Chili le 24<sup>e</sup> rang. L'ONU évalue à hauteur de 200 milliards de Rais les pertes du Brésil pour cause de corruption (source : *Estadão* do 7 de fevereiro de 2017). La CEPAL estime qu'en 2015 les pratiques d'évasion fiscale, fréquentes au Brésil, a coûté 220 milliards de dollars à l'Amérique latine soit 4,3% du PIB de la région (source : [www.nacoesunidas.org](http://www.nacoesunidas.org) document publié le 14 décembre 2016).

---

<sup>93</sup> Le scandale du *mensalão* portait sur l'achat de votes de parlementaires de plusieurs partis politiques aux fins d'assurer une majorité aux projets gouvernementaux et le scandale dit du *lava jato* fait référence à des opérations tentaculaires de corruption mêlant la Petrobras, de grandes entreprises du BTP et de nombreux politiciens appartenant à plusieurs partis.

<sup>94</sup> Le *jeitinho*, littéralement la « petite habileté » désigne couramment pour les Brésiliens les petits arrangements quotidiens avec la loi et la morale publique permettant d'accommoder les contraintes et de contourner les règles en contrepartie d'un pourboire, d'un pot de vin (*propina*) ou sur la base d'un échange de services. L'étude de ces phénomènes prégnants est détaillée dans Fauré 2011.

D'un point de vue juridique les généreux principes constitutionnels d'affirmation des droits, et notamment des droits sociaux, représentent davantage des droits formels qu'ils ne recouvrent des droits réels. Les retards observés dans leur mise en œuvre à travers un pesant processus juridique et administratif de *regulamentação* – équivalant de la fabrication de décrets et arrêtés d'application par l'Exécutif – entretiennent ces décalages entre proclamations génériques et situations concrètes.

Les grandes manifestations populaires surgies à partir de 1983/1984, soit lorsque le régime militaire a commencé à prévoir son retrait au bénéfice d'un régime civil et constitutionnel, qui réclamaient des élections directes – *diretas já* – et l'enthousiasme qui a accompagné alors les constituants ont témoigné de l'attachement profond des Brésiliens à un régime démocratique. Et les nombreux rassemblements et défilés protestataires suscités par différentes réclamations et qui ont rythmé régulièrement la vie politique du pays ces 15 dernières années montrent que l'aspiration démocratique est toujours forte bien qu'elle ait eu tendance à diminuer sous l'effet de l'accablement né des pratiques politiques et des comportements de maints dirigeants et élus, de l'instabilité gouvernementale et de l'ampleur grandissante de la violence. Les enquêtes d'opinion conduites annuellement par le Latin America Public Opinion Project (LAPOP) de la Vanderbilt University (USA) – 1500 personnes au Brésil sont régulièrement interrogées sur un total de 50.000 Latino-Américains – sur la démocratie et l'Etat de droit montrent un certain désenchantement des citoyens brésiliens et leur insatisfaction à l'égard des pouvoirs (voir aussi Rennó *et alii* 2010).

Une partie du désappointement de la population vis-à-vis des institutions et des hommes politiques provient aussi des graves problèmes de sécurité publique dont souffre le pays et qui, à côté de la puissance croissante des réseaux et trafics de drogues, signe l'impérialité des pouvoirs publics quels que soient les gouvernements en place. L'Atlas de la violence couvrant l'année 2014 publié par l'IPEA et le Forum Brésilien de Sécurité Publique a recensé cette année-là 59.627 homicides, en hausse de près de 22% par rapport à l'année 2003 traduisant l'incapacité ou l'impuissance des autorités à endiguer la criminalité (IPEA e FBSP, 2016). Le taux de 29,1 homicides par 100.000 habitants est ainsi le plus haut de l'histoire du Brésil. Toutes les régions sont touchées et toutes les tailles de cités. Les homicides sont la cause de 46,7% des décès des jeunes de 15 à 29 ans. Encore les données de cet Atlas sous-estiment-elles les morts causées par la police comme l'indique le même Forum dans son Annuaire Brésilien de Sécurité publique (FBSP, 2014). En 2014 ce sont 3.009 décès qui ont été provoqués par les forces de l'ordre. Au total le taux d'homicides place le Brésil dans la dizaine des pays les plus dangereux sur 154 pour lesquels les données étaient disponibles en 2014. Le pays n'est pourtant pas en guerre civile.

Au-delà de la tragédie humaine le coût économique est considérable : une étude de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) évalue le coût de la criminalité à près de 4% du PIB brésilien en 2014, un montant équivalant à près de 400 milliards de Reais, pas loin de dix fois la valeur du programme *Bolsa Família* (source : BBCBrasil.com do 7 fevereiro de 2017). Des spécialistes brésiliens de sociologie et économie de la violence considèrent que le « prix de la violence » est sans doute plus élevé encore le situant plutôt à près de 6% du PIB.

Les séries historiques montrent une augmentation régulière et sensible de la violence : le taux d'homicides de situait autour de 20% au tout début des années 2000 et s'est donc accru de près de 50% en fin de période (2014). Plusieurs facteurs sont mis en avant par les spécialistes pour expliquer à la fois l'ampleur du phénomène et sa croissance continue : des problèmes de coordination entre les différents organes de sécurité publique – police fédérale, polices

militaires dépendant des Etats, polices civiles, polices municipales; l'absence de continuité des projets de lutte contre la criminalité ; le faible niveau de scolarité des jeunes impliqués dans les actions violentes.

Si ces données quantitatives témoignent des graves défaillances des pouvoirs publics au cours du temps et par-delà la succession des gouvernements, la violence et, sous sa forme plus générale l'insécurité publique n'affectent pas indifféremment les diverses strates sociales. Les familles aisées y sont moins exposées car elles ont les moyens de se réfugier dans des ensembles immobiliers « bunkérisés » et gardiennés en permanence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 (*condominios* entourés de murs et barbelés, hauts immeubles disposant de tous les comforts – piscines, salles de sport, salles de jeux et de fêtes, garages, etc.) et circulent souvent dans des automobiles blindées. Les familles aux revenus plus modestes sont plus souvent victimes de cette insécurité permanente et générale.

## Chapitre 4

### La crise actuelle et les menaces pesant sur la classe moyenne

Du début des années 2000 jusqu'en 2014 le Brésil a connu une période de prospérité qui ne s'est pas circonscrite au domaine économique mais qui, contrairement aux précédentes séquences de croissance dans l'histoire du pays, s'est aussi traduite par l'amélioration des conditions de vie de la grande majorité de la population, et notamment ses strates les plus modestes. Le Brésil tirait avantage d'un alignement des planètes : excédents des échanges extérieurs, accroissement des réserves de change, stabilité monétaire, maintien de l'inflation autour du ciblage gouvernemental, augmentation des revenus, transferts sociaux au profit des plus faibles, production dynamique, création d'emplois formels, équilibre des comptes publics, etc. A partir de 2014 – si l'on veut bien retenir cette année de référence – la conjoncture s'est retournée à un rythme et avec des conséquences si brutales que le pays s'est trouvé en état de récession. Ce changement soudain et profond a mis à nu la fragilité des fondements de la croissance antérieure, a provoqué une sérieuse dégradation des indicateurs économiques et sociaux et a fini par éroder les acquis sociaux accumulés durant une douzaine d'années. La présente crise que traverse le Brésil, dont tout montre qu'elle est durable, et certaines des réponses conçues par les autorités pour y faire face, entre autres conséquences, menacent singulièrement la classe moyenne si nettement élargie et renouvelée au cours de la période précédente.

Le présent chapitre n'a aucunement la prétention de proposer un cadre explicatif, complet et robuste, de ce grand retournement. Ce n'est pas son objet. L'intention, plus modeste, est simplement de mettre en avant certains des facteurs qui permettent d'éclairer les conditions de ce changement brutal et de préciser les effets, ceux déjà avérés comme ceux qui sont prévisibles, que la dégradation de la situation économique a et aura sur la situation de la classe moyenne brésilienne. Tout s'est passé comme si à l'engrenage vertueux des facteurs conditionnant la croissance et les progrès sociaux succédaient à présent des réactions en chaîne altérant un à un ces mêmes facteurs.

#### 4.1. Le basculement dans la récession

Par sa valeur synthétique sur l'état et l'évolution de la production le PIB montre assez clairement que 2014 constitue un point d'inflexion puisque cette année-la est marquée par un très fort ralentissement de la croissance (+0,5%) qui sera suivie par une importante chute de l'activité en 2015 (-3,8%) puis en 2016 (-3,6%).

Tableau 31 : Variation annuelle du PIB et variation annuelle *per capita* du PIB 2001-2016

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1,4	3,1	1,1	5,8	3,2	4	6,1	5,1	-0,1	7,5	4	1,9	3	0,5	-3,8	-3,6
0	1,7	-0,2	4,4	2	2,7	4,9	4	-1,2	6,5	3	1	2,1	-0,4	-4,6	-4,4

Source : IBGE

Note : la première ligne comprend la variation annuelle du PIB en % et la seconde ligne la variation de ce PIB *per capita* en %.

En vérité la séquence 2011-2014 (premier mandat de la Présidente Dilma Rousseff), avec un PIB croissant en moyenne de 2,4% par an – cette moyenne tombe à 1,1% si on inclut l'année 2015 – révélait une baisse de régime par rapport aux huit années de la présidence Lula da Silva (2003-2010 dont la moyenne de progression s'était établie à 4,1%). Même la période 1995-2002 de la présidence Fernando Henrique Cardoso, malgré deux années de crise monétaire en 1998 et 1999 caractérisées par une quasi-stagnation, obtenait des résultats

légèrement meilleurs (2,5% en moyenne). Certes l'avant-dernière année du second mandat du Président Lula da Silva (2009) avait connu une croissance négative mais elle avait été compensée l'année suivante par un rythme très élevé de la production. Un autre sujet de préoccupation, en 2014, a été la valeur négative du PIB par habitant.

### *Les signes d'une chute d'activité*

L'année 2014, dans l'optique du PIB, ouvre une période durable de chute de l'activité. Les données trimestrielles établies par l'IBGE montrent en outre un approfondissement continu de cette baisse : au cours des sept trimestres qui ont suivi 2014 les taux sont successivement de -0,78%, -1,41%, -2,40%, -3,77%, -4,67%, -4,83%, -4,43%. Ces chiffres témoignent nettement de ce que le Brésil a alors sombré dans une profonde récession. Seul élément qui pourrait reconforter les dirigeants du pays : il se pourrait que le point bas de la crise ait été atteint. Les trois grands secteurs d'activité (agriculture/élevage, industrie, services), au 3<sup>e</sup> trimestre de 2016, sont également atteints par l'atonie et l'amélioration de l'activité des industries extractives, poussées par l'exploitation de pétrole et de gaz, ne parvient pas à compenser les pertes importantes subies par l'industrie de transformation. Ce même dernier trimestre pour lequel les données sont disponibles a vu le taux d'investissement limité à 16,5% du PIB (IBGE 2016).

La crise actuelle qu'affronte le Brésil doit sa gravité au fait qu'elle est multisectorielle ; elle renvoie aux conditions économiques, à l'évolution des finances publiques, au jeu des acteurs politiques et sociaux, à leurs visions conflictuelles et à leur intérêts divergents. Puisqu'il s'agit, dans la présente étude, d'apprécier en quoi cette récession et les réponses avancées pour y remédier ont ou peuvent avoir des impacts sérieux sur la situation et le devenir de la classe moyenne, on se limitera, dans un premier temps, à mettre en évidence quelques éléments qui peuvent éclairer le surgissement des difficultés actuelles.

La configuration<sup>95</sup> de croissance qui s'est installée au début des années 2000 et qui s'est, par la suite, confortée au cours du temps, ne peut être comprise sans référence, même brève, aux événements et aux décisions intervenus dans la séquence 1995-1999. Le Plan Real de 1994 a eu des effets positifs en réduisant rapidement et fortement l'inflation mais les mécanismes d'indexation à l'œuvre dans de nombreux secteurs continuaient d'exercer des pressions sur les prix. Le déficit devenu chronique du commerce extérieur dans la séquence 1996-2000, la survalorisation de la devise nationale et la crise de la balance des paiements au détour de 1997/1998 ont conduit les autorités à laisser désormais fluctuer le Real au grès du marché des changes. En 2000 est adoptée la Loi de Responsabilité Budgétaire – *Lei de Responsabilidade Fiscal* – qui assainit les finances publiques des trois sphères de gouvernement, introduit l'impératif d'excédent du solde primaire, limite les possibilités d'endettement et fixe un plafond de la masse salariale des trois entités gouvernementales<sup>96</sup>. L'imposition de dépenses budgétaires obligatoires – santé, éducation, prévoyance – est alors compensée par l'augmentation de la fiscalité – la charge fiscale atteint déjà 27% du PIB en 1998.

La stabilisation monétaire obtenue en fin de période et la forte dévalorisation du Real face au dollar américain permettent alors au Brésil, dès le début des années 2000, de tirer profit du

---

<sup>95</sup> Ce terme sera préféré à celui de « modèle » ou de « régime » de croissance puisqu'il n'est pas procédé ici à une restitution systématique, complète, des fondements de l'expansion de cette période.

<sup>96</sup> Le gouvernement fédéral reprend à son compte les déficits des gouvernements *estaduais* et municipaux alimentés par des endettements incontrôlés en contrepartie d'un strict ajustement et contrôle de leurs comptes.

boom des *commodities*, poussés par la demande mondiale et notamment par la Chine. Il est estimé que, sur la période 2002 à 2010 les exportations de produits primaires brésiliens se sont valorisées de plus de 145% quand, dans le même temps, les produits importés par le Brésil ont augmenté en dollars de 85%. Le taux de couverture en valeur des importations par les exportations a dès lors été toujours positif allant jusqu'à atteindre plus de 150% certaines années – il sera négatif pour la première fois en 2014. C'est la nature des produits échangés et l'identité des partenaires commerciaux qui révèlent les évolutions majeures du rapport du pays à l'extérieur comme l'indique le tableau 31.

**Tableau 32 : Produits et partenaires des exportations du Brésil 2002/2015**

Groupes de produits	Parts en % FOB du total des exportations	
	2002	2015
Produits de base	28,08%	46,30%
Produits semi-manufacturés	14,85%	13,76%
Produits manufacturés	54,67%	37,45%
Autres produits et non déterminés	2,4%	2,5%
<b>Principales destinations</b>		
USA	25,74%	12,06%
Chine	4,18%	18,63%
Union européenne	25,04%	18,68%
Mercosul	16,35%	18,31%

Source : MDIC (Ministério do Desenvolvimento da Indústria, Comércio Exterior e Serviços) 2016.

Au cours de cette période de valorisation des *commodities* il est aisé de voir que la vocation primo-exportatrice du Brésil s'est affirmée et amplifiée alors que ses produits industrialisés ont connu une forte décline relative (Mortati *et ali.* 2011). La Chine est devenue le premier fournisseur du Brésil dès 2011 et de 2006 à 2015 les ventes chinoises consistaient en produits manufacturés à hauteur de 97 à 98% de la valeur totale des achats brésiliens à ce pays. Grande demandeuse à l'échelle mondiale de produits de base – agriculture/élevage et minerais essentiellement – la Chine s'est aussi hissée pratiquement à la première place des importateurs des produits brésiliens, au détriment des USA et de l'Union européenne, puisque le Brésil a été en mesure de satisfaire les besoins de l'économie chinoise. En 2015, et en valeur, les deux premiers produits manufacturés exportés se situaient au-delà de la 10<sup>e</sup> place. La même année les pays asiatiques ont absorbé 52,74% des produits de base du Brésil, 38,05% de ses produits semi-manufacturés et 9,71% de ses produits manufacturés (MDIC 2016). Ces changements dans la structure des produits exportés ont pu fonctionner comme un piège ; ils ont assuré au Brésil des revenus croissants et immédiats mais ont enfermé le pays dans une spécialisation à faible contenu technique et à innovations limitées. Ce faisant le Brésil prospérait à court terme sans souci d'accroître la valeur ajoutée de ses productions à l'exportation<sup>97</sup>.

#### *La gestion plutôt prudente des « années Lula »*

L'arrivée au pouvoir du président Lula da Silva (1er janvier 2003) a démenti la panique qui s'était emparée des milieux d'affaires dans les quelques mois qui précédaient son élection (octobre 2002). Contrairement au projet de rupture avec les politiques néolibérales longtemps entretenu par le Parti des Travailleurs lorsqu'il était dans l'opposition, et conformément au revirement sensible affirmé par le futur président dans sa Lettre au peuple brésilien (*Carta ao*

<sup>97</sup> Phénomène illustré par une anecdote courante dans le milieu des économistes brésiliens : « nous vendons du minerai de fer à la Chine qui nous vend des rails de chemins de fer ». Le taux d'ouverture de l'économie brésilienne (mesuré par le ratio importations+exportations/PIB) est de l'ordre de 21% bien inférieur à celui des autres économies dites émergentes.

*Povo Brasileiro*) diffusée en juin 2002 quelques mois avant son élection<sup>98</sup>, les premières mesures prises en 2003, outre la nomination de personnalités issues du milieu de la finance comme le président de la Banque Centrale, ont marqué une claire continuité avec les orientations antérieures (réforme du régime de prévoyance du secteur privé, contrôle des dépenses budgétaires obligatoires, limitation des augmentations des rémunérations de la fonction publique, maintien de l'investissement public, jusqu'en 2007, à des taux inférieurs à ceux des années précédentes, augmentation de la charge fiscale, respect d'un excédent budgétaire primaire, etc.). A ainsi dominé, dans un premier temps, le souci de l'équilibre des comptes publics propre à rassurer les agents économiques.

Dans le même temps les liquidités disponibles sur le marché financier international ont incité les investisseurs étrangers à placer leurs ressources dans les pays émergents, en forte croissance et prometteurs. Le Brésil est devenu une destination propice car les taux d'intérêts directs (*taxa de juros* appelée SELIC) y ont toujours été très élevés – taux réels parmi les plus hauts dans le monde – pour juguler les pressions inflationnistes. Le cumul des effets monétaires du solde commercial et de l'entrée des capitaux des investissements directs étrangers (IDE) ont progressivement permis au pays de constituer un « matelas » de réserves de change très consistant qui présentait plusieurs avantages : il réduisait les risques de choc externe et de crise de change, il garantissait les créanciers étrangers et ouvrait des opportunités d'emprunt à l'extérieur.

Une nouvelle phase, dans cette même période d'expansion, a consisté pour les autorités brésiliennes à stimuler l'activité économique en lançant en 2007 le Programme d'Accélération de la Croissance (PAC). Ce programme visait financer un ensemble de projets d'investissements – certains très anciens laissés pour des temps meilleurs – par les administrations et les entreprises publiques (*estatais*), notamment dans les infrastructures dont les défaillances apparaissaient plus criardes dans ce cycle de croissance. L'accord du FMI a permis de sélectionner plusieurs de ces projets jugés prioritaires dans le cadre d'un Programme Pilote d'Investissement (PPI). Ils n'étaient plus alors enregistrés dans les calculs de déficit des comptes publics. C'est, entre autres initiatives, dans cette séquence entraînante qu'ont été décidés les grands travaux liés aux événements sportifs mondiaux accueillis par le Brésil (coupe du monde de football, coupe des confédérations, jeux olympiques) et qui, contrairement à l'engagement du président Lula selon lequel toutes les dépenses seraient assurées par le secteur privé, finiront pas être à la charge totale de l'Etat brésilien.

Un moment contenu par les nouveaux dirigeants, les revendications des syndicats de travailleurs en vue d'une amélioration des salaires se font de plus en plus pressantes à partir de 2004 – plusieurs grandes marches sont organisées en 2005 et en 2006 dans les métropoles pour appuyer ces demandes. De premières augmentations, négociées par l'Exécutif, sont décidées ces deux années : 15% en 2005 et 16% en 2006 synonymes d'un accroissement du pouvoir d'achat des familles en termes réels car l'inflation est encore contenue dans les limites du ciblage gouvernemental. Alors que l'indexation du salaire minimum (SM) avait été prohibée depuis 1991 du temps de l'hyper-inflation, à partir de 2008 un accord entre les centrales syndicales et le gouvernement prévoit un mécanisme de réajustement du SM tenant compte du taux d'inflation de l'année n-1 augmenté du taux de croissance du PIB des années n-1 et n-2<sup>99</sup>. Ce dispositif de croissance mécanique du salaire de base aura de très importants

---

<sup>98</sup> Lettre encore consultable sur le site de la Fondation Perseu Abramo, émanation du PT : [www.fpabramo.org.br](http://www.fpabramo.org.br).

<sup>99</sup> Certaines études montrent qu'en dépit de la prohibition partielle de 1991 et des effets positifs du Plan Real de 1994 et bien que le sujet ait été peu à peu délaissé dans les interventions et discussions publiques, la désindexation de l'économie n'a pas été poursuivie (Carvalho de 2014).



effets sur les ménages des travailleurs urbains et ruraux, ces derniers très souvent rémunérés en dessous du SM quand les premiers devaient fréquemment se contenter de percevoir un SM. Finalement une loi adoptée en 2011 consacre formellement ce retour à un régime d'indexation en fondant les réajustements de salaire sur le taux d'inflation augmenté du taux de croissance du PIB de l'année n-1 (l'histoire de la valorisation du SM est, entre autres sources, restituée avec précision par le *Départamento Intersindical de Estatística e Estudo Socioeconômico* DIEESE 2015). Le Comité de Politique Monétaire (COPOM) de la Banque Centrale n'a pas ménagé ses critiques à un tel mécanisme de valorisation du SM dont l'augmentation est supérieure à la productivité et qui contribuerait aux pressions inflationnistes<sup>100</sup>. En termes sociaux la fixation du SM revêt une grande importance puisque, outre le monde du travail proprement dit, il constitue une référence pour la détermination de nombreuses allocations d'assistance et pensions de retraite. Ces dernières années il est admis que 48 millions de personnes ont un revenu directement lié au SM<sup>101</sup>.

### *Une nouvelle phase de relance par la demande*

Vers la fin du second mandat du président Lula da Silva et sous le premier mandat de la présidente Dilma Rousseff, également du PT, le pragmatisme économique qui avait plutôt prévalu jusque-là<sup>102</sup> est abandonné au profit d'une orientation développementiste labellisée sous l'expression de Nouvelle Matrice Economique (*Nova Matriz Econômica*). Elle repose sur l'idée que les problèmes économiques brésiliens se trouvent du côté de la demande. Le Trésor public est alors sommé d'apporter des ressources aux banques publiques (BNDES, CAF, BB) à des taux inférieurs à ceux du marché – et même à l'inflation – pour financer un vaste ensemble de projets<sup>103</sup>. Cette politique financière expansionniste s'appuie sur le développement d'un crédit meilleur marché – les banques privées, à l'abri de *spread* élevé, sont incitées à abaisser leurs taux de prêt aux entreprises et aux consommateurs ; elle se fonde aussi sur l'élévation des tarifs de produits importés et s'accompagne de mesures en faveur d'entreprises et de secteurs appelant la protection de l'Etat : exonérations et réductions fiscales et des charges sociales seront ainsi accordées au grès des pressions des industriels. Le secteur automobile, celui des semi-conducteurs, parmi d'autres, sollicitent et obtiennent de tels avantages. Le professeur Luiz Carlos Prado de l'Institut d'Economie de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro, évalue à 393 milliards de Reais les dépenses fiscales correspondantes de 2011 à 2016 (source : *O Globo*, 11 de maio de 2016). Sensées accompagner le redressement de secteurs en difficulté ces aides n'empêcheront pas la lente désindustrialisation du pays : l'industrie de transformation qui participait à hauteur de 17,4% de la valeur ajoutée brute totale au coût des facteurs (*a preços básicos*) en 2005 voit sa contribution diminuer sans cesse (12% en 2014) (source : *Contas Nacionais* IBGE)<sup>104</sup>.

---

<sup>100</sup> Les bulletins et communiqués du COPOM sont publiés sur le site : [bcb.gov.br/atacopom](http://bcb.gov.br/atacopom).

<sup>101</sup> En 2015, devant la montée des déséquilibres des comptes publics, la présidente Dilma Rousseff s'est opposée à un vote parlementaire favorable à l'extension du dispositif de valorisation aux retraités et pensionnés pour lesquels les réajustements se limiteront à la correction du taux d'inflation.

<sup>102</sup> Le pragmatisme mais aussi la prudence car d'importantes réformes structurelles, pourtant envisagées et jugées nécessaires n'ont pas été mises en œuvre : réformes de la fiscalité, de la prévoyance, du droit du travail, de la « débureaucratization » qui alourdit le « coût Brésil », etc. Les infrastructures, de leur côté, ont été négligées.

<sup>103</sup> Alors que le Trésor national en émettant des titres de dette doit s'acquitter du taux d'intérêt directeur (SELIC) nettement supérieur. Ce sera l'occasion d'une flambée du marché immobilier dans tout le pays.

<sup>104</sup> Le secteur industriel dans son ensemble est surtout soutenu par les activités extractives – minerais, pétrole, etc. Le Brésil est un pays de services et de commerce (71,2% de la valeur ajoutée totale en 2014) ce qui a fait dire à Dani Rodrik (Université de Princeton) lors d'un colloque à São Paulo, que la faible productivité

La consommation et l'endettement sont considérés dans la nouvelle doctrine comme les moteurs de la croissance. Dans ce sens la présidente fait pression sur la Banque centrale en août 2011 pour obtenir une réduction du taux d'intérêt directeur SELIC : en quelques coupes successives ce taux atteint 7,25% l'an en 2012, le taux le plus faible enregistré au Brésil depuis longtemps<sup>105</sup>. Les tarifs des services qui gardent encore un caractère d'utilité publique – même ceux faisant l'objet de concessions au secteur privé – sont, à la demande des autorités, maintenus bas (essence, gaz, électricité, eau, transports notamment) décourageant les investisseurs<sup>106</sup>.

Les exportations, en forte progression depuis l'année 2000 atteignent un sommet en 2011 (256 milliards de dollars US) puis chutent régulièrement les années suivantes (191 milliards en 2015). C'est qu'après une période de croissance du PIB à deux chiffres la Chine, principal client du Brésil, connaît un ralentissement d'activité (9,5% en 2011, 7,7% en 2012 et en 2013, 7,3% en 2014 et 6,9% en 2015). Après avoir atteint une moyenne de 44 milliards entre 2011 et 2013 les ventes à la Chine se contractent fortement (40,6 milliards de dollars US en 2014, 35,6 milliards en 2015). Quand les exportations brésiliennes ont été multipliées par 4 de 2000 à 2013 les exportations vers la Chine ont été multipliées par 16. Autant dire qu'un moindre taux de croissance de l'activité chez ce principal partenaire commercial affecte fortement le Brésil. Dans le même temps les importations brésiliennes continuant d'augmenter, le solde commercial devient négatif en 2014 (MDIC 2016)<sup>107</sup>

Dans cette séquence l'inflation commence alors à sortir de la borne haute du ciblage de 4,5% par an fixée par le gouvernement pour atteindre rapidement 6,5% et arriver à 10,7% en 2015 (Ministério da Fazenda, Secretaria do Tesouro Nacional 2016b). Le rythme de croissance du PIB se ralentit (cf. tableau 30) et l'équilibre des comptes publics devient problématique : alors que l'excédent primaire du budget fédéral s'était maintenu au-delà de 2% du PIB jusque-là, sa dégradation déjà marquée en 2009 se confirme à partir de 2012 où il peine à atteindre 1,8% cette année puis descend à 1,4% en 2013 et devient nettement négatif à partir de 2014 (-0,4%). La moindre croissance réduit mécaniquement la collecte fiscale et, en dépit des gels de crédits opérés chaque année par l'Exécutif, le résultat primaire du gouvernement fédéral finit, en 2015, par montrer un déficit de 118,4 milliards de Reais – y compris les arriérés de paiement dus aux banques publiques et au FGTS – alors que la loi de finances initiale (*Lei de Orçamento Anual - LOA*) prévoyait un excédent de 66,3 milliards soit 1,2% du PIB. Les dépenses publiques, qui représentaient 13,5 à 14% du PIB au basculement du siècle, atteignent 19,6% en 2015 (*ibidem*). En septembre 2016 le nouveau Ministre des Finances indiquait que de 2008 à 2015 les dépenses budgétaires du gouvernement fédéral ont crû de 50% au-dessus de l'inflation et que les dépenses primaires, de 2007 à 2015 ont augmenté de

---

brésilienne serait moins due à une question d'éducation et de formation qu'au fait que les services et le commerce emploient sur des postes à très faible qualification (source : EXAME Forum, 30 de setembro de 2013).

<sup>105</sup> Selon des informations livrées par des proches de la présidente (source : *O Globo* do 11 de maio de 2016).

<sup>106</sup> Exemple de ce peu d'intérêt : la mise aux enchères des blocs d'exploration pétrolière *off shore* dans la zone géologique dite du *pre-sal* très riche en hydrocarbures ne trouvera qu'un seul candidat investisseur. Les autorités ont imposé la participation de la Petrobras à hauteur de 30% des investissements dans chaque bloc alors que l'entreprise semi-publique est endettée et que ses marges d'action sont entamées par l'énorme scandale de corruption dont elle est le centre (enquêtes policières et poursuites judiciaires communément connues sous l'expression *lava jato*).

<sup>107</sup> Un nouveau record d'excédent commercial sera enregistré en 2016 dû à une baisse de plus de 20% des importations qui traduisent la récession du pays.

56% quand le PIB, dans le même intervalle, a augmenté de 18% (source : EBC Agência Brasil do 19 de setembro de 2016).

Enfin plusieurs Etats fédérés présentent, à partir de 2015 de forts déficits, et certains, comme celui de Rio de Janeiro, sont obligés de se déclarer sous le régime de la « calamité publique ». Le redressement de leurs comptes impose des interventions du gouvernement fédéral : fin 2016 d'après discussions ont lieu entre la présidence et les 27 gouverneurs des Etats auxquels il sera demandé d'importantes économies en contrepartie de l'aide obtenue du pouvoir fédéral. Ce qui ne va pas de soi dans un système fédératif où les Etats sont jaloux de leur autonomie<sup>108</sup>.

### *De la crise économique à la crise politique*

Les difficultés économiques et les déséquilibres des finances publiques finissent par se conjuguer pour déboucher sur une crise majeure. Le processus de destitution de la présidente Dilma Rousseff commencé en 2015 et abouti en août 2016 et l'arrivée au pouvoir de nouveaux dirigeants favorables à une gestion orthodoxe marquent la fin d'un cycle.

Ce n'est pas ici le lieu de fournir des détails sur les conditions de mise à l'écart de la présidente. Le processus de disgrâce comporte des dimensions économiques, financières, juridiques, politiques et idéologiques entremêlées où la raison et la passion se sont confrontées. Contentons-nous de rappeler ici, en essayant d'apporter un éclairage aussi bref qu'équilibré, quelques éléments de cette affaire. Celle-ci débute par le rejet des comptes 2014 puis 2015 du gouvernement fédéral par le Tribunal des Comptes de l'Union jugés incomplets et insincères. Poursuivie finalement sur la base des seuls comptes de 2015 – ceux de 2014 relevaient de son mandat antérieur et les poursuites du Congrès sur ce point prenaient le risque d'être jugées inconstitutionnelles par le STF – la présidente est accusée d'une part d'avoir méconnu les règles de la Loi de Responsabilité budgétaire de 2000 et les préceptes de la constitution qui interdisent au gouvernement fédéral d'avoir recours à des prêts des banques publiques – le gouvernement y a eu recours pour financer une partie de ses programmes ; le deuxième chef de poursuite est d'avoir manipulé les documents d'exécution budgétaire pour masquer les déficits – les ressources obtenues des banques publiques auraient dû y figurer ; enfin les parlementaires reprochent à l'Exécutif d'avoir adopté plusieurs décrets de financements complémentaires sans demander l'aval du Congrès.

Pour sa défense – amplement organisée au cours de plusieurs mois – la présidente faisait valoir que des gouvernements antérieurs avaient utilisé de tels procédés d'avances consenties par les banques publiques, il est vrai sur des montants bien moindres, sans être sanctionnés ; qu'il ne s'agissait pas d'opérations de prêts mais de simples avances remboursées depuis avec des intérêts. Après la phase tumultueuse d'ouverture de la poursuite par la Chambre des députés, le Sénat, ayant entendu de nombreux défenseurs et opposants, décidait de la destitution de la présidente avalisant ainsi l'épais dossier du Rapporteur de la Commission *ad hoc* qui, dénonçant les « acrobaties » comptables, insistait notamment sur le manquement à l'esprit de la Loi de Responsabilité Budgétaire instaurée en 2000 dans le but de lutter contre le

---

<sup>108</sup> A côté de fréquentes malversations et d'importantes gabegies qui ont participé à la dégradation des finances *estaduais* la mauvaise gestion est aussi montrée du doigt, les Etats percevant des recettes tirées des royalties de l'exploitation du pétrole les ayant utilisées pour financer des dépenses de fonctionnement au lieu de les dédier, vu leur caractère non nécessairement pérenne, à des opérations d'investissement.

retour à l'inflation incontrôlée et d'imposer l'équilibre des comptes publics<sup>109</sup> (Anastasia 2016).

## 4.2. La crise, les mesures d'ajustement et les menaces sur la classe moyenne

Une activité en chute et une inflation élevée, des comptes publics en fort déséquilibre, des recettes fiscales et une consommation en baisse, une dette publique croissante et atteignant 73% du PIB<sup>110</sup>, une dégradation de la note souveraine de nature à inquiéter les investisseurs, tels sont quelques-uns des ingrédients de la crise que traverse actuellement le Brésil où la récession, durable, se combine à une extrême fragilité politique<sup>111</sup>.

### *La dégradation des comptes*

Le Gouvernement central – entendu ici comme couvrant les comptes du Trésor national, de la Prévoyance sociale et de la Banque centrale soit sans tenir compte de la situation, au demeurant détériorée, des finances des Etats et des *municípios* – a achevé l'année 2016 sur un déficit budgétaire primaire de 154 milliards de Reais, contre 115 milliards en 2015, soit le pire déficit de l'histoire du pays en dépit de la « récupération » de 24 milliards consécutifs au rapatriement d'actifs privés placés frauduleusement à l'étranger dans le cadre d'une opération récente et offensive de lutte contre l'évasion fiscale. La même année 2016 les recettes nettes du Gouvernement central ont chuté de 4,1% en termes réels (source : EBC Agência Brasil 30 janvier 2017) et la collecte des seuls impôts et contributions fédéraux a baissé, hors inflation, de 2,97% (source : Receita federal, 27 janvier 2017). Selon les données gouvernementales le déficit du régime de Prévoyance sociale a atteint 150 milliards de Reais en 2016 soit un accroissement de près de 75% sur l'année antérieure (source : EBC Agência Brasil, 26 janvier 2017). Ces quelques données résultent d'une activité économique anémiée. Si pratiquement tous les secteurs sont affectés par cette dégradation, toutes les classes sociales ne semblent pas y être également exposées. Ainsi alors que l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) a enregistré une baisse sensible du nombre de passagers aériens de 7,8% en 2016 par rapport à 2015, le nombre de passagers sur les vols internationaux, qui concernent des catégories sociales aisées, a crû de 2,9% en 2016 (source : EBC Agência Brasil, 25 janvier 2017).

La classe moyenne, amplifiée et renouvelée dans les années 2000, est doublement menacée par les temps présents et notamment les individus et familles qui y avaient accédé plus récemment et sur des bases relativement fragiles qui tenaient à la persistance de la croissance et à des mesures sociales dédiées. En témoigne notamment la baisse de 1,6 million de bénéficiaires de plans de santé privés entre janvier 2017 et janvier 2016 venant s'ajouter aux centaines de milliers de retraits des dernières années (IESS – Instituto de Estudos de Saúde Suplementar – 2017). L'instabilité, l'incertitude de leur situation et finalement le risque de déclassement sont affectés d'une part par les conséquences directes de la crise et d'autre part par les mesures d'ajustement préparées par les nouveaux dirigeants moins sensibles que leurs prédécesseurs à la question sociale.

---

<sup>109</sup> Ce procès juridico-politique en destitution a donné lieu à une floraison considérable de documents, d'articles, d'analyses, etc. en faveur et en défaveur de la présidente.

<sup>110</sup> Le FMI n'a pas manqué d'alerter le gouvernement brésilien sur ce haut niveau d'endettement et surtout sur son rythme de croissance (source : EBC Agência Brasil do 5 de agosto de 2016).

<sup>111</sup> Tous les sondages d'opinion attestent d'une impopularité grandissante du gouvernement rejoignant ainsi dans l'opprobre les taux atteints précédemment par la présidente brésilienne.

La mise à l'écart puis la destitution de la présidente et sa substitution par son vice-président n'ont évidemment pas mis fin à la spirale récessive : les indicateurs économiques et financiers ont poursuivi leur lente dégradation tout au long de l'année 2016. Devant une rétraction d'une telle ampleur les indicateurs sociaux, de leur côté, ne pouvaient résister.

### *Un chômage en forte hausse*

La chute de l'activité en 2014 – avec une croissance du PIB de 0,5% contre 3% l'année précédente – se traduit par un solde négatif des mouvements d'entreprises. C'est la première fois depuis 2008 soit depuis que l'IBGE a mis en place un fichier démographique des entreprises que le Brésil ferme plus d'établissements qu'il n'en ouvre. En 2014 sur 4,6 millions d'entreprises actives près de 950.000 ont fermé soit un taux de près de 21% quand 726.000 ont été créées, chiffre le plus faible depuis 2008 (source : IBGE, Cadastro Central de Empresas – CEMPRE 2016a).

Corrélativement la récession a eu des effets brutaux sur le marché du travail, la situation s'est très rapidement dégradée et à un rythme impressionnant. Le taux de chômage qui était de 12,3% de la population active en 2003 a atteint son point bas en 2012 : 5,5% soit une situation de quasi plein emploi. Les années qui suivent sont une litanie de résultats négatifs et dramatiques pour les travailleurs.

Dès 2014 le nombre de chômeurs s'élève à 7,2 millions soit 6,9% de la population active. En 2015 le taux mesuré entre juin et août est de 8,7% soit 10 millions de personnes. L'augmentation cette année-là est de 38% constituant la plus haute hausse de pertes d'emplois jamais enregistrés. On observe une concentration du chômage dans la catégorie Noirs/Métissés (60,4%) et près de la moitié des chômeurs (48,2%) n'ont pas achevé un enseignement secondaire. Les femmes sont légèrement moins touchées car proportionnellement moins occupées dans l'industrie qui a été durement affectée par les licenciements et les fermetures d'entreprises. Le travail à compte propre (auto-emploi) a augmenté de 700.000 unités de 2014 à 2015 (IBGE/PNAD 2016b). La même année 2015 les données du Ministère du Travail et de l'Emploi – qui couvrent le secteur formel – indiquent que le pays a perdu 1,5 millions de postes. De fin 2014 à fin 2015 les postes de travailleurs formels ont diminué de 49,6 à 48,1 millions. C'est la première fois depuis 1992 que le pays a perdu des emplois formels. Les revenus moyens du travail en termes réels ont diminué de 2,56% en 2015 par rapport à 2014 (2.656 Reais contre 2.725). Tous les secteurs, à part l'agriculture/élevage ont enregistré des pertes de postes en 2015 : -604.000 dans l'industrie de transformation, -393.000 dans le BTP et -195.500 dans le commerce. Les jeunes (18/24 ans, et 25/29 ans) sont particulièrement touchés par les licenciements alors que la tranche des travailleurs de plus de 50 ans a enregistré des embauches. (MTE/RAIS, Rapports annuels).

En février 2016 le Brésil compte 10,2% de chômeurs soit 10,4 millions. Un an plus tôt il était à 7,4%. La population occupée chute de 1,3% de février 2014 à février 2015. Le revenu moyen de la population occupée est de 1.934 Reais par mois en recul de 3,9% par rapport à la même période dans l'année antérieure (IBGE/PNAD 2016b).

En mai 2016 le chômage touche 11,2% de la population active, soit 11,4 millions de personnes (+ 3,3 millions par rapport à mai 2015 (IBGE/PNAD 2016b)). En juillet 2016 le taux monte à 11,6% soit 11,8 millions et les emplois formels continuent de chuter : -3,8%. En septembre le taux de chômage atteint 11,8% soit un peu plus de 12 millions de personnes

(IBGE/PNAD 2016b). De son côté le Ministère du Travail et de l'Emploi enregistré en août 2016 le 16e mois consécutif où les licenciements étaient supérieurs aux recrutements (secteur formel). De son côté l'IPEA montrait qu'en décembre 2016 le chômage touchait à hauteur de 27,7% les jeunes de 14 à 24 ans (IPEA 2016). Finalement le Brésil a terminé l'année 2016 avec un volume de 12,3 millions de chômeurs soit un taux un peu supérieur à 12% et le nombre de personnes disposant du fameux carnet de travail (*carteira assinada*) assimilé à l'emploi formel a chuté de 1,4 million au cours de cette même année (IBGE PNAD Contínua 2017). L'augmentation du chômage a continué de plus belle puisqu'en janvier 2017 le nombre de sans emploi à la recherche d'un emploi s'établit à 12,9 millions de personnes soit 12,6% de la population active (source : Estadão du 24 février 2017)<sup>112</sup>.

Confirmant la rétractation de l'activité économique du pays et ses conséquences sur le chômage, la production industrielle brésilienne a chuté de 6,6% en 2016, soit le troisième taux annuel négatif (-8,3% en 2015 et -3% en 2014) (IBGE Pesquisa Industrial Mensal Produção Física – PIM-PF – fevereiro de 2017).

### *La recrudescence de la pauvreté*

Une première alerte s'est produite début novembre 2014 quand le journal *Folha de São Paulo* a divulgué des données que l'IPEA avait temporairement exposées sur son site internet sans les accompagner d'une note explicative. Ces données indiquaient que le nombre de personnes vivant sous la ligne de pauvreté étaient passées de 10,08 millions en 2012 à 10,45 millions en 2013 signalant ainsi une éventuelle fin de cycle où l'extrême pauvreté n'avait cessé de diminuer dans le pays depuis 2003. La ligne de pauvreté de l'IPEA étant ici entendue comme celle correspondant au panier alimentaire de base conformément à la définition exposée en note du Tableau 8<sup>113</sup>.

Les informations diffusées par l'IBGE en 2016 dans sa synthèse 2015 des indicateurs économiques ont confirmé cette tendance : le nombre des personnes vivant dans un état d'extrême pauvreté, défini par un revenu *per capita* jusqu'à  $\frac{1}{4}$  du SM, a augmenté passant de 8% de l'ensemble de la population en 2014, point le plus bas depuis 2003/2004 à 9,2%. Quant aux personnes pauvres, c'est-à-dire vivant avec un revenu *per capita* jusqu'à  $\frac{1}{2}$  SM, après avoir constitué un groupe de 25,8% de la population en 2013, elles étaient 26,7% en 2014 et 27% en 2015 (IBGE 2015). Malgré une correction monétaire du SM de 8,8% entre 2014 et 2015 (de 724 Reais à 788 Reais) les données tirées de la dernière enquête IBGE/PNAD signalaient une diminution du revenu moyen du travailleur de 5% : 1.950 Reais en 2014 à 1.853 Reais en 2015. Les fermetures d'entreprises, les cessations d'activités indépendantes, les licenciements<sup>114</sup> ont logiquement pesé sur cette réduction du revenu moyen qui marque ainsi l'inversion d'une tendance décennale.

---

<sup>112</sup> Citant une étude internationale (31 pays) menée récemment par le Crédit Suisse, le journal *O Estado de São Paulo* relève que si le critère d'enregistrement du chômage ne se limite plus aux personnes sans travail et qui n'en trouvent pas mais tient aussi compte de celles qui, faute de travail, se réfugient dans des activités informelles et très précaires, celles qui travaillent moins que leur souhait et celles qui ont désisté de rechercher un emploi pour cause de fatalisme et de désespoir (*desemprego por desalento*), le taux de chômage ample du Brésil s'établit alors à 21,2% (source : *O Estado de São Paulo* du 23 janvier 2017).

<sup>113</sup> Cet épisode a été marqué par un incident à l'IPEA, son directeur du Département des Etudes et des Politiques sociales démissionnant de son poste pour manifester son désaccord avec les dirigeants de l'institut qui ne souhaitaient pas la divulgation de ces données.

<sup>114</sup> Et les personnes licenciées qui ont retrouvé un emploi perçoivent des rémunérations inférieures à leur précédent poste, la vague montante de chômage tirant les revenus du travail à la baisse.

Une étude diffusée début 2017 par la Banque mondiale informe que le Brésil pourrait avoir à compter jusqu'à 3,6 millions de pauvres supplémentaires au cours de l'année 2017, la ligne de pauvreté retenue par l'organisation multilatérale s'établissant à 140 Reais *per capita* et par mois. Pour faire face à la triple chute d'activité, d'emplois et de revenus la Banque mondiale recommande aux autorités brésiliennes d'augmenter significativement les ressources dédiées aux filets de protection sociale, particulièrement la Bourse Famille, suggérant que le budget de ce programme augmente de 26,4 milliards de Reais en 2015 à un niveau situé entre 30,5 et 31 milliards. Cette prudente recommandation se heurte cependant aux nouveaux principes de gestion budgétaire décidés par les autorités gouvernementales, d'une part la généralisation des corrections monétaires limitées à la seule augmentation des prix et d'autre part le gel des dépenses publiques (cf. E. Skoufias, S. Nakamura, R. M. Gukovas, 2017).

Dès 2015, sous la présidence de Dilma Rousseff, pour faire face aux déficits des comptes publics plusieurs programmes sociaux soit n'ont pas été totalement abondés par rapport aux montants budgétaires votés par le Congrès soit ont subi des corrections monétaires inférieures au taux d'inflation (*Brasil Sorridente, Pronaf, Luz para Todos, Minha Casa Minha Vida, FIES, Brasil Carrinhoso*, notamment) (source : *O Estado de São Paulo*, 8 de fevereiro de 2016). Ces restrictions budgétaires ne peuvent que contribuer à la dégradation des conditions de vie des familles aux revenus modestes.

Enfin il faut noter que l'emballlement du crédit à la consommation et à l'équipement, ces dix dernières années puis le retournement brutal de conjoncture ont mis en grande difficulté de nombreuses familles brésiliennes. En 2005 seules 18,4% de celles-ci étaient endettées. En septembre 2016 58,2% étaient dans ce cas. Le taux était de 63,5 en septembre 2015. Le léger recul constaté sur un an est dû au niveau toujours élevé de l'inflation et à la rétraction des revenus et à la montée du chômage. Un quart des familles endettées ont des difficultés de remboursement et, réglant leurs dettes avec retard, sont pénalisées par les taux d'intérêts pratiqués (agios, etc.). Par ailleurs 9,6% des familles, en septembre 2016, sont insolvables – elles étaient 8,6% en septembre de l'année précédente. Toutes les catégories de familles sont endettées, mais à des degrés un peu différents : 59,9% des familles percevant un revenu jusqu'à 10 SM et 50,6% des familles dont le revenu est supérieur à 10 SM (CNC 2016).

#### *Les réformes en préparation : austérité financière et régression sociale*

Dès la mise à l'écart de la présidente et avant même sa destitution définitive le 31 août 2016 les nouveaux dirigeants composant l'Exécutif ont explicité le sens des réformes qu'ils comptent entreprendre pour redresser les finances publiques et relancer l'économie : réduction des dépenses, rééquilibrage des comptes de la prévoyance (sécurité sociale et pensions de retraite), contrôle des programmes sociaux, diminution des recrutements dans la fonction publique, révision du mode de calcul du SM, allègement des normes régulatrices des infrastructures sous concession au secteur privé, etc. Le train des mesures d'austérité est, en décembre 2016, en discussion au Congrès et devrait être adopté sous réserve de quelques modifications mineures, les nouveaux gouvernants disposant d'une majorité de parlementaires acquise à leur cause. Ce qui nous autorise à en dévoiler d'ores et déjà les lignes essentielles. Au surplus ils ont reçu l'appui du FMI qui, lors d'une mission achevée le 29 septembre 2016 au Brésil, a émis des recommandations allant totalement dans le sens des intentions gouvernementales (source : [www.imf.org/en/News/Articles/2016/09/29/MS092916-Brazil-Staff-Concluding-Statement-of-the-2016-Article-IV-Mission](http://www.imf.org/en/News/Articles/2016/09/29/MS092916-Brazil-Staff-Concluding-Statement-of-the-2016-Article-IV-Mission)).

S'agissant du SM : les décisions, en décembre 2016, ne sont pas encore arrêtées. Il est très vraisemblable que les autorités, encouragées en cela par le FMI, décident de limiter désormais le réajustement du salaire minimum à la seule correction monétaire du taux d'inflation. D'ores et déjà il semble acquis que le SM ne sera plus une référence pour la fixation des pensions de la prévoyance et des allocations d'assistance (processus dit de *desvinculação*).

Un projet d'amendement constitutionnel (*Projeto de Emenda Constitucional – PEC*) déposé par le gouvernement fédéral est en discussion au Congrès en décembre 2016. Il est appelé *PEC do teto* (PEC du plafond). Il consiste à geler pendant vingt ans les dépenses fédérales en limitant leur progression nominale à la seule inflation. Ce projet est combattu par les organisations de la société civile, par les syndicats de travailleurs mais aussi par la Conférence Nationale des Evêques du Brésil (*Conferência Nacional dos Bispos do Brasil – CNBB*). Il est également dénoncé par le Rapporteur spécial de l'ONU en charge de la pauvreté et des droits humains (source : EFE Agência Brasil 9 de dezembro de 2016). Les principaux griefs peuvent être résumés ainsi. Cette réforme mettra en danger les dotations destinées à l'éducation, à la santé et à la prévoyance sociale d'une part parce que les besoins dans ces secteurs sociaux sont encore immenses, d'autre part parce que ces mêmes secteurs correspondent jusqu'à présent à des dépenses fédérales obligatoires, cette obligation ayant valeur constitutionnelle. Comme les dépenses obligatoires sont proches de 80% du budget fédéral et que les autres domaines présentent aussi des besoins de financement les acteurs et militants de la société civile et les observateurs anticipent des coupes dans les secteurs sociaux-clefs. Enfin ce gel des dépenses sur vingt ans correspondra en réalité à une réduction sévère des dépenses en termes réels compte tenu de l'accroissement de la population dans cet intervalle.

Le système de la Prévoyance sociale est également visé par une réforme drastique en préparation. Il est déficitaire depuis plusieurs années. Le régime des fonctionnaires – 980.000 personnes – est déficitaire, en 2016, de 93 milliards de Reais. Le déficit du régime du secteur privé (INSS) est du même ordre financier (90 milliards) mais concerne 32,7 millions d'assurés. Jusqu'à ces dernières années les Brésiliens pouvaient accéder à la retraite sous deux formes : en fonction de l'âge (*aposentadoria por idade*) ou en fonction de la durée des contributions (*por tempo de contribuição*). Dans le premier cas les hommes pouvaient prendre leur retraite à partir de 65 ans et les femmes à partir de 60 ans. Une réforme introduite en 2015 et portant sur la seconde formule se résumait par l'expression 85/95, 85 pour les femmes et 95 pour les hommes : ces chiffres correspondant au total exigé pour faire valoir leurs droits à pensions de retraites, total composé de l'âge et du temps de contribution ; celui-ci est fixé à un minimum de 30 ans pour les femmes et de 35 ans pour les hommes. Cela revenait à ne pas exiger un âge minimum pour partir à la retraite. Ces valeurs 85/95 devaient augmenter chaque année jusqu'à atteindre 90/100 en 2027 pour tenir compte de l'allongement de la durée moyenne de vie. La réforme actuellement en préparation devrait imposer l'âge de 65 ans et une durée minimale de contribution de 25 ans. Et les postulants à la retraite devront respecter chacun des deux critères. Sous cette double condition la personne entrant en retraite percevrait 76% de la moyenne des salaires soumis à contribution qu'elle a perçus au cours de sa vie de travail. Pour parvenir à une pension à 100% elle devrait travailler 49 ans. Ces conditions sont jugées excessives par de nombreux économistes qui rappellent que dans des pays où l'espérance de vie est supérieure (Allemagne, France) les conditions d'entrée à la retraite sont plus favorables. Par ailleurs vu le niveau encore très élevé d'informalité, beaucoup de travailleurs ont connu des périodes limitées de contribution au régime de prévoyance. Surtout dans les familles aux revenus modestes. Il s'agit, à n'en pas douter, d'une réforme drastique qui risque de susciter, au-delà des critiques, de fortes oppositions dans la société brésilienne. Le fait d'avoir exclu les militaires au prétexte qu'ils n'accèdent pas à la retraite puisque après



le service actif ils sont placés dans le cadre de réserve introduit aussi de nouveaux motifs de tension (parmi les sources d'information sur cette actualité : BBC Brasil 6 de dezembro de 2016).

On perçoit bien le sens de ces quelques réformes – parmi d'autres en préparation. Il s'agit, pour les nouveaux dirigeants, qui ont certes à redresser les comptes publics et à relancer la machine productive, de poursuivre un horizon d'Etat minimum et de sacrifier, peu ou prou, les aspects sociaux attachés à une puissance publique pourtant encore loin de faire figure d'Etat providence. Les rééquilibrages financiers recherchés passent tous par une réduction draconienne des dépenses et non par la recherche de nouveaux gisements fiscaux – la priorité placée par les autorités gouvernementales sur le contrôle strict des bénéficiaires de l'ensemble des programmes sociaux, opération dite *pento fino* (peigne fin) confirme cette orientation. Les catégories aisées, déjà avantagées par le régime des impôts, et alors même que les organismes multilatéraux (FMI, Banque Mondiale, OCDE, etc.) reconnaissent qu'elles pourraient être bien davantage sollicitées, échapperont tendanciellement aux nouvelles orientations. Certes quelques mesures ont été annoncées par le Gouvernement fédéral en décembre 2016 et d'autres sont en préparation en janvier 2017 visant à « ativar a economia » selon la formule officielle telles l'allongement des délais de paiement des dettes fiscales des personnes physiques et morales, l'incitation au crédit immobilier, la réduction des taux d'intérêt pratiqués sur les cartes de crédit et l'élargissement des conditions de décaissement des montants accumulés sur les comptes des salariés constitués au titre du Fonds de Garantie pour Temps de Service (FGTS<sup>115</sup>) ou encore le relèvement du niveau maximum de chiffre d'affaires (*faturamento*) en dessous duquel les petites entreprises et les travailleurs indépendants (*autônomos*) peuvent accéder à un microcrédit bancaire à des taux favorables. Mais ces mesures, si elles sont définitivement adoptées et mises en œuvre, apparaissent bien faibles au regard des défis posés par la relance de l'appareil économique et les difficultés financières affrontées par de très nombreuses familles brésiliennes<sup>116</sup>.

La crise brésilienne, objectivée par les données macroéconomiques et sectorielles de 2014 mais déjà en germe les années précédentes, sera probablement longue à se résorber. Il est rare que deux ou trois années de nette récession s'effacent en peu de temps devant une reprise de l'activité économique. Si les autorités nationales ont établi le budget fédéral pour 2017 sur la base d'une croissance du PIB de 1,3%, les prévisions du FMI sont clairement moins optimistes : elles étaient de 0,5% en octobre 2016 et de 0,2% en janvier 2017. Si ces dernières sont confirmées dans les faits la sortie, fort modeste, de la récession n'interviendra que vers la fin de l'année 2017.

---

<sup>115</sup> Le Fundo de Garantia por Tempo de Serviço est un compte déposé à et géré par la Caixa Econômica Federal alimenté directement par les employeurs au nom de leurs salariés sur la base d'un taux de 8% - 11,5% s'agissant des employés domestiques – et sans décompte sur le bulletin de salaire. Les conditions d'accès aux montants cumulés par les employés étaient jusque-là assez rigoureuses (licenciement sans « juste cause », maladie ou incapacité de travail, etc.). Les avoirs déposés au titre du FGTS sont généralement utilisés dans des projets d'habitation et servent de leviers pour obtenir des crédits immobiliers.

<sup>116</sup> Questionné lors du dernier Forum économique mondial de Davos sur la manière dont il pourrait convaincre les travailleurs du Brésil d'accepter des réformes drastiques exigeant de « grands sacrifices », le ministre des Finances a argumenté que « l'absence de tradition dans le pays d'une classe moyenne solide rend nécessaire l'adoption d'un paquet de [fortes] mesures incluant le gel des dépenses publiques qui affecteront des secteurs comme la santé et l'éducation » (source : BBCBrasil.com du 18 janvier 2017. Une passe d'arme entre le ministre et la directrice générale du FMI a eu lieu à cette occasion, cette dernière insistant sur la nécessité que la lutte contre les inégalités ne soit pas négligée par le gouvernement brésilien, son abandon étant contreproductif dans la poursuite d'une croissance durable.

Tant la récession elle-même que les mesures décidées ou en cours d'adoption pour retrouver les chemins de la croissance – et qui risquent d'ajouter encore à la dépression du moment en réprimant encore plus la consommation – vont affecter les couches pauvres et très pauvres du pays. Mais les catégories intermédiaires de la stratification sociale, celles désignées comme *baixa classe média* et *média classe média* dans les nomenclatures officielles seront également affectées par ce nouveau cours des politiques financières et économiques. Ces catégories, qui, grâce à un processus de mobilité ascendante, avaient au cours des dernières années intégré la classe moyenne brésilienne – non sans instabilité et incertitude – risquent d'emprunter le chemin inverse.

## **Chapitre 5**

### **Trajectoires, comportements et attentes de la classe moyenne**

#### **Principaux résultats des entretiens « ménages »**

#### **5.1. Quelques précisions méthodologiques**

Appliqués au Brésil, les traitements quantitatifs portant sur les micro-données de l'enquête PNAD sur la base d'une borne inférieure absolue de revenu *per capita* de 10 dollars US et d'une limite relative supérieure fixée par le 95<sup>e</sup> percentile de la distribution du revenu ont permis d'identifier 7 groupes composant cette classe moyenne et présentant des poids différents dans cet espace de revenus intermédiaires comme le détaille la liste suivante :

- Groupe 1 : classe moyenne des retraités et inactifs, 30 % de la classe moyenne de revenu ;
- Groupe 2 : classe moyenne des professions intermédiaires / fonctionnaires, 7 % ;
- Groupe 3 : classe moyenne supérieure des employeurs et cadres, 10 % ;
- Groupe 4 : classe moyenne des retraités actifs, 2 % ;
- Groupe 5 : classe moyenne des travailleurs des secteurs primaire et secondaire, 24 % ;
- Groupe 6 : classe moyenne des travailleurs du tertiaire formel, 20 % ;
- Groupe 7 : classe moyenne des employés et salariés du secteur privé informel, 7 %.

En raison des fortes inégalités sociales et des non moins importantes disparités régionales il a été décidé de porter de 25, comme initialement suggéré dans ce projet de recherche, à 30 le nombre des entretiens à administrer auprès des familles relevant de ces différents groupes dans deux régions contrastées du Brésil : la région métropolitaine de Rio de Janeiro (Etat du même nom, région du Sud-Est du pays) et la région métropolitaine de Fortaleza (Etat du Ceará, région du Nord-Est). La première présente des indicateurs (sociaux, économiques, financiers, éducatifs, infrastructurels, etc.) nettement plus favorables que la seconde. Par ailleurs nous avons pris soin de répartir les entretiens selon les milieux – rural *versus* urbain – en tenant compte du taux élevé d'urbanisation du Brésil (autour de 86%).

Enfin le poids relatif très faible du Groupe 4 (retraités actifs – exerçant principalement dans l'agriculture et localisés majoritairement dans la région Nordeste du Brésil) issu du traitement des données de base (2%) et qui ne correspondait même pas à 1 entretien sur les 30 programmés a conduit à l'intégrer dans le Groupe 1<sup>117</sup>.

Le tableau ci-joint expose la répartition des entretiens réalisés.

---

<sup>117</sup> Malgré la disparition du Groupe 4 fondu désormais dans le Groupe 1, la numérotation des Groupes a été maintenue intacte dans les tableaux et commentaires à suivre.

**Tableau 33 Répartition des entretiens « familles »**

Dénomination des groupes	Poids des groupes	Nombre d'entretiens théoriques correspondants / 30	Nombre d'entretiens réalisés	A Rio de Janeiro	A Fortaleza
1 Retraités, inactifs et retraités actifs	32%	9,6	9	3	6
2 Professions intermédiaires / fonctionnaires	7%	2,1	3	1	2
3 Employeurs et cadres	10%	3	3	1	2
5 Travailleurs secteurs primaire et secondaire	24%	7,2	7	4	3
6 Travailleurs secteur tertiaire formel	20%	6	6	3	3
7 Employés, salariés secteur informel privé	7%	2,1	2	1	1

Des 30 entretiens, 17 ont été réalisés dans la région de Fortaleza et 13 dans la région de Rio de Janeiro. 26 l'ont été en milieu urbain et 4 en milieu rural. Dans la région de Fortaleza 7 ménages résident dans des villes moyennes de l'intérieur, le ratio correspondant peu ou prou à la répartition spatiale de la population ; cet élargissement hors de la grande agglomération de la capitale de l'Etat du Ceará a ainsi permis de prendre en compte des réalités sociales diversifiées<sup>118</sup>. Toutes les personnes objets des entretiens sont des adultes, chefs ou cheffes de famille et elles ont été interrogées indépendamment du sexe, de la couleur de peau ou de leur appartenance à une « race » (*qualquer que seja o sexo, a raça e a cor* selon l'expression officielle brésilienne). Les conditions par lesquelles se caractérisent, se mesurent et se dénomment les composantes de la stratification socio-économique au Brésil sont propres au pays ; de même les statuts par rapport à l'emploi et les statuts dans l'emploi présentent des idiosyncrasies nationales. Il a donc été nécessaire d'adapter et de traduire la grille des Groupes composant la classe moyenne aux réalités du pays pour parvenir à repérer et identifier les personnes à enquêter correspondant, selon différents poids, aux groupes extraits par l'analyse quantitative des données de la PNAD/IBGE.

**Tableau 34 Equivalences et correspondances terminologiques**

Dénominations des groupes en français	Dénominations correspondantes au Brésil
Retraités, inactifs et retraités actifs	Aposentados e pensionistas, inativos e aposentados ativos
Professions intermédiaires / fonctionnaires	Técnicos e profissionais de nível médio e servidores públicos
Employeurs et cadres	Empregadores, diretores, gerentes e empregados executivos e/ou com cargo de chefia
Travailleurs secteurs primaire et secondaire	Trabalhadores dos setores primária (agricultura/pecuária) e secundário (indústria no sentido amplo)
Travailleurs secteur tertiaire formel	Trabalhadores do setor terciário formal (têm carteira de trabalho assinada ou são profissionais liberais que contribuem com impostos e taxas)
Employés, salariés secteur informel privé	Empregados do setor privado informal (não têm carteira do trabalho assinada e não constam do Caged do Ministério do Trabalho)

<sup>118</sup> L'effectif un peu supérieur des ménages de la région de Fortaleza ne nuit pas à une enquête non soumise à un impératif de représentativité statistique absolue. La décomposition des résultats selon les principales variables structurant l'étude et leur présentation en pourcentage, notamment lorsqu'il s'agit d'aborder les résultats selon les deux régions, réduisent fortement les risques de biais d'échantillonnage.

Les grilles d'entretien<sup>119</sup> comportaient 101 questions et ont exigé des échanges avec les enquêtés/es d'une durée moyenne d'1 h 30.

## **5.2. Les caractéristiques générales des Groupes de la classe moyenne**

Les données centralisées dans le tableau de synthèse autorisent un certain nombre d'observations dont certaines, notamment celles reposant sur des croisements de variables, invitent à la prudence étant donné les faibles effectifs parfois concernés.

---

<sup>119</sup> Les questionnaires auprès des familles, à Fortaleza et à Rio de Janeiro, ont été administrés avec la collaboration de Janaina Araújo, titulaire d'un master d'économie de l'Université fédérale du Ceará, et de Caroline Miranda, licenciée en économie, Institut d'Économie, Université fédérale de Rio de Janeiro.

**Tableau 35 Caractéristiques des individus interviewés**

Entretien n°	Genre	Age	Région	Urbain/Rural	Statut Matrimonial	Taille du ménage	Education	CSP	Statut dans l'emploi	Groupe de la classe moyenne	Revenu mensuel total du ménage R\$ 2017	Revenu mensuel <i>per capita</i> R\$ 2017
n°1	M	37	Fort.	U	Marié	3	Secondaire	P. inter.	Employé	2	3.000	1.000
n°2	M	55	Fort.	U	Marié	3	Secondaire	Travailleur services	Indépend	7	3.000	1.000
n°3	M	35	Fort	U	Marié	2	Supérieur	P. inter.	Employé	3	5.000	2.500
n°4	M	52	Fort	U	Marié	4	Supérieur	Retraité actif	Retraité actif	1	15.000	3.700
n°5	M	58	Fort	U	Divorcé	3	Secondaire	P. inter	Indépend	6	4.500	1.500
n°6	M	39	Fort	U	Marié	3	Primaire	Employ. services	Employé	6	3.600	1.200
n°7	M	54	Fort	U	Marié	3	Supérieur	Dirigeant	Employeur	3	10.000	3.300
n°8	F	35	Fort	U	Célibataire	3	Supérieur	P. intel.	Employée	2	6.600	2.200
n°9	F	56	Fort	U	Mariée	3	Secondaire	P. inter	Employeur	6	5.000	1.700
n°10	M	41	Fort	U	Marié	3	Primaire	Ouvrier	Employé	5	2.700	900
n°11	M	37	Fort	U	Marié	4	Secondaire	Ouvrier	Employé	5	3.600	900
n°12	M	69	Fort	R	Marié	2	Primaire	Agriculteur	Indépend	5	4.000	2.000
n°13	M	75	Fort	R	Marié	2	Sans éduc.	Retraité actif	Retraité actif	1	2.600	1.300
n°14	M	52	Fort	U	Marié	2	Primaire	Retraité actif	Retraité actif	1	4.400	2.200
n°15	F	60	Fort	R	Mariée	3	Primaire	Retraitée	Retraitée	1	2.800	950
n°16	F	61	Fort	U	Divorcée	3	Secondaire	Retraitée	Retraitée	1	4.500	1.500
n°17	F	66	Fort	U	Mariée	5	Secondaire	Retraitée	Retraitée	1	5.000	1.000

<b>n°18</b>	M	33	RJ	U	Marié	2	Secondaire	P. inter	Militaire	2	4.000	2.000
<b>n°19</b>	M	44	RJ	U	Marié	3	Primaire	Ouvrier	Employé	6	4.200	1.400
<b>n°20</b>	F	62	RJ	U	Mariée	3	Secondaire	Employée services	Employée	6	4.500	1.500
<b>n°21</b>	F	54	RJ	U	Divorcée	2	Supérieur	Cadresup	Employée	6	5.000	2.500
<b>n°22</b>	F	60	RJ	U	Divorcée	2	Secondaire	Retraitée	Retraitée	1	12.000	6.000
<b>n°23</b>	M	46	RJ	U	Marié	2	Primaire	Ouvrier	Indépend.	7	9.000	4.500
<b>n°24</b>	F	57	RJ	U	Mariée	2	Supérieur	Retraitée active	Retraitée active	1	9.000	4.500
<b>n°25</b>	F	56	RJ	U	Divorcée	3	Secondaire	P. inter	Employée	5	4.500	1.500
<b>n°26</b>	F	49	RJ	U	Divorcée	3	Supérieur	Dirigeant	Employeur	3	12.000	4.000
<b>n°27</b>	F	34	RJ	U	Mariée	3	Supérieur	Cadresup	Employée	5	7.500	2.500
<b>n°28</b>	F	36	RJ	U	Mariée	3	Supérieur	Cadresup	Employée	5	7.200	2.400
<b>n°29</b>	M	33	RJ	U	Marié	2	Supérieur	P. inter	Employé	5	18.000	9.000
<b>n°30</b>	F	82	RJ	U	Veuve	3	Secondaire	Retraitée	Retraitée	1	4.000	1.350

Au total 16 chefs de familles masculins et 14 cheffes de familles féminins ont été interrogés. Les tranches d'âge les plus représentées sont celles des 30 ans et 50 ans (9 interviewé/es pour chacune) devant la tranche des 60 ans (n=6), celle des 40 ans (n=4) et celle des 70 ans et plus (n=2). Il s'agit donc d'un échantillon relevant de « la force de l'âge » – 51 ans en moyenne – tout en précisant que l'âge, justement, n'a pas été un critère de repérage et de sélection des personnes à enquêter mais qu'il est une conséquence indirecte des profils recherchés<sup>120</sup>. Le statut matrimonial dominant est celui du mariage (22 personnes) ; les divorces concernent 6 personnes ; une personne est célibataire et une autre est veuve. En prenant en compte les seules personnes résidant régulièrement au domicile des enquêtés, les ménages interrogés sont en moyenne composés de 2,7 personnes et cette taille est en cohérence avec les évolutions démographiques du Brésil<sup>121</sup>.

### *Scolarisation*

Les niveaux de scolarisation des enquêtés/es s'étagent ainsi : une personne se trouve sans aucune scolarité ; 7 relèvent de l'enseignement primaire ; 9 ont atteint le second degré et 13 l'enseignement supérieur. Comme on peut le constater dans le tableau ci-contre tous les niveaux de scolarisation se répartissent dans la plupart des Groupes ; s'il n'y a guère de spécialisation qui reposerait sur des appariements systématiques entre niveaux et Groupes et vice-versa, on note toutefois que les personnes ayant fréquenté l'enseignement supérieur « monopolisent » le Groupe 3 des employeurs et cadres cependant que les travailleurs du secteur informel n'ont pas eu accès à l'université.

**Tableau 36 Répartition des niveaux scolaires selon les groupes de la classe moyenne**

	Sans scolarité	Enseignement primaire	Enseignement secondaire	Enseignement supérieur	Total
1 Retraités, inactifs et retraités actifs	1	2	4	2	9
2 Professions intermédiaires / fonctionnaires				3	3
3 Employeurs et cadres				3	3
5 Travailleurs secteurs primaire et secondaire		2	2	3	7
6 Travailleurs secteur tertiaire formel		2	2	2	6
7 Employés, salariés secteur informel privé		1	1		2
Total	1	7	9	13	30

<sup>120</sup> L'âge moyen de la population brésilienne pour la période 2010-2015 est estimé à 49,5 ans (IBGE, 2015, *Síntese dos Indicadores Sociais. Uma análise de condições de vida da população brasileira*, p. 22).

<sup>121</sup> La notion de ménage – qui n'existe pas au Brésil au plan économique, social et démographique – utilisée ici correspond aux membres de la famille vivant régulièrement au domicile du chef de famille et qui émerge partiellement ou totalement aux dépenses du même ménage. Au Brésil l'IBGE a recours pour ses enquêtes et recensements aux deux concepts de famille et de domicile. Les données sur l'évolution dans le temps long de la composition des familles et des domiciles vont dans le même sens à savoir une réduction sensible de leur taille – s'agissant de la famille : 5,3 personnes en 1970, 4,3 en 1981 et 3,3 en 2001.



Les données recueillies auprès des enquêté/es permettent aussi de rapporter leurs revenus aux niveaux de scolarisation du chef ou de la cheffe de famille ainsi qu'aux Groupes d'appartenance de la classe moyenne. Les résultats sont exposés dans les deux tableaux ci-contre où l'on a procédé à une approche des revenus *per capita* et des revenus totaux des ménages ce qui permet d'apprécier en propre ce qu'on pourrait appeler « l'effet famille ».

S'agissant du croisement des revenus et des niveaux de scolarisation, on observe que, à l'échelle des revenus par tête, l'atteinte du niveau scolaire secondaire ne donne aucun avantage sur les personnes n'ayant fréquenté que l'école primaire tout en notant que les revenus tendent à doubler en moyenne entre le premier et le troisième niveau de scolarisation donnant ainsi un atout monétaire important aux personnes qui ont eu les moyens de poursuivre des études longues. On relève également que les écarts de revenus signalés sous le symbole  $\Delta$  pour chaque niveau de scolarisation sont relativement importants et croissent en fonction de ce niveau ; ils ne sont cependant pas surprenants dans un pays caractérisé par de très fortes inégalités<sup>122</sup>. En faisant intervenir le revenu mensuel familial (*id est* ici du ménage) les résultats respectent un étagement, les données montrant de plus hauts revenus associés aux plus hauts niveaux de scolarisation – comme si la prise en compte de la taille des ménages rétablissait la hiérarchie revenus/scolarisation. Le différentiel se confirme au bénéfice de l'enseignement supérieur, l'écart étant très net avec les revenus associés au niveau secondaire. On relèvera l'inversion des écarts de revenus entre les niveaux d'enseignement selon qu'on prend en compte le revenu par tête ou par ménage.

**Tableau 37 Revenus en R\$ selon les niveaux de scolarisation des familles enquêtées**

	Revenu mensuel <i>per capita</i>	$\Delta$	Revenu mensuel familial	$\Delta$
Enseignement primaire et sans ens.	1.806	5	3.937	10
Enseignement secondaire	1.828	6,6	5.122	4
Enseignement supérieur	3.162	9	8.215	6

### *Revenus*

Les revenus moyens mensuels *per capita* s'établissent à 2.433 Reais et les revenus familiaux moyens atteignent 6.207 Reais. Les revenus dont il est tenu compte ici englobent l'ensemble des revenus des membres du ménage, c'est-à-dire ceux cohabitant régulièrement, partageant la plupart des repas, émergeant aux dépenses du chef ou de la cheffe de famille. Ces revenus sont ceux tirés du travail, de la retraite (publique ou privée), des pensions de l'Etat (pupilles, veufs/veuves d'un époux/d'une épouse mort/e accidentellement au service de l'Etat, etc.), de pensions alimentaires et des loyers perçus (terrains, maisons, appartements). Le niveau des revenus par tête dépend-il de l'âge des personnes enquêtées ?

<sup>122</sup> Les écarts  $\Delta$  sont mesurés par le rapport entre le revenu le plus haut et le revenu le plus bas dans chaque catégorie considérée (niveaux de scolarisation ou encore groupes composant la classe moyenne).

**Tableau 38 Revenus mensuels *per capita* des ménages selon les classes d'âge des enquêtés**

	Jusqu'à 2.000 Reais	+ 2.000 à 4.000 Reais	+ 4.000 Reais	Total des ménages
30 à 39 ans	4	4	1	9
40 à 49 ans	2	1	1	4
50 à 59 ans	4	4	1	9
60 ans et plus	7	0	1	8
Total des ménages	17	9	4	30

Au total 57% des revenus *per capita* (17/30) se concentrent dans la tranche jusqu'à 2.000 Reais mensuels et vont en diminuant régulièrement jusqu'aux plus hauts revenus (9/30 puis 4/30). La distribution en fonction de l'âge montre que les revenus les plus modestes sont localisés à environ 50% dans les trois premières classes (4/9, 2/4, 4/9) alors qu'ils sont fortement concentrés (7/8) dans la classe la plus âgée du fait de la présence de retraités non actifs. Les revenus les plus élevés se vérifient, chacun pour un cas, dans les quatre classes. Les revenus intermédiaires quant à eux se vérifient chaque fois pour moitié dans les trois premières classes et sont absents de la classe la plus âgée.

L'analyse des revenus selon les Groupes composant la classe moyenne autorise les rapides commentaires suivants. Les revenus *per capita* ne présentent pas d'écarts notables entre les Groupes puisque la différence maximale est de l'ordre de 1 sur 2. On note toutefois le faible écart dans le Groupe 3 employeurs et cadres (1,6 entre revenu le plus haut et revenu le plus bas) et dans les Groupes 2 et 6 alors que les différentiels sont nettement plus importants dans le Groupe 1 des retraités, inactifs et retraités actifs (4,7) et surtout dans le Groupe 5 sans doute dû aux faibles rémunérations du secteur agricole<sup>123</sup>. La prise en compte du revenu familial ne modifie en rien la hiérarchie des revenus *per capita* selon les groupes invitant à penser que dans ce cas la taille des ménages a des effets assez neutres.

**Tableau 39 Revenus en R\$ selon les Groupes enquêtés composant la classe moyenne**

	Revenu mensuel <i>per capita</i>	$\Delta$	Revenu mensuel familial	$\Delta$
1 Retraités, inactifs et retraités actifs	2.500	4,7	6.590	3,7
2 Professions intermédiaires / fonctionnaires	1.730	2,2	4.530	2,2
3 Employeurs et cadres	3.270	1,6	9.000	2,4
5 Travailleurs secteurs primaire et secondaire	2.745	10	6.786	6,6
6 Travailleurs secteur tertiaire formel	1.630	2,1	4.470	1,4
7 Employés, salariés secteur informel privé	2.750	4,5	6.000	3

Les écarts de revenus sont importants entre les deux régions enquêtées. Quand le revenu moyen mensuel des ménages de Rio de Janeiro est de 9.013 Reais et le revenu mensuel par tête atteint 3.319 Reais, le revenu mensuel moyen des ménages s'établit à 5.018 Reais et le

<sup>123</sup> Le net différentiel des revenus du Groupe 1 est en partie dû au fait que bon nombre de retraités continuent à exercer une activité. Dans l'ensemble du pays le taux d'occupation des personnes âgées de 60 ans et plus atteignait 29,1% en 2014 (IBGE 2015, pp. 36-37). Le cumul d'allocations de retraites ou de pensions de l'Etat et d'une activité rémunérée est légal et de surcroît encouragé par les autorités.

revenu mensuel *per capita* est de 1.697 Reais à Fortaleza et dans sa région. Une telle différence, du simple au double, pourrait être surprenante s'agissant de revenus au sein d'une même classe socio-économique. Pourtant elle ne fait que refléter les considérables inégalités monétaires qui demeurent entre la région nordestine et la région du Sud-Est du Brésil.

### 5.3. Evolution des conditions de vie intergénérationnelles

#### *Aux origines : les parents des enquêtés*

On s'intéresse ici aux conditions de vie de la génération immédiatement antérieure à celle des chefs et cheffes de famille de la classe moyenne enquêtées sur le terrain. Les quelques données recueillies permettront d'apprécier sur ce thème l'évolution entre les générations. S'agissant des ascendants – dont à peine 50% sont survivants au moment des enquêtes de terrain – des personnes interrogées ces quelques données autorisent les commentaires suivants. Les antécédents agricoles sont prégnants : 12 des 30 familles enquêtées ont vu leurs parents directs exercer dans ce secteur économique quand les enquêtés eux-mêmes ne se rattachent (actifs) ou ne sont issus (retraités) que minoritairement de ce même secteur primaire. Ceci ne saurait surprendre vu la période ancienne à laquelle vivaient les ascendants des enquêtés et en raison de l'évolution rapide du pays qui a connu un fort mouvement d'urbanisation durant les 60 dernières années. On peut ajouter que ces « origines agricoles » se concentrent dans l'Etat du Ceará où, comme dans la vaste région nordestine, de nombreuses et modestes exploitations familiales côtoient de vastes domaines agricoles et d'élevage (*fazendas*) aux mains de riches oligarchies locales. Les métiers de l'artisanat et du commerce (7 sur 30) – un seul cas d'informalité avérée nous est rapporté – et la fonction de fonctionnaires, de professeurs des écoles et d'employés de niveau intermédiaire (7/30 également) – auxquels on peut adjoindre deux cas de militaires – complètent pour l'essentiel ce panorama. Cette première génération a eu tendance à la fixité sur les lieux, bien compréhensible quand elle découle de l'activité agricole ou quand elle concerne les grandes agglomérations de Rio de Janeiro et de Fortaleza où les résidents, même s'ils ont des revenus modestes, trouvent des commodités – des aménités – autrement plus attractives que dans les campagnes. Hormis les déménagements imposés par le statut des militaires, on note au cours de la même génération, des mouvements du Nordeste vers Rio de Janeiro (6/30), dans la conformité des migrations vers la région Sud-Est du Brésil (Rio de Janeiro et surtout São Paulo) bien saisies par les recensements et enquêtes démographiques, et quelques déplacements de l'intérieur de l'Etat du Ceará, très pauvre et aride, vers la capitale Fortaleza.

Sur 58 personnes recensées de cette première génération – deux parents enquêtés n'ont pas connu leur père – il a été possible de recueillir des informations scolaires de 47 individus. Cette première génération présente 12 cas d'analphabétisme du père et/ou de la mère, 10 d'entre eux étant concentrés dans la région nordestine. Des 47 personnes 15 avaient fréquenté l'école primaire, 15 également le collège secondaire et 5 avaient accédé à l'enseignement supérieur<sup>124</sup>. Le nombre d'enfants de ces familles originaires – originaires du point de vue de notre exploration – est proche de 4 ce qui, en incluant les géniteurs, donne à voir une taille moyenne des ménages sensiblement supérieure à celle des ménages directement enquêtés limités aux seuls co-résidents. L'enquête enregistre donc implicitement l'effet propre de la transition démographique que le pays a connue au cours du 20<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>124</sup> Dans les trois niveaux scolaires les cursus n'ont pas été nécessairement menés jusqu'à leurs termes.

On relève la très grande fréquence des cas (24/30) où les parents des enquêtés sont signalés comme ayant été propriétaires de leur logement. Si ce statut juridique et financier n'est pas dépourvu de sens il convient d'être prudent. Dans les campagnes les logements en question – qualifiés de maisons (*casas*) dans la plupart des cas – peuvent être très rudimentaires et dans les villes les habitations dont il est question peuvent relever de ce qu'on appelle des *favelas*, horizontales (cas de Fortaleza) ou verticales (cas de Rio de Janeiro). Cette propriété immobilière connote donc davantage un souci d'indépendance qu'elle ne serait une marque de richesse. Dans 3 cas sur 30 la location a précédé l'accès à la propriété révélant ainsi sans doute une évolution progressive des conditions de vie des personnes concernées. Quant à la situation financière rapportée sur cette première génération par leurs descendants directs – les données ici ne portent pas sur l'ensemble de l'effectif –, elle fait appel à une variété de qualificatifs qui suggèrent des conditions de vie moyennes et acceptables : raisonnable (*razoável*), correcte (*regular*), voire bonne et plus exceptionnellement confortable.

### *Les carrières et les situations des enquêtés*

La grande majorité des chefs et cheffes de famille (23/30) interrogés résident depuis longtemps dans les grandes villes de Rio de Janeiro et de Fortaleza ou dans leurs vastes régions métropolitaines respectives. Comme déjà signalé dans les développements précédents 7 d'entre eux/elles habitent dans des villes moyennes (3) et petites (4) de l'intérieur cearense. A ce stade des générations on ne trouve plus aucune trace de localisation dans des villages et hameaux comme c'était encore le cas pour leurs ascendants. La fixation en milieu urbain est donc un fait déjà acquis au sein de ces familles de la classe moyenne. C'est dans les petites villes que résident les personnes encore occupées dans des activités agricoles.

La taille moyenne des ménages enquêtés – incluant conjoints ou compagnons/nes et enfants vivant à leur domicile – s'établit à 2,7 personnes. En tenant compte des enfants qui ne résident plus avec les parents la taille moyenne s'élève très sensiblement pour atteindre 4,7 personnes – mais elle redescend à 3,3 personnes si l'on s'en tient aux seules villes de Rio de Janeiro et de Fortaleza, le surcroît de 3,3 à 4,7 étant presque exclusivement dû aux familles de villes moyennes de l'intérieur du Ceará soit dans la région nordestine traditionnellement caractérisée par des tailles moyennes de familles sensiblement plus élevée que dans les régions économiquement plus avancées du Brésil.

Le décompte des niveaux de scolarité atteints par les interviewés fait apparaître que pour une personne ayant déclaré n'avoir jamais fréquenté l'école – et qu'on qualifiera dans cette étude d'analphabète – 7 ont suivi une scolarité primaire, 9 une scolarité secondaire et 13 ont au moins accédé à l'enseignement supérieur – sans nécessairement avoir achevé leur dernier cursus. Le statut des établissements fréquentés est une information importante dans les caractéristiques et les attributs des classes sociales : comme déjà signalé dans plusieurs parties de cette étude, un des « marqueurs » des catégories sociales qui se situent au milieu et au sommet de la stratification de la société brésilienne est le recours, plus ou moins intense, aux établissements d'enseignement privés donc payants. Cette tendance socialement « distinctive » des classes non pauvres, qui atteste de leurs niveaux de vie a, dans le même temps, contribué à l'affaiblissement de la qualité des écoles et des collèges publics par le fameux processus de « défection » bien analysé par A. O. Hirschman<sup>125</sup>. De fait sur les 29 cas

---

<sup>125</sup> Comme déjà signalé, dans les universités publiques généralement de bonne voire de très bonne qualité la sélection à l'entrée – *vestibular* – tend à favoriser les élèves issus de collèges privés.

exploitables 14 des personnes interrogées ont exclusivement fréquenté des établissements publics, 11 ont combiné des établissements publics et privés au long de leurs cursus et 4 n'ont fréquenté que des établissements privés. Une analyse plus fine des réponses des enquêtés dont les résultats sont présentés dans le tableau ci-contre montre que si la fréquentation exclusivement des établissements de la filière publique n'interdit pas d'atteindre les niveaux secondaire et supérieur d'enseignement, le passage par des établissements privés favorise nettement l'accès aux niveaux supérieurs d'éducation. Se trouvent ainsi confirmés, sur un échantillon pourtant fort limité de cas, les atouts clairement différenciés des deux types de filières et l'attrait, partiellement satisfait, de la classe moyenne à l'égard d'une filière éducative coûteuse et de meilleure qualité. Ces résultats se vérifient dans les deux régions étudiées. Les 4 parcours exclusivement privés concernent les personnes relevant des Groupes 5, 6 et 7, les 11 parcours mixtes se répartissent assez équitablement dans l'ensemble des Groupes tandis que les 14 parcours exclusivement publics se vérifient principalement dans les Groupes 1, 5 et 6.

**Tableau 40 Types de cursus et niveaux de scolarité (effectif = 29)**

Types de cursus	Niveaux de scolarité atteints		
	Primaire	Secondaire	Supérieur
Public	7	5	2
Public et privé	0	3	8
Privé	0	1	3

Hormis les cas d'entrée immédiate dans les activités agricoles (3 cas) et de réussite initiale à des concours publics (2 cas) le premier emploi chronologiquement occupé par les personnes interviewées est présenté comme la conséquence directe d'une recherche individuelle (13 cas), comme le résultat d'une recommandation émanant des cercles familiaux ou amicaux (10 cas) et comme l'effet de postes de travail alors disponibles (2 cas) sans que les intéressés aient déployé de quelconques efforts pour y accéder. Au total des 30 familles enquêtées on relève 53 changements d'emplois après le premier poste obtenu soit une moyenne de 1,8 changement par chef ou cheffe de famille interrogé/es. En retranchant les cas d'entrée immédiate et définitive dans le secteur agricole cette moyenne s'élève à 2 changements. Selon les Groupes constituant la classe moyenne le nombre de changements peut aller du simple au triple : il est en moyenne de 0,8 dans le Groupe 1, de 1,7 dans le Groupe 2, de 2,3 dans le Groupe 3, de 1,9 dans le Groupe 5, de 2,5 dans le Groupe 6 et de 2 dans le Groupe 7. Les conditions personnelles et les motivations dans lesquelles ces changements sont intervenus<sup>126</sup> mettent évidence la recherche d'une amélioration de l'emploi et des revenus (8 cas sur 26 exploitables), l'association de ce premier motif avec la poursuite d'études, l'obtention d'un diplôme supérieur et la réussite à des concours (10 cas) viennent ensuite, minoritairement, les éclairages suivants : des causes familiales et/ ou de déménagement (3 cas) et la survenance d'opportunités professionnelles (3 cas), la recherche d'un poste de travail stable et/ou formalisé (2 cas), la volonté de s'établir à compte propre (2 cas) et le résultat de licenciements (2 cas). Enfin, dans la quasi-totalité des personnes enquêtées et concernées par cette question les changements d'emploi qui ont rythmé leur vie professionnelle sont jugés par elles bons, satisfaisants, profitables, positifs ou très positifs selon les libres qualificatifs qu'elles ont spontanément utilisés. Les réponses et réactions obtenues à ce propos permettent d'observer que, pour quelques cas très minoritaires où les personnes font référence à des opportunités voire à la chance, dans la très grande majorité des cas les changements d'emploi et les

<sup>126</sup> Sur ce point du questionnaire les personnes interrogées ont été priées de donner un avis d'ensemble sur les changements d'emploi qu'elles ont connus au cours de leur carrière professionnelle et non sur chacun d'eux.

améliorations corrélatives de postes et de rémunérations sont mis sur le compte de qualités personnelles – compétences propres, engagement au travail, sérieux, attention, souci de progresser, etc. Il n'est jamais fait allusion au cadre économique plus large, à l'environnement des affaires, à la conjoncture favorable alors même que le nombre des emplois occupés successivement et leur meilleure qualité progressive atteste d'un contexte socio-économique propice.

Le niveau de satisfaction au/du travail dépend naturellement du type d'emploi et du statut dans l'emploi ; plus l'emploi est indépendant ou autonome, plus le poste occupé s'élève dans la hiérarchie de l'organisation publique ou privée et plus les personnes ont tendance à émettre des jugements positifs quant à leur activité professionnelle. Ce processus général se trouve confirmé dans la présente enquête et ce résultat ne provoque donc aucune surprise. Hors les retraités sans occupation professionnelle (5/30) 22 des personnes actives se disent satisfaites – - satisfaction souvent clairement assumée et parfois contrainte, le poste ne correspondant pas à leurs aspirations – alors que 3 d'entre elles répondent négativement à la question. Les réponses positives se répartissent dans tous les Groupes. Incités à s'exprimer plus précisément sur les conditions de travail 19 des 25 enquêtés concernés les jugent plutôt « bonnes » ou « raisonnables » – dont une seule réponse « très bonnes » – 6 considérant ces mêmes conditions « à peine correctes, sans plus ». L'autonomie, l'autocontrôle, la flexibilité des horaires, la sécurité financière et l'opportunité d'améliorer leur savoir-faire professionnel sont des motifs avancés à l'appui des réponses positives.

Interrogés sur leur propre perception de l'évolution de l'emploi et des salaires à l'échelle du pays 22 des 25 enquêtés ayant exprimé une opinion sur le sujet déplorent la dégradation actuelle de la situation, 2 la jugeant stable et une enquêtée notant à la fois une amélioration en terme d'organisation du travail et se plaignant, dans le même temps, de la lourdeur et de la complexité des lois régulant le travail. Parmi les enquêtés ayant émis un constat de détérioration de l'emploi et des salaires (22/25), 5 précisent cependant que dans le passé récent les conditions s'étaient améliorées avant, finalement, de se dégrader. Trois des enquêtés mettent spontanément cette détérioration sur le compte des gouvernants quand deux autres se disent inquiets pour l'avenir. Dans deux cas où les personnes ont clairement parlé de « régression » il est en outre signalé un déphasage préjudiciable entre les postes occupés par les travailleurs et les niveaux d'étude et de compétences qu'ils ont accumulés. Dans l'ensemble des réponses formulées on observe donc une pleine conscience de l'évolution réelle et récente, et à l'échelle du pays, de la situation sur le terrain de l'emploi et des salaires.

Outre leur activité principale, 11 des 30 personnes enquêtées déclarent s'adonner à d'autres activités rémunératrices<sup>127</sup>, résultat non surprenant tant la multi-activité est une réalité assez commune au Brésil – et, pour les plus riches, la variété des sources de revenus. Cette diversité des travaux et des ressources financières a pour effet d'élever un peu la moyenne *per capita* des familles enquêtées, passant de 2.433 Reais pour l'ensemble des 30 à 2.600 Reais pour les 11 disposant d'autres activités et/ou d'autres sources de revenus. En réalité on peut distinguer deux séries de familles se livrant à cette multi-activité : celles dont les revenus par tête sont supérieurs (4 sont dans ce cas sur les 11 concernées) s'établissant à 6.000, 4.500, 3.700 et 3.300 Reais et celles dont les revenus par tête sont inférieurs à la moyenne (7 cas sur 11 dont

---

<sup>127</sup> Il a été tenu compte, dans le calcul des revenus globaux des familles et des revenus *per capita*, des activités complémentaires des enquêtés ainsi que des éventuelles contributions financières des autres membres résidant régulièrement au domicile du chef ou de la cheffe de famille (voir le tableau Caractéristiques des individus enquêtés).

6 sont nettement plus faibles que la moyenne). Ces deux séries de cas correspondent en fait à deux types situation et donc à des logiques financières socialement très différentes : dans le premier cas les sources complémentaires de revenus relèvent de la rente (locations d'appartements, d'immeubles, de terrains notamment) et contribuent significativement aux revenus enregistrés dans cette enquête alors que dans le second cas il s'agit de rémunérations fondées sur un travail venant compléter de modestes revenus principaux. Cette réalité se vérifie dans tous les Groupes. Dans 19 cas sur les 30 on note que les revenus enregistrés sont le fait de plus d'un contributeur (époux/épouses, enfants, conjoints disposant d'une retraite, personnes dites pensionnées). Les membres co-résidents du chef ou de la cheffe de famille – 24 ménages sont concernés – disposent d'un travail (11/24). Les autres sont étudiants (7) ou élèves (6) parmi les principaux statuts relevés lors de l'enquête. L'ensemble de ces données sont indifférentes à la variable régionale sauf dans le cas de la présence d'étudiants (2 à Rio de Janeiro, 5 à Fortaleza). Mais le plus grand nombre de questionnaires administrés dans cette dernière région, de même que l'âge des individus concernés, inconnu, peuvent expliquer cette différence.

### *L'état et le devenir des enfants des enquêtés*

Interrogés sur les préoccupations qu'ils nourrissent et les priorités qu'ils développent à l'égard de leurs enfants résidant à leur domicile, les chefs et cheffes de famille ont spontanément – la question était ouverte comme toutes les autres questions – mis en avant trois items, le thème de la sécurité n'étant abordé qu'une seule fois. Sur les 24 cas de parents concernés – dans 6 cas les enquêtés n'ont pas ou plus d'enfants avec eux – le thème de l'éducation (scolarité, études au grès des formules employées par les répondants) a été cité 18 fois, celui de l'emploi ou du travail 11 fois et celui de la santé 5 fois<sup>128</sup>. La faible variété des thèmes mis en avant atteste de la force des préoccupations communes aux familles de cette classe moyenne. A l'égard du futur de leur progéniture 18 des 24 personnes enquêtées se montrent optimistes, 5 se déclarent pessimistes, une seule combinant les deux sentiments. Il est à noter que les pessimistes se déclarent dans cet état d'esprit à cause de l'évolution présente du Brésil alors que la quasi-totalité des affirmations optimistes se fondent sur la confiance placée dans les aptitudes des enfants. Nous sommes là en présence de deux registres d'évaluation fort différents de la part des parents. Si les optimistes se répartissent dans l'ensemble des Groupes, en revanche les 5 pessimistes se concentrent dans le Groupe 6.

Sur les 24 situations analysables 2 ont eu recours ou font appel pour l'éducation de leur/s enfant/s à des établissements publics, 12 à un mixte d'établissements publics et privés et 10 exclusivement à des établissements privés<sup>129</sup>. La filière privée, payante, est donc présente dans 22 des 24 situations enquêtées. Comme d'autres indicateurs déjà signalés elle témoigne de l'appartenance de ces familles à la classe moyenne. La différenciation des parcours est assez nettement corrélée au niveau des revenus *per capita* : la filière mixte se réfère à des revenus moyens mensuels par tête de 1.629 Reais alors que la filière exclusivement privée est liée à des revenus moyens de 2.270 Reais – le trop faible effectif de la filière exclusivement publique ôte toute signification à un calcul de ce type à son endroit. La répartition des filières

---

<sup>128</sup> Le total des items est supérieur à 24 car les enquêté/es pouvaient aborder librement leurs sujets de préoccupation ou de priorité sans être limités par leur nombre.

<sup>129</sup> Cette répartition a été opérée en fonction des parcours scolaires des enfants. La combinaison public et privé résulte d'une fréquentation des deux filières soit par un enfant ou de la fréquentation des deux filières par différents enfants au sein de la famille.

ne s'éclaire pas par des considérations régionales, les résultats entre Rio de Janeiro et Fortaleza sont assez équilibrés si l'on tient compte d'un nombre de questionnaires administrés supérieur dans cette dernière ville et région métropolitaine.

Appelés à apprécier l'état ou l'évolution du système éducatif/scolaire, sur les 26 répondants 17 ont émis des avis négatifs voire très critiques, 3 pensent que ce système est « bon » ou « raisonnable » et 6 se sont librement focalisés sur l'enseignement supérieur pour le juger d'accès difficile et souhaiter l'ouverture d'un plus grand nombre de places en licence et en master (*graduação* et *pós-graduação*). Les critiques portent exclusivement sur la filière publique et les principaux griefs portés à son encontre ainsi que les formules utilisées se réfèrent à un « système » « laissant beaucoup à désirer », insuffisamment implanté sur le territoire, un « enseignement de piètre qualité », des « professeurs manquant de qualification et d'engagement », une « dégradation accentuée », un « système injuste » socialement, etc. A rebours un bon niveau qualitatif est reconnu aux établissements privés vus comme le seul moyen d'échapper à la médiocrité de la filière publique mais ils induisent des coûts jugés parfois abusifs et qui éloignent les familles aux revenus plus modestes. L'ensemble de ces dernières appréciations sont indifférentes aux variables de localisation et de revenu.

#### *Trajectoires : essai de comparaison des situations entre les trois générations*

La mise en perspective diachronique des situations des trois générations repose sur deux types d'approche. La première, compréhensive, fait directement appel aux perceptions, représentations et jugements des chefs et cheffes de familles de la classe moyenne objets des enquêtes de terrain ; elle se fonde sur les réponses, commentaires et observations, libres et spontanés, livrés par les personnes interrogées. La seconde approche renvoie à une démarche d'objectivation car elle est construite à partir d'éléments d'information mesurables et/ ou vérifiables fournis les intéressés.

Les enquêté/es ont été appelé/es à livrer leur appréciation sur leurs propres conditions et situations actuelles à la fois par rapport à leurs parents et par rapport à leur propre passé plus ou moins récent. Enoncés sous différentes formules et expressions personnelles mais réunies ici en grandes catégories sémantiques, trois types de jugements sont émis par les personnes interrogées. Une nette amélioration de leurs conditions et situations par rapport à des états antérieurs est avancée dans 11 cas sur 30 – par convention pratique on désignera ce premier ensemble par « évolution ++ » ; une simple amélioration (« évolution +) est formulée dans 17 cas sur 30 et dans deux cas l'évolution est jugée négative, d'une part pour cause de survenue d'évènement familial malheureux (veuvage), d'autre part parce que l'interlocuteur met en avant une perte de pouvoir d'achat – l'augmentation du coût de la vie n'étant pas accompagnée par une augmentation des salaires. Les réponses « évolution ++ » et « évolution + » semblent bien corrélées au niveau des revenus moyens mensuels *per capita*. Dans le premier ensemble qui juge l'évolution très positive les répondants disposent en moyenne de 2.982 Reais de revenus et dans le second ensemble ils disposent de 2.079 Reais, différence significative qui pourrait éclairer le différentiel d'intensité des jugements. Alors que ces derniers (n=17) sont assez équitablement répartis dans les divers Groupes composant la classe moyenne, les 11 répondants « évolution ++ » représentent des poids dissemblables selon les Groupes considérés : 1 cas sur les 9 ménages du Groupe 1, aucun cas sur les 3 du Groupe 2, 2 cas sur les trois du Groupe 3, 4 cas sur les 7 du Groupe 5, 3 cas sur les 6 du Groupe 6 et 1 cas sur les deux du Groupe 7. Il est intéressant de noter que la satisfaction exprimée par les enquêté/es peut s'accompagner de quelques regrets rétrospectifs : c'est le cas de 7 personnes



interrogées qui toutes déplorent ne pas avoir voulu ou pu poursuivre des études – sentiment qui témoigne de l'importance grandissante prise par les questions d'éducation dans la classe moyenne brésilienne. Enfin sur les 30 familles enquêtées seules 10 ont explicitement intégré dans leurs comparaisons la situation de la première génération ce qui revient à dire que, pour l'essentiel, leur rétrospective se cantonne à leur propre passé. La variable régionale n'oriente pas les réponses dans les deux grands ensembles. Invités, dans une autre question, à préciser l'évolution de leurs conditions financières les enquêté/es ont formulé des réponses en quasi-totale congruence avec la question précédente plus large ; il n'y a donc pas lieu de détailler les caractéristiques et la répartition de ces réponses. En revanche il est intéressant d'observer que, dans 21 cas, ils ont spontanément fourni les marques patrimoniales de ce mieux-être financier en citant principalement l'acquisition d'automobiles et de motos, d'appartements, de maisons et de mobiliers domestiques, de terrains, etc.

Ces résultats sont en concordance avec les réponses obtenues sur une question relative à l'état présent de satisfaction des enquêté/es à propos de leur parcours. Quand 3 s'estiment « très satisfaits » (groupes 1, 6 et 7), 26 s'estiment « satisfaits », un seul se dit « insatisfait » – le même qui précédemment se plaignait de la perte de pouvoir d'achat. Les 29 cas positifs et très positifs sont insensibles aux facteurs de localisation et d'appartenance aux Groupes composant la classe moyenne.

Une exigence méthodologique dans l'administration des questionnaires a consisté à ne jamais prononcer le terme de classe ou de classe sociale, ni même à l'évoquer afin de ne pas orienter ou induire les réponses des enquêtés. Mais il se trouve qu'au Brésil à partir des années 2005/2006 ces expressions ont percé le langage courant notamment l'appellation de « classe moyenne » devenue, au-delà des travaux académiques, une antienne politique visant à conforter les gouvernants et leurs politiques publiques de transferts de revenus et d'augmentation du salaire réel. Par ailleurs les organes de presse, les chaînes de radio et de télévision se sont toujours fait l'écho des résultats de recensements et autres enquêtes, de l'IBGE notamment, où il est question de classes A, B, C, D et E distinguées et hiérarchisées par multiples de SM reçus par les familles. Il n'est donc pas surprenant que dans 25 cas sur les 30 explorés les répondants aient d'eux-mêmes parlé de classe, parfois agrémentée de compléments et de qualificatifs plus ou moins académiques mais qui ne laissent aucun doute sur la catégorie de classe dont il était question. Dans quelques cas les interlocuteurs ont eu recours à des expressions imagées, à des circonlocutions ou à des syntagmes nominaux qui leur sont propres mais qui, là encore, n'ont nullement empêché de procéder aux classements et à l'analyse. Sur les 30 ménages enquêtés 25 disent se situer dans la classe moyenne, 2 dans la classe aisée ou riche, 3 dans la classe pauvre. Si l'on peut comprendre que le ménage dont le revenu *per capita* est de 3.700 Reais ait tendance à s'identifier à la classe aisée, il est plus surprenant que ce soit le même résultat du ménage dont les revenus individuels sont seulement de 1.400 Reais. Les trois cas d'auto-déclaration d'appartenance à la classe pauvre paraissent plus cohérents, les revenus y étant respectivement de 2.200, 1.500 et 900 Reais. A l'opposé les familles disposant des deux revenus par tête supérieurs (9.000 et 6.000 Reais) se disent membres de la classe moyenne. Sur les 25 ménages considérant relever de la classe moyenne 5 précisent qu'ils appartiennent à la classe moyenne-basse. Les variables de régions et de groupe ont peu d'incidence sur les autodéfinitions des 25 cas de classe moyenne. Qui se répartissent par ailleurs sur toute l'échelle des revenus.

Enfin les enquêté/es ont eu la possibilité de se prononcer sur l'avenir, d'indiquer leurs projets, leurs besoins, leurs attentes. Deux grands types de réponses peuvent être observés. Sur les 30 ménages 23 ont circonscrit leur « futur désirable » à des préoccupations strictement

personnelles ou familiales voir professionnelles : santé, éducation, formation et emploi des enfants, accession à la retraite, accession à la propriété, développement de leur affaire, etc. Dans 7 cas le propos est beaucoup général et relève de l'échelle nationale : il porte sur des améliorations attendues dans l'espace public, sur de nécessaires opportunités à apporter à la jeunesse brésilienne, etc. et les réponses sont agrémentées de critiques à l'égard du monde politique. Il est remarquable de noter que 6 de ces 7 réponses politiques » ou « citoyennes » sont émises par des ménages appartenant au Groupe 1, comme si l'expérience et la force de l'âge encourageaient à formuler des considérations universelles et/ou altruistes.

Les développements précédents témoignent, principalement dans l'ordre des perceptions, non seulement de nettes évolutions entre les générations mais aussi d'évolutions jugées largement positives par les enquêtés/es. Les changements peuvent aussi être abordés par des éléments plus objectifs que les seules représentations et appréciations des interlocuteurs et de les rappeler sous forme de synthèse. La taille des ménages est un premier indicateur des mutations en ce qu'elle montre une réduction tendancielle au cours du temps. Les milieux de résidence ont sensiblement évolué ; alors que des origines rurales étaient assez fréquentes dans la première génération, des migrations vers le Sud-Est du pays, dont celles que l'enquête a permis d'identifier vers Rio de Janeiro (6 cas) et celles enregistrées de l'intérieur du Ceará vers Fortaleza, la capitale de cet Etat, ont eu pour conséquence d'établir que la fixation en milieu urbain était un fait acquis dans la génération des enquêtés/es : leur citoyenneté est devenue évidente depuis leur enfance et, corrélativement, toutes traces villageoises ou de ruralité ont disparu dans leurs caractéristiques. Parallèlement les secteurs économiques n'ont plus le même équilibre avec une forte réduction, dans la génération des enquêtés/es, des références à l'agriculture voire à l'artisanat et au commerce. Dans le domaine de l'éducation les changements intergénérationnels ne sont pas moins notables. Quand, dans la première génération on observait, sur 47 cas documentés, 26% d'analphabètes, 32% d'individus ayant accédé à l'enseignement primaire, 32% à l'enseignement secondaire et 5% à l'enseignement supérieur, dans la deuxième génération la personne analphabète représente 3% de l'effectif, les personnes ayant accédé à l'enseignement primaire sont 23%, celles ayant accédé à l'enseignement secondaire sont 40% et celles ayant accédé à l'enseignement supérieur sont 33%. On observe donc une quasi disparition de l'analphabétisme, une réduction relative du niveau primaire, une claire progression relative du niveau secondaire et surtout une montée relative très nette du niveau supérieur des études. L'importance acquise par la filière de l'enseignement privé – payant et constituant un attribut majeur de l'appartenance à la classe moyenne au même titre que l'adhésion à des assurances de santé privées ou l'achat d'un véhicule – dans la population enquêtée complète ce panorama évolutif. Enfin dans le domaine de l'emploi là où la première génération s'adonnait tendanciellement à l'agriculture et à l'artisanat et était, de ce fait même, quelque peu figée dans son activité et son lieu d'exercice, la génération suivante s'est prêtée à de fréquents changements jugés par elle majoritairement positifs et débouchant sur une certaine satisfaction des conditions de travail. La fréquence de la pluri-activité pour les uns et de la variété des sources de revenus pour d'autres achève ce tableau social dynamique.

Sans conteste l'évolution intergénérationnelle des conditions de vie a été profitable à cet échantillon de la classe moyenne qui a ainsi bénéficié d'une mobilité ascendante. Avec la présente crise économique et financière et les mesures de redressement des comptes publics annoncés par l'actuel gouvernement cette mobilité est menacée. La contention des salaires, des allocations sociales et de retraite et des diverses pensions affectent directement classe moyenne.

## 5.4. Les comportements socio-économiques des familles enquêtées

Plusieurs aspects relevant des comportements économiques – décisions et attitudes – ont été explorés au cours des entretiens avec les chefs et cheffes de famille. Les résultats enregistrés sur ce thème seront suivis par les données et informations recueillies sur des aspects plus sociaux.

### *Dépenses des ménages*

Les valeurs monétaires liées aux dépenses de consommation de produits courants, quasi quotidiens, sont très disparates dans les 30 ménages enquêtés : elles vont de 500 Reais par mois à 3.500 Reais. Rappelons qu'au premier janvier 2017, soit deux mois avant la passation des questionnaires, le salaire minimum mensuel s'élevait à 937 Reais. Il est intéressant de vérifier si ces dépenses de consommation courante ont à voir avec la taille des ménages et leurs revenus, facteurs dont on sait qu'ils conditionnent, entre autres, la propension à consommer.

**Tableau 41 Dépenses mensuelles moyennes de consommation courante selon la taille des ménages**

Taille des ménages	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes
Nombre de ménages	10	17	2	1
Montants en Reais	1.380	1.353	2.000	3.000
Ecart extrême entre les ménages	800/2.400	500/2.600	500/3.500	
Montants en Reais par tête	690	451	500	600
Ecart extrême par tête	400/1.200	250/1.300	250/1750	

Dans cette première approche on observe pratiquement un même niveau de dépenses dans les ménages de 2 et de 3 personnes – mais un peu moindre dans cette dernière composition – et une augmentation sensible de ces dépenses des ménages de plus grande taille. Appréhendées *per capita* ces mêmes dépenses présentent d'assez faibles écarts, de 451 Reais à 690 Reais, progressant régulièrement selon que les ménages sont composés de 3, 4 ou 5 personnes. C'est dans les ménages réduits à 2 personnes que les dépenses par tête sont les plus élevées donnant ainsi à penser que sur ce point la taille des ménages influence le niveau individuel des dépenses.

**Tableau 42 Dépenses mensuelles moyennes de consommation courante selon les revenus globaux des ménages**

Revenus en Reais	Jusqu'à 3.000	De plus de 3.000 à 6.000	Plus de 6.000
Nombre de ménages	5	15	10
Montants des dépenses	1.080	1.167	1.790
Ecart extrême	500/1.500	500/3.000	800/3.500

Dans cette deuxième approche on note une augmentation linéaire de ces dépenses avec le niveau des revenus globaux des ménages. On note également un étiage assez commun variant de 1,6 quand les revenus présentent des écarts clairement supérieurs à 2. Les valeurs maximales montrent des écarts de 2,3.

Les écarts de dépenses entre les différentes catégories de ménages sont nettement plus élevés en fonction de leur taille (2,21) qu'en fonction de leurs revenus (1,65). La taille des ménages semble donc déterminer davantage leurs niveaux de dépenses courantes – avec cette

particularité décroissante entre ménages de 2 personnes et ménages de 3 personnes – alors que le niveau des revenus paraît moins conditionner le montant de ces mêmes dépenses.

**Tableau 43 Dépenses mensuelles *per capita* de consommation courante selon les revenus des ménages**

Revenus en Reais	Jusqu'à 2.000	De plus de 2.000 à 4.000	Plus de 4.000
Nombre de ménages	17	9	4
Montants moyens des dépenses par tête	447 Reais	619 Reais	750 Reais
Écarts extrêmes	125/1.000	333/900	400/1.200

Abordées à présent *per capita*, les valeurs moyennes des dépenses montrent une augmentation régulière en fonction des tranches croissantes de revenus des ménages. Les écarts de dépenses par tête sont très importants dans la première tranche (de 1 à 8) alors qu'ils se présentent à la fois bien moindres et proches dans les deux tranches suivantes (respectivement de 1 à 2,7 et de 1 à 3).

Enfin ventilées selon les Groupes ces dépenses de consommation de produits courants sont exposées dans le tableau ci-contre où l'on voit que les trois premiers Groupes (dans l'ordre de numération) atteignent des dépenses nettement supérieures à celles des autres Groupes et que le Groupe le plus consommateur présente des dépenses 2,2 fois plus importantes que le Groupe le plus frugal.

**Tableau 44 Dépenses courantes de consommation *per capita* et par groupe**

Groupes	Dépenses moyennes mensuelles en Reais
1	627
2	589
3	722
5	456
6	455
7	334

Les temps hebdomadaires dédiés à ces achats courants varient de moins de 2 heures dans le cas de 10 familles, à 2 heures dans le cas de 11 familles et à plus de 2 heures dans le cas de 9 familles. Ces durées ne sont pas corrélées à la taille des ménages ni à leur localisation régionale. De fait la plus ou moins grande proximité des lieux d'approvisionnement doit être le facteur conditionnant le temps passé aux achats. On observe que ce sont les membres du Groupe 1 qui leur consacrent le plus de temps (3 heures en moyenne) quand cette moyenne est de 2 h dans l'ensemble des autres Groupes.

Dans 12 des 30 familles interrogées ce sont les interviewé/es, hommes ou femmes, qui procèdent eux/elles mêmes à ces achats courants, dans 7 cas c'est le conjoint ou la conjointe de l'interviewé/e qui s'y adonne, dans 6 cas c'est le couple et dans 5 cas c'est un membre de la famille qui est mobilisé pour ce faire. Il en résulte une assez grande variété des tâches et des initiatives. On ne s'étonnera pas de constater que les produits alimentaires (légumes, fruits, viande, poisson, céréales, etc.) constituent la base systématique de ces achats, les produits de toilette et d'hygiène, de nettoyage et d'entretien de l'habitation étant moins fréquemment cités. Les approvisionnements sont effectués le plus souvent dans des supermarchés (*supermercados*, 24 citations), dans des marchés ouverts et superettes (*mercantis*) et des petites foires régulières de quartier (*feiras*, 9 cas), dans des magasins spécialisés dans la vente de fruits et légumes (*hortifruti*), dans des boutiques (*lojas*) de grands centres commerciaux (*shoppings*) ou dans des *padarias*, qui vendent bien d'autres produits que le pain.

### *Épargne des ménages*

Interrogés sur le point de savoir s'ils parviennent à épargner, 20 des 30 ménages y réussissent plus ou moins régulièrement et 10 déclarent ne pas ou ne plus réaliser des économies. Sans surprise si le niveau des revenus globaux des familles détermine nettement la capacité d'épargne – celles qui y parviennent disposent d'un revenu moyen mensuel de 7.135 Reais contre 4.350 Reais s'agissant des familles qui échouent à épargner – l'incidence du revenu *per capita* se révèle encore plus nette sur cette capacité : dans les ménages parvenant à épargner le revenu mensuel par tête atteint 5.550 Reais contre à peine 1.650 dans les ménages qui n'épargnent pas. La taille des ménages a peu d'influence sur cette même capacité : 7 ménages de 2 personnes sur les 10, 10 ménages de 3 personnes sur les 17, les 2 ménages de 4 personnes et le ménage de 5 personnes parviennent à épargner. Naturellement les proportions d'épargnants dans les ménages à 2 et à 3 personnes varient mais peu (respectivement 70% et 59%). Enfin sur ce thème les résultats sont indifférents à la variable régionale. La forme prise par l'épargne réalisée n'est documentée que dans 15 cas, soit pour cause d'absence d'épargne soit parce que la personne interviewée n'a pas souhaité répondre. Dans ces 15 cas 12 montrent le rôle des banques via des comptes rémunérés soit, plus rarement, des placements de capitalisation. Dans 3 cas l'épargne est conservée à domicile. Les motifs et les objectifs déclarés des épargnes réalisées et/ou en cours correspondent en premier lieu à des épargnes de précaution par le souci de prévenir l'instabilité économique ou financière, de faire face à des imprévus, d'anticiper d'éventuelles maladies ; dans d'autres cas il s'agit d'assurer les études des enfants ou, plus rarement, de préparer un investissement immobilier ou foncier. Les taux des montants épargnés par rapport aux revenus globaux des ménages ont pu être documentés dans 11 cas sur les 20 qui parviennent peu ou prou à épargner. Ces taux sont directement déterminés par les revenus globaux des ménages – de 5 à 7% des revenus dans les tranches de 3.000 à 5.000 Reais ; et de 10 à 60% des revenus dans les tranches nettement supérieures des revenus – et ils le sont également en fonction du revenu moyen mensuel *per capita* : 5,7% du revenu par tête jusqu'à 2.000 Reais, 16,2% de plus de 2.000 à 4.000 Reais et de 40% dans la tranche des revenus supérieurs à 4.000 Reais.

### *Investissements des ménages*

Dans 4 des 30 ménages les personnes n'ont réalisé ou ne réalisent aucun investissement ; ces ménages disposent en moyenne de 5.000 Reais de revenus mensuels ; un ménage est composé de 2 personnes et 3 ménages de 3 personnes. ; un ménage se situe dans le Groupe 2, 1 dans le Groupe 5, et 2 dans le Groupe 6. Autant dire à rebours que les ménages qui ont réussi ou qui réussissent à investir (26/30) se répartissent dans tous les Groupes. Ils s'observent également dans tous les niveaux de revenus. Les actifs fruits de ces investissements concernent au minimum et dans la totalité des cas des biens immobiliers ou fonciers : maisons, appartements, terrains, locaux professionnels. Viennent ensuite et souvent en complément les achats d'automobiles et de motos ainsi que les équipements électroménagers, ces derniers appelés très couramment « ligne blanche » au Brésil<sup>130</sup>. Sur les 30 ménages seuls 8 ont des projets d'investissement, 7 sur des biens immobiliers, 1 sur un atelier de mécanique.

### *Recours à l'emprunt*

Les recours à l'emprunt ont été ou sont le fait de 21 des 30 ménages interrogés dont 7 d'entre eux qui en ont achevé le remboursement. Les prêts ont été ou sont consentis par les

---

<sup>130</sup> La notion courante d'investissement au Brésil intègre souvent des biens durables.

établissements bancaires dans 19 cas – dont 6 banques publiques – et dans 2 cas par les entreprises employant le chef ou la cheffe de famille. Les prêts assortis de remboursements « automatiques » à la source du salaire – *empréstimos consignados* – concernent 2 cas. Cette modalité, rare jusque dans les années 2000 dans tout le pays, a connu une forte expansion lors des mandats de la présidente Dilma Rousseff (2009-2016) caractérisés par l'explosion du crédit. Les ménages n'ayant pas ou n'ayant jamais eu recours à des prêts, au nombre de 11, disposent d'un revenu global moyen mensuel de 7.045 Reais ; ce montant élevé, bien supérieur à la moyenne des 30 ménages, s'explique par le fait que plusieurs des ménages à hauts revenus (1 ménage disposant de 18.000 Reais, 2 ménages disposant de 12.000 Reais, 1 ménage disposant de 9.000 Reais) n'ont pas procédé à un emprunt. Ces mêmes familles n'ayant pas eu recours à un prêt présentent un revenu moyen *per capita* de 2.913 Reais et un revenu moyen *per capita* par tranches de revenus s'établissant à 1.221 Reais (jusqu'à 2.000 Reais), à 4.000 Reais (de plus de 2.000 à 4.000 Reais) et à 6.500 Reais (revenus supérieurs à 6.000 Reais). La répartition numérique de ces ménages « non emprunteurs » montre deux situations contrastées qui éclairent les conditions de l'abstinence : 7 des 17 ménages ayant un revenu par tête jusqu'à 2.000 Reais, 1 seul des 9 ménages de la tranche +2.000 à 4.000 Reais et 3 sur les 4 composant la tranche supérieure à 6.000 Reais de revenus *per capita*. En d'autres termes et tendanciellement ce sont les ménages à moindres revenus par tête et à revenus par tête les plus élevés qui n'ont pas emprunté. La contrainte et l'aisance financières de part et d'autre justifient ces deux situations bien contrastées. Enfin les ménages « non emprunteurs » se répartissent dans tous les Groupes.

Dans les 12 cas où les encours de dettes sont toujours d'actualité les entretiens ont permis de documenter le niveau des engagements. Ceux-ci varient de 7% du revenu global mensuel à 30% (dans 5 cas 20% et au-delà, dans 7 cas inférieurs à 20%). Il est intéressant de noter que si les encours actuels se ventilent dans tous les Groupes, le Groupe 1 se distingue par le nombre des ménages endettés (5 sur 9). Il est possible que l'importance de ces engagements éclaire la fréquence du cumul d'allocations de retraite ou des pensions et d'activités rémunérées ou rémunératrices dans cette catégorie de retraités. Enfin le revenu moyen global des 12 ménages redevables d'un prêt s'établit à 5.833 Reais par mois et redescend à 5.000 Reais si l'on ne tient pas compte du seul haut revenu concerné (15.000 Reais). Le revenu mensuel moyen *per capita* des ménages présentement emprunteurs s'élève à 1.938 Reais soit une valeur inférieure de 500 Reais au revenu mensuel moyen *per capita* des 30 familles enquêtées. Sur les 12 ménages 8 se situent dans la tranche des revenus par tête jusqu'à 2.000 Reais, 4 se situent dans la tranche de +2.000 à 4.000 Reais et aucun dans la catégorie des revenus supérieurs à 4.000 Reais, réalité symétrique à celle des ménages emprunteurs.

### *Recours au crédit*

Les entretiens ont également porté sur d'éventuelles variations récentes ou actuelles du comportement des ménages en matière d'achats à crédit et d'épargne<sup>131</sup>. Cette thématique s'imposant avec le surgissement de la crise économique et financière du pays ces dernières années. Au total des 30 ménages 41 types d'informations ont pu être recueillies sur les différentes modalités de règlement des achats – les interviewé/es pouvant naturellement

---

<sup>131</sup> L'achat à crédit, qui inclut mécaniquement un taux d'intérêt et l'achat réglé en plusieurs versements – *pagamento parcelado* celui-ci donnant lieu ou non à paiements d'intérêt – est très répandu au Brésil et porte autant sur des biens de consommation que sur des biens d'équipement. Avec une certaine ironie et un peu d'exagération les entreprises à succursales multiples, qui pratiquent toutes ces modalités de règlement des achats, sont parfois présentées comme des établissements financiers, les volumes monétaires des intérêts perçus pouvant représenter des proportions importantes de leurs recettes.

évoquer plusieurs comportements possibles et tous ont explicité au moins une des modalités de paiement. Le moyen de la carte dite de crédit est signalé en augmentation par un seul ménage contre 7 qui ont arrêté d'y avoir recours – il est vrai que les taux d'intérêt relatifs à ce moyen de paiement sont très élevés au Brésil. Les achats réglés en plusieurs versements ont été réduits dans 6 ménages et ont augmenté dans 6 cas ; le paiement comptant est mis en avant dans 13 cas dont 6 où il a toujours été pratiqué ce qui indique bien une augmentation récente ou actuelle (7/13) de cette modalité dans les comportements des ménages. Dans 9 cas l'une de ces modalités est restée inchangée. Dans l'ensemble on perçoit une prudence grandissante et récente des ménages en matière d'achat et de paiement.

### *Logements et déménagements*

Les caractéristiques des habitations, les déménagements des interviewé/es et quelques équipements de communication ont fait l'objet d'investigations. L'ancienneté du domicile où les ménages ont été interrogés montre un spectre temporel extrêmement large, de 2 ans à 47 ans ; l'ancienneté est variable selon les Groupes : 15 ans dans le Groupe 1, 7 ans dans le Groupe 2, 18 ans dans le Groupe 3, 12 ans dans le Groupe 5, 22 ans dans le Groupe 6 et 34 ans dans le Groupe 7. On relève que l'ancienneté est la plus faible en moyenne dans les professions intermédiaires et les fonctionnaires et, surtout, que le Groupe des retraités, actifs et inactifs, n'est pas, et de loin, le plus anciennement fixé dans son domicile.

Sur les 30 ménages on compte 25 propriétaires de leur logement et 5 locataires. Les deux statuts ne se fondent pas sur des différences de revenus moyens mensuels globaux : ils s'élèvent à 6.552 Reais dans l'ensemble des propriétaires et 6.480 Reais s'agissant des ménages locataires. Ces rapports se trouvent même légèrement inversés si l'on tient compte des revenus mensuels *per capita* : 2.460 Reais en moyenne chez les ménages propriétaires et 2.600 Reais en moyenne chez les ménages locataires. Cette quasi indifférence à la variable du revenu dans la répartition propriétaires/locataires se confirme par de simples données numériques : 15 des 17 ménages à plus faibles revenus par tête, 6 des 8 ménages à revenus par tête intermédiaires et 4 ménages sur les 5 qui disposent de revenus par tête élevés sont propriétaires de leur habitation.

Le rapide croisement de quelques variables pourrait aider à mieux comprendre les conditions de propriété et de location.

**Tableau 45 Caractéristiques des ménages propriétaires et locataires (n=30)**

	Ménages propriétaires	Ménages locataires
Revenus mensuels globaux		
- jusqu'à 3.000 Reais	5	0
- + 3.000 à 6.000 Reais	12	3
- + 6.000 Reais	8	2
Revenus mensuels <i>per capita</i>		
- jusqu'à 2.000 Reais	15	2
- +2.000 à 4.000 Reais	6	2
- + 4.000 Reais	4	1
Taille des ménages		
- 2 personnes	8	2
- 3 personnes	15	2
- 4 personnes	2	0
- 5 personnes	1	0
Groupes de la classe moyenne		
- 1	7	2

- 2	3	0
- 3	2	1
- 5	6	1
- 6	5	1
- 7	2	0
Age du chef / de la cheffe de ménage		
- 30 à 39 ans	9	0
- 40 à 49 ans	4	0
- 50 à 59 ans	4	5
- 60 ans et plus	8	0
Régions		
- Rio de Janeiro	11	2
- Fortaleza	14	3

Il est loisible de constater que le niveau du revenu moyen mensuel des ménages ne semble pas déterminant dans le statut de propriété *versus* location : les 5 cas de location correspondent à des revenus plutôt élevés voire très élevés quand les ménages qui perçoivent les revenus les plus faibles sont tous propriétaires de leur logement. La taille des ménages n'est pas davantage un élément de discrimination des deux statuts de domicile, pas plus que l'appartenance à tel ou tel Groupe – et les trop faibles effectifs au croisement des variables n'encouragerait guère des conclusions dans ce dernier cas. La variable de l'âge du chef ou de la cheffe de ménage présente une particularité : la tranche des 50-59 ans concentre les 5 cas de location et l'on voit que la tranche la plus jeune n'est pas du tout un handicap à l'accès à la propriété du domicile. Enfin on ne constate aucune différence entre les deux régions enquêtées alors que les prix de l'immobilier, en propriété ou en location sont moins élevés à Fortaleza. Mais les revenus nettement supérieurs à Rio de Janeiro ont pour conséquence probable d'égaliser les statuts entre ménages propriétaires et ménages locataires et entre les deux régions.

La relative dynamique sociale et professionnelle des 30 ménages dont il était précédemment question se trouve ici confirmée par la fréquence de leurs déménagements : 25 sont dans ce cas contre 5 qui n'ont pas changé de domicile au cours de leur vie et/ou de leur carrière. La plupart de ces déplacements ont eu lieu à l'intérieur des deux vastes régions métropolitaines. Sur 25 cas documentés les quartiers (*bairros*) de résidence sont jugés corrects voire agréables dans 21 situations et dans 4 cas où le jugement est franchement négatif c'est le niveau de violence qui est mis en avant. Les logements présents donnent relativement satisfaction à 26 des 30 ménages – par leur localisation, leur volume – contre 4 cas d'insatisfaction motivée par l'exiguïté du logement. Le niveau élevé de satisfaction n'empêche pas que dans 10 cas sur 30 les ménages souhaitent déménager pour résider préférentiellement dans un quartier plus calme, dans un logement plus grand ou (2 cas sur 10) pour vivre dans l'intérieur cearense jugé plus calme. Mais 7 des 10 ménages ayant émis ce souhait de déménagement voient des obstacles d'ordre financier rendant difficile voire très difficile la réalisation de leur vœu ; dans 2 cas l'emploi interdit pour l'heure un tel déplacement et dans un seul cas le projet est déclaré réalisable dans un futur proche.

#### *Moyens de communication*

On ne sera pas surpris par les résultats collectés sur les équipements de communication : dans un pays parmi les plus denses du monde en terme de téléphonie mobile – indice extérieur important d'appartenance à la classe moyenne – les 30 ménages détiennent au moins un téléphone portable (*celular*) souvent de dernière génération ; 27 ont accès à l'internet, 23 disposent d'un ordinateur et 17 détiennent au domicile un téléphone fixe.



### *Eléments de sociabilité*

Explorant les activités non professionnelles et, de manière assez large, des éléments de sociabilité des personnes concernées, les ménages enquêtés ont été interrogés dans un premier temps sur l'objet et la nature de leurs occupations extérieures au temps de travail. Les réponses proposées par les interviewé/es, non limitées en nombre, sont relatives à 61 modalités. Par ordre de fréquence les activités, et les non activités, sont les suivantes : repos (*relaxar, descansar*) 14, sports, loisirs, plage (*esportes, lazer, praia*) 11, culture, cinéma, théâtre 8, télévision et internet 8, lecture 4, visite de la famille 4, les autres 6 modalités étant très diverses. Ce sont 15 ménages qui déclarent ne pas effectuer de voyages contre 15 qui voyagent, parfois régulièrement, parfois peu fréquemment. Les voyages à objectifs touristique et distractif et ceux visant des visites rendues à la parenté sont le fait de 13 des 15 ménages, les deux autres ayant avancé des motifs de voyages professionnels. Deux facteurs éclairent les voyages des 13 ménages : d'une part l'aspect financier car il s'agit de ménages à revenus élevés – en moyenne mensuelle des revenus globaux 8.200 Reais et 3.354 Reais *per capita* soit près de 1.000 Reais au-dessus de la moyenne des revenus *per capita* des 30 familles enquêtées –, d'autre part l'âge des personnes concernées, la très grande majorité des chefs et cheffes de famille interrogées se situant dans la tranche 30-59 ans. Les 30 ménages s'adonnent extrêmement peu à des activités de coopération avec leur voisinage (5 cas sur 30) et les opérations d'entraide entre familles (*mutirão*) – souvent louées dans la presse et parfois étudiées par les sociologues et les anthropologues, car supposées offrir une image altruiste et donc positive des communautés – ne sont citées qu'une fois. Les activités associatives ou communautaires sont davantage plébiscitées (12 ménages sur 30 s'y adonnent) et elles se circonscrivent aux communautés de diverses églises, catholiques et évangéliques. Elles sont principalement pratiquées à Fortaleza (9 cas sur 12) ; leur bien moindre fréquence à Rio de Janeiro (3 cas) est peut-être le signe d'une plus grande sécularisation dans cette ville ou l'indice d'une moindre connaissance interpersonnelle entre les habitants.

### *Couverture sociale*

L'existence et l'étendue des dispositifs de couverture sociale – maladie, accident du travail, vieillesse – influencent les conditions de vie et pèsent sur les carrières professionnelles. Les ménages interrogés sont presque en totalité (29 situations sur 30) couverts par les régimes de base, celui du régime général de sécurité sociale (INPS) ou celui du régime propre à la fonction publique (RPPS) auquel on peut ajouter le cas d'un régime spécial d'un militaire. Ces régimes de base sont très nettement critiqués (27/30) par les ménages jugeant défailante l'utilisation des contributions, une mauvaise gestion des fonds, des erreurs et des retards, voire des détournements d'argent dont se rendent coupables, de temps en temps, les agents des organismes concernés. La couverture des risques est jugée négativement par 20 des 30 ménages, positivement dans 5 cas, plus ou moins ou parfois dans 3 cas – un ménage n'est pas concerné et un ménage n'a pas répondu à la question. A côté de ces régimes de base il existe des plans de santé (*planos de saúde*) privés gérés par des compagnies d'assurance et dont les contributions sont particulièrement élevées. La capacité financière à adhérer à ces organismes, outre le fait qu'ils donnent droit, selon l'étendue des couvertures financées, à des consultations médicales et à des hospitalisations plus rapides que dans le système public de santé (*SUS Sistema Único de Saúde*) constitue par bien des aspects une des caractéristiques tendancielle de la classe moyenne. De fait 19 des 30 ménages enquêtés et répartis sur l'ensemble des Groupes financent et bénéficient d'un tel plan de santé privée. Comme le montre le tableau ci-contre le facteur financier est déterminant dans l'accès à cette couverture

sociale du secteur marchand. La tendance est très nette puisque la fréquence d'adhésion à un plan de santé privé augmente linéairement avec le niveau des revenus. Le coût des plans de santé expliquant mécaniquement ce résultat.

**Tableau 46 Adhésion à un plan de santé en fonction du revenu mensuel du ménage et *per capita***

	Plan de santé privé Nombre de ménages	Sans plan de santé privé Nombre de ménages
Revenus mensuels du ménage jusqu'à 3.000 Reais	1	4
Revenus mensuels du ménage + 3.000 à 6.000 Reais	9	6
Revenus mensuels du ménage + de 6.000 Reais	9	1
Revenus mensuels <i>per capita</i> jusqu'à 2.000 Reais	8	9
Revenus mensuels <i>per capita</i> + 2.000 à 4.000 Reais	8	1
Revenus mensuels <i>per capita</i> + 6.000 Reais	3	1

Une approche plus détaillée en terme de revenu *per capita* confirme et précise les tendances observées à partir des revenus familiaux globaux. Dans la tranche des revenus mensuels par tête jusqu'à 2.000 Reais on dénombre 8 plans de santé sur 17 cas, dans la tranche intermédiaire de ces revenus on note 8 plans sur 9 cas et dans la tranche supérieure on relève 3 plans sur 4 cas. En moyenne les revenus par tête des adhérents à un plan de santé privé s'élèvent à 2.795 Reais contre 1.719 Reais chez les non adhérents.

#### *Impact des conditions économiques*

On a enfin cherché à connaître, dans les 30 ménages enquêté/es, l'impact de la variation des conditions économiques et financières, les fluctuations leur étant présentées positivement puis négativement.

Le premier test a porté sur la pérennité – continuité ou non de l'adhésion – du plan de santé privé dont on sait qu'il représente un coût important pour les familles, surtout celles dont l'appartenance à la classe moyenne est récente ou relativement instable – plusieurs personnes interrogées considérant ce coût exorbitant ou excessif. Les 19 ménages adhérents à un tel plan plébiscitent unanimement la conservation de ce type de couverture, sachant que dans 4 cas ce plan est directement financé par les entreprises.

Il a été ensuite demandé aux interviewé/es quels usages ils feraient d'une augmentation des revenus de l'ordre de 50% de leurs actuelles ressources. Les réponses, sans limitation de nombre, et leur fréquence sont exposées dans le tableau ci-contre.

**Tableau 47 Utilisations d'un surcroît éventuel de revenu**

Achat appartement, maison ou terrain	13
Aider des membres de la famille	6
Financer éducation ou formation	6
Investir dans projet professionnel	3
Acheter une automobile	3
Adhérer à un plan de santé privé	2
Voyager davantage	2
Equiper l'habitation	1
Déménager	1
Acheter ordinateur et financer internet	1

La thématique immobilière et foncière arrive nettement en tête des éventualités financières manifestant bien l'attachement des enquêté/es au bâti et à la terre alors même que 25 des 30 ménages sont déjà propriétaires. On note ensuite la relative fréquence des intentions altruistes au sein des familles et le souci d'améliorer les conditions d'éducation. L'automobile et le plan de santé privé qui figurent, en moindre rang, dans cette liste témoignent de la prégnance de ces deux éléments dans la « culture » de la classe moyenne.

Confrontés à l'hypothèse d'une réduction sensible de leurs revenus – de l'ordre de 50% – les libres réponses des ménages et leur fréquence figurent dans le tableau ci-contre.

**Tableau 48 Réduction des dépenses en cas de revenu minoré**

Réduire dépenses de loisir, sorties et voyages	6
Réduire dépenses alimentaires	5
Acheter des produits moins chers (sans autres précisions)	4
Réduire dépenses d'automobile	4
Arrêter ou réduire dépenses téléphone mobile	4
Arrêter éducation privée ou rechercher établissements moins chers	4
Arrêter télévision payante	3
Arrêter plan de santé privé ou opter pour un plan moins cher	3
Réduire dépenses de bien être ou jugées superflues	3
Réduire dépenses vêtements	2
Réduire dépenses internet	2
Arrêter d'aider les enfants les plus âgés	2
Licencier ou diminuer temps de travail employé/e de maison	2
Réduire dépenses électricité	1
Retourner vivre chez les enfants	1
Vendre une partie du patrimoine	1
Arrêter d'épargner	1

La hiérarchie des coupes imaginées par les enquêté/es ne révèle pas de grandes surprises, les dépenses non strictement indispensables étant prioritairement visées. Cependant la place des dépenses alimentaires dans le haut de cet inventaire peut être jugée préoccupante. Il semble par ailleurs évident qu'une réduction de 50% des revenus imposerait le cumul de plusieurs de ces diverses coupes. Enfin on note l'arrêt ou la réduction significative de dépenses sur des éléments de vie qui sont parties intégrantes des conditions extrinsèques de la classe moyenne.

## **5.5. Les familles de la classe moyenne et la sphère publique**

Les classes sociales ne se définissent pas seulement par leur niveau de revenu et de scolarisation, par la qualité de leur logement, par les biens qu'elles acquièrent et par les loisirs et activités culturelles auxquels elles s'adonnent. Le rapport à l'espace public en ses différentes composantes matérielles, sociales et institutionnelles peut aussi participer de l'identité des classes. Ces différentes dimensions seront abordées dans les développements qui suivent.

### *La sécurité publique*

On sait que le pays se caractérise par un haut niveau de violence. Comme déjà signalé dans le cadrage général précédent les homicides atteignent ces dernières années le nombre de 60.000

et les organes d'information consacrent chaque jour d'interminables notices et reportages aux innombrables attaques, séquestrations et vols avec violence perpétrés dans l'ensemble du Brésil. Comment les ménages constituant l'échantillon de la présente étude perçoivent-ils et ressentent-ils ces très préoccupantes questions ? D'abord interrogés sur leur appréciation de la sécurité publique, dans leur quartier, dans leur cité les ménages émettent un avis négatif quasi unanime : elle est jugée très mauvaise (*péssima, ruim*) dans 20/30 cas et dans les autres cas les qualificatifs spontanément employés par les interviewés pour préciser leur opinion ne sont guère plus favorables. Les formules utilisées à chaque fois et traduites littéralement ici font état d'une « police très lente, qui laisse à désirer », « inefficace », « défaillante », « déficiente », « désordonnée et perdue », « dans un état critique », « inexistante » « participant au chaos », etc. Cette unanimité écarte toute différenciation des ménages par Groupe, par localisation, par revenu et par âge. Dans l'ensemble des répondants 28 ne se sentent pas en sécurité et avancent des raisons et arguments qui nourrissent ce sentiment et qui méritent d'être directement transcrits ici : informations quotidiennes « horribles », « on marche dans la rue en craignant en permanence d'être attaqué », « on reste sans moyens face aux bandits », « la criminalité rôde autour », « la violence s'est emparée des rues et des quartiers », « la police arrive toujours après les forfaits », etc. Deux cas sur les 30 se distinguent des diagnostics d'ensemble : l'un qui tempère légèrement le propos en déclarant que la sécurité est satisfaisante dans son quartier et l'autre en affirmant que les forces qui régulent la sécurité dans son quartier sont les trafiquants de drogues qui interviennent quand les désordres désorganisent leur criminelle activité. Sur ce point aussi on n'observe aucune distinction entre les ménages. Enfin 28 sur les 30 déclarent avoir déjà été victimes de violence, eux-mêmes ou des membres de leurs familles, en majorité des attaques et vols, auxquels s'ajoutent une séquestration pour rançon et deux homicides. Naturellement l'enquête ne permettait pas de vérifier exactement les déclarations mais d'une part ces derniers résultats sont en coalescence avec les données issues des précédentes questions et, d'autre part, ils sont trop homogènes pour ne pas refléter une vraisemblable réalité.

### *Les transports collectifs et individuels*

Rio de Janeiro et Fortaleza sont des villes extrêmement étendues où la circulation, alimentée par un accroissement continu des véhicules, rend difficiles et longs les déplacements. Mis à part les cas où les trajets réguliers pour le travail et/ou pour les achats sont effectués à pied ou à bicyclette (5/30) 25 ménages ont déclaré utiliser en moyenne au quotidien 29 modes différents et combinés de transport (automobile, bus, moto, métro). L'automobile arrive en tête des citations (13 occurrences) devant les bus urbains (8 fois), la moto (6 fois), le métro (1 fois)<sup>132</sup> et les véhicules de la compagnie Uber<sup>133</sup>. L'opinion des ménages sur les différents modes de transport sont clairement discriminés entre transports individuels (18 cas de satisfaction sur 19) et les transports collectifs/publics (3 cas de satisfaction sur 9). Les avis positifs en matière de transports individuels sont à peine tempérés par quelques plaintes portant sur la densité et la lenteur du trafic urbain. En revanche les avis majoritairement négatifs sur les transports collectifs sont renforcés par des considérations fortes et répétées sur l'encombrement continu des bus et les trop longues fréquences de passage aux arrêts. Au fond

<sup>132</sup> Le métro est très récent à Fortaleza et celui de Rio ne dessert qu'une faible portion du territoire municipal.

<sup>133</sup> Uber n'est pas autorisé à Rio de Janeiro ni à Fortaleza – il s'agit ici d'une compétence municipale. Cette interdiction, faiblement sanctionnée par des services débordés devant l'accroissement des véhicules en question – les sanctions, principalement manifestées par l'enlèvement et le séquestre de l'automobile, sont surtout le fait de dénonciations des taxis accrédités – n'empêche nullement ces deux villes de disposer de très nombreux conducteurs Uber versant 25% de leurs recettes à la compagnie et utilisant son application sur les téléphones mobiles. Le coût d'un tel transport est de l'ordre de 50% moindre de celui d'un taxi ordinaire.

les opinions assez nettement négatives sur les transports publics rejoignent celles des autres catégories de la société brésilienne. La particularité ici est que cette classe moyenne dispose majoritairement des moyens d'échapper à leurs inconvénients en recourant à des moyens individuels et privés. Il convient d'ajouter que, de même que l'usage de la moto, au demeurant plus fréquent à Fortaleza, est souvent un substitut à l'automobile pour échapper aux encombrements du trafic, le recours aux automobiles est, dans quelques cas, une réponse aux défauts dénoncés des transports collectifs.

En moyenne journalière les personnes interrogées consacrent 1 h 30 à leurs déplacements pour le travail et les achats. On relève que les 4 cas de temps les plus longs concernent la ville de Rio de Janeiro et la plupart des temps les plus courts se localisent dans les villes de l'intérieur du Ceará. Ces deux extrémités ne soulèvent aucune surprise. Sans surprise non plus on observe que le Groupe 1 des retraités, inactifs ou occupés, est celui qui présente le plus faible temps moyen de déplacement.

La pollution provoquée dans les villes par la circulation des véhicules est une réalité à laquelle 25 des 30 ménages se disent sensibles<sup>134</sup>. Mais, si l'on déduit de ce nombre les 14 ménages qui se sont contentés de répondre sommairement « oui » à la question – et dont les réponses ont par conséquent pu être induites par la question elle-même – on relève 11 ménages sans doute plus sensibles à la pollution dans la mesure où ils ont argumenté sur ses effets néfastes et se sont affirmés préoccupés en ce domaine. Au final 4 ménages ont eu une réponse négative et un s'est montré indifférent.

#### *Les cotisations sociales et les impôts*

Les ménages ont été questionnés sur le point de savoir si, à leur avis, il serait possible d'améliorer le système de prévoyance sociale, notamment en élargissant son accès à l'ensemble de la population. Des réactions favorables, formulées sans conditions, ont été enregistrées chez 17 ménages. Dans 9 autres cas les réponses sont également positives mais assorties de réserves mettant en évidence les responsabilités gouvernementales dans une telle perspective : « cela dépend des autorités », « le gouvernement est-il réellement prêt à réaliser une telle réforme ? », « la corruption peut constituer un obstacle à un tel projet », etc. Dans 3 cas les réponses sont négatives fondées sur l'argument principal qu'un tel projet est impossible dans l'état actuel des finances publiques et d'incapacité à contrôler les comptes de l'Etat. Deux ménages n'ont pas su répondre à la question. Les réponses positives sans conditions sont le fait de ménages disposant en moyenne mensuelle de revenus globaux de 6.112 Reais ; les réponses positives avec réserves sont le fait de ménages disposant d'un revenu mensuel de 5.450 Reais et les trois refus proviennent de ménages disposant d'un revenu moyen mensuel de 8.900 Reais. L'analyse des réponses en fonction du revenu par tête va dans le même sens : les réponses positives sont le fait de ménages dont le revenu *per capita* s'établit en moyenne à 2.174 Reais, les réponses réservées correspondent à des revenus moyens de 2.393 Reais et les refus proviennent de ménages dont les revenus par tête s'élèvent à 3.367 Reais. La réticence à l'élargissement du système de prévoyance semble donc liée aux situations de hauts revenus alors que le lien avec le niveau des revenus est plus faible dans les deux autres types de réponses.

---

<sup>134</sup> Au Brésil les véhicules légers ne sont pas équipés de moteurs diesel et la plupart des taxis, très nombreux en ville, fonctionnent à l'essence et au gaz.

Interrogés dans la foulée s'ils accepteraient de payer davantage de cotisations afin de contribuer à l'amélioration du système de prévoyance les réactions de 20 des 30 ménages sont clairement négatives. Ont été enregistrées 4 réponses positives sans réserve et 5 accompagnées de conditions résumées en deux formules : « si c'est vraiment pour améliorer le système » et « si les revenus augmentent ». Un ménage ne s'est pas senti concerné par la question.

On sait que les impôts, contributions et taxes sont, au Brésil, à la fois nombreux et relativement élevés rapportés au PIB du pays – ce qui, soit dit en passant, limite les marges de manœuvre d'un gouvernement à la recherche d'un ajustement des comptes publics. L'ensemble de ces prélèvements fiscaux est jugé trop lourd par 26 ménages rejoignant ainsi le cœur des critiques qui s'expriment régulièrement au Brésil. Les récriminations s'expriment dans des formules variées mais peuvent être résumées dans les arguments suivants : l'absence de « retour » au bénéfice de la population, la mauvaise gestion de l'argent public, les mauvaises utilisations des impôts, des services publics de piètre qualité et l'absurdité de la présente fiscalité qui pèse jusque sur les allumettes et sur les livres.

Qu'il s'agisse de l'hypothèse de payer davantage de cotisations sociales ou de réagir au niveau de la pression fiscale, dans ces deux cas les réactions majoritaires ne sont guère conditionnées par l'appartenance aux Groupes, par la localisation ou encore par le niveau des revenus des ménages.

#### *Les opinions des familles sur la vie politique*

Les entretiens organisés avec les chefs et cheffes de ménages se sont déroulés dans un contexte politique national alimenté par de très nombreux scandales de corruption impliquant des dizaines de politiciens aux trois niveaux de gouvernement ainsi que des dirigeants d'entreprises et par des dizaines de poursuites judiciaires et de multiples condamnations. Les jugements portés par les ménages sur la vie politique concordent pleinement avec les sondages très négatifs publiés dans les organes d'information. Si la piètre idée que se font les Brésiliens du milieu politique a augmenté avec la multiplication présente des « affaires » ils ont eu continûment une image peu reluisante de leurs représentants et de leurs autorités, quels que soient les gouvernements en place. On ne s'étonne donc pas du résultat unanime et extrêmement négatif porté par les répondants. Chacun s'est exprimé librement et spontanément avec des mots et des expressions propres qui ont côtoyé des termes forts et récurrents. On peut rendre compte de l'état d'esprit et des appréciations des enquêtés par le florilège suivant. Les qualificatifs fréquents associés à la politique la définissent comme étant « terrible », « corrompue », « horrible », « fourbe », « immonde », « erronée », « empirant chaque jour », constituant une « totale négation » de ce qu'elle devrait être ; plusieurs ménages se disent « tristes » et « révoltés » ; les politiciens sont critiqués en ce qu'ils « oublient leurs promesses », « ne sont pas sérieux », « détournent les fonds publics ». Quelques répondants complètent leurs critiques en appelant à un changement des mentalités et des comportements des citoyens, à leur « conscientisation » afin que la vie et la gestion publiques aient quelque chance de s'améliorer alors que la majorité des ménages se montrent pessimistes devant l'avenir.

Tous les ménages se tiennent peu ou prou et plutôt régulièrement informés sur la vie politique, principalement par le biais de la télévision – plusieurs chaînes gratuites coexistent et se concurrencent à côté de chaînes payantes – (24 occurrences) ; les autres moyens sont

l'internet (10 fois cité), les journaux (9 fois) et la radio (8 fois), les ménages ayant pu mentionner plusieurs supports.

Un seul des enquêté/es s'est déclaré membre d'un parti politique – 35 sont dûment enregistrés au Suprême Tribunal Electoral (TSE) et 28 d'entre eux sont représentés au Congrès de Brasília – mais 18 des 30 répondants connaissent au moins un homme ou une femme politiques membres de leur parenté ou dans leur cercle d'amis.

Interrogés sur le point de savoir s'ils considèrent que les politiciens se préoccupent des problèmes des citoyens en général et de ceux de leurs familles, les enquêtés émettent des verdicts presque aussi unanimes et négatifs que précédemment. Les griefs avancés se réfèrent au fait que les politiciens ne se montrent actifs qu' « à l'heure du vote » « pour mobiliser les suffrages », qu'ils se préoccupent surtout de profiter des « avantages » que procurent les mandats électoraux et de préserver « leurs seuls intérêts » en oubliant leurs « promesses » et leurs « engagements ». Dans 4 cas sur les 30 les enquêtés considèrent que les politiciens sérieux sont une exception.

Les réponses unanimes ou très largement majoritaires exprimées dans ce domaine de la vie publique ne s'éclairent naturellement pas par des données distinctives qui seraient liées à la localisation, à l'appartenance à un Groupe, au niveau de revenu familial.

#### *Les ménages et la corruption*

L'existence au Brésil de la corruption est affirmée par la totalité des 30 ménages. Dans cet ensemble 14 répondent qu'elle est présente partout, dans tout le Brésil, en tous lieux, dans tous ou la plupart des secteurs ; parmi-ceux-ci les plus souvent cités sont l'éducation, la santé la prévoyance sociale et les transports. Mais 16 ménages sur 30 jugent qu'elle se concentre dans le milieu politique ou, plus précisément, au sein des partis politiques, du Congrès, des pouvoirs Exécutif et Législatif, plusieurs citant la capitale Brasília comme le haut-lieu de ces pratiques, sorte de Babylone concentrant les turpitudes brésiliennes. Bien que condamnée par les enquêtés, la réalité des petites corruptions quotidiennes (*propinas*) dans les multiples démarches engagées avec les services et les administrations est reconnue par 23 des 30 ménages. Ils sont 13 sur 30 à déclarer avoir été victimes de cette corruption ordinaire. Il est intéressant de relever cette cohérence qui fait que tous les ménages dans ce cas ont confirmé l'existence des inconduites dans les démarches bureaucratiques. Alors que 8 enquêtés considèrent que leur attention et leur opinion sur la corruption ont augmenté ces derniers temps, 20 jugent que leur appréciation n'a pas changé soit parce que les pratiques en question persistent, soit parce qu'elles augmentent – 2 enquêtés n'ont pas directement répondu à cette interrogation. Exprimé un peu différemment dans la forme, le fond, c'est-à-dire le rapport à la corruption et la dénonciation du phénomène, est finalement très proche entre les deux ensembles de répondants (8 et 20). Il est bon de préciser qu'il est difficile de dire si la corruption s'est véritablement accrue au Brésil, comme tendrait à le faire penser les multiples « affaires » que publient les organes d'information ou si c'est l'appareil judiciaire et policier qui désormais redouble d'effort pour enquêter et poursuivre. Enfin plusieurs enquêtés n'épargnent pas la population dans la fréquence et l'importance de ces pratiques en considérant que les petits accommodements (*o jeitinho*) quotidiens des citoyens avec les réglementations normalement en vigueur alimentent un climat propice au développement de conduites illicites. La force et la fréquence des critiques et des exaspérations chez les enquêtés sont répandues sans distinction de lieu, de Groupe et de revenus.

### *Les ménages, les services et les infrastructures*

Interrogé/es sur les besoins personnels et familiaux qu'ils aimeraient voir satisfaits en priorité les enquêté/es ont avancé librement 54 modalités. La santé arrive nettement en tête (21 occurrences), devant l'école au sens large (13), la sécurité autour des familles (7), le confort et les loisirs (5), l'alimentation (3), l'habitation (2), les transports, une ligne de crédit et le travail sont cités une fois.

Questionnés ensuite sur leurs attentes en matière d'infrastructures au sens large – notion intégrant très souvent au Brésil les services collectifs – les ménages ont formulé des vœux sur 41 modalités. Le secteur de la santé (y compris les hôpitaux et la disponibilité de médicaments dans les centres primaires de soins) occupe la première place (cité 11 fois), devant l'éducation (incluant tant l'enseignement que les établissements) cité 9 fois, la sécurité (9 fois), le réseau des rues et des routes – souvent en piteux état – (5 fois) les transports (5 fois), l'assainissement (1 fois) et les sports (1 fois). Cinq ménages sur les 30 ne formulent aucune attente parce qu'ils ne croient plus dans l'amélioration des choses ou la jugent impossible ou parce qu'ils n'ont plus confiance dans le système politique et l'appareil public pour corriger les situations et faire croître le bien-être commun.

Enfin il a été demandé aux ménages pour quels équipements, pour quelles infrastructures ils accepteraient de payer un peu plus d'impôts, de taxes ou de contributions. Cette conditionnalité peut s'avérer être un test pour mieux mesurer l'intensité des attentes et des vœux. On retrouve ici la même trilogie sectorielle : la santé (14 fois), l'éducation (9 fois) et la sécurité (5 fois) les autres secteurs ne sont pas ou plus mentionnés ce qui témoigne de la fonction de filtrage exercée par l'énoncé de la question.



## Chapitre 6

### Trajectoires, comportements et attentes de la classe moyenne

#### Principaux résultats des entretiens institutionnels

Les entretiens de secteurs institutionnels visent à apporter un éclairage d'échelle méso, complémentaire au cadrage macroscopique du pays et aux enquêtes de terrain des ménages, processus d'ensemble propre à formuler la problématique de la classe moyenne brésilienne. Les secteurs enquêtés sont pour partie le fruit des disponibilités des interlocuteurs et surtout de l'importance relative des secteurs concernés dans la société et l'économie du pays.

Les entretiens ont été réalisés auprès de personnes appartenant visiblement à la strate haute de la classe moyenne voire, pour un ou deux interlocuteurs, à la classe aisée. Ce positionnement social un peu en surplomb de la classe intermédiaire et quelque peu détaché de considérations personnelles en ce sens qu'il n'appelait pas les interlocuteurs à se référer à leurs situations individuelles ou familiales offre des lectures additionnelles à celles émanant des propres ménages de la classe étudiée.

Les entretiens se sont déroulés en moyenne sur deux heures sur les lieux de travail des intéressés. Par courtoisie ils n'ont pas donné lieu à des enregistrements audio mais à une prise de notes toujours acceptée par les répondants. En harmonie avec la distribution spatiale des entretiens opérés auprès des ménages, la moitié des interviewees ont eu lieu à Fortaleza, l'autre moitié à Rio de Janeiro ; un entretien a en outre été réalisé à Brasília.

Dans la restitution qui suit, à partir de la langue portugaise parlée au Brésil, on s'est efforcé de respecter à la fois l'esprit et la lettre des réponses données par les personnes enquêtées. Autant dire que cet exercice est, autant que faire se peut, dénué de toute interprétation et analyse par son auteur. Liberté totale a été laissée aux interlocuteurs pour répondre aux questions qui leur étaient posées. Naturellement les longs échanges ont débordé parfois la seule problématique de la classe moyenne et la moindre des politesses a été de respecter ces digressions qui n'étaient pas pour le chercheur, loin s'en faut, privées d'intérêt. Ces informations « périphériques » ont souvent permis d'éclairer des réponses plus directement faites en liaison avec le sujet traité. Mais le document de synthèse qui suit a été pour l'essentiel limité aux informations obtenues sur la classe moyenne brésilienne.

**Tableau 49 Les secteurs institutionnels enquêtés et les personnes interviewées**

Secteurs institutionnels	Interlocuteurs
S1 Sécurité publique	Ex-Secrétaire d'Etat (Etat fédéré)
S2 PME Edition de livres académiques et grand public	Directrice-gérante
S3 Faculté corporative (Chambre de Commerce)	Coordonatrice des études de licence (graduação)
S4 Banque régionale	Superintendant microcrédits et agriculture familiale
S5 Institution nationale d'appui aux micro et petites entreprises	Chargée du département des affaires (negócios)
S6 Institut fédéral de recherche économique appliquée	Chercheur spécialisé en agriculture/élevage
S7 Département intersyndical d'études économiques et sociales	Economiste permanent
S8 Grande entreprise de divertissements	Responsable financier
S9 Université fédérale	Professeur spécialiste d'économie du travail
S10 Grande entreprise de construction	Directeur financier
S11 Institution de prévoyance complémentaire d'un Etat fédéré	Président et directeur
S12 Association de résidents d'un quartier de classe moyenne haute	Plusieurs membres et animateurs de l'association

## 6.1. Définition de la classe moyenne

Interrogé/es dès le début des entretiens et quelque peu à brûle-pourpoint sur leurs propres définitions de la classe moyenne en référence au Brésil, les interlocuteurs/trices ont proposé des réponses qui varient des plus simples et générales à des formulations et plus consistantes. Dans les premiers cas cette définition est davantage abordée par son contenu que par ses contours. Ainsi est-elle présentée comme étant formée de plusieurs composantes ou fractions, certaines anciennes et traditionnelles, certaines plus récentes (S1)<sup>135</sup>. La classe moyenne est constituée de plusieurs groupes (S3). Il existe probablement plusieurs couches ou catégories dans la classe moyenne (S2). Il est aussi ajouté que la classe moyenne est une classe travailleuse qui aide ainsi le Brésil à croître (S2).

Une réponse plus élaborée rappelle que ce concept correspond à une délimitation d'un groupe ou d'une partie de la population qui dispose d'un certain pouvoir d'achat (*poder aquisitivo*) et atteint un mode de vie et de consommation spécifiques tels que l'accès aux principaux services et à des biens propres à satisfaire les besoins de familles concernées. Il serait possible de détailler en établissant une liste de ces biens et services mais celle-ci pourrait être discutée (S6). L'impact de la croissance économique a certes profité à l'ensemble de la société mais on ne saurait déduire des familles aux revenus modestes qui se sont mises à acheter des équipements électrodomestiques qu'elles ont intégré la classe moyenne (S6).

De leur côté les membres d'une association de quartier réunis pour discuter librement du thème se demandent si l'appartenance à la classe moyenne est liée au revenu ou à la qualité de vie des personnes et des familles. Ces conditions peuvent varier puisque ces toutes dernières années il a été constaté une perte de pouvoir d'achat et une baisse de la qualité de vie. Bien que lors des années d'avant la crise le revenu ait été augmenté et que plus de personnes aient accédé à cette classe moyenne on a observé une augmentation très significative des coûts qu'elles doivent financer si elles veulent maintenir le niveau de vie qu'elles avaient antérieurement. Et il reste que désormais davantage de gens sont aux prises avec le chômage et qu'il est dès lors difficile de maintenir ce même niveau de vie. (S12).

La notion de « nouvelle classe moyenne » (*nova classe média*) apparue dans les années 2000 dont se sont enorgueillis les gouvernants et des économistes proches des milieux officiels sur la seule base du revenu fait l'objet de critiques pour son insuffisance : il y manque la conscience de classe, sa mise en perspective avec le mouvement social et les droits des travailleurs, ses caractéristiques culturelles et son mode de consommation (S7).

## 6.2. Evolution de la classe moyenne : flux et reflux

Les personnes interviewées sont unanimes pour reconnaître que la classe moyenne brésilienne a nettement augmenté en volume depuis, *grosso modo*, le début des années 2000. A cette réserve près que cet accroissement n'a pas atteint les niveaux dont se sont félicités les autorités nationales lesquelles sont parfois critiquées pour avoir fait débiter cette strate sociale à des revenus trop faibles (S5). Si le gonflement de la classe moyenne est une évidence pour les uns (S1), un phénomène visible et incontestable pour d'autres (S2), il

---

<sup>135</sup> Les références (S1 à S12) renvoient aux différents entretiens. On n'a pas multiplié ces références lorsque des réponses étaient convergentes.

apparaît pour la grande majorité des interlocuteurs comme un processus non nécessairement durable et même fragile : le pays est en crise, la pauvreté menace cette catégorie sociale intermédiaire et à une phase d'explosion du crédit qui en a favorisé l'élargissement et le renouvellement lors de la dernière période a succédé une situation où les familles sont fortement endettées et éprouvent des difficultés à rembourser les prêts.

Le renforcement de la classe moyenne, depuis les années 2000, est jugé comme un processus principalement ou même essentiellement urbain (S2, S3), les familles rurales, mis à part les grands propriétaires de l'agriculture-élevage, étant plus pauvres que dans les villes (S1). Par ailleurs il est signalé que dans la mesure où de 25 à 30% des retraités continuent à avoir une activité professionnelle ceux-ci parviennent à compléter leurs allocations de retraite et en font très probablement, par ce fait même, des membres de la classe moyenne (S9).

Des rappels sur ce qu'était la classe moyenne dans les décennies antérieures sont proposés par les personnes enquêtées. Pour l'une d'entre elles il est possible de parler au Brésil d'une classe moyenne traditionnelle existant avant les années 2000. Cette classe moyenne traditionnelle présentait peu ou prou les caractéristiques suivantes : elle était catholique (appartenance maintenant menacée par les églises évangéliques) ; elle s'appuyait beaucoup sur la fonction publique ; politiquement elle couvrait le centre-droit et le centre-gauche ; elle était attachée à la qualité du service public ; elle critiquait le haut niveau d'imposition et n'avait pas pour culture de revendiquer ; en gros son revenu commençait à 4 ou 5 SM – salaire minimum (S9). Selon un autre interlocuteur, jusque dans les années 90 une partie notable de la classe moyenne pouvait être qualifiée de technocratique – hauts cadres administratifs et commerciaux, ingénieurs, techniciens supérieurs, etc. – et travaillait dans les entreprises publiques. Mais les privatisations intervenues dans ces mêmes années 90 (eau, électricité, téléphone, etc.) ont provoqué des vagues de licenciements dans ces personnels et les traces de cet effritement d'une composante importante de la classe moyenne ont été visibles dans les villes : des maisons pourtant récentes non entretenues, des véhicules privés non renouvelés, des enfants réorientés vers la filière publique et des écoles et collèges privés, payants et de bonne qualité, frappés de fermeture (S7). Les employés des banques, publiques et privées, les agents de la filière pétrolière, les employés des grands services publics de distribution et, d'une façon plus générale, une partie substantielle des fonctionnaires (*servidores públicos*) des trois niveaux de la fédération et des trois sphères de pouvoir complétaient cette classe moyenne traditionnelle<sup>136</sup>. Divers témoignages font donc état de l'ancienneté d'une classe moyenne, certes proportionnellement nettement plus restreinte alors par rapport à la population générale, et dont certaines composantes ont déjà affronté dans le passé de violents chocs économiques.

Les facteurs de l'élargissement de la classe moyenne au cours des années 2000 et un peu au-delà sont fort bien connus et rappelés par la majorité des interlocuteurs. La croissance économique a favorisé la prise de mesures et de décisions très favorables à cette classe intermédiaire : elle a permis la création d'emplois formels, l'augmentation du salaire en terme réel et, par voie de conséquence, l'augmentation des retraites, des allocations et des pensions indexées sur le SM (S4, S7, S9) ; la forte expansion du crédit et des programmes sociaux ont contribué à cette dynamique économique et financière (S3). Ces évolutions, encouragées aussi par des mesures gouvernementales de réduction de la fiscalité et des cotisations sociales au bénéfice de secteurs économiques, ont à leur tour activé la demande en permettant le

---

<sup>136</sup> Ces composantes étaient appuyées par des syndicats, propres à chaque secteur, dont les cotisations étaient et demeurent obligatoires conformément au modèle corporatiste.

financement de la consommation, l'accès au logement, l'achat de biens d'équipement ménagers, d'automobiles, l'inscription des enfants dans la filière éducative privée, etc. (S7).

Un cadre explicatif général et cohérent de cette montée en puissance de la classe moyenne est avancé par une personne enquêtée. Selon son propos les discussions et débats autour de cette classe ont été animés ces dernières années, en relation avec la croissance économique des années 2000, période favorisée par le boom des produits de base (*commodities*). Comme le pays est hautement spécialisé dans le secteur de la production alimentaire, le contexte extérieur favorable, avec l'accroissement de la consommation chinoise et des autres nations émergentes, a eu un impact direct sur la vie des Brésiliens. Mais il convient sur ce point d'être clair. Bien que le pays ait connu une croissance forte il est loin d'être devenu un pays disposant d'une économie développée. La présente conjoncture le montre nettement. Cependant le fait est que la croissance a été forte depuis la mise en œuvre du Plan Real (1994/1995) et la stabilisation des prix – mettant ainsi fin à une grave période d'hyperinflation – et l'augmentation de la demande internationale de produits tirés de l'agrobusiness. Cette croissance a ainsi eu un impact sur l'élargissement des couches sociales qu'on peut qualifier comme appartenant à la classe moyenne. La croissance du PIB a donc été la résultante de la stabilisation des prix et d'une conjoncture externe très propice à la production et aux exportations du Brésil (S6).

L'essoufflement de l'activité économique, l'explosion des déficits publics, l'enchaînement quasiment mécanique des pertes d'emplois et des baisses corrélatives des rémunérations, le gel des financements des programmes sociaux sont des faits bien rappelés par l'ensemble des répondants et associés par eux à la fin de l'essor de la classe moyenne et au basculement du pays de la croissance à la récession. Ils situent généralement cette chute dans les deux années charnières 1994-1995. Pour eux la crise, terme qu'ils utilisent tous pour désigner les difficultés présentes, va au-delà de la montée du chômage et de la détérioration des salaires : appartenir à la classe moyenne, même si c'était à ses composantes récentes (*nova classe média*) donc fragiles, représentait plus qu'un mode de vie, une affaire de citoyenneté (S7). Plusieurs d'entre eux rappellent qu'aux pertes d'emplois se sont ajoutées les fermetures de nombreuses petites entreprises que des incitations avaient permis de légaliser (S10). Au-delà des 15 ou 20 dernières années, sur une période longue, il est suggéré que l'économie du Brésil peut être représentée métaphoriquement par le vol de la poule (*vôo da galinha*) caractérisant une succession de phases de croissance et de phases de stagnation (S11).

La crise actuelle et les mesures prises pour y faire face ont eu un impact direct sur la classe moyenne. Parmi les principaux facteurs perturbateurs est mis en cause le taux d'intérêt directeur (SELIC) qui a été prestement relevé (de 8,5% à 14,5%). Les banques n'ouvrent plus de lignes de crédit pour les familles et guère plus pour les entreprises. L'explosion du crédit à partir de la fin de la décade 2000/2010 a fait que les familles se sont considérablement endettées (à l'échelle macro le crédit est passé de l'ordre de 18/20% du PIB à un peu plus de 50%) en peu d'années. Un des instruments de cette explosion a été le fameux *empréstimo consignado* soit le crédit avec débit automatique à la source du revenu, c'est-à-dire sur le bulletin de paie. S'est en outre superposé le phénomène de crédit renouvelable ; quand les gens avaient des difficultés à rembourser les délais étaient allongés ce qui avait deux conséquences : les emprunteurs continuaient à payer des intérêts sur un temps plus long et l'endettement devenait sans fin. De plus les établissements financiers ont transféré des prêts à d'autres organismes un peu sur le modèle pernicieux des *subprimes* américains. Au bout de la chaîne les détenteurs de « papiers » ne connaissaient pas les conditions sociales et financières des emprunteurs initiaux. Enfin le niveau officiel limite d'endettement des ménages qui était

de 30% de leurs revenus a été largement contourné avec des taux pouvant atteindre 50% du revenu alors que les familles ont des dépenses fondamentales obligatoires c'est-à-dire des dépenses nécessaires à la survie (alimentation, transports, vêtements, médicaments, etc.). D'où la forte augmentation ces dernières années de l'insolvabilité (*inadimplência*) des familles et petits entrepreneurs (S11).

Confortant ce point de vue un autre interlocuteur confesse que la montée de la classe moyenne a reposé sur des bases qui ne sont pas solides à cause du niveau de plus en plus important occupé par le crédit dans les échanges économiques. Avec la crise et la perte des emplois les familles sont à la peine pour rembourser les prêts ou les achats effectués à crédit (*parcelados*). La dernière enquête POF de l'IBGE montre que 55% des revenus des familles ont des revenus compromis par les crédits (*comprometidos*). Comme de plus les taux d'intérêt sont très élevés (souvent 10% par mois et 400% par an), les familles n'arrivent pas à solder leurs crédits ce qui constitue une pression financière persistante sur elles (S4). Dans le même sens il nous est déclaré que les offres de crédit s'étant multipliées et ayant été facilitées par le fameux *empréstimo consignado*, et les taux d'intérêt étant fort élevés, il arrive que des familles soient désormais endettées à 100% de leurs revenus (S3). De telles situations sont en fait le résultat de deux facteurs, d'une part la pression exercée par les autorités gouvernementales à partir de 2010 sur les banques pour développer les prêts et d'autre part le niveau toujours très haut au Brésil du *spread* bancaire. La première conséquence a été une forme d'explosion consumériste et de court terme ; la seconde conséquence est que les banques, déjà rentables, le sont devenues encore plus, leur rentabilité étant supérieure à celle des entreprises industrielles. Elles ont un comportement rentier alors que le problème du Brésil est un problème d'investissement outre celui de la productivité (S11).

Les mesures prises par les gouvernants pour faire face à la crise menacent à présent les droits des travailleurs – dont ceux évidemment de la classe moyenne – par le jeu de plusieurs facteurs convergents. On assiste à un processus général de dérégulation marqué par l'individualisation des liens du travailleur avec l'entreprise et les dépenses publiques obligatoires car de statut constitutionnel en matière de santé et d'éducation sont directement affectées par les gels budgétaires. Il y a un risque d'effondrement du secteur public social qui va ajouter encore aux difficultés des Brésiliens (S7). Avec le phénomène des rémunérations indirectes tels que primes et avantages sociaux (*abono, Participação ao Lucro e Resultado*, etc.) les employés sont devenus prisonniers des décisions des entreprises : les rémunérations de base ne suivent pas l'inflation et le complément pour ajuster les rémunérations au coût de la vie dépend des négociations avec l'entreprise (S7). L'adoption récente, par le Congrès, de l'autorisation d'externalisation des entreprises sur l'ensemble de la chaîne productive, processus jusque-là limité, a pour conséquence que les firmes sous-traitantes et prestataires de services échappent aux protectrices conventions collectives (S7). Enfin les syndicats traditionnels sont peu à peu mis à l'écart par la constitution de syndicats propres aux entreprises (S7).

Ce tableau d'ensemble assez sombre dressé peu ou prou par des répondants à partir des problèmes révélés dans leurs domaines respectifs d'activité connaît cependant des exceptions ou des formes spécifiques selon les secteurs considérés. Ainsi dans telle grande entreprise de loisirs – parc aquatique, ensemble d'hôtels et de restaurants, salles de cinéma, plateformes de spectacles, etc. – l'accroissement de la classe moyenne a été parfaitement perçue et l'amélioration de la situation financière des familles fait que, jusque de nos jours, les visiteurs et vacanciers sont accueillis en nombre toujours croissant venant de toutes les régions du pays (S8).

Comme dans d'autres domaines d'activité le secteur de la construction a affronté la crise mais celle-ci a déployé sa mécanique dans le cadre du mode de fonctionnement et de la logique économique propre au secteur – la clientèle de l'entreprise du répondant est composée à 70% de la classe moyenne et à 30% de la classe riche. Ce secteur s'est beaucoup développé à partir des années 2006/2007 surtout à cause de l'expansion du crédit. Avec cette offre de crédit le consommateur est parvenu à acheter un appartement plus cher, plus grand, plus moderne. Mais avec la crise qui a affecté le Brésil ces dernières années les banques ont fortement réduit les offres de prêts. Un autre facteur qui a conditionné l'évolution récente du secteur est le niveau des taux d'intérêt : on est passé d'un taux de 8,25% (taux directeur) à 14,25% ! Et en tenant compte de l'inflation, pour un travailleur dont le revenu n'a pas bougé, cela a signifié une perte de pouvoir d'achat. Un exemple concret : avec un taux de 8,25% un consommateur pouvait acheter un bien immobilier pour 500.000 Reais. Avec un taux à 14,25% il ne pourra pas dépasser 300.000 Reais. Cela fait une énorme différence. L'impact de la crise sur le secteur a donc été négatif. D'abord sur les ventes de biens nouveaux mais aussi pour les ventes déjà réalisées (ventes à terme). Une famille qui a contracté un achat – achat conclu avant la livraison du bien – il y a un ou deux ans s'aperçoit qu'elle ne pourra pas rembourser le prêt. Elle va donc demander l'annulation du contrat de vente ou se tourner vers un achat moins onéreux (S10). Cette évolution ne concerne pas exclusivement la classe aisée, elle affecte aussi certaines composantes hautes et intermédiaires de la classe moyenne.

### **6.3. Caractéristiques de la classe moyenne : conditions de vie et modes de consommation**

La classe moyenne brésilienne a été fortement marquée par deux séries de changements. Elle a été transformée dans sa composition suite à son élargissement et à son renouvellement partiel et, par ailleurs, ses comportements se sont nettement modifiés en fonction des phases ascendantes puis descendantes qu'elle a successivement connues dans un délai relativement bref (S9).

La montée de la classe moyenne s'est traduite par une plus forte demande en matière d'éducation ce dont témoignent par exemple les recensements de l'enseignement supérieur qui montrent une nette augmentation des inscriptions dans les établissements. Les familles entrées récemment dans cette classe moyenne s'empressant de placer leurs enfants dans des écoles et collèges privés dans le même temps où ils souscrivaient à des plans de santé du secteur marchand (S3, S5, S9).

Aux dires des répondants les membres de la classe moyenne – dont ils savent fort bien qu'elle comprend différentes tranches de revenus – peuvent être reconnus principalement par leur mode de consommation. Avec l'amélioration des conditions de vie, la classe moyenne s'est orientée vers l'achat d'aliments plus sophistiqués (type yaourts), a acheté des billets d'avion, a dépensé dans les loisirs, a acheté des produits technologiques devenus courants, encouragée qu'elle a été par la baisse de la fiscalité sur ces produits et la baisse de leurs prix (smartphones, tablettes, ordinateurs, etc.). Elle s'est abonnée à des chaînes payantes de télévision ce qui est considéré comme un des signes importants des changements de cette strate sociale. (S9). Cette classe s'est précipitée sur les appareils électroniques de communication – principalement les téléphones mobiles (*celulares*) auxquels elle voue une véritable passion – mais aussi les tablettes et autres produits de cette catégorie. La priorité donnée dans les achats au *celular*, dans ses versions les plus modernes agrémentées de

nombreuses applications est une marque d'affirmation d'appartenance à ce groupe social de même qu'elle est, à l'extérieur, un signe de reconnaissance de ce statut (S4). Le grand appétit de consommation de cette catégorie intermédiaire s'est aussi manifesté dans l'achat d'équipements électroménagers et dans l'achat de véhicules et de motos (S4). Un autre signe de la montée de cette classe moyenne a été le nombre croissant d'immeubles d'habitation clôturés et surveillés en permanence (*condomínios fechados*) (S5).

Avec le renversement brutal de conjoncture la classe moyenne est jugée comme la catégorie sociale qui souffre le plus. D'une part la classe pauvre reste pauvre et les programmes sociaux sont plus ou moins maintenus par le gouvernement. La classe riche ne connaît pas la crise car sa fortune est loin d'être assise sur des salaires : elle est propriétaire des biens immobiliers et fonciers, elle détient de grandes entreprises, elle bénéficie de patrimoines reçus en héritage, etc. C'est pourquoi les produits de luxe et autres biens aux prix élevés continuent de se vendre (appartements luxueux, véhicules importés de première classe, etc.). En revanche la classe moyenne est directement affectée par la crise car sa situation est directement et principalement liée au salaire (S5). Or il y a beaucoup de licenciements, les salaires ne sont pas réajustés et l'inflation grignote le pouvoir d'achat. Même des secteurs qui jusque-là offraient de bonnes rémunérations à leurs employés (justice, banques, éducation et santé) ferment des postes de travail, des unités, des services et des agences. La classe moyenne a dû interrompre les inscriptions de ses enfants dans les écoles et collèges privés, se désabonner des plans de santé privés, a dû vendre des biens et son niveau de consommation a chuté (moindres achats et de moindre qualité). Il était naguère courant que la classe moyenne dispose d'employés domestiques. Ce n'est plus le cas ou alors elle fait appel à des journaliers et journalières (*diaristas*) qui travaillent à la demande, au jour le jour. On observe donc une baisse des conditions de vie pour l'ensemble de la classe moyenne. Beaucoup des gens tombés dans le chômage essaient de se lancer dans des activités micro-entrepreneuriales (*autónomos*) pour s'en sortir. L'esprit entrepreneurial (*empreendedorismo*) est devenu pour certains une porte de sortie des difficultés présentes (S5).

D'autres interlocuteurs reconnaissant que les conditions de vie de la classe moyenne se sont améliorées sur le long terme citant notamment les voyages hors du pays qui, ces dernières 15 années, ont été plus fréquents et accessibles notamment pour cette classe, assurent que la détérioration des conditions de vie depuis 3 ou 4 ans s'est entre autres vérifiée dans la baisse des divertissements et loisirs pour cette même classe (S12).

La détérioration des conditions économiques menaçant de perdurer, il est déclaré par des personnes enquêtées que même si certains membres de la classe moyenne parviennent à échapper au processus de paupérisation, leur modèle et leurs conditions de vie ne seront plus au niveau des années passées : ils perçoivent déjà des revenus moindres et consommeront moins (S5).

#### **6.4. Les aspirations de la classe moyenne : contrariées mais vivaces**

En matière de sécurité publique il est déclaré qu'il n'y a pas de demandes spécifiques à cette strate sociale, toutes les catégories de la population souhaitant moins de violence, moins de trafics de drogues ; elles veulent être protégées et vivre dans un contexte pacifié. Cependant existent des demandes émanant de certains secteurs économiques et sociaux précis : des syndicats de transporteurs qui appellent à des interventions et une présence des forces de l'ordre pour protéger les bus et les camions, des dirigeants d'entreprises installées dans des

parcs industriels qui attendent de la police une lutte efficace contre les vols et déprédations. L'extension des fonctions de police inclut aussi un rôle d'assistance sociale, par exemple pour protéger les femmes battues ou menacées par leurs maris ou compagnons (la Loi Maria da Pena adoptée il y a quelques années impose cette protection) (S1). Donc dans l'ensemble les gens qui font appel aux forces de l'ordre appartiennent à toutes les catégories sociales. Cependant tendanciellement ceux qui sont plus pauvres y font moins souvent appel car il y a chez eux un réflexe de crainte de la police, principalement dans les quartiers populaires, les quartiers « favelisés » (S1).

Les attentes perçues comme étant les plus récurrentes dans les milieux de la classe moyenne sont relatives au large domaine de l'éducation incluant les études et la culture. L'inclusion éducative revendiquée par plusieurs répondants ne se limite pas à des considérations quantitatives – créer plus d'établissements scolaires, généraliser le plein-temps scolaire, etc. – mais est aussi liée à la qualité de l'école. Ils font remarquer que bien qu'un nombre croissant d'individus aient élevé leur niveau formel de scolarité, plus de personnes ayant eu accès à l'université par exemple, leurs connaissances et leurs capacités sont jugées plus faibles que dans les périodes antérieures. Alors que pendant longtemps la classe moyenne brésilienne fréquentait principalement les écoles et collèges publics, la baisse constatée dans la qualité éducative de ceux-ci ont conduit de nombreux parents appartenant à cette classe sociale à dédier des ressources pour faire entrer leurs enfants dans les écoles privées. Du fait de la crise beaucoup d'entre eux ne disposent plus des ressources suffisantes pour maintenir leurs enfants dans les écoles privées ce qui les a poussés à réorienter leurs enfants vers la filière publique ou à devoir opter pour des écoles privées moins onéreuses dont il est suspecté qu'elles soient de moins bonne qualité (S12).

Les informations recueillies auprès de la Faculté corporative vont dans le même sens. L'établissement s'adresse à un public qui travaille déjà dans le commerce ou qui a vocation à y travailler et qui est considéré comme faisant partie des classes C et D dans un spectre allant de A pour la classe riche à E pour la classe pauvre. La demande éducative – formation générale et formations professionnelles – y est toujours aussi forte en dépit des difficultés économiques et la Faculté, pour y répondre, a dû ajuster les conditions financières des inscriptions et adapter ses modules d'enseignement (S3).

Dans le domaine de l'édition a été constatée une augmentation du volume des livres vendus sans doute liée au fait qu'un plus grand nombre d'élèves sont entrés à l'université (établissements privés et/ou publics d'enseignement supérieur). Cette évolution a débouché sur une demande plus grande de publications. Ce phénomène est moins sensible dans les années de licence (*graduação*) car les étudiants lisent peu et se contentent de faire des copies de livres ou d'articles. Il est plus visible dans les études de masters et de doctorats (*pós-graduação*) car les étudiants sont alors beaucoup plus intéressés à s'informer de manière approfondie sur tel ou tel thème (S2).

Les attentes, doublées de récriminations, portent aussi sur les infrastructures et les services publics, l'Etat étant critiqué pour l'absence de contreparties des impôts prélevés et la classe moyenne étant jugée comme celle qui est le plus ponctionnée par rapport au reste de la population. La pression sur les pouvoirs publics est présentée comme puissante pour qu'il soit répondu aux demandes sociales dans des secteurs déficitaires comme la santé et l'éducation. Si ces services étaient offerts en qualité ceci impliquerait une réduction des coûts pour la classe moyenne qui doit payer cher pour avoir accès à de bonnes écoles (privées) et à des plans (privés) de santé. Par-delà ces deux secteurs c'est l'ensemble des services publics qui



sont considérés défaillants combinant un fonctionnement coûteux et une faible efficacité (S12).

Le chômage qui a brutalement et massivement augmenté ces dernières années est jugé comme ayant surtout affecté la classe moyenne en réduisant ses niveaux et sources de revenus. L'absence de mesures et d'aides publiques est déplorée qui soutiendraient la recherche de nouvelles formes d'activités rémunératrices, une partie de ces nouveaux chômeurs ayant opté pour le statut de travailleurs autonomes, d'autres ayant accepté des emplois « inférieurs » à ceux qui étaient accessibles dans des moments plus favorables ou d'autres enfin qui vivent avec les revenus accumulés pendant la période positive (S12).

Un trait culturel attribué à cette classe moyenne est de nature à infléchir nettement ses aspirations et ses attentes. De manière assez récurrente les Brésiliens sont présentés comme aimant consommer, dépenser l'argent dont ils disposent et, par voie de conséquence, avoir peu de dispositions pour l'épargne. Ces tendances, accentuées par l'inversion récente de la conjoncture économique, seraient caractéristiques de la classe moyenne. Elle est jugée consumériste, « court-termiste », pensant peu au futur. Elle dépense le revenu dont elle dispose, veut acheter immédiatement les biens et produits qui la rapprocheraient de la classe aisée (appareils de haute technologie, véhicules, etc.). Elle n'aurait pas pour habitude et culture d'économiser. Il est vrai que la période de d'hyper inflation des années 80 et 90 où les prix doubleraient d'un jour à l'autre a probablement influencé ce comportement selon lequel on n'attend pas le lendemain pour acquérir des produits et des biens. Par ailleurs les Brésiliens qui en ont l'âge se souviennent des mesures prises par l'ex-président Collor pour lutter contre la hausse vertigineuse des prix : toute l'épargne des citoyens a été bloquée ce qui a été assimilé à une mesure confiscatoire<sup>137</sup>. Ce type de décision a laissé d'incontestables traces. Cette peur du lendemain a sans doute un rôle dans le comportement « immédiatiste » de la classe moyenne présentée comme une consumériste compulsive. S'ajoute à ces réflexes instruits du passé le fait que cette classe veut montrer qu'elle est bien une classe moyenne et voudrait à la fois tenter d'imiter les gens plus fortunés et se différencier du voisin de la même classe (S11, S12). D'autres voient aussi dans ce comportement porté à satisfaire sur le champ les besoins présents sans préparer le futur la conséquence de la raréfaction de ressources disponibles pour épargner (S12).

Un exemple très documenté de ce type de comportement et, au-delà, de ce trait culturel est fourni par la création relativement récente (loi estadual de 2012, mise en œuvre en 2013) d'une institution de prévoyance complémentaire des fonctionnaires et agents publics d'un Etat fédéré, régime complémentaire dont l'adhésion est fondée sur le volontariat et dont les ressources proviennent à parts égales des cotisations des participants et de transferts de l'Etat. Ce dispositif a été justifié par l'alignement du montant maximal des retraites de la fonction publique sur ceux du régime général (INSS), soit une diminution réelle puisque, jusque-là, les fonctionnaires admis à la retraite maintenaient leurs niveaux de revenus de la période active, souvent au-dessus de la limite du régime général<sup>138</sup>. L'autre argument de ce changement est que l'espérance de vie augmente régulièrement et qu'il devenait nécessaire d'équilibrer le système des pensions et retraites. Il était attendu qu'environ 30% des près de 500.000

---

<sup>137</sup><sup>137</sup> Ces mesures de choc n'ont pas connu le succès et l'ex-président Collor a dû se retirer avant d'être menacé de destitution.

<sup>138</sup> Une modification des règles d'accès à la retraite (dont le *fator previdenciário*) appliquée à l'ensemble du pays a rendu beaucoup moins favorable le calcul des pensions et a eu pour conséquence que la limite supérieure n'est pratiquement plus atteinte dans les régimes de base (*compulsórios* : régime général et régime de la fonction publique).

fonctionnaires de cet Etat fédéré, soit la proportion de ceux jugés appartenir à la classe moyenne, cotisent à ce nouvel organisme. En dépit des campagnes d'information et d'adhésion seuls 70% d'entre eux – 21% du nombre total des fonctionnaires – ont adhéré à ce régime complémentaire. L'explication donnée à ce résultat peu satisfaisant est que les fonctionnaires ne se préoccupent guère de leur future période d'inactivité. Cette cause n'est pas spécifique à ce milieu mais concerne l'ensemble de la société. Cependant il se trouve que les fonctionnaires ont longtemps – et encore de nos jours – constitué un des bases de la classe moyenne brésilienne. On observe donc que même cette catégorie socio-professionnelle, pourtant bien scolarisée et dûment informée se préoccupe peu de ses conditions de vie à l'avenir (S11).

Un autre aspect considéré comme caractéristique de cette classe moyenne a à voir avec ses aspirations et ses attentes à la fois extraverties et introverties : la volonté assez répandue de préserver un entre-soi. Une expérience lancée par des résidents dynamiques et ouverts d'un quartier de la classe moyenne-haute consistait à tenter, par divers moyens, la réintégration des habitants de rues (*moradores de rua* ou sdf en français). Cette initiative a été soutenue financièrement (*padronizada*) par de grandes entreprises comme cela se pratique très couramment au Brésil où le mécénat ou sponsoring social, éducatif, sanitaire et culturel donne lieu à des réductions fiscales. Le programme, parce qu'il visait la réinsertion sociale et urbaine des sdf et non pas une simple action assistanciale, exigeait de la durée et un certain niveau de compréhension sinon de solidarité de la part des résidents du quartier. Une des causes de son arrêt brutal se trouve dans les réclamations des familles qui ont assimilé la présence des « marginaux » à la dégradation de leur environnement, dans leur volonté de se tenir à l'écart des problèmes des personnes pauvres et isolées et d'en finir avec ce qu'elles appelaient une « pollution visuelle », dans leur désir de se tenir à distance d'une expérience jugée comme induisant le déclassement social du quartier et de ses résidents.

Enfin une caractéristique se réfère à une nouvelle posture revendicative de la classe moyenne récemment observée dans l'espace public. En s'élargissant et en se renouvelant – même si elle tend aujourd'hui à se réduire – la classe moyenne est jugée comme ayant pris conscience de sa force, elle sait que désormais elle peut compter et que les pouvoirs devraient compter avec elle. D'où sa tendance désormais croissante à manifester, à exprimer publiquement ses frustrations et ses insatisfactions. Ce comportement est considéré comme relativement nouveau. De nos jours dans les rues, lors des rassemblements et défilés protestataires on note une forte composante de classe moyenne. Ce ne sont pas ou plus seulement les laissés-pour-compte, les prolétaires qui animent ces manifestations comme il a été donné de le voir lorsque cette classe moyenne a soutenu la justice dans les poursuites contre la corruption. Elle a acquis le courage de revendiquer ; elle sait que le futur est dans ses mains et qu'elle a un poids politique pour peser sur le changement attendu. (S9).

## **6.5. Les actions dédiées à la classe moyenne : de l'indifférence à des ajustements spécifiques**

Comme voudrait le souligner le titre de cette section, les divers secteurs institutionnels enquêtés n'ont guère développé par le passé des activités spécialement dirigées vers les familles de la classe moyenne. Un peu à l'image des politiques publiques : l'élargissement et le renouvellement de la strate sociale intermédiaire n'ont pas été directement ciblés mais ont été plutôt la résultante de trains de mesures gouvernementales qui visaient le soutien de la croissance, le renforcement des exportations, la lutte contre la pauvreté et les inégalités,

l'amélioration des conditions de vie de la population, etc. Cependant le surgissement des difficultés économiques à partir des années 2014/2015 et la baisse du pouvoir d'achat des familles de la classe moyenne a incité plusieurs secteurs d'activité à adapter leurs produits et leurs services à ces nouvelles conditions de vie affectées par la crise.

Dans le domaine de la sécurité publique et en raison de problèmes d'organisation, de manque de moyens budgétaires de l'Etat, les actions ne changent guère. Les forces de l'ordre en sont réduites à demeurer des forces d'affrontement et non de prévention. Et la police de proximité, qui pourrait être une des solutions à la violence, n'est pas bien accueillie par des parties importantes de la population (S1).

Dans le secteur des éditions les publications générales (*obras gerais*) sont influencées par la conjoncture. Les publications réalisées à la suite de projets universitaires sont pour l'instant un peu à l'abri des effets de la crise car les projets durent 3 à 4 ans et, pour l'heure, les publications prolongent sans rupture ou difficulté les travaux académiques. Mais la crise se répercutera très probablement dans 3 ou 4 ans dans cette catégorie éditoriale. Les documents publiés sont de deux ordres : les ouvrages généraux (fictions, essais, livres pour la jeunesse, etc.) coexistent avec les publications spécialisées (sciences, techniques, documents professionnels). La demande est actuellement plus forte dans la deuxième catégorie parce qu'elle reflète les évolutions de l'enseignement supérieur et l'ouverture de celui-ci à de nouvelles couches de population. Il est donc répondu, presque naturellement, aux mouvements du marché c'est-à-dire à la demande des consommateurs sans avoir à mener une stratégie spécifique qui tienne compte de la classe moyenne (S2).

Dans les périodes de croissance économique la classe moyenne est demandeuse d'éducation et de formation et cette tendance concerne tout particulièrement la Faculté corporative même si celle-ci ne recrute pas exclusivement dans cette strate. (S3). L'établissement a un statut d'organisation sans fins lucratives ce qui lui autorise quelques ajustements pour tenir compte des difficultés présentes des familles de la classe moyenne. D'une part elle parvient à obtenir des bourses FIES accordées par le gouvernement fédéral au bénéfice de certains étudiants. Mais le nombre de ces subsides tend à diminuer vu la crise financière de l'Etat central. Pourtant la demande d'éducation ne diminue pas malgré la crise dont témoigne l'accroissement continu et actuel des effectifs d'étudiants. L'autre moyen utilisé en raison du statut de l'établissement consiste à jouer sur les tarifs d'inscription : ces tarifs sont de niveau intermédiaire pour permettre aux étudiants, notamment ceux issus de la classe moyenne, de suivre les cours (S3).

L'arrivée d'enfants issus de la classe moyenne nouvelle est passée assez inaperçue dans les universités fédérales qui sont gratuites mais sélectives à l'entrée et dispensent des enseignements de qualité. La classe riche continue à la fréquenter ainsi que la classe moyenne traditionnelle. Inaperçue en dépit des politiques éducatives d'affirmation (pro-pauvres) et de quotas favorables aux gens de couleur. Il n'y a donc pas eu d'initiatives notables sur ce point en dépit de la crainte d'une baisse de niveau qui était partagée par la majorité des universitaires lorsque ces mesures favorables ont été adoptées et mises en œuvre. (S9).

La grande banque régionale enquêtée propose et gère entre autres des dispositifs de microcrédit urbain et rural qui ne concernent que partiellement des membres de la classe moyenne. Elle détient 52% de tout le microcrédit proposé au Brésil. Dans le cas rural le microcrédit vient en appui à l'agriculture familiale. Dans le cas urbain la banque aide les producteurs installés à leur propre compte (*autônomos*). Ce dispositif de microcrédit existe

depuis 1998 ; il est jugé être un succès assuré par deux facteurs. D'abord l'établissement financier ne travaille qu'avec les producteurs. Il ne propose pas de crédit à la consommation. D'autre part de nombreux agents locaux de la banque suivent et accompagnent les petits producteurs. Il n'est pas exigé que le producteur soit « légalisé » ou se formalise. Il peut tout à fait être et rester informel. Ce qui compte pour la banque c'est sa capacité à rembourser le crédit. Le taux de remboursement atteint 98,1% bien supérieur aux crédits plus formels où l'insolvabilité est croissante (S4).

Dans le domaine de l'appui multiforme aux micro et petites entreprises il n'y a pas de correspondance évidente entre les catégories d'entreprises avec lesquelles l'institution travaille et la structure en classes de la société. On distingue habituellement les micro-entrepreneurs individuels (*MEI Micro Empreendedores Individuais*) qui peuvent avoir au maximum un employé, les micro-entreprises, les petites entreprises – ces deux dernières catégories sont soumises à l'impôt dit *Simples* –, les moyennes et les grandes (soumises à l'impôt sur les sociétés). Les MEI sont les plus petites unités de production et de service assimilées à de l'auto-entreprise ou auto-emploi : elles cotisent au régime général d'assurances sociales (INSS) mais paie un tribut très symbolique au Trésor public : seulement 1 Real d'impôt. Ce statut leur permet d'être formalisées (*CNPJ Carteira Nacional de Pessoas Jurídicas*) et leur chiffre d'affaires peut aller jusqu'à 60.000 Reais annuels. Mais cette catégorie juridique cache des situations très variées et abrite des entrepreneurs dignes d'appartenir à la classe moyenne. Parmi eux on voit des gens plutôt riches, le statut de MEI étant dans ce cas transitoire en vue de développer des affaires plus vastes (S5). Les personnes qui appartenaient à la classe moyenne et qui se retrouvent au chômage – ou même celles qui ont encore un emploi devenu très incertain – expriment de fortes et nombreuses demandes pour monter leur affaire, notamment dans le commerce alimentaire. Il n'y a pas de barrière à l'entrée dans cette activité qui consiste à acheter pour revendre. Il n'y a pas besoin de capacité et d'habileté spéciales comme dans la production ou la fabrication. Même de grands établissements financiers qui tendent à réduire le nombre de leurs agences et à préparer leur personnel à des licenciements ont demandé à cette institution d'organiser des cours de formation pour que les employés puissent s'établir à leur compte. D'autres, moins nombreux, se lancent dans le domaine des prestations de service (consultances, entraînement, comptabilité, assistance technique, alimentation rapide, etc.). L'établissement a conçu et développe des programmes pour répondre à cette demande et satisfaire ces attentes. Enfin l'institution a mis au point des actions et programmes destinés à la petite entreprise qui se trouve sur une voie dynamique, sur le chemin de la croissance et l'appui consiste à la consolider et à éviter la chute (planification, finances, leadership, gestion de l'innovation, etc.). Ces programmes de formation et de qualification sont plus longs et plus chers (S5).

Dans le domaine de la recherche et des études du monde de l'agriculture-élevage on ne note pas de demande directe dirigée vers la classe moyenne, ce secteur productif étant davantage appréhendé comme un tout dont la croissance doit améliorer le revenu des familles et soutenir la consommation de produits alimentaires nationaux (S6).

La grande entreprise de distraction et de spectacle n'a pas été confrontée aux effets de la récente crise économique et de la récession. Ce secteur d'activité est assez spécifique et est beaucoup moins dépendant des soubresauts et des cycles des affaires que bien d'autres secteurs. Elle continue d'accueillir toujours plus de clientèle alors que les hôtels « classiques » même ceux situés sur le front de mer, ont connu et connaissent encore des moments difficiles. Cette résistance est expliquée par deux facteurs principaux. D'abord les familles brésiliennes aisées qui avaient l'habitude ou pour projet d'aller aux USA (en Floride principalement mais

aussi ailleurs) pour fréquenter des parcs semblables ; certaines d'entre elles ont renoncé à voyager à l'extérieur et se sont dirigées vers cet établissement local – le chômage et la baisse des revenus mais aussi la chute de la valeur du real par rapport au dollar ont contribué à cette réorientation. Un autre facteur est que, en situation de crise, les familles restreignent naturellement leurs dépenses courantes et certains projets d'investissement. Mais elles se refusent à mettre une croix sur quelques jours à passer dans un tel parc aquatique et d'attraction : c'est considéré par elles comme un moment un peu exceptionnel qui ne répond pas à une logique économique rationnelle mais qui est une espèce de coup de cœur, de passion, de plaisir à s'offrir ainsi qu'aux enfants. C'est donc un secteur dont les ressorts sont très différents des autres secteurs d'activité (S8).

Dans le secteur de la construction civile la question des classes sociales et de leur pouvoir d'achat est sensible. Aujourd'hui sur le marché immobilier on voit se vendre deux types de biens qui se situent aux extrémités. Et curieusement les biens correspondant à de moindres revenus se sont mieux vendus en 2016 qu'en 2015. C'est quelque chose de surprenant pour les dirigeants de ce secteur d'activité. Et l'autre niche qui se vend bien sont les biens immobiliers de grande qualité, donc les plus chers, des appartements luxueux. Mais dans l'ensemble les lancements de nouveaux immeubles d'habitation sont devenus moins nombreux (S10).

## **6.6. Les secteurs institutionnels et les réformes de politiques publiques : du global au spécifique**

La sécurité publique étant appréhendée comme un tout il ne peut y avoir de réformes de politiques publiques ciblant spécifiquement la classe moyenne. Ce qui n'interdit pas de formuler des demandes plus globales qui pourraient trouver des débouchés en termes de politiques publiques. Pour contenir l'augmentation de la délinquance il serait souhaitable d'associer policiers, enseignants et directeurs des écoles et des collèges – par ex. pour donner suite aux absences scolaires – et d'organiser le système éducatif sur la base d'un temps scolaire intégral et non fondé sur des mi-temps. Mais une action intégrée associant la police, les éducateurs et même les professionnels de santé est très difficile à construire. Les catégories sociales moyennes et plus modestes seraient les bénéficiaires de ce type de programme (S1).

Vu le positionnement très spécifique de la Faculté corporative qui s'appuie sur un secteur économique bien défini, le commerce – l'établissement va continuer de croître car son offre d'enseignement supérieur se différencie des autres par son lien direct avec un secteur d'activité, par son souci de formation très pratique, par sa familiarité quotidienne avec les entreprises de commerce (supermarchés, PME). Il est donc souhaité que les bourses fédérales continuent à être financées et que les pouvoirs publics de l'Etat fédéré et du *município* continuent à soutenir, par divers moyens, cet établissement original (S3).

Les politiques économiques et sociales sont parfois plus directement et globalement interpellées. La croissance et le développement économiques sont réglés par l'augmentation de la consommation d'une part, et par l'élévation de l'investissement d'autre part. Penser que la seule augmentation du marché intérieur soit capable de générer le développement autonome du pays est ignorer la fonction de l'investissement dans cette équation. Dans le passé le Brésil a déjà vécu des expériences dans lesquelles soit la consommation, soit l'investissement augmentaient. Ni l'une, ni l'autre n'ont permis au pays de diminuer ses problèmes y compris celui de l'inégalité des revenus. A l'époque du « miracle économique » (*Milagre econômico*)

soit à la fin des années 1960, période au cours de laquelle le pays avait une croissance à deux chiffres, l'investissement s'est accru pendant que l'inégalité a augmenté. Récemment, après l'an 2000, le pays a vécu un processus inverse : le pouvoir d'achat des familles s'est élevé mais l'économie a crû à un taux modeste. Il faut donc un équilibre entre l'amplification du marché intérieur – croissance de la consommation – et l'accroissement de l'investissement qui démultiplie les emplois. Sous la condition que ces deux éléments soient combinés alors le développement sera durable (*sustentável*). Par ailleurs, en dépit des turbulences actuelles il y a assurément une demande pour de meilleurs politiques propres à avoir un impact sur la qualité de vie de la classe moyenne. De ce point de vue les politiques publiques ou les programmes qui visent à réduire les inégalités – mesures de transfert de revenu – doivent être conçues et planifiées pour être temporaires et non permanentes. Tant que ces politiques sont pérennes la société court le risque de tomber dans le piège de la fausse réduction des inégalités. Distribuer des allocations est très simple dans les périodes de croissance mais retirer des droits acquis est très compliqué. La principale stratégie pour le développement devrait cibler l'éducation mais pas seulement. Personne ne peut contester que plus d'investissement dans l'éducation est une bonne chose mais ces dépenses doivent être mûrement sélectionnées de façon à maximiser le retour sur cet investissement public. On dépense beaucoup en éducation au Brésil avec peu de résultats (S6).

Il convient de rediriger le focus du développement dans un processus qui incorpore à la fois la dynamique rurale et la dynamique urbaine. En bref faire du développement intégré. Le Brésil est un pays, par nature, d'agriculture et d'élevage qui pense seulement aux problèmes urbains. Dans le milieu rural sur 5 millions d'exploitations 3,9 millions sont considérées comme relevant de l'extrême pauvreté, une grande partie étant cocentrée dans le Nord-Est. Bien sûr ce groupe se trouve en dehors de la question de la classe moyenne. Les meilleures écoles, les meilleurs hôpitaux sont situés en milieu urbain mais le revenu généré par le pays est majoritairement d'origine rurale. Tant qu'on ne prendra pas conscience de cette disparité le pays avancera avec difficulté. C'est pourquoi l'intégration rural/urbain est essentielle à toute politique de développement au Brésil (S6).

Dans le secteur syndical un certain pessimisme domine. Il est considéré que même de nouveaux dirigeants, mieux orientés socialement, seront obligés de poursuivre des politiques d'ajustement et donc que les marges de manœuvre pour changer les politiques publiques sont étroites. Il est reconnu, rétrospectivement, que l'ex-président Lula a eu beaucoup de chance, la conjoncture en 2003 étant favorable depuis la fin des années 90. Le Brésil ne rencontrera pas de sitôt une conjoncture aussi positive. Il n'y aurait donc pas de changements notables à attendre de nouveaux gouvernants. Des erreurs de politique économique ont été commises, par exemple lorsque le gouvernement a cédé aux demandes des chefs d'entreprises pour baisser des impôts et des charges sociales devant les difficultés sectorielles rencontrées. Au lieu, de la part des entrepreneurs, de favoriser la productivité et d'améliorer la compétitivité du tissu productif. Une autre erreur est d'avoir continué à laisser le Brésil profiter la rente des *commodities*. Le pays s'est spécialisé en fournisseur de matières premières sans porter l'attention sur la nécessaire montée de la valeur ajoutée des produits vendus à l'extérieur (S7).

Dans la discipline économique académique la notion de classe n'est pas très encouragée dans les études et travaux. Il y a une espèce de tabou. S'il s'agit d'un intervalle de revenus, la notion est acceptée. Mais le terme dans ses connotations hétérodoxes n'est guère en odeur de sainteté. Sur le plan historico-concret la classe moyenne est menacée à court et moyen termes par les mesures actuelles du gouvernement. Mais comme elle a désormais le courage de revendiquer et manifester elle pourra peut-être infléchir des politiques publiques par trop

défavorables (S9). De plus le facteur culturel est présent dans la classe moyenne du pays. Un vice logé au sein de la société est que, au long des années, les personnes qui définissaient les règles étaient celles qui en bénéficiaient. Autrement dit c'est une petite mais puissante parcelle de la population qui avait peu d'intérêt dans le changement de contexte si celui-ci lui portait préjudice. Comme les Brésiliens vivent dans un pays en développement les ressources sont rares et sollicitées par tous. Ce sont des groupes plus informés qui sont capables de mieux spécifier et articuler et faire prévaloir leurs demandes. D'où l'importance de l'éducation dans le renforcement souhaité de la classe moyenne (S6).

Le marché immobilier est évidemment contraint par la question des revenus, hauts et bas. Une solution serait d'adopter des mécanismes juridiques qui existent dans des pays développés : les contrats de vente sont définitifs dès le départ. Cela diminuerait l'instabilité juridique et financière dans laquelle se trouvent les entreprises de construction. Alors qu'au Brésil, au départ, il s'agit simplement de promesses d'achat et de vente. Et cette instabilité peut porter préjudice aux autres acheteurs d'appartements dans le même immeuble : s'il y a annulation d'un des contrats avant que les appartements soient achevés et livrés cela met en cause les travaux donc tous les autres contrats (S10).

Pour l'avenir on peut être raisonnablement optimiste sur l'économie et donc sur la récupération de la classe média. Mais la conjoncture ne sera pas avant longtemps aussi favorable qu'elle l'a été au début des années 2000 quand Lula est arrivé au pouvoir. Il a eu beaucoup de chance. Pour améliorer les choses tant au plan économique que social il faut, au Brésil, développer trois qualités : améliorer le niveau culturel, développer l'esprit et le comportement d'épargne, relever nettement le niveau d'éducation, de scolarisation. En dehors même de l'économie une réforme politique et institutionnelle sera nécessaire pour ouvrir la voie à ou appuyer la reprise de la croissance et sa durabilité. Les gens n'ont plus confiance dans les institutions publiques ni dans les hommes politiques. Et nous savons que la confiance est le facteur fondamental du fonctionnement normal des institutions et d'une économie dynamique et robuste (S11).

Les représentants de l'Association des résidents d'un quartier se sont montrés assez pessimistes et ont émis des doutes sur le futur du pays. Ils mettent l'accent sur la pression fiscale dont souffre la classe moyenne et sur les disparités générées par le système fiscal donnant l'exemple de l'impôt sur les services (ISS) dont les taux sont différents d'une ville à l'autre poussant des entrepreneurs à délocaliser le siège social de leur établissement vers des villes à moindre ISS sans que ces déménagements soient fondés au plan économique – certaines villes se transformant en boîte aux lettres d'entreprises installées ailleurs (S11).

## **Chapitre 7**

### **Notes conclusives : politiques publiques et classe moyenne au Brésil**

Au terme de cette étude il convient d'aborder, dans une perspective synthétique, les rapports entre les deux termes coordonnés dans ce libellé final : dans quelle mesure des politiques publiques ont-elles contribué à la montée de la classe moyenne et en quoi les besoins vécus et les attentes exprimées par la classe moyenne interpellent-ils en retour les ou des politiques publiques ? Ces deux aspects seront successivement traités dans les rapides développements à suivre.

#### **7.1. L'influence indirecte de politiques publiques sur la croissance et le renouvellement de la classe moyenne**

Un constat général s'impose : la classe moyenne n'a jamais fait l'objet d'un ciblage particulier par les programmes et politiques publiques au Brésil, encore moins d'un engagement gouvernemental dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle pour ne retenir que cette période. Il était connu de tous, et les données statistiques nationales et internationales en attestaient, que cette classe moyenne brésilienne était beaucoup plus réduite que dans d'autres pays et notamment par rapport au pays voisin l'Argentine. Même lors de la période dite du « miracle économique » – autour des années 70 – pendant laquelle le taux de croissance annuel du PIB dépassait les 10% et le taux d'investissement dépassait allègrement les 20%, la classe moyenne n'a pas profité des fruits de cette spectaculaire expansion car celle-ci s'est accompagnée d'un accroissement des inégalités alors qu'elles étaient déjà fort élevées dans le pays.

Pourtant la thématique de la classe moyenne a surgi dans la rhétorique politique, dans les études économiques, dans les analyses statistiques et dans les débats publics vers le milieu de la première décennie du présent siècle. La question posée est donc de savoir pourquoi et comment, en 30 ou 40 ans, la classe moyenne, dont la croissance et le renouvellement dans la période plus récente ont été prouvées et documentées dans la présente étude, est passée d'une relative indifférence à une forme de centralité au point de devenir un thème récurrent du discours politique, le Brésil étant dès lors présenté, non sans emphase et exagération, comme « le pays de la classe moyenne » pour reprendre un slogan en vogue dans les années 2005/2006. C'est que, si elle n'a pas constitué un objectif socioéconomique direct des pouvoirs publics, son essor est la résultante d'une part d'un contexte propice qui se met en place dans la seconde moitié des années 90 et d'autre part d'un ensemble de mesures redistributives adoptées dès le début des années 2000.

La lutte enfin victorieuse contre l'hyper inflation qui avait miné le pays et appauvri encore davantage les catégories modestes de la population a été rendue possible par l'adoption du Plan Real en 1994 qui a assuré la stabilisation macroéconomique. Dans le même temps ont été mises en œuvre plusieurs clauses sociales proclamées par la Constitution de 1988 et notamment celles qui ont rendu obligatoires – selon des pourcentages évoluant au cours des ans – un certain nombre de dépenses inscrites désormais au budget de l'Etat, principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé. La Loi de Responsabilité budgétaire adoptée en 2000 qui s'imposait aux Etats fédérés et aux *municípios* en mettant fin – ou à tout le moins en limitant fortement – les dérapages financiers et autres endettements cachés dont étaient coutumiers ces deux niveaux de la Fédération a permis de garantir les dépenses sociales



publiques. Si, dans la même période, les politiques néolibérales ont entre autres débouché sur des trains de privatisations des actifs publics se soldant par des licenciements d'employés relevant pour certains de la classe moyenne, des mesures favorables aux retraités et aux pensionnés – et, plus largement, hors contributions préalables, aux personnes âgées et aux personnes dépendantes – ont été prises, dont la reconnaissance d'un plancher constitué désormais par le salaire minimum. Dans le même temps sont adoptés des programmes de transferts directs de revenus – Bourse-Ecole, Bourse-Revenu, Bourse-Alimentation, Bourse-Gaz – que la Bourse Famille initiée par la suite sous le gouvernement du Président Lula viendra fédérer et amplifier. Enfin l'expansion du commerce international et la demande, de l'Asie et surtout de la Chine, en matières et ressources primaires en provoquant un boom des *commodities* dont était riche le Brésil ont assuré à celui-ci les bases d'une croissance régulière.

L'ensemble de ces données, parmi d'autres, ont préparé en quelque sorte un terrain favorable aux orientations plus sociales impulsées à la suite de l'arrivée au pouvoir du Parti des Travailleurs. C'est ce contexte préalable positif qui a rendu possible l'adoption, sans risque pour les finances publiques, des mesures en faveur des couches pauvres et modestes de la population. Parmi elles et à titre de simple rappel des informations présentées dans les différents chapitres de cette étude : les mesures systématisées et élargies de transferts de revenus, l'augmentation du salaire réel, le financement de multiples programmes sociaux (logement, études, etc.). A ces politiques publiques, qui ne s'adressent pas directement à la classe moyenne mais qui la favorisent par un processus de capillarité – auquel n'est pas étrangère l'indexation de nombreux revenus – s'ajoutent les effets bénéfiques de la croissance économique elle-même par la création de nombreux emplois et notamment d'emplois formels et la multiplication de petites entreprises. L'amélioration subséquente des revenus et l'élévation du pouvoir d'achat de larges couches de la population tendent à l'amélioration incontestable des conditions de vie, entre autres celles de la classe moyenne qui se trouve ainsi, en peu de temps, élargie et partiellement renouvelée. A partir des années 2008/2009 l'explosion du crédit, fortement encouragée par les autorités gouvernementales, accentue ce cycle expansionniste en accroissant considérablement la consommation des ménages. Les dérèglements budgétaires apparus à partir de 2014 – de brusques et importants déficits des finances publiques font immédiatement suite à des années d'excédents budgétaires primaires – conjugués à un retournement de conjoncture extérieure – ralentissement de la croissance chinoise et baisse de la demande de ressources minérales et de *commodities* – viennent mettre un terme brutal à cette période favorable notamment à la classe moyenne et les mesures d'ajustement des comptes et de relance de l'appareil productif la menacent désormais directement.

Les entretiens réalisés avec les ménages de la classe moyenne montrent que ceux-ci, lorsqu'ils précisent et confirment l'amélioration de leur situation financière, ont tendance à oblitérer les politiques publiques à l'origine de leur mieux-être social. Pas plus qu'ils ne font allusion aux conditions économiques générales qui ont rendu possible l'élévation de leur condition de vie. On a vu qu'ils développent une vision prométhéenne du raffermissement ou de l'amélioration de leur état limitant les causes de celui-ci à leurs propres mérites. Les entretiens conduits avec des acteurs de plusieurs secteurs institutionnels permettent d'ouvrir l'horizon de ces causes. Tout en exprimant leur sentiment qu'à la période favorable à la montée de la classe moyenne vient de succéder une phase dépressive, ils reconnaissent l'importance de certaines politiques publiques, notamment celles des transferts et des revenus qui ont servi de socle à l'essor des classes intermédiaires de la société brésilienne. Mais on retiendra surtout qu'ils insistent sur le

rôle de la politique du crédit à la fois dans l’emballement de la phase propice puis dans le déclin qui menace désormais la classe moyenne.

En d’autres termes, si la classe moyenne n’a pas été directement visée par les politiques publiques dans le registre d’action des autorités publiques – en dépit des autocongratulations dont ne se sont pas privés les gouvernements dans la phase montante – elles ne sont guère mises en avant, de manière précise et ferme, par nos interlocuteurs pour éclairer les conditions de croissance et de décroissance de cette strate intermédiaire de la société brésilienne.

## **7.2. Besoins et attentes de la classe moyenne en matière de politiques publiques**

L’influence potentielle des politiques publiques sur la formation, la croissance et le renouvellement de la classe moyenne n’épuise cependant pas le champ possible des relations de celle-ci avec les pouvoirs publics et avec l’action publique. Il convient donc d’exposer en quoi et dans quelle mesure cette classe moyenne interpelle les autorités et en appelle à des politiques publiques<sup>139</sup>.

Si elles sont conscientes d’une amélioration de leur sort en comparaison des périodes précédentes et notamment par rapport aux générations antérieures, les familles interrogées n’en nourrissent pas moins un certain nombre d’insatisfactions et d’attentes dont beaucoup peuvent être interprétées comme autant de souhaits voire de doléances adressés aux autorités sommées de répondre à ces attentes par des mesures, programmes et politiques publiques. Et le basculement dans une conjoncture particulièrement dépressive ne fait qu’exacerber de telles attentes et revendications. On passera sous revue quelques domaines dans lesquels l’action publique est ou pourrait être appelée à intervenir pour répondre aux présentes sollicitations formulées plus ou moins explicitement et avec plus ou moins de force par les ménages brésiliens interrogés dans le cadre de la présente enquête.

### *Travail et emploi*

La détérioration brutale et importante de l’emploi et des salaires, ces derniers notamment par rapport à une inflation en recrudescence, a généré des pertes de pouvoir d’achat même pour ceux qui ont conservé leur emploi. La multi-activité, si elle peut être, parfois, donnée en exemple de la capacité d’adaptation de la population active brésilienne, n’est qu’un pis-aller, nécessaire pour ceux qui disposent de faibles revenus du travail, mais qui ne saurait être érigé en modèle. L’emploi n’est pas seulement affecté en terme de volume de postes de travail : il est aussi dénoncé, dans ce contexte déprimé, un déphasage entre les niveaux d’études atteints, les compétences acquises et la nature des emplois occupés, les Brésiliens devant assez souvent se satisfaire de postes de travail éloignés de leurs aspirations mais que les difficiles circonstances économiques leur commandent pour l’heure d’accepter. A ce même chapitre on peut ajouter le désir d’améliorer les qualifications et autres savoir-faire professionnels. On sait

---

<sup>139</sup> Le relevé qui suit des politiques publiques suggérées dans un certain nombre de domaines est exclusivement basé sur l’enquête réalisée auprès des ménages de la classe moyenne. Les interlocuteurs exerçant dans les secteurs institutionnels couverts également par les investigations posent en creux la problématique de certaines politiques publiques à même d’améliorer telle ou telle situation mais, d’une part, ils ne se sont pas exprimés en tant que membres de la classe moyenne – et certains n’en relevant d’ailleurs pas – et, d’autre part, les actions publiques auxquelles ils se réfèrent directement ou indirectement ne sont guère différentes des politiques publiques auxquelles renvoient les entretiens auprès des ménages même si elles sont formulées selon des expressions différentes.

que la main d'œuvre brésilienne souffre globalement d'une qualification relativement basse. Amélioration du nombre d'emplois, augmentation des salaires et préservation du pouvoir d'achat, amélioration de la formation professionnelle indiquent ainsi des pistes sur lesquelles les pouvoirs publics sont attendus.

#### *Education*

L'importance de l'éducation est partagée par l'ensemble des familles brésiliennes et notamment celles relevant de la classe moyenne qui voient dans la scolarisation le principal levier du bien-être social et professionnel futur de sa progéniture. L'augmentation du nombre des écoles et des collèges – et, en fin de parcours, des universités publiques –, l'amélioration des conditions d'accueil (infrastructures et services) et le rehaussement de la compétence des enseignants et de la qualité de l'enseignement constituent des attentes réelles des familles, au-delà des pressions mécaniques que le croît démographique du pays fait peser sur l'offre scolaire. Par ailleurs les difficultés économiques qui ont succédé à une décennie de croissance ont pour conséquence que nombre de familles de la classe moyenne ne peuvent plus financer au profit de leurs enfants les filières scolaires privées privilégiées jusqu'ici. Les pouvoirs publics doivent donc répondre à un processus de migration vers les établissements publics (écoles et collèges) qui s'accompagnera inévitablement d'exigences qualitatives. Les nouvelles contraintes financières imposées par le gouvernement dans ce domaine pour faire face au dérèglement des comptes publics ajoutent, sans aucun doute, aux défis à relever.

#### *Santé*

Les attentes en matière de santé, qu'il s'agisse des infrastructures ou des services, figurent, à côté de l'éducation, en tête des préoccupations des ménages de la classe moyenne. Le secteur public correspondant est considéré comme en très mauvais état, défaillant voire sinistré – et pas seulement par cette catégorie intermédiaire de la population. Il ne s'agit pas seulement de carences en termes de nombre d'unités de santé publique mais aussi des délais d'accueil et de consultation des patients, d'accès aux médicaments et aux traitements. On sait que de sérieux efforts en ce domaine ont été consentis par les autorités brésiliennes ces dernières décennies, aiguillonnées au demeurant par les impératifs constitutionnels, sans pour autant que le passif en santé publique ait pu être résorbé et alors que l'évolution démographique le rend chaque année plus important. Le gel des dépenses publiques de santé décidé récemment, entre autres mesures, pour contribuer à l'ajustement des finances de l'Etat va contraindre les politiques publiques portant sur ce secteur en portant l'effort sur l'efficacité du système plus que sur son accroissement physique.

#### *Logement*

L'enquête auprès des ménages a mis en évidence, entre autres réalités, la fréquence des déménagements de ces familles et le taux élevé du statut de propriétaire de leur logement. Ces familles semblent donc, globalement, échapper aux mauvaises conditions d'habitat relevées par maintes enquêtes et par maints recensements officiels sur l'ensemble du pays : déficit numérique, insalubrité, vétusté, carences des services connexes (assainissement, pavement ou asphaltage des rues, etc.). On aura cependant noté le désir de plusieurs familles de trouver un logement plus grand et/ou mieux équipé ou encore de déménager dans des quartiers jugés plus tranquilles en terme de sécurité publique voire d'envisager un transfert dans des villes de l'intérieur pour échapper aux vicissitudes de la grande agglomération. Enfin on a constaté que dans l'hypothèse d'un retour à meilleure fortune – manifestée ici par un éventuel accroissement du revenu – l'achat d'un bien immobilier figure nettement en tête des

perspectives des familles interrogées. Ainsi, même si elles sont certainement mieux loties que les populations plus pauvres et si leurs vœux et besoins sont moins urgents et pressants que ces dernières, les familles de la classe moyenne ne sauraient être oubliées des actions entrant dans le cadre d'une politique publique du logement, que celle-ci soit impulsée par les autorités centrales ou celles des Etats fédérés et des *municípios*. Enfin, intensif en main d'œuvre, le secteur de la construction pourrait aider à diminuer le chômage.

### *Couverture sociale*

Si elles sont presque toutes assurées au moins auprès d'un régime de base d'assurances sociales, on a vu que les familles interrogées profèrent de nombreuses et profondes critiques sur la gestion des organismes publics de sécurité sociale : erreurs, retards, détournements, mauvaise utilisation des fonds, etc. Ces récriminations, qui rejoignent en fait le chœur de reproches formulés par l'ensemble de la société brésilienne, interpellent d'évidence les pouvoirs publics sommés de rendre plus transparents et plus efficaces les divers systèmes de couverture sociale même si les personnes enquêtées ne se font guère d'illusion sur la volonté et sur la capacité des autorités compétentes à mettre en œuvre des réformes sincères et efficaces. Mais avec la crise affrontée par le pays, l'abandon de régimes d'assurances privées et le déport automatique de nombre de familles de la classe moyenne vers les régimes publics accroîtront inévitablement leurs doléances et augmentera les attentes à l'égard d'une gestion plus rigoureuse et mieux adaptée des dispositifs publics de couverture sociale.

### *Impôts et cotisations*

Sur ce point les réactions aussi vives que critiques enregistrées auprès des familles de la classe moyenne prolongent et amplifient les réprobations exprimées en matière de couverture sociale. Les impôts et cotisations sont unanimement jugés exorbitants et non compensés par des services publics de qualité. Cependant les présentes difficultés financières de l'Etat brésilien rendent peu probables pour ne pas dire impossibles les allègements espérés ou la régénération des services.

### *Crédit*

On a précédemment rappelé dans l'étude que le Brésil a connu, au détour des années 2008-2010 une véritable explosion du crédit. La crise économique qui a fait suite à la période de croissance et qui a donné lieu à une progression massive du chômage, à la fermeture de nombreux petits établissements et à la chute des revenus a eu pour conséquence que de nombreuses familles, notamment celles de la classe moyenne, déjà passablement endettées ont basculé dans le surendettement au regard des moindres ressources désormais disponibles. Une partie d'entre elles éprouvent de graves difficultés de remboursement comme l'attestent les registres officiels des incidents de paiement des achats et de règlements des dettes. Des mesures publiques peuvent être arrêtées pour soulager les familles les plus exsangues via par exemple des allongements des délais de remboursement. Des actions spécifiques pourraient aussi être mises en œuvre pour éviter un phénomène de fuite en avant consistant pour des ménages à contracter de nouveaux prêts aux fins de rembourser des prêts antérieurs. Au-delà, la réduction de la pression financière exercée par les situations d'endettement et de surendettement dépendra du taux d'intérêt directeur (SELIC) défini par la Banque Centrale en fonction du niveau d'inflation. Une baisse de celle-ci, constatée ces derniers mois, doit faire diminuer les taux d'intérêts à condition que les établissements financiers et autres organismes

de crédit répercutent mécaniquement ces baisses au profit des ménages, ce qui n'est pas toujours et nécessairement le cas.

### *Transports*

Le fait qu'ils ont pu recourir jusqu'ici à des moyens de déplacement privés n'empêche pas que les ménages de la classe moyenne émettent des opinions très négatives sur les transports publics jugés insuffisants, lents et finalement coûteux. L'utilisation de véhicules privés, par un effet de composition, produit des résultats contre-productifs car elle tend à accroître les encombrements urbains et à rendre, pour tous, les déplacements plus lents et plus pénibles. Les systèmes de transports publics urbains – de la responsabilité des *municípios* – doivent sans aucun doute faire l'objet de politiques visant leur indispensable amélioration en nombre, en confort, en fréquence, en sécurité et leur meilleure intégration entre eux (par ex. généralisation du ticket unique valide sur l'ensemble des lignes dans un délai de déplacement déterminé).

### *Sécurité publique*

Les mauvaises conditions de sécurité dans l'espace public sont dénoncées à la quasi-unanimité par les répondants qui ne se distinguent pas de ce point de vue des dénonciations des autres couches de population. Ce domaine est caractérisé par de profondes contradictions. L'état déplorable de la situation et son évolution jugée en perpétuelle dégradation rendent indispensable l'adoption de politiques et actions *ad hoc* énergiques et continues et cependant peu crédibles dans l'esprit de la classe moyenne tant l'impéritie historique des pouvoirs publics dans ce secteur ou la faible efficacité des mesures lorsque celles-ci sont prises et mises en œuvre désespèrent les personnes interrogées. Mais le désenchantement ambiant ne saurait justifier l'absence de politiques publiques dans ce domaine très complexe, qui ne se limite évidemment pas à la recherche du seul ordre public pour éradiquer la violence, et où les défis sont immenses.

### *Vie politique, corruption*

Ces deux domaines peuvent être associés lorsqu'ils sont envisagés sous le rapport des politiques publiques et dans la mesure où ils provoquent chez les enquêtés autant de plaintes que de désespérance à les voir amendés. Une réforme politique partielle est en cours de discussion entre l'Exécutif et le Législatif visant à une meilleure représentativité des élus. Mais elle est loin de répondre aux propositions et attentes beaucoup plus exigeantes formulées tant par l'Association brésilienne des avocats que par le Ministère public. Comme, en outre, cette réforme relève, *in fine*, de la compétence du Congrès et qu'on voit mal les parlementaires réduire volontairement et pleinement les libertés et libéralités sur lesquelles ils prospèrent, il est douteux que les changements dans ce secteur soient de nature à satisfaire les attentes majoritaires de la population. Quant à la corruption, aussi généralisée dans sa pratique qu'unaniment dénoncée par les personnes interrogées – et au-delà, par la population brésilienne dans son ensemble – les politiques de lutte ou à tout le moins d'endiguement pourtant fortement souhaitées par les ménages enquêtés laissent ceux-ci dubitatifs et désabusés.

Au final de ce rapide inventaire on peut s'autoriser à formuler les deux observations suivantes. Les domaines dans lesquels des politiques publiques sont implicitement ou explicitement attendues ne sont pas nouveaux puisqu'ils rappellent les mêmes domaines

évoqués depuis longtemps au Brésil et que confirment maintes enquêtes d'opinion bien antérieures à la présente étude. C'est reconnaître à la fois l'inertie des actions entreprises et la récurrence renouvelée des doléances et des attentes. En second lieu l'actualité et l'authenticité de celles-ci montrent que la période de croissance est loin d'avoir réduit les difficultés rencontrées dans ces mêmes domaines et il est raisonnable de s'interroger sur les possibilités, dans les circonstances présentes de crise économique et de déficits budgétaires, de voir arrêtées et mises en œuvre certaines des politiques publiques évoquées ici. Peut-être les autorités brésiliennes compétentes entendront-elles la célèbre formule de Beaumarchais dans *Le Barbier de Séville* : ...« la difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre ».

## Références bibliographiques

- ABEP, 2008, *Critério de Classificação Econômica Brasil*, São Paulo.
- ABEP, 2015, *Critério de Classificação Econômica Brasil*, São Paulo.
- Afonso J. R. R., Castro K. P., 2012, “Tributação: insuficiente reformar, necessário novo sistema”, in *Controle*, volume X, n°2, Fortaleza, Tribunal de Contas do Estado, julho-dezembro, pp. 11-31.
- Albuquerque Maranhão R. L., Vieira Filho J. E., 2016, “A Dinâmica do crescimento das exportações do agronegócio brasileiro”, Rio de Janeiro, IPEA, *Texto para Discussão* n°2249.
- Anastasia A., 2016, *Relatório/Parecer da Comissão do Impeachment*, Brasília, Senado Federal.
- ANATEL, 2015, *Relatórios consolidados 1972-2015*, Brasília.
- ANTT, 2016, *Anuário Estatístico de Transportes*, Brasília.
- Apolinário V. e Lussieu da Silva M. (org.), 2011, *Impactos dos Grandes Projetos Federais sobre os Estados do Nordeste*, Editora EDUFRRN, Natal, 2011.
- Bastide R., 1999, *Brésil. Terre des contrastes*, Paris, L’Harmattan (nouvelle édition).
- Bennassar B. Et Marin R., 2000, *Histoire du Brésil*, Paris, Fayard.
- Bomeny H., s. d., *Do frango ao avião ou o que é possível dizer sobre a nova classe média brasileira ?* São Paulo, Centro de Pesquisa e Documentação de História Contemporânea do Brasil – FGV.
- Braga T. V.M., 2012, « A Nova Classe Média no Brasil : Reflexões acerca de suas expectativas », in *Revista Gestão e Sociedade*, Belford Roxo (Estado do Rio de Janeiro), n°2, dezembro.
- Brandão de Oliveira, 2002, *Constituição da República Federativa do Brasil*, Roma Victor Editora, Rio de Janeiro.
- Brasil SAE/PR, 2013, *45 Curiosidades sobre a Nova Classe Média*, Brasília, Governo Federal.
- Carta Campinas, 2016, *Realmente, Classe Média e Pobres sustentam os Super-ricos no Brasil*, [www.cartacampinas.com.br/2016/economia](http://www.cartacampinas.com.br/2016/economia).
- Carvalho A. R. De, 2014, “A persistência da indexação no Brasil pós-Real”, in *Revista da Economia Política*, vol. 34, n°2.
- Controladoria Geral da União, 2012, *Relatório de Avaliação da Execução de Programas do Governo, Programa Bolsa Família*, Brasília, 53 p.
- CNC, 2016, *Pesquisa Nacional de Endividamento e Inadimplência do Consumidor (PEIC)*, Brasília.
- CNI/IBOPE, 2012, *Retratos da Sociedade Brasileira. Inclusão Financeira*, São Paulo.
- CNI, 2016, *Relatório Infraestruturas n°10*, Brasília.
- CNT, 2016, *Boletim Estatístico*, outubro, Brasília.
- Costhek Abílio L., 2011, *A Nova Classe Média vai ao Paraíso ?*, Rio de Janeiro, IPEA, Primeiro Circuito de Debate Acadêmicos.
- Cruz V. L., 2013, *RGPS – Regime Geral de Previdência Social*, Jôa Pessoa, Universidade Federal da Paraíba.
- Data Popular /Sereza Experian, 2014, *Faces da Classe Média*, São Paulo.

- Dedecca C. S., 2015, *A redução da desigualdade e seus desafios*, IPEA, Texto para Discussão n°2031, Brasília.
- DIEESE, 2015, “Política de Valorização do Salário Mínimo”, *Nota Técnica* n°153, São Paulo.
- Erber F. S., Vermulm R., 1993, *Ajuste estrutural e estratégias empresariais*, Rio de Janeiro, IPEA (série 144).
- Fauré Y.-A., 2005, “Des politiques publiques décentralisées entraves au développement local. Expériences brésiliennes », in *Revue Tiers Monde*, t. XLVI, n°181, pp. 95-118.
- Fauré Y.-A. e Hasenclever L. (org.), 2007, *Caleidoscópio do desenvolvimento local no Brasil. Diversidades das abordagens e das experiências*, Rio de Janeiro, Editora E-papers.
- Fauré Y.-A., 2011, “Du *jeitinho* et d’autres phénomènes connexes dans le Brésil contemporain”, in D. Bach et M. Gazibo *L’Etat néopatrimonial. Genèse et trajectoires contemporaines*, Ottawa, Presses de l’Université d’Ottawa, pp. 251-273.
- Fauré Y.-A., 2015, “Bonheur privé, carences publiques. Retour sur la fronde sociale de mars-juin 2013 au Brésil », *Problèmes d’Amérique latine*, Paris, n°93, pp. 55-74.
- FBSP, 2014, *Anuário Brasileiro de Segurança Pública*, São Paulo
- Fausto B., 1998, *História do Brasil*, São Paulo, Edusp.
- Ferreira F.H.G., et al. 2009, « Poverty Reduction without Economic Growth? Explaining Brazil’s poverty dynamics, 1985-2004 », *Journal of Development Economics*.
- FJP, MC, BID, PNUD, 2016, *Déficit habitacional no Brasil. Banco de dados*, www.cbicdados.com.br
- Fontes G. G., 2006, *Atributos Urbanos e Diferenciais regionais de salário no Brasil 1991-2000*, Belo Horizonte, UFMG/Cedeplar.
- Freyre G., 1974, *Maîtres et esclaves*, Paris, Gallimard (traduction de Casa grande e senzala 1933)
- Furtado C., 1959, *Formação econômica do Brasil*, Rio de Janeiro, Fundo de Cultura.
- Giambiagi F., Além A. C., 1999, *Finanças Públicas. Teoria e Prática no Brasil*, Rio de Janeiro, Editora Campus.
- Giambiagi F. et al., 2005, *Economia Brasileira Contemporânea (1945-2004)*, Rio de Janeiro, Elsevier
- Halbwachs M., 1972, *Classes sociales et morphologie*, Paris, Editions de Minuit (1ere publication en 1938).
- Hirschman A. O., 1995, *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard.
- IBGE, 1992, *Censo 1991*, Rio de Janeiro.
- IBGE e UNFPA/Brasil, 2006, *Indicadores socio-demográficos*, Rio de Janeiro.
- IBGE 2009, *Pesquisa de Orçamentos Familiares 2008 (POF)*, Rio de Janeiro.
- IBGE, 2012, *Sistema Nacional de Índice de Preços ao Consumidor* ([www.ibge.com.br/estatistica/indicadores/precos/inpe\\_ipca](http://www.ibge.com.br/estatistica/indicadores/precos/inpe_ipca)).
- IBGE, 2015, *Síntese de Indicadores Sociais 2015*, Rio de Janeiro.
- IBGE, 2016a, *Cadastro Central de Empresas – CEMPRE*, Rio de Janeiro.
- IBGE, 2016b, *PNAD Contínua 2015*, Rio de Janeiro.



- IESS, 2017, *Nota de Acompanhamento dos Beneficiários*, nº8, janeiro, São Paulo.
- IPEA, 2011, *Equidade Fiscal no Brasil : Impactos Distributivos da Tributação e do Gasto Social*, Brasília, Comunicados do IPEA, nº92.
- IPEA 2013a, « Análise dos dados da PINTEC 2011 », *Nota Técnica* nº15, Brasília, dezembro de 2013.
- IPEA 2013b, *Dois Décadas de desigualdade e pobreza no Brasil medidas pela PNAD/IBGE*, Rio de Janeiro.
- IPEA, 2015, *Nota Técnica* nº22, PNAD 2014. Breves Análises.
- IPEA, 2016, *Carta de Conjuntura* nº33, Rio de Janeiro, 4º Trimestre.
- IPEA e FBSP, 2016, *Atlas da Violência*, *Nota Técnica* nº17, IPEA, Brasília.
- Kamakura W. A., Mazzon J. A., 2013, *Estratificação socioeconômica e consumo no Brasil*, São Paulo, Editora Blucher.
- Kamakura W. A., Mazzon J. A., 2016, “Critérios de Estratificação e Comparação de Classificadores socioeconômicos no Brasil”, in *Revista de Administração de Empresas*, São Paulo, jan-fev.
- Lessa C., 2001, *O Rio de todos os Brasis*, Editora Record, Rio de Janeiro, São Paulo.
- Lustosa M. C. et Fauré Y.-A., 2013, « Changements institutionnels et politiques publiques au Brésil Aux sources de la réduction des inégalités sociales, de la pauvreté et des disparités régionales », *Cahiers du GREThA*, nº25, Université de Bordeaux.
- Maia Gomes G., 2001, *Velhas Secas em Novos Sertões*, Brasília, IPEA.
- Marcio Pochmann, 2012, *Nova classe média? O trabalho na base da pirâmide social brasileira*, São Paulo, Editora Boitempo.
- Marcio Pochmann, 2014, *O mito da grande classe média. Capitalismo e estrutura social*, São Paulo, Editora Boitempo.
- MDIC, 2016, *Estatísticas do Comércio Exterior* (série histórica), Brasília.
- Mendes M., 2001, *Descentralização do Ensino Fundamental: avaliação de resultados do FUNDEF*, Instituto Fernand Braudel de Economia Mundial, São Paulo.
- Ministério das Cidades, 2004, *Política Nacional de Habitação*, Brasília.
- Ministério da Educação, 2005, *Fracasso escolar no Brasil: Políticas, programas e estratégias de prevenção ao fracasso escolar*, Brasília.
- Ministério da Educação / INEP, 2013, *Panorama da Educação*, Brasília.
- Ministério da Educação / INEP, 2015, *Panorama da Educação*, Brasília.
- Ministério da Educação / INEP, 2016, *Percentual do Investimento Total em Relação ao PIB por Nível de Ensino*, Brasília ([www.portal.inep.gov.br/estatisticas](http://www.portal.inep.gov.br/estatisticas))
- Ministério da Fazenda, Secretaria do Tesouro Nacional, 2012, *O que você precisa saber sobre transferências constitucionais e legais. Fundo de Participação dos Estados e do Distrito Federal–FPE*, Brasília.
- Ministério da Fazenda, Secretaria de Previdência, 2015, *Anuário Estatístico da Previdência Social*, Brasília.
- Ministério da Fazenda, Secretaria do Tesouro Nacional, 2016a, *Gasto Social do Governo Central 2002-2015*, Brasília.

- Ministério da Fazenda, Secretaria do Tesouro Nacional, 2016b, *Relatório Anual 2015*, Brasília.
- Ministério da Fazenda, SPE, 2016, *Relatório da Distribuição Pessoal da Renda e da Riqueza da População Brasileira. Dados do IRPF 2015/2014*, Brasília.
- Ministério da Fazenda, Secretaria de Previdência, 2017, *Resultado do Regime Geral de Previdência Social – RGPS*, Brasília, janvier.
- Ministério do Trabalho e do Emprego, 2013, *Relação Anual de Informações Sociais*, Brasília.
- Mortatti C. M., Galvão de Miranda S. H., Bacchi M. R. P., 2011, “Determinantes do comércio Brasil-China de *commodities* e produtos industriais: uma aplicação VECM”, in *Economia Aplicada*, vol. 15 , N°2, Ribeirão Preto/São Paulo, junho.
- Neri M. C. (coord.), 2008a, *A Nova Classe Média*, Rio de Janeiro, CPS-FGV.
- Neri M. C. (coord.), 2008b, *Miséria e a Nova Classe Média na Década da Igualdade*, Rio de Janeiro, CPS-FGV.
- Neri M. C. (coord.), 2010, *A Nova Classe Média. O Lado Brilhante dos Pobres*, Rio de Janeiro, CPS-FGV.
- Neri M. C. (coord.) 2011, *Os Emergentes dos Emergentes: Reflexões Globais e Ações Locais para a Nova Classe Média Brasileira (The Bright Side of the Poor)*, Rio de Janeiro, CPS-FGV..
- Neri M. C., (coord.), 2012, *De Volta ao País do Futuro: Crise Européia, Projeções e a Nova Classe Média*, Rio de Janeiro, FGV/CPS.
- OCDE, 2001, *Etudes économiques de l’OCDE : Brésil*, Paris.
- OCDE, 2012, *Regards sur l’éducation*, Paris
- OCDE, 2013, *Etudes économiques de l’OCDE : Brésil*, Paris.
- OCDE/PISA, 2013, *Principaux résultats de l’Enquête PISA de 2012*, Paris.
- OCDE, 2015, *Etudes économiques de l’OCDE : Brésil*, Paris.
- Oliveira F. L. de, 2012, “A Nova Classe Média”, in *Pensamiento Iberoamericano*, vol. 10.
- ONU/CEPAL, BID, 2016, *Datos de Inversión en la Infraestructura Económica en América Latina y en Caribe*, Santiago de Chile.
- Osório R., 2015, “Desigualdade e Pobreza”, in IPEA, Brasília, *Nota Técnica* n°22.
- Paiva Abreu M. de (org.), 1990, *A Ordem do Progresso*, Rio de Janeiro, Editora Campus (16° édition).
- Porchmann M., 2012, *Nova Classe Média ? O Trabalho na Base da Pirâmide Social Brasileira*, São Paulo, Editora Boitempo.
- Porchmann M., 2014, *O mito da Grande Classe Média : Capitalismo e Estrutura Social*, São Paulo, Editora Boitempo.
- Porto V., Abi-Rama Caetano M., 2015, “A Previdência dos Servidores Públicos Federais: um regime sustentável ?” Brasília, *VIII Congresso CONSAD de Gestão Pública*, maio.
- PWC, 2014, *Which country has the highest tax rate ?* [www.BBCBrasil.com](http://www.BBCBrasil.com), 14 mars 2014
- Rennó L. R. et alii, 2010, *Legitimidade e Qualidade da Democracia no Brasil: Uma Visão da Cidadania*, Vanderbilt University (USA).

- Rocha S., 2013, “Pobreza no Brasil. A evolução de longo prazo 1970-2011”, XXVº *Forum Nacional*, Rio de Janeiro, 13-16 de maio de 2013, Instituto Nacional de Altos Estudos.
- Rosa T. M., Gonçalves F. de O., Fernandes, A. S., s.d., *Estratificação socioeconômica : uma proposta a partir do consumo*, Florianópolis, Universidade Federal do Paraná.
- Rosa T. M., 2015, *Ensaio sobre Consumo*, Curitiba, UFPR.
- SAE (Secretaria de Assuntos Estratégicos), 2012a, *Comissão para Definição da Classe Média no Brasil (Relatório)*, Brasília.
- SAE (Secretaria de Assuntos Estratégicos), 2012b, *Perguntas e Respostas sobre a Definição da Classe Média*, Brasília.
- SAE (Secretaria de Assuntos Estratégicos), 2012c, *Vozes das Classes Média* (carderno nº1), Brasília.
- SAE, 2013, *Curiosidades sobre a Nova Classe Média*, Brasília.
- SAE (Secretaria de Assuntos Estratégicos), 2014, *Social e Renda. A classe Média Brasileira*, Brasília.
- Scalon C. e Salata A., 2012, “Uma nova classe média no Brasil da última década ? O debate a partir da perspectiva sociológica”, *Revista Sociedade e Estado*, Brasília, vol. 27, nº2, maio-agosto.
- SEMESP, 2015, *Mapa do Ensino Superior no Brasil*, São Paulo.
- SIGA BRASIL, Senado, 2002 et 2014, *Orçamento, Lei de Orçamento Anual, Execução Orçamentária*, Brasília.
- Silva A. M. V. da, 2016, *Políticas públicas de habitação e o direito à moradia*, Centro Universitário Estácio da Bahia, Salvador de Bahia.
- Singer A., 2013, “A energia social não voltará atrás”, *Época*, Rio de Janeiro, 24 de junho.
- Sobrinho G. de F. X., “Classe C” e sua alardeada ascensão: nova? Classe? Média?” in *Indicadores Econômicos FEE*, Porto Alegre.
- Simões W. F., 2010, *Assistência social. Legislação e programas sociais do governo federal*, Câmara dos Deputados, Brasília.
- Salama P., 2010, “Brésil. Bilan économique, succès et limites”, in *Problèmes d'Amérique Latine*, vol. 4, nº78.
- Salata A. R., 2015, “Quem é Classe Média no Brasil ? Um Estudo sobre Identidades de Classe”, in *Dados-Revista de Ciências Sociais*, Rio de Janeiro, vo. 58, nº1.
- Schwarzer H., 2000, *Impactos Socioeconômicos do Sistema de Aposentadorias Rurais no Brasil — Evidências empíricas de um estudo de caso no estado do Pará*. Texto para discussão nº 729, Rio de Janeiro, IPEA.
- Skoufias, Emmanuel; Nakamura, Shohei; Gukovas, Renata Mayer. 2017. *Safeguarding against a reversal in social gains during the economic crisis in Brazil*. Washington, D.C. : World Bank Group.
- Souza J., 2009, *A Tolice da Inteligência Brasileira. A Ralé e os Batalhadores*, Belo Horizonte, UFMG.
- Souza J., 2012, *Os batalhadores brasileiros. Nova classe média ou nova classe trabalhadora ?*, Belo Horizonte, UFMG, 2010, coleção Humanitas; 2ª edição 2012.
- Souza A. de, Lamounier B., 2010, *A Classe Média Brasileira : Ambições, Valores e Projetos da Sociedade*, Rio de Janeiro, Elsevier.
- Vicente E., 2012, “Nova Classe Média : um Delírio coletivo ?” *VI Encontro Nacional de Estudos do Consumo*, Rio de Janeiro.

Yano N. M., Monteiro M. M., 2008, « Mudanças Institucionais na Década de 1990 e seus Efeitos sobre a Produtividade Total dos Fatores », *XXXVI Encontro Nacional de Economia*, Salvador, ANPEC.

World Bank, 2015, *Doing Business 2015: Going Beyond Efficiency*, Washington.

## Guia de entrevistas às famílias /Grille d'entretiens ménages

### A. Questões filtros

A1. Qual é seu nível de escolaridade ?

A2. Qual é sua ocupação profissional ? Onde trabalha ?Qual é sua função, qual o setor ? O/a entrevistado/a tem varias ocupações profissionais ?

A3. Quantas pessoas têm sua família ?

A4. O/a entrevistado/a pode fazer uma estimativa da renda familiar mensal ? Quanto mais ou menos ?

Número de classe dentro da amostra |\_|\_|

### B. Pode-se apresentar ?

B1. Você é casado/a ?

B2. Qual idade, qual sexo (masculino ou feminino) ?

B3. Situação matrimonial ; « casado/a ou solteiro/a, « outros »?

B4 Tamanho da familia, quantos filhos tem ?

### C. Você pode nos falar da sua infância ?

C1 Qual o lugar de nascimento, lugar onde passou sua infância, situação dos pais (financeira, nível de escolaridade), local do seu domicílio, que fazem os seus irmãos e irmãs ?

C2 Como viviam seus pais (habitação ou moradia, ocupações profissionais) ?

C3 Qual a situação atual dos páis (local de residência, ocupações)

C4 Qual foi seu percurso escolar e vida escolar ? Quais eram suas atividades fora da escola ?

C5 Detalhe sua vida escolar, os cursos, a sua juventude (atividades culturais, desportivas, políticas, associativas, etc.)

### D. Você pode falar da sua carreira (ou sua vida) profissional ?

D1 Qual foi seu primeiro emprego/posto de trabalho ? Como conseguiu seu primeiro emprego ?

D2 Houve mudanças no emprego? Se sim por que essas mudanças; quais as razões?

D3. Quais foram seus empregos posteriores ?

D4. Como você analisa/explica essas mudanças ?

D5. Em relação a situação dos seus pais ou em relação as suas situações anteriores como você julga a evolução ?

D6. Você está satisfeito/a com as mudanças ? Ou está arrependido ? Você faria diferente hoje ?

### **E. Situação atual**

E1. Atualmente você se sente melhor financeiramente, ou pior financeiramente. Conseguiu acumular algum patrimônio ?

E.2. Você está satisfeito com seu emprego atual ? Por que ? Caso não esteja satisfeito, deseja mudar de emprego ? Que novo emprego pretende ?

E.3. Pode fazer uma estimativa da sua renda pessoal e familiar ? Quanto mais ou menos ?

E4. Qual avaliação você faz da sua condição de vida ? Em que grupo social você pertence ?

E5. No seu emprego atual quais são as condições de trabalho ?

E6. Qual a sua percepção da evolução das condições de emprego e de salário, pessoalmente e de forma geral a respeito do Brasil ?

E7. Você tem outras atividades ? Outras fontes complementares de renda ?

E8. Outras pessoas contribuem a renda da família ? Qual é a proporção desta contribuição ?

E9. Quais são as atividades/empregos dos membros da família ?

### **F. Gastos, consumo, poupança, investimento**

F1. Quanto da renda mensal é gasto com consumo (loja, supermercado, feira, etc.) ?

F2. Quantas horas por semana são dedicadas as compras ?

F3. Quais são os principais produtos/itens do seu consumo ?

F4. Quais são os principais lugares de compra ?

F5. Dentro da família quem faz as compras ?

F6. A família consegue poupar dinheiro ?

F7. Qual a forma da poupança ? Quanto da renda mensal é poupado ? Por que razão poupa ?

F8. Já conseguiu investir ou tem projetos de investir ?

F9. Em que investiu ? (imobiliário, terreno, compra de um carro, compra de algum eletrodoméstico sofisticado, negócio, etc. ?

F10. Já tomou empréstimos ? Qual órgão, a instituição ?

F11. Está pagando as prestações ? Quanto representam as prestações da renda mensal ?

F12. O que mudou no seu hábito de compra a crédito e hábito de poupar, em relação ao passado ?

### **G. Moradia**

G1. Qual o bairro onde mora ? Desde quando ?

G2. Já mudou de residência ?

G3. Você é proprietário ou inquilino ? Outro ? Desde quando ?

G4. Você é satisfeito onde mora ? Por que ? Acha que a moradia é suficiente ?

G5. Tem acesso a internet ? Tem um computador ? Tem um celular ? Tem telefone fixo ?

G6. Caso não seja satisfeito/a da sua moradia onde gostaria morar ? Em qual tipo de habitação ?

G7. Quais são as dificuldades para realizar/concretizar esse plano ou vontade ?

### **H. Tarefas domésticas dentro da família**

H1. Quem faz a manutenção da casa, quem prepara a comida ?

H2. Quem cuida dos filhos ? Usa creche ? Quanto custa cuidar dos filhos ?

H3. Quanto tempo por dia é dedicado aos filhos ?

H4. Outro membro da família participa da manutenção da casa ? tem empregada doméstica ? Se sim ela mora na casa ?

H5. Quem cuida das pessoas idosas dentro da sua família ?

### **I. Transporte**

I1. De forma geral, no dia a dia, qual é o modo de deslocamento ?

- I2. Você é satisfeito/a com o transporte público ou individual ?
- I3. Quanto tempo diariamente é gasto com transporte, para trabalhar, para fazer compras, etc. ?
- I4. Quanto o transporte representa da renda mensal ?
- I5. Você sente e se preocupa com a poluição causada pelos veículos nas ruas ?

#### **J. Filhos**

- J1. Pode falar dos seus filhos ? Quais são as prioridades a respeito dos filhos ?
- J2. Onde cursa/m no ensino fundamental ? Público, particular ?
- J3. Onde cursa/m no ensino médio ? Público, particular ?
- J4. Cursa/m na Universidade ? Pública, particular ?
- J5. Qual sua opinião sobre o acesso ao ensino no Brasil ? em que nível ?
- J6. Está otimista/a, pessimista/a sobre o futuro profissional dos filhos ?
- J7. Gostaria ter mais filhos ? Por quê ?

#### **K. Previdência**

- K1. Os membros da família têm Previdência Social ? (INSS) ? ou Regime Próprio (RPPS) ?
- K2. Você acha que o dinheiro das contribuições é bem utilizado ?
- K3. A cobertura dos riscos (acidentes no trabalho, doenças) é satisfatória ?
- K4. Tem plano de saúde (privado) ?
- K5. Tem intenção de continuar a pagar este plano de saúde ?
- K6. Seria possível melhorar o sistema de previdência social, por exemplo estender o acesso para todos ?
- K7. Para melhorar o sistema de previdência social você aceitaria pagar mais contribuições ?
- K8. De forma geral qual a sua opinião sobre os impostos, taxas e contribuições ? Você acha que paga impostos demais ? Por quê ?

#### **L. Segurança**



L1. Qual sua opinião sobre a segurança pública no Brasil, na sua cidade, no seu bairro, rua ?

L2. Sente-se seguro/a ? Por quê ?

L3. Você ou algum parente já foi vítima da violência (assalto, etc.)

L4. Você acha que há corrupção no Brasil ? Onde há mais corrupção ?

L5. Acha importante diminuir a corrupção ? É possível ?

L6. Nos procedimentos administrativos envolvendo autorização, carimbos, etc. é realmente importante propor ou dar uma coisa tipo “propina” para obter benefícios e vantagens ?

L7. Você ou alguém da família já foi vítima de corrupção ?

L8. A sua opinião sobre a corrupção ja mudou ? Por quê ?

#### **M. Atividades não profissionais**

M1. O que faz quando está desocupado ?

M2. Faz viagens regularmente ? Com que finalidade ?

M3. Tem atividade com a vizinhança (mutirão, cooperação, etc.) ?

M4. Faz parte de alguma associação ? de alguma Igreja ?

#### **N. Família**

N1. Para você qual a importância das relações familiares ?

N2. Faz visitas, tem contactos regulares com membros da família que não mora com você ?

N3. Você ajuda a família que não mora com você ? Quanto é mais ou menos o valor da ajuda por dia/semana/mês ?

N4. Você se beneficia de alguma ajuda da família que não mora com você ? Quanto é mais ou menos o valor da ajuda por dia/semana/mês ?

#### **O. Política**

O1. O que você pensa da política no Brasil ? A sua opinião sobre isso mudou ? Em quê ?

O2. Você se informa regularmente sobre as notícias políticas ?

O3. Qual a principal forma de informação política ? Televisão, rádio, jornais, amigos, colegas, internet, celular ?

O4. Você é filiado/a a algum partido político ?

O5. Conhece alguém que é filiado a algum partido, alguém da família, um amigo, um colega ?

O6. Você acha que os políticos se preocupam com seus problemas e preocupações, ou com problemas das pessoas da sua família, ou com problemas da população em geral ?

#### **P. Final**

P1 Para finalizar esta nossa entrevista (ou conversa), você poderia dizer como será seu futuro, quer dizer, seus projetos, necessidades e expectativas ?

P2. Caso você tivesse mais dinheiro, digamos a metade a mais da sua renda, como usaria ? Habitação ? Educação ? Carro ? Alimentação ? Saúde ? Bens de equipamento da casa ? Outros usos ?

P3. As suas prioridades sociais e financeiras evoluíram ? Por quê ?

P4. Se você tivesse menos dinheiro (por exemplo menos da metade da sua renda familiar) o que faria ? Nesse caso, quais produtos você cortaria do seu orçamento, dos seus gastos ?

P5. Quais são as necessidades sociais que devem ser atendidas com prioridade ?

P6. Quais as suas expectativas em termos de infraestruturas que você espera ser atendido pelo Estado, ou pelas autoridades públicas ?

P7. Entre as infraestruturas públicas, para quais delas você aceitaria pagar mais impostos ou taxas ?

## **Guia de entrevistas às instituições / Grille d'entretiens institutions**

### **Pode-se apresentar ?**

Qual é seu posto de trabalho e seu papel dentro da presente instituição/organização?

Desde quando você trabalha dentro dessa instituição?

Anteriormente, qual era seu posto de trabalho, sua ocupação profissional, seu percurso?

### **Pode descrever rapidamente a instituição/organização em que trabalha ou que você dirige?**

Quais as principais tarefas, os principais objetivos, as áreas de atuação da instituição?

Desde quando ela existe aqui?

Desde quando ela existe no país?

### **O aumento da classe média é um fenômeno que você olha com cuidado em seus serviços? Por que?**

Como você define esta classe média? Fala-se da classe média ou das classes médias?

Como você explica o aumento da classe média no país? Você está cético sobre esse fenômeno? Fenômeno robusto ou frágil?

Como você analisa o papel da classe média no desenvolvimento do país? É sustentável?

Existem características específicas da classe média do país?

O fenômeno é generalizado em todo o país ou é mais urbano?

Você acha que a classe média tem aspirações e expectativas específicas em relação a sua organização?

### **Como este fenômeno de classe média se concretiza nas suas atividades?**

Como, concretamente, expressam-se as expectativas da classe média?

Você vê uma evolução na demanda dela? Um aumento ou surgimento de reivindicações específicas?

Caso você atenda, as suas ações mudam?

Você tem estratégias, ações específicas para as classes médias? Criação de serviços específicos? Programas específicos?

Você produz uma oferta especial para este segmento social? Qual a porção/proporção deste segmento nas suas atividades?

**Existe uma linha de atuação, um projeto, um programa dedicado às classes médias?**

**Em relação às classes médias, acontecerão evoluções, reformas específicas dentro das políticas públicas na sua área?**